

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MOBILISATION DES ACTEURS
DANS LES INITIATIVES LOCALES
DE MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU BURKINA FASO

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
ANTONI CORMIER

OCTOBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT-PROPOS

Ce document est le résultat d'une recherche réalisée dans le cadre d'une maîtrise en géographie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce travail a été effectué sous la direction de monsieur Jean-Philippe Waaub, professeur au département de géographie de l'UQAM et directeur du Groupe d'études interdisciplinaires en géographie et environnement régional (GEIGER), et de madame Christiane Gagnon, professeure au département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et codirectrice du Centre de recherche en développement territorial (CRDT). L'idée d'effectuer cette recherche émane d'un intérêt marqué pour les questions relatives à la bonne gouvernance, au développement durable territorialisé et à l'environnement urbain. Une passion affirmée pour le continent africain et une compréhension particulière de l'espace ouest-africain ont orienté le sujet de cette recherche vers les expériences locales de mise en œuvre du développement durable qui s'y déroulent.

Pour de nombreuses raisons techniques et logistiques, mais surtout dans l'objectif sincère de poser un regard plus étendu sur le sujet, la recherche a exigé un partenariat entre deux étudiants. Par un exercice conjoint, Catherine Savard et Antoni Cormier ont réalisé toutes les phases préparatoires du projet. Ils ont ensuite effectué la portion terrain en complète collaboration. L'aspect collectif de la recherche a grandement facilité la collecte des données, non seulement parce que la mise en commun des observations a offert une plus grande objectivité, mais également parce que les relations interpersonnelles et interculturelles sur le terrain ont été simplifiées par l'hétérogénéité de l'équipe.

Le cœur de cette recherche a donc pris place dans deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso et le Sénégal. Ces deux pays connaissent des expériences locales de

mise en œuvre du développement durable de type participatif. L'objectif du projet de recherche qui s'y est déroulé était d'étudier les conditions de mobilisation des acteurs dans les communautés locales qui ont entrepris de telles initiatives.

Pour les étapes postérieures au terrain de recherche soit, le traitement des données et la rédaction du rapport, les deux étudiants ont choisi de scinder les cas d'après leur position géographique. Ils ont en revanche conservé un cadre théorique, une démarche méthodologique et un cadre d'analyse similaires. Quoiqu'ils aient travaillé de manière autonome, ils ont tout de même effectué la rédaction de leur mémoire respectif en garantissant une continuelle communication. Au terme de cette expérience, le fait d'obtenir deux mémoires ayant suivi le même cheminement théorique et méthodologique, l'un portant sur les cas burkinabè¹ et l'autre sur les cas sénégalais, offre un outil de comparaison passionnant. Un sujet commun, traité de manière similaire, mais sur deux territoires différents.

Ce mémoire porte donc sur la mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso. Il est d'abord dédié aux personnes désireuses d'entreprendre ou ayant déjà entrepris un processus de mise en œuvre du développement durable, au Burkina Faso, dans d'autres pays d'Afrique et ailleurs dans le monde. L'étude des expériences burkinabè a permis de dégager des éléments d'apprentissage sur les facteurs de mobilisation des acteurs pouvant inspirer les maîtres d'œuvre du développement durable territorialisé. Ce mémoire s'adresse finalement aux chercheurs qui aimeraient approfondir la question ou effectuer des recherches sur des thèmes similaires. Il pourrait leur fournir des pistes de réflexion ainsi que des outils méthodologiques et théoriques.

¹ Le mot « Burkinabè » est invariable en genre et en nombre. Notons que le suffixe « bè » constitue une désinence plurielle en foulbé, qui a pour sens « les gens de ». La forme « Burkinabè » a été officiellement adoptée et consignée au *Journal officiel* du Burkina le 16 août 1983 (Commission de toponymie Québec, 2009).

REMERCIEMENTS

Bien que parsemé d'obstacles et d'épreuves, le parcours de réalisation d'une maîtrise m'est apparu comme une expérience tout à fait stimulante et des plus positives. La tâche m'aurait toutefois semblé beaucoup plus ardue si ce n'avait été des gens merveilleux qui m'ont entouré tout au long de cette démarche. Je profite donc de ces quelques lignes pour souligner l'importance qu'ils représentent pour moi ainsi que pour ce travail de recherche.

Je tiens tout d'abord à remercier les premières personnes à avoir cru en ce projet ambitieux et original. Merci à Jean-Philippe Waaub, professeur au département de géographie de l'UQAM, pour ses précieux conseils et son encadrement scientifique, mais également pour son soutien moral et sa grande générosité. Merci à Christiane Gagnon, professeure au département des sciences humaines de l'UQAC, pour ses grandes compétences scientifiques, pour ses encouragements constants et pour son enthousiasme sans borne. Mes deux directeurs ont été une source de motivation et un modèle à suivre. Ils ont insufflé à mon intérêt initial pour la géographie, plus que des apprentissages et des connaissances, une réelle passion.

Un merci tout spécial à ma collègue et amie, Catherine Savard, sans qui cette recherche n'aurait certainement pas eu la même couleur. La dynamique créative et intellectuelle de notre travail conjoint a donné un élan positif à ce projet de recherche.

Je voudrais également remercier les gens qui ont contribué indirectement, mais d'une manière si essentielle, à la concrétisation de ce projet. Merci à ma famille qui m'a soutenu à plusieurs niveaux et m'a encouragé à persévérer. Merci à mes amis qui ont été présents dans les moments agréables comme dans les périodes plus difficiles.

Finalement mais sûrement, je tiens à communiquer mes plus sincères remerciements à ceux qui, tout au long de la section terrain de cette recherche, à travers un périple de plusieurs mois en Afrique de l'Ouest, m'ont ouvert leurs bras et leurs esprits. Merci à toutes les personnes, amis et contacts, qui m'ont accueilli si généreusement dans leurs villes, dans leurs demeures et dans leurs milieux de travail. Le fait d'avoir pu échanger avec vous, autant au niveau professionnel que personnel, représente beaucoup plus pour moi que de simples données.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES FIGURES	xi
LISTE DES ENCADRÉS	xii
LISTE DES TABLEAUX	xiii
LISTE DES CARTES	xiv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xv
RÉSUMÉ	xvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS LES INITIATIVES	
LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD : CADRE THÉORIQUE	5
1.1 TERRITORIALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	6
1.1.1 Le territoire pluridimensionnel : un cadre de réflexion pour le DD	7
1.1.2 Le développement durable : une approche territoriale	8
1.1.3 Des stratégies territorialisées pour un développement durable	9
1.1.4 Le territoire pertinent de l'action durable	11
1.1.5 Entre territorialité et durabilité : les limites de l'approche territoriale	12
1.2 VILLES ET COLLECTIVITÉS DURABLES	15
1.2.1 Vers la ville durable : des facteurs qui ont poussé à la réflexion	15

1.2.2 L'évolution du concept : entre « écologie urbaine » et « ville durable »	18
1.2.3 De la ville non durable à la ville durable	19
1.2.4 L'application du concept : une réflexion au niveau international	22
1.3 INITIATIVE LOCALE DE DD	24
1.3.1 La concrétisation d'une idée	24
1.3.2 L'A21L : un exemple d'initiative de DD	26
1.4 ACTEUR	31
1.4.1 L'acteur territorialisé	32
1.4.2 Les acteurs collectifs	33
1.4.3 Les acteurs faibles et les acteurs absents	34
1.5 PROCESSUS PARTICIPATIF	36
1.5.1 La démocratie et la gouvernance : points d'ancrage des processus participatifs	36
1.5.2 La mise en œuvre d'un processus participatif pour une bonne gouvernance	39

CHAPITRE II

L'ÉTUDE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS

LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD :

CADRE D'ANALYSE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 43

2.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	44
2.1.1 Un sujet à explorer davantage : la mobilisation des acteurs	44
2.1.2 Une recherche fondamentale	44
2.1.3 Une recherche exploratoire	45
2.1.4 Objectif principal et objectifs spécifiques	45
2.2 LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	47
2.2.1 Le cadre théorique : des concepts généraux aux thèmes de la recherche	47

2.2.2 La stratégie : une étude de cas multi-sites au Burkina Faso	56
2.2.3 Sources et collecte des données :	
observations, recherche documentaire et entretiens semi-directifs	60
2.2.4 Traitement et analyse des données	65
2.3 LES OUTILS D'ANALYSE	66
2.3.1 L'analyse qualitative	66
2.3.2 L'analyse de contenu	67
2.3.3 L'analyse thématique	68
2.3.4 Le traitement des données qualitatives	69
2.3.5 Le traitement des données par description analogique	70
 CHAPITRE III	
L'ÉTAT DE LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS	
LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD	
AU BURKINA FASO : PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE	73
3.1 LE BURKINA FASO : CONTEXTE NATIONAL DES CAS À L'ÉTUDE	74
3.1.1 Le Burkina Faso : présentation sociodémographique et géographique	74
3.1.2 La décentralisation et la démocratie locale au Burkina Faso	75
3.1.3 Le Projet de renforcement des capacités des communes urbaines (PRCCU) : présentation générale pour les quatre premiers cas	77
3.2 FORMAT DE LA PRÉSENTATION DES CAS	82
3.3 PREMIER CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE OUAGADOUGOU	84
3.3.1 Présentation de l'initiative	84
3.3.2 Présentation des résultats de l'enquête	86
3.4 DEUXIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE KAYA	98
3.4.1 Présentation de l'initiative	98
3.4.2 Présentation des résultats de l'enquête	99

3.5 TROISIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE BOBO-DIOULASSO	109
3.5.1 Présentation de l'initiative	109
3.5.2 Présentation des résultats de l'enquête	110
3.6 QUATRIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE BANFORA	120
3.6.1 Présentation de l'initiative	120
3.6.2 Présentation des résultats de l'enquête	121
3.7 CINQUIÈME CAS : PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES URBAINS DE BASE, SECTEUR 21, BOBO-DIOULASSO	128
3.7.1 Présentation de l'initiative	128
3.7.2 Présentation des résultats de l'enquête	133

CHAPITRE IV

LES FACTEURS DE MOBILISATION DES ACTEURS DANS

LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD

AU BURKINA FASO : ANALYSE DES RÉSULTATS 147

4.1 ANALYSE TRANSVERSALE :

OBSERVATIONS CONCERNANT LES INITIATIVES LOCALES DE DD 148

4.1.1 Les enjeux locaux : un point d'adhésion commun pour la mobilisation 148

4.1.2 L'action locale : un atout préalable à la mobilisation 151

4.1.3 Le type d'instigateur et l'efficacité de l'équipe de coordination 152

4.1.4 L'encouragement et le financement des initiatives :
une impulsion constante ou éphémère 154

4.2 ANALYSE TRANSVERSALE :

OBSERVATIONS CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ACTEURS 157

4.2.1 La mobilisation de la société civile : un incontournable 157

4.2.2 La mobilisation des acteurs économiques :
une participation constante ou isolée 162

4.2.3 La mobilisation des acteurs politiques :
des efforts pour garantir un appui 163

4.2.4 Les acteurs institutionnels : une mobilisation ponctuelle ou continue	165
4.2.5 Les personnes-ressources :	
un appui à la mobilisation de la société civile	167
4.2.6 La composition des équipes de coordination	169
4.3 ANALYSE TRANSVERSALE :	
OBSERVATIONS CONCERNANT LES PROCESSUS PARTICIPATIFS	171
4.3.1 La diffusion : des acteurs clés et des méthodes adaptées	171
4.3.2 La formation : une attention aux besoins spécifiques des acteurs	175
4.3.3 La sensibilisation : acteurs concernés, thèmes abordés et stratégies	176
4.3.4 Les outils de participation :	
moyens conventionnels et approches personnalisées	178
4.3.5 Les aspects organisationnels et procéduraux :	
un équilibre entre participation en grand nombre et participation en continu	181
4.3.6 Les modes de communication :	
des obstacles communicationnels et des dispositions pour les surmonter	182
4.4 ANALYSE COMPARÉE : L'APPROCHE DES MOS ET L'APPROCHE DU PASUB	185
4.4.1 La participation financière de la société civile :	
un autre pas vers l'appropriation du développement local	185
4.4.2 La consolidation d'une vision collective pour une stratégie de développement concertée	188
4.5 ANALYSE COMPARÉE : LE PASUB ET LES A2IL SÉNÉGALAIS	191
4.5.1 Les conditions d'émergence et les sources des initiatives	192
4.5.2 La structuration des systèmes d'acteurs	194
4.5.3 Les processus participatifs	197

CONCLUSION	201
LES FACTEURS DE MOBILISATION :	
RETOUR SUR LES CONCEPTS ET BILAN DES OBSERVATIONS	202
L'initiative locale de DD : influence du contexte de démarrage	202
L'acteur : reconnaître les caractéristiques individuelles et collectives des acteurs pour en faire des acteurs territorialisés	204
Le processus participatif : susciter un dialogue entre les acteurs	208
LES LIMITES ET LES OUVERTURES DE LA RECHERCHE	211
La mobilisation des acteurs : de nouveaux points de vue	211
La mobilisation des acteurs : d'autres paramètres à observer	212
APPENDICES	215
APPENDICE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN	215
APPENDICE 2 : NATURE DES MICROPROJETS ET COFINANCEMENT (PRCCU)	218
APPENDICE 3 : MISSIONS IMPORTANTES ET ÉVÈNEMENTS CLÉS DU PASUB	219
APPENDICE 4 : STRUCTURE DE GESTION DU PASUB	221
APPENDICE 5 : EXEMPLES DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET ORGANISATIONNELS	224
BIBLIOGRAPHIE	231

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Synthèse de la démarche Agenda 21 local	27
2.1 Structure conceptuelle de la recherche	48
3.1 Cycle de réalisation d'un microprojet, PRCCU	79
3.2 Schéma de l'exécution du PRCCU	80
3.3 Schéma du cadre de concertation du PASUB	130
3.4 Parcours suivi pour la mise en œuvre du PASUB	131

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré	Page
2.1 Liste des documents collectés	62
3.1 Statistiques du PNUD, Burkina Faso	74
3.2 Intitulés des cinq fiches synthèses	82
3.3 Les actions réalisées dans le cadre du projet de démonstration, PASUB	132
4.1 Les cas de la recherche sur les A21L sénégalais	191

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Grille d'analyse thématique	50
2.2 Les cas de l'étude multi-sites au Burkina Faso	59
2.3 Les rencontres et les entretiens	64
3.1 Organisation administrative et territoriale au Burkina Faso	76
4.1 Synthèse concernant les initiatives locales de DD	149
4.2 Synthèse concernant les systèmes d'acteurs	158
4.3 Synthèse concernant les processus participatifs	172

LISTE DES CARTES

Carte	Page
2.1 Localisation des cas de l'étude multi-sites, Burkina Faso	60
3.1 Localisation de la MOS de Ouagadougou, Burkina Faso	84
3.2 Localisation de la MOS de Kaya, Burkina Faso	98
3.3 Localisation de la MOS de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso	109
3.4 Localisation de la MOS de Banfora, Burkina Faso	120
3.5 Localisation du PASUB, secteur 21, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso	128

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

A21L	Agenda 21 local
AMBF	Association des maires du Burkina Faso
BM	Banque mondiale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CREPA	Centre régional pour l'Eau potable et de l'Assainissement à faible coût
DD	Développement durable
ENDA-TM	Environnement et Développement tiers monde
EPCD	Établissement public communal de développement
DPEBA	Direction provinciale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation
DRS	Direction régionale de la Santé
FAQDD	Fonds d'action québécois pour le développement durable
FESPACO	Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
Franc CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FCM	Fédération canadienne des municipalités
GIE	Groupement d'intérêt économique
IAGU	Institut africain de gestion urbaine
ICLEI	<i>International Council for Local Environmental Initiatives</i>
IIED	<i>International Institute for Environment and Development</i>
IRC	Centre international de l'eau et de l'assainissement des Pays-Bas
MATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
MECV	Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
MITH	Ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat
MOS	Maîtrise d'œuvre sociale

ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Habitat	Organisation des Nations Unies pour les établissements humains
PACVU	Projet d'amélioration des conditions de vie urbaines
PASUB	Projet d'amélioration des services urbains de base
PEA-AF	Programme pour l'eau et l'assainissement Afrique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRCCU	Projet de renforcement des capacités des communes urbaines
RTB	Radio Télévision du Burkina
SONABEL	Société nationale de l'Électricité du Burkina Faso
UA	Union Africaine
VNU	Volontaire des Nations Unies

RÉSUMÉ

Ce mémoire rend compte d'une recherche qui porte sur le phénomène de la mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de mise en œuvre du développement durable (DD). Cette étude exploratoire s'est concentrée plus précisément sur les collectivités locales du Burkina Faso qui ont entrepris, dans une optique de bonne gouvernance, des démarches participatives. L'objectif principal de cette recherche était donc d'identifier les facteurs de mobilisation des acteurs, par l'entremise de trois objectifs spécifiques : 1) identifier les éléments relatifs à l'émergence et aux sources des initiatives qui pourraient influencer la mobilisation des acteurs, 2) établir le profil des éléments relatifs aux différents types d'acteurs, qui influencent leur mobilisation, et 3) découvrir les approches méthodologiques utilisées dans les divers processus participatifs influençant la mobilisation des acteurs.

Une revue de la littérature a d'abord permis de faire le point sur les grands concepts qui couvrent ce champ d'intérêt. Cette étape a permis la construction d'une grille d'analyse thématique qui a d'abord servi à la collecte des données puis à l'analyse des résultats. Ainsi, une étude de cas multi-sites a été réalisée, de juin à septembre 2007, au cours de laquelle ont été visités cinq cas d'initiatives locales de mise en œuvre du DD proposant une approche participative. Ces visites ont permis d'effectuer des observations directes sur le terrain, des rencontres d'information avec des acteurs des collectivités ainsi que des entretiens semi-dirigés avec les différents responsables des initiatives.

Puisque cette recherche se voulait avant tout exploratoire, la présentation des données de l'enquête devient un résultat en elle-même. Cette section du mémoire présente, de manière descriptive, l'état de la mobilisation des acteurs dans chacun des cas à l'étude. L'analyse transversale et comparée de ces données permet quant à elle de constater les convergences et les divergences qui existent entre les cas à l'étude. Elle offre l'opportunité d'identifier, avec un certain niveau de généralisation, les obstacles vécus, les méthodes et les outils empruntés ou adaptés, ainsi que les approches préconisées. La conclusion de cette recherche met donc en lumière, parmi les nombreux éléments se dégageant de l'analyse, trente-quatre facteurs de mobilisation : sept étant reliés au contexte de démarrage des initiatives, quatorze aux caractéristiques individuelles et collectives des systèmes d'acteurs et treize aux aspects méthodologiques de la démarche participative. Ces facteurs de mobilisation des acteurs offrent une source d'information pertinente à tout individu œuvrant dans le domaine du DD territorialisé autant par la recherche que par l'application.

Mots-clés : Territorialité, développement durable, ville durable, initiative locale de développement durable, acteur, processus participatif, mobilisation.

INTRODUCTION

Le terme « développement durable » (DD) est sur toutes les lèvres. Organisations internationales et gouvernements, économistes, sociologues, environnementalistes et géographes, tous se sont intéressés à ce concept. Nombre d'entre eux se sont pourtant buttés à des incompréhensions et à de fausses interprétations, en tentant de le définir, de le mettre en pratique ou tout simplement, de se conformer aux principes qu'il sous-tend. Pourtant, l'idée a fait son chemin et a évolué pour se préciser et se justifier dans la réalité des actions humaines. Quiconque souhaite se rallier à cette notion dispose désormais d'outils et de moyens qui résultent des réflexions internationales et des expériences vécues et répertoriées. Les recherches sur ce thème se poursuivent puisque le développement durable est toujours un sujet actuel, et pour plusieurs, le seul moyen de régler nombre de problèmes qui menacent le devenir de notre planète et de notre civilisation. Ainsi, telle est la raison idéologique du choix de ce sujet comme trame de fond de cette recherche.

En considérant le DD comme un objectif collectif à atteindre – plus que comme une mode permettant d'améliorer son image – il devient d'autant plus pertinent de s'attarder aux démarches qui y conduisent. À tous les niveaux, de l'individu à l'espace global, des actions sont posées. Processus de sensibilisation, stratégies nationales, traités et protocoles internationaux, tous ces outils de mise en œuvre du DD sont présentement mis en application, avec plus ou moins de succès selon le cas. C'est également à l'échelle des territoires locaux, plus spécialement des villes, que de nombreuses démarches ont vu le jour au cours des dernières décennies. Jugeant cette échelle géographique pertinente à la mise en œuvre du DD, chercheurs et agents de développement se sont appliqués à identifier certains principes. Ceux-ci rejoignent les trois piliers traditionnels du DD, soit l'environnement, la société et l'économie, mais découlent également des concepts de gouvernance et de territoire. De ces principes, dont l'objectif est l'atteinte de collectivités dites « durables », sont nées des

initiatives. Ces projets locaux de mise en œuvre du DD, appliquant une approche participative, sont de plus en plus présents à travers le monde. Ils représentent souvent de grands changements idéologiques et organisationnels : réorganisation de l'administration, vision nouvelle du développement local, redéfinition du rôle des acteurs. C'est pour cette raison que ce type d'initiative, comme phénomène social et géographique, doit faire l'objet d'attentions particulières de la part des chercheurs.

Quelques études ont été effectuées pour mieux comprendre ce fait nouveau, et les angles d'approche pour l'analyser sont nombreux. Puisqu'il s'agit avant tout d'un phénomène humain, les contextes varient et produisent de nouvelles réalités. Il s'agit donc d'un sujet vaste et dont le caractère moderne en fait une source d'informations encore peu explorée. Cette recherche attaque l'angle spécifique de la mobilisation des acteurs. Point crucial pour le succès des initiatives locales de DD, la participation est un défi qui conduit, par l'expérience, à des apprentissages nombreux. Identifier les éléments positifs et négatifs qui ressortent de ces expériences constitue l'objectif général de cette recherche.

C'est en Afrique de l'Ouest, plus précisément au Burkina Faso, que se trouvent les initiatives locales étudiées dans le cadre de cette recherche. Ce terrain a été choisi d'abord parce que les projets de mise en œuvre du DD y ont été peu étudiés. Ils y sont pourtant présents depuis quelques années déjà. De plus, ils apparaissent à première vue être différents, en matière d'approche et de méthodologie, des initiatives répertoriées à travers le monde. C'est pourquoi, il a été considéré qu'il s'agissait d'une source intéressante d'apprentissages.

La section terrain de cette recherche exploratoire a permis de produire une quantité importante de données. Celles-ci ont été traitées et analysées, afin d'en dégager les grandes tendances, disparités et convergences, en ce qui concerne la mobilisation des

acteurs. Ce mémoire rapporte le parcours effectué, les données recueillies et les résultats obtenus par l'analyse.

Ce mémoire s'articule autour de quatre chapitres. Le premier chapitre présente d'abord les concepts qui recoupent ou qui concernent directement le sujet de la recherche. Ce procédé permet notamment de convenir de définitions pour ces concepts, tout en énonçant les contradictions qu'engage leur utilisation. Ce chapitre explique certes les thèmes centraux de la recherche, mais plus précisément ceux qui en constituent le cadre d'analyse, soit : l'initiative locale de DD, l'acteur et le processus participatif.

Le deuxième chapitre dévoile les principaux éléments méthodologiques. Il explique la stratégie empruntée pour la conception du projet de recherche, la collecte et le traitement des données et l'analyse des résultats.

Le troisième chapitre est consacré à la présentation des données recueillies. C'est en quelque sorte le cœur de cette recherche exploratoire, puisque s'y retrouvent tous les éléments descriptifs de la mobilisation des acteurs dans les cas à l'étude.

Le quatrième chapitre est le rapport de l'analyse des données. Il expose de manière transversale les informations les plus pertinentes, en lien avec les cas étudiés. Il contient également une analyse comparée qui permet d'approfondir la recherche et donc de consolider les observations concernant les facteurs de mobilisation.

CHAPITRE I

LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD : CADRE THÉORIQUE

Ce premier chapitre expose les fondements théoriques de la recherche. Les concepts qui y sont définis constituent la base à partir de laquelle ont émergé les questionnements et les interrogations qui sont à l'origine de ce travail de recherche. Le sens qui leur a été ici prêté – et qui orientera d'ailleurs les réflexions tout au long de ce mémoire – provient d'un important processus de lecture. Évidemment, les définitions et les explications suivantes ne font pas le consensus de tous les auteurs, comme c'est souvent le cas dans toutes les disciplines des sciences humaines. Elles conviennent toutefois à orienter le lecteur dans une vision générale et relativement partagée des concepts clés de la recherche.

La première section aborde les concepts centraux que sont le territoire et le développement durable (DD). Elle permet de saisir l'importance du thème de fond de la recherche, soit l'approche territoriale de DD. La seconde section présente un concept qui dérive directement de l'approche territoriale de DD. Il s'agit du concept de « ville durable » ou de « collectivité durable ». Celui-ci introduit les raisons pour lesquelles la recherche s'intéresse précisément aux expériences territorialisées de mise en œuvre du DD. Ce concept conduit naturellement vers les trois concepts thèmes de la recherche, que sont : l'initiative locale de DD, l'acteur et le processus participatif. De ces concepts, qui sont présentés aux sections 1.3, 1.4 et 1.5, émanent les thèmes et sous-thèmes qui ont orienté la collecte des données et l'analyse des résultats. Ces déclinaisons de thèmes, formant directement le canevas de la recherche, seront donc exposées au chapitre 2.

1.1 TERRITORIALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La dimension temporelle du DD, de prime abord, semble prédominer. Il s'agit, selon la définition du *Rapport Brundtland*, de « [...] s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » (CMED, 1989, p.47). Ainsi, le court et le long termes sont intégrés dans une seule et même conception du développement. Cette formulation demeure la ligne directrice suivie par de nombreux individus œuvrant dans cette sphère, mais il semble que c'est au moment de la concrétisation du DD, de la mise en œuvre de ses principes, que plusieurs auteurs ont vu l'importance de s'attarder à une autre dimension, celle du territoire. Certains, comme Theys (2002), Laganier, Villalba et Zuindeau (2002), défendent la nécessité de considérer le territoire comme une composante essentielle du DD, un angle d'approche indispensable à sa mise en œuvre.

Si le rapport Brundtland a établi et diffusé les bases du DD, c'est au Sommet de Rio de 1992 que s'est réellement consolidée l'idée de concrétiser le DD selon une approche territoriale. Le chapitre 28 de l'*Agenda 21* (UNCED, 1992), permet de constater l'apparition de cette approche de mise en œuvre qui est basée notamment sur le fait de ramener à l'échelle des territoires locaux, l'élaboration de stratégies de DD. Depuis, les initiatives de DD qui ont été entreprises selon une approche territoriale sont nombreuses et variées. Elles sont aujourd'hui source de discussions et de débats, principalement dans le domaine des sciences sociales. Les paragraphes suivants expliquent l'intérêt que portent les chercheurs à lier DD et territoire. Ils abordent également les contradictions que cette autre composante permet de dégager, surtout lors de l'application concrète de l'approche territoriale de DD.

1.1.1 Le territoire pluridimensionnel : un cadre de réflexion pour le DD

Il convient tout d'abord, pour saisir l'arrimage possible entre territoire et DD, de bien connaître les différents aspects du territoire. Celui-ci peut être largement défini comme un « [a]gencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (Lévy et Lussault, 2003, p.910). Cette définition se réfère à trois dimensions spécifiques que sont l'identitaire, le matériel et l'organisationnel. La notion de territoire a été expliquée en ces trois dimensions par Laganier *et al.* (2002, p.2) :

- *Une dimension identitaire.* Le territoire correspond alors à une entité spatiale dotée d'une identité propre. L'identité du territoire est caractérisée par son nom, ses limites, son histoire et son patrimoine, mais aussi par la manière dont les groupes sociaux qui l'habitent se le représentent, se l'approprient et le font exister au regard des autres;
- *Une dimension matérielle.* Le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés naturelles définissant des potentialités ou des contraintes de développement, ou de propriétés matérielles résultant de l'aménagement de l'espace par les sociétés (armature urbaine, réseau de desserte...). Ces propriétés physiques des territoires sont caractérisées par leurs structures et leurs dynamiques temporelles et spatiales;
- *Une dimension organisationnelle.* Le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité, de complémentarité...

L'espace pluridimensionnel qu'est le territoire apparaît donc, selon Laganier *et al.* (2002), comme un cadre idéal pour penser le DD. L'introduction de la dimension territoriale dans les réflexions sur le DD précise les directions à prendre pour sa mise en œuvre, directions qui varient inévitablement selon le territoire d'approche (local, régional, national, etc.) et la manière dont se présentent ses dimensions identitaire, matérielle et organisationnelle (Zuindeau, 2000).

1.1.2 Le développement durable : une approche territoriale

Sans procéder à une récapitulation de l'histoire du DD, il est toutefois essentiel de préciser ici ce qui motive son affiliation au concept de territoire. Dans la littérature scientifique, le DD est généralement présenté comme un développement qui se retrouverait au confluent de trois piliers : le social, l'environnemental et l'économique. Il devrait en effet garantir une certaine efficacité économique afin de subvenir aux divers besoins des sociétés, tout en conservant un respect des ressources et des écosystèmes. Bien que cette représentation du DD en trois sphères ait été un repère important pour la compréhension générale du concept, elle n'a pas fait l'unanimité parmi les auteurs qui se sont penchés sur cette question.

Tel qu'exprimé par Gagnon (2008), depuis son apparition dans le rapport Brundtland (CMED, 1989), la notion de DD a connu une évolution dans sa définition et dans son application. Gagnon (2008) présente ainsi diverses approches du DD, dont l'une qui relève spécialement du territoire. L'« approche territorialiste » (Gagnon, 2008, p.15) du DD présente le territoire comme un élément de base du concept :

Elle remet au cœur du développement, et aussi comme finalité, les communautés **viables** et leurs territoires d'action. L'orientation du DD n'est plus alors que le lot des experts, des gouvernements et des organisations internationales mais devient réappropriée par les acteurs territoriaux. C'est ce qui en fait sa force et son caractère novateur. Associée aux territoires vécus et aux acteurs, elle met en cause les modalités du mode décisionnel, et conséquemment de pouvoir; d'où le concept de gouvernance territoriale qui selon Brodhag (1999) serait même le 4e pilier du DD. Une gouvernance qui s'appuie sur l'élaboration d'un projet de territoire fédérateur et qui met à l'avant-scène la participation citoyenne et celle des communautés (du quartier à la région en passant par la municipalité) [...].

C'est précisément cette conception du DD, comptant comme piliers la gouvernance et le territoire, qui orientera la suite des propos du présent chapitre.

1.1.3 Des stratégies territorialisées pour un développement durable

La vision de Laganier *et al.* (2002), combinée à celle de Gagnon (2008), exprime donc clairement l'importance du territoire en regard des aspirations du DD. Le territoire, comme espace politique et juridique, comme espace d'appropriation et comme espace de représentations, est alors considéré comme une zone de prédilection pour la mise en œuvre du DD. Par opposition à l'échelle globale, « [...] c'est essentiellement à l'échelle des territoires que les problèmes de développement durable sont perçus et c'est sans doute également là qu'ils peuvent trouver des solutions à la fois équitables et démocratiques » (Theys, 2002, p.3). Afin de justifier le fait d'élaborer avant tout des stratégies de DD qui soient territorialisées, Theys (2002) a également présenté trois arguments concrets.

Premièrement, l'hétérogénéité des territoires, autant au niveau social, qu'environnemental et économique, rend inappropriées les stratégies de DD qui sont élaborées sans tenir compte de ces grandes divergences. Ces disparités, ou inégalités à considérer, sont d'autant plus perceptibles à l'échelle locale :

Dans le domaine des revenus et de l'exclusion sociale, Laurent Davezies et Daniel Behar ont, par exemple, bien montré que les inégalités étaient d'autant plus fortes que l'on "descendait" dans les échelles géographiques; mais surtout que leur dynamique n'allait pas dans le même sens, selon que l'on se situait à l'échelle départementale ou à l'échelle locale [...]. Dans le domaine de l'environnement et des risques, des écarts de situation de un à mille sont monnaie courante (Theys, 2002, p.3).

Deuxièmement, il semble qu'une approche territoriale accentue l'« [...] efficacité ou la légitimité des politiques à mettre en œuvre » (Theys, 2002, p.4) :

Chacun s'accorde de plus en plus à reconnaître la légitimité des collectivités décentralisées pour gérer les risques à leur échelle. Mais même dans l'hypothèse où il s'agit de maîtriser les problèmes globaux, le pragmatisme peut conduire à s'appuyer en priorité sur la mobilisation des acteurs locaux.

D'autre part, une intervention à l'échelle territoriale a probablement plus de chance d'être efficace qu'au niveau global – dans la mesure où les responsabilités sont plus faciles à établir, les actions plus commodes à contrôler et les interdépendances entre acteurs plus aisées à prendre en compte. Plus généralement le niveau local apparaît comme le seul à pouvoir garantir le minimum de *transversalité* qui est au cœur de la notion de “développement durable” (Theys, 2002, p.4).

Reste donc un argument crucial vouant à l'approche territoriale une légitimité supplémentaire. Il s'agit de la démocratie. Nettement plus viable à l'échelle territoriale qu'au niveau global, elle ne peut être que bénéfique afin que le concept de DD ne demeure pas l'affaire des scientifiques, diffusant des recommandations globales :

Nombre de mesures proposées, qui visent à modifier les comportements quotidiens, les types de consommation, les modes de déplacement, s'appuient en effet sur des principes ou des normes dont la légitimité n'est pas acquise et parfois sur des valeurs faussement partagées en dehors d'experts. C'est dans un tel contexte que se justifient tout particulièrement les tentatives d'ouverture démocratique mises en œuvre essentiellement à l'échelle des territoires. Une des particularités majeures des stratégies locales de développement durable [...] est en effet de vouloir s'appuyer sur des procédures multiformes de concertation avec les groupes d'intérêt, les associations, les entreprises ou même l'ensemble de la population (Theys, 2002, p.4-5).

Pour nuancer ses propres arguments, Theys (2002) met en garde les acteurs du DD contre un effet de détachement du local par rapport au global. D'après lui, l'analyse des récentes stratégies territorialisées de mise en œuvre du DD a démontré un manque d'articulation entre les différents territoires locaux et entre les différentes échelles. Cet aspect doit être considéré par les acteurs du DD afin que les actions posées ne servent pas seulement aux intérêts d'un territoire donné, mais participent également à la résolution des grands enjeux globaux. Ces questions, concernant les défis de l'approche territoriale de DD, seront discutées plus en détail dans les prochains paragraphes.

1.1.4 Le territoire pertinent de l'action durable

Il apparaît, à la lecture des précédents arguments, qu'il est judicieux de mettre en œuvre le DD en tenant particulièrement compte des territoires, sous toutes leurs formes et leurs dimensions. Cette constatation mène incontestablement à un raisonnement sur la question des territoires pertinents de l'action. La complexité des interrelations et interdépendances entre les acteurs, qui agissent sur des échelles différentes, rend ardue la détermination des zones pertinentes pour initier des stratégies de DD. En considérant les diverses applications de l'approche territoriale qui existent à l'heure actuelle, il semble qu'il n'y ait pas de règle à suivre. La zone la plus adaptée est sans doute : « [...] une zone cohérente de vie, à l'échelle de laquelle on trouve des interdépendances étroites entre les champs économiques, sociaux et environnementaux permettant une gestion coordonnée : bassin d'emploi, bassin d'habitat ou bassin versant » (Mancebo, 2006, p.86).

Il demeure toutefois quelques interrogations à ce sujet, dont Mancebo (2006) discute en abordant certains aspects majeurs. Il met d'abord en évidence l'éventuel effet de « débordement » d'une action territorialisée sur les autres territoires et l'importance de l'articulation entre les territoires :

Au-delà de la délimitation en-soi d'un espace territorial adapté, la question qui se pose est celle de son articulation aux territoires voisins, plus lointains ou englobants. Ce sont les caractéristiques de cette articulation qui donneront une légitimité à la configuration territoriale retenue. En effet, toute action concernant un territoire donné a des effets de débordement sur les territoires : démultipliant les effets spatiaux, élargissant l'espace d'incidence, accentuant les impacts initiaux (Mancebo, 2006, p.86).

Des décisions d'ordre économique, des actions sociales ou des mesures environnementales, appliquées sur un territoire, risquent donc d'influencer ou d'atteindre de manière positive ou négative le devenir d'autres territoires. Il est alors primordial d'accorder une attention particulière à cet effet de débordement, lors de l'application de l'approche territoriale de DD. Les actions n'ont pas seulement un

impact sur les générations à venir, mais aussi sur les individus et les collectivités qui partagent ce monde.

De plus, Mancebo (2006) s'interroge sur le choix d'une zone de mise en œuvre de l'approche territoriale par rapport aux trois sphères d'origine du DD, que sont les sphères économique, sociale et environnementale :

Les territoires pertinents de l'action tendent à diverger selon la sphère du développement durable à laquelle l'on s'intéresse. L'espace fonctionnel de l'emploi d'un pôle industriel, par exemple, ne coïncide pas avec le territoire géographique des nuisances environnementales physico-chimiques, atmosphériques et hydrographiques qui en résultent (Mancebo, 2006, p.87).

Il apparaît en effet opportun d'inclure cette donnée dans l'élaboration d'une stratégie territorialisée de DD. L'approche territoriale n'impliquerait donc pas seulement le fait d'agir à une échelle territoriale, quelle qu'elle soit, en tenant compte des rapports étroits qui existent entre les acteurs qui y vivent. Cette approche impliquerait aussi le fait de considérer de manière spécifique les interrelations qui existent entre chaque territoire.

1.1.5 Entre territorialité et durabilité : les limites de l'approche territoriale

Faire le pari de l'approche territoriale est, selon Theys (2002), la seule manière de concilier les sphères sociale, économique et environnementale du DD. Visiblement, le monde a connu ces dernières années l'apparition d'une variété intéressante de stratégies territoriales, comme les Agendas 21 locaux. Mais qu'en est-il du réel caractère durable de ces nombreux exemples d'application de l'approche territoriale? De larges évaluations – telle celle effectuée par Emelianoff (2005) sur plusieurs pays européens – ont été faites afin d'observer l'évolution de ces démarches. De manière générale, les conclusions quant à leurs effets de durabilité sont assez discutables. Certains auteurs ont tenté de répondre à ces observations en s'intéressant aux contradictions qui surviennent lorsque territorialité et DD sont arrimés.

Selon Laganier *et al.* (2002), le DD est d'abord et avant tout une affaire d'équité spatiale et intergénérationnelle. Il apparaît toutefois que les initiatives territoriales de mise en œuvre du DD ne participent pas toujours à l'atteinte d'un équilibre. Au contraire, elles risquent dans certains cas de générer une augmentation des inégalités. Ce risque s'explique, selon Laganier *et al.* (2002, p.6), par la notion de durabilité importée : « Il y a durabilité importée lorsqu'un territoire est susceptible de garantir la durabilité de son développement, en rejetant le coût, en quelque sorte, sur les autres territoires ». Il semble en effet que certains territoires atteignent leur niveau de durabilité endogène en exportant leurs pratiques non durables, leurs problèmes non gérables, à l'extérieur de leur propre territoire. Apparaît alors le syndrome NIMBY², s'appliquant à des territoires locaux. D'après Theys (2002, p.6) :

[...] il est irréaliste de penser que toutes les collectivités locales s'impliquant dans un "Agenda 21" ou un "plan de développement durable", ont nécessairement comme motivation première l'avenir de la planète ou même celui des régions proches. Sauf incitations extérieures fortes, il est difficile d'imaginer que les élus locaux responsables prennent le risque de s'engager dans des programmes à long terme "altruistes" dont leurs électeurs auraient à en supporter le coût sans en tirer directement les bénéfices.

Tout compte fait, l'approche territoriale est-elle destinée à « [...] contribuer à la solution des grands problèmes planétaires – ou [à] garantir la viabilité et la sécurité à long terme de chaque espace spécifique » (Theys, 2002)? Pour Laganier *et al.* (2002), l'approche territoriale est efficace dans la mesure où la durabilité interne d'un territoire est assurée sans atteinte à la durabilité externe. Les stratégies territorialisées doivent donc anticiper les rapports de proximité (entre les différents territoires locaux) ainsi que les rapports d'échelle (entre le local et le global) lors du choix des actions à poser.

² NIMBY : *Not In My Back Yard*. Attitude fréquente qui consiste à approuver un projet sous réserve qu'il se fasse ailleurs. Cette expression est tirée de l'acronyme anglais et peut se traduire par « surtout pas chez moi » (Brodhag *et al.*, 2004).

Il est donc établi qu'associer territorialité et DD n'est pas un exercice simple et sans ambiguïté. Aborder cette approche nécessite une attention particulière à certains éléments. Tel qu'expliqué dans les paragraphes précédents, il est essentiel de maîtriser les différentes dimensions du territoire afin de saisir toute la pertinence d'y attribuer une approche de développement. Il convient également, pour appliquer cette approche, de se questionner sur les aspects qui font d'un territoire précis, un territoire d'action pertinent. Finalement, il apparaît plus qu'approprié d'accorder une attention particulière aux diverses inquiétudes qu'ont laissé entrevoir les expériences territorialisées de mise en œuvre du DD.

- - -

1.2 VILLES ET COLLECTIVITÉS DURABLES

L'approche territoriale de DD a conduit, au cours des dernières années, à l'essor du concept de « ville durable ». Si le DD peut être considéré comme une notion confuse et contradictoire, la ville durable serait un moyen de « [...] trouver des compromis acceptables entre les objectifs – à priori opposés – du développement urbain (l'économique, le social, et l'écologique), et entre les exigences divergentes du local et du global » (Theys, 2000, p.53). Elle représenterait donc un moyen de contenir le caractère flou et utopique du DD. Pour de nombreuses raisons, la ville est devenue un territoire pertinent pour l'action durable. Le concept de « ville durable » n'est toutefois pas à l'abri d'interprétations variées. Il convient donc de s'attarder ici à l'évolution du concept, à son interprétation scientifique et à son utilisation concrète dans le monde actuel.

1.2.1 Vers la ville durable : des facteurs qui ont poussé à la réflexion

Certains éléments ont concouru, depuis les dernières décennies, à une prise de conscience de l'importance de penser le DD à l'échelle des territoires locaux. Ce sont ces facteurs qui ont influencé l'apparition du concept de « ville durable ».

L'un des principaux facteurs est l'**urbanisation accrue**, et plus spécifiquement les enjeux du développement urbain que cet accroissement a engendrés. Selon Roseland (2005), près de la moitié de la population mondiale habite désormais dans les villes. Depuis le début des années 1970, les pays en développement font tout particulièrement face à une forte transition urbaine :

[B]y 1970 the urban population of the less developed regions had surpassed that of the more developed regions (677 million versus 652 million), and the difference increased rapidly thereafter (United Nations, 2004, p.15).

Cette situation a rendu rapidement visibles les nombreux enjeux reliés à l'environnement urbain : « *Many southern city dwellers cannot meet their basic needs for food, clean water, clean air, fuel, transport and an environment free of disease-causing agents* » (Roseland, 2005, p.18). Il est notable que l'état du développement de ces villes a éveillé des préoccupations nouvelles, un questionnement sur l'échelle d'approche : « *[T]he urban transition in Third World countries forced a refocus on urban development problems and issues* » (Parenteau, 1994, p.183).

Dans les pays développés, la problématique est différente, mais la réflexion est la même : « *Most northern city dwellers are adequately housed and fed, but they meet their needs by consuming at rates the planet cannot afford and polluting at rates the planet cannot tolerate* » (Roseland, 2005, p.18). L'augmentation de la population urbaine et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux que celle-ci implique, ont donc tranquillement réorienté le raisonnement vers cette structure grandissante qu'est la ville. Parce que l'impact des villes sur la dégradation de l'environnement au niveau mondial est de plus en plus important, les citoyens et les gouvernements locaux, selon Roseland (2005), doivent assumer leurs responsabilités afin de répondre aux problèmes de durabilité auxquels ils font face.

L'éveil par rapport à l'urbanisation et ses enjeux n'a pas été le seul facteur menant au développement du concept de « ville durable ». Selon Parenteau (1994), un élément majeur aurait introduit l'idée de « ville durable » dans le débat scientifique et aurait poussé les collectivités à entreprendre des démarches locales de DD. Il s'agit du phénomène de **décentralisation**³ : « *[N]ational governments decentralized some of their responsibilities in this area to local governments whose increasing awareness led them to demand more local control over principles, strategies and programmes* »

³ Décentralisation : Transfert de pouvoir et/ou d'une responsabilité, concernant l'accomplissement d'une tâche, de la direction générale d'une organisation ou de la direction centrale d'institution à des échelons inférieurs ou au secteur privé (Brodhag et al., 2004, p.56).

(Parenteau, 1994, p.183). En effet, au cours des dernières décennies, plusieurs pays du monde ont entrepris de fortes réformes des institutions publiques. Celles-ci convergeaient généralement vers un mouvement de décentralisation :

Dans la France des années 1980, la décentralisation était synonyme de modernisation de l'État et d'approfondissement de la démocratie. Il s'agissait alors d'organiser une meilleure répartition des compétences entre le « centre » et la « périphérie » politique en confiant de nouvelles missions aux collectivités locales et en raccourcissant les délais de décisions (Lévy et Lussault, 2003, p.225).

Assez hâtivement donc, dans les pays occidentaux, ce genre de réforme a été entrepris dans le but d'exalter certains avantages politiques : « responsabilisation du citoyen, rapprochement de la décision publique du lieu où elle s'exerce, diffusion de la démocratie, meilleure connaissance des enjeux et des réponses à apporter, économie de gestion, souplesse » (Lévy et Lussault, 2003, p.225). Les pays en développement ont, eux aussi, entrepris de s'ouvrir à ce repositionnement administratif :

La décennie 90 s'ouvre en Afrique sur une série de réformes des institutions publiques. Ces réformes s'inscrivent elles-mêmes dans une vague de démocratisation qui a trouvé sa traduction dans l'administration territoriale, avec la décentralisation comme point focal. Celle-ci est entendue comme une voie de sortie de la double crise économique et sociopolitique dans laquelle se trouvent les États (Partenariat pour le Développement Municipal, 2003, p.12).

La décentralisation est également censée donner un nouveau souffle au développement en libérant les énergies à la base. En ce sens, la participation des populations à l'élaboration des politiques de développement dans les domaines qui les concernent est censée assurer leur adhésion à leur exécution et, par voie de conséquence, une appropriation locale des politiques de développement (Partenariat pour le Développement Municipal, 2003, p.12).

Bien qu'en théorie la décentralisation ait été appliquée dans la plupart des États africains, force est de constater que la réalité ne révèle que certains des avantages attendus. Selon Nach Mback (2003), il est toujours possible de s'interroger sur les avancées réelles qu'ont apportées ces mouvements de décentralisation. Le découpage

des collectivités territoriales a effectivement été réalisé, mais il semble que la viabilité des administrations locales africaines, à l'image du modèle français, ne demeure bien souvent qu'un fait politique :

Les compétences qui leur sont dévolues par les textes restent parfois retenues au niveau de l'Etat qui, par ailleurs, maintient dans la plupart des cas une forte tutelle sur les décisions et la personne des autorités locales (Nach Mback, 2003, p.479).

Le manque de moyen financier, de ressources matérielles et de ressources humaines est un frein, dans certains cas, au bon fonctionnement des nouvelles collectivités locales décentralisées. Il n'en demeure pas moins que les mouvements de décentralisation, même s'ils ne correspondent pas toujours à l'idée de base du principe, ont permis à certaines collectivités du Sud d'entreprendre elles aussi des expériences de développement local durable.

Il est donc possible de considérer la décentralisation, en s'arrêtant toujours à son interprétation théorique, comme un préalable à l'action locale. Si la décentralisation a influencé l'application locale de l'approche territoriale, elle devient alors un facteur important – avec le phénomène d'accroissement urbain – de l'apparition du concept de « ville durable ».

1.2.2 L'évolution du concept : entre « écologie urbaine » et « ville durable »

L'apparition du concept de « ville durable » dans le débat scientifique résulte d'une réflexion qui a débuté vers la fin des années 60. Theys (2000) explique d'ailleurs l'essence du concept en le comparant à un vocable antérieurement utilisé, celui de « ville écologique ». Ce dernier émane entre autres des travaux de McHarg (1969) portant sur l'importance d'intégrer, de manière rationnelle, les éléments du milieu physique dans les plans d'aménagement de l'espace urbain. Cette première approche écologique a mené à des applications diverses qui, dans certains cas, selon Theys, se sont enlisées dans une vision hygiéniste de la ville : extension des espaces verts,

gestion de la propreté et élimination des nuisances urbaines. L'idée de joindre les préoccupations urbaines à celles du DD a évolué, au cours des années, vers le concept de « ville durable » :

Tout d'abord les préoccupations d'environnement ne sont plus dissociées des projets d'urbanisme, des orientations économiques, des politiques sociales ou culturelles menées par les villes. Ce souci d'intégration s'accompagne, ensuite, de la volonté d'évaluer les conséquences du développement urbain au niveau global ou à très long terme – c'est-à-dire à des échelles de temps ou d'espace qui dépassent de très loin celles habituellement prises en compte par les politiques locales. Enfin, une pensée de la ville comme environnement spécifiquement humain et social se substitue progressivement aux préjugés anti-urbain des premières approches écologiques (Theys, 2000, p.54).

Entre la « ville écologique » et le concept actuel de la « ville durable », un changement de méthode et d'approche s'est imposé. Aux outils de gestion intégrant les risques écologiques s'additionnent donc, dans les projets de « villes durables », des approches beaucoup plus intégrées :

Au delà de la lutte contre les nuisances urbaines, celles-ci s'attachent ainsi à des thèmes plus transversaux : la reconquête des espaces publics, le recyclage des espaces urbains et des ressources, la nature loisirs en ville, les mobilités "douces", la maîtrise de la périurbanisation, la réappropriation politique de la ville par ses habitants à travers des formes de démocratie participative, l'aménagement du temps... (Theys, 2000, p.55).

1.2.3 De la ville non durable à la ville durable

Plus concrètement, quels sont les principaux enjeux qui font d'une ville, une ville non durable? Et, suite à la compréhension du concept tel que présenté plus haut, quelles sont les pratiques et les méthodes préconisées qui en feraient possiblement une « ville durable »?

La ville « non durable » nord-américaine est caractérisée par son étalement urbain. Étrangement, ce que l'écologie urbaine prônait dans les années 1970, est aujourd'hui la principale cause de non durabilité des villes. Favoriser un espace urbain étendu et

vert était alors considéré comme une pratique écologique, évitant les centres-villes pollués et encombrés. La « ville à la campagne », tel qu'exprimé par Theys (2000), est le modèle qui a fait l'unanimité parmi les populations nord américaines. Accentué par cet idéal, l'étalement urbain des villes occidentales s'est fait dans une période de pouvoir économique, technologique et énergétique, alors considéré comme illimité :

Communities therefore grew inefficiently, and became dependent on lengthy distribution systems. Cheap energy influenced the construction of our spacious homes and buildings, fostered our addiction to the automobile, and increased the separation of our workspaces from our homes (Roseland, 2005, p.18).

Cet étalement, sans livrer aux citadins occidentaux la qualité de vie annoncée, a fait d'eux les plus grands pollueurs de la planète. Mais cette situation n'est pas que l'affaire des villes du Nord. La situation dans les pays du Sud est elle aussi, si non plus problématique :

Les cités du Sud, par leur croissance rapide, sont fortement consommatrices d'espace. Cet étalement concerne les populations les plus démunies, chassées dans les périphéries par les politiques de « déguerpissements », ou les classes moyennes inférieures se trouvant dans l'obligation de se fixer loin d'un centre-ville onéreux (Mathieu et Guermond, 2005, p.53).

Les villes sont donc l'espace d'enjeux environnementaux, mais elles sont aussi l'espace d'enjeux économiques et sociaux. Ni les villes du Sud, ni celles du Nord, ne sont exemptes d'inégalités sociales et économiques. Par ailleurs, celles-ci sont souvent liées aux problèmes environnementaux :

C'est en effet une évidence que la qualité de l'environnement diffère considérablement d'un quartier à l'autre; et que cette forme d'inégalité se cumule, le plus souvent, avec celles qui existent en matière de revenu ou d'accès au travail. Il n'y a pas que dans les villes du " Sud " que les zones inondables ou celles qui se trouvent à proximité des usines à risque concentrent très fréquemment les populations les plus pauvres (Theys, 2000, p.57).

C'est précisément pour contrer ces inégalités que le concept de « ville durable » se

veut plus transversal, respectant la citoyenneté urbaine. C'est sans doute la logique qui remplace celle de la « [...] planification descendante et excluante par celle des projets ascendants et socialement cohérents, c'est-à-dire celle qui sera à même de mettre en place la ville partagée par tous » (Mathieu et Guermond, 2005, p.54). Mais quelles actions concrètes peuvent être menées dans ce sens? Le concept de « ville durable » est souvent considéré comme une nouvelle utopie et les villes ayant entrepris des projets de DD semblent ne pas toutes se diriger vers cet idéal. Theys (2000, p.77) considère que :

[...] la question essentielle [est] moins de se mettre d'accord sur le diagnostic initial ("le point de départ") ou sur les objectifs finaux ("le point d'arrivée") que de définir les processus de changement (ce qu'il convient de faire pour aller de la situation actuelle à une situation plus "durable").

Ainsi, de nombreuses villes, ayant choisi d'orienter leur développement vers des pratiques plus durables ont entrepris ce processus de changement. Il s'appuie sur des principes relativement partagés, dont :

- la maîtrise de l'étalement urbain et de la mobilité;
- l'intégration d'une vision patrimoniale dans l'aménagement urbain;
- la réorganisation de l'espace de l'action publique vers une planification plus intégrée, stratégique et communicationnelle;
- la mise en place d'initiatives décentralisées offrant une plus grande liberté d'action et mettant en relation divers partenaires locaux, publics ou privés.

Il s'agit donc de quelques méthodes et pratiques⁴ qui ont permis à des villes non durables de s'orienter plus objectivement vers un accroissement de leur durabilité. Il est alors intéressant de s'arrêter, dans les paragraphes suivants, à la mise en application concrète de ces pratiques.

⁴ Des exemples projets de villes durables sont répertoriés sur le site Internet de l'ICLEI (www.iclei.org) et sur le *Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux* (www.a21l.qc.ca).

1.2.4 L'application du concept : une réflexion au niveau international

Les recherches effectuées et les recommandations proposées ont probablement introduit l'idée d'une ville administrativement compétente qui pourrait agir efficacement dans les différentes sphères du développement. Toutefois, le concept qui est aujourd'hui compris comme celui de « ville durable » a nécessité une réflexion quant à ses réelles possibilités d'application concrète. Pour en arriver à des projets existants de « villes durables », le concept a subi une évolution qui résulte de rencontres et de campagnes internationales sur le thème du développement urbain durable.

Parenteau (1994, p.184-186) a élaboré une rétrospective des événements importants qui, dès les années 1990, ont consolidé les réflexions sur l'action locale et le DD :

- la Déclaration de Toronto sur les villes mondiales et leur environnement : signée à Toronto en 1991 par 130 maires venant de 75 pays, elle énonçait notamment que les gouvernements locaux s'engageaient à établir un plan détaillé d'aménagement et de développement durable;
- la Déclaration de Berlin : en 1992, cet événement réunissait des experts dans le but de définir les orientations que devrait prendre un plan d'action pour le développement urbain qui inclurait une prise en compte de l'environnement;
- le Forum Mondial des Villes à Curitiba au Brésil : en 1992 les maires de 45 villes y ont signé un engagement concernant le développement urbain durable, qui devait résulter, au terme d'une année de travail, à un modèle concerté pour la mise en œuvre d'un programme d'action.

Selon Parenteau (1994), l'idée d'élaborer des plans d'action locaux pour le développement urbain durable découle manifestement de ces trois rencontres. C'est pourtant le Sommet de la Terre de 1992, à Rio de Janeiro au Brésil, qui a permis de consolider ces recommandations et de les diffuser plus largement. Les propositions concernant les gouvernements locaux et le développement urbain durable sont

nombreuses dans l'*Agenda 21* (UNCED, 1992), principal rapport émergeant de ce sommet. Le chapitre 28 de ce rapport incite particulièrement les autorités locales du monde entier, à entreprendre des initiatives de DD :

28.1. Because so many of the problems and solutions being addressed by Agenda 21 have their roots in local activities, the participation and cooperation of local authorities will be a determining factor in fulfilling its objectives. Local authorities construct, operate and maintain economic, social and environmental infrastructure, oversee planning processes, establish local environmental policies and regulations, and assist in implementing national and subnational environmental policies. As the level of governance closest to the people, they play a vital role in educating, mobilizing and responding to the public to promote sustainable development (UNCED, 1992).

Désormais, grâce à l'appui d'organismes internationaux qui ont fait le pont entre le Sommet de Rio et les différentes villes du monde, plusieurs collectivités ont entrepris de mettre en application les principes mentionnés dans l'*Agenda 21*. En effet, des campagnes internationales ont été menées par des organismes de développement urbain comme l'ICLEI – qui a d'ailleurs été fondé dans ce but précis. Les villes qui se sont engagées dans un processus de développement urbain durable ont démarré des projets et des processus variés, initiatives locales de DD souvent appelées Agendas 21 locaux (A21L), concrétisations directes des recommandations du chapitre 28 de l'*Agenda 21*. Il apparaît que derrière ces projets se pose, comme idée maîtresse, le concept de « ville durable ».

1.3 INITIATIVE LOCALE DE DD

Tel que mentionné précédemment, l'approche territoriale serait nécessaire à la mise en œuvre du DD. C'est à travers cette approche, que le concept de « ville durable » a fait son évolution au cours des dernières décennies et c'est à partir de ce concept que des projets sont nés, des initiatives locales initiées dans le but de rendre concrète l'idée de DD.

L'initiative locale de DD est donc le premier des trois concepts thèmes de cette recherche. Cette section définit et explique ce concept à l'aide d'exemples. Les lignes qui suivent précisent d'abord de quel type d'initiative il peut être question. Une seconde partie présente plus spécialement un type d'initiative qui est particulièrement courant et détaillé, soit l'A21L.

1.3.1 La concrétisation d'une idée

Si la « ville durable » est l'objectif final de nombreuses collectivités locales, les initiatives locales de DD représentent un des moyens actuels de l'atteindre. Ces initiatives sont variées et existent dans de nombreux pays. Qu'elles prennent la forme de projets de ville durable ou d'A21L, elles s'activent toutes à conjuguer développement local et qualité de l'environnement. Comme l'explique Mancebo (2006, p.135), la qualité de l'environnement répond de nombreux facteurs qui vont au-delà des observations globales :

- interaction entre évolution des écosystèmes, pratiques sociales et modes de gestion;
- représentations collectives qui accompagnent l'émergence des préoccupations environnementales;
- interaction entre connaissances expertes de l'environnement et approches de sens commun.

Voilà pourquoi il est fréquent, dans la définition d'une initiative de DD, de constater une considération majeure de la vision de l'être humain en tant qu'individu et membre de la collectivité. Puisque l'action passe par la collectivité, l'initiative locale de DD porte son attention sur ce que cette collectivité entend par « qualité de l'environnement ». Son interprétation s'arrime généralement à la qualité de vie perçue à travers différents aspects du milieu : « [...] esthétique du lieu de vie; habitat et transport; qualité de l'air; qualité, disponibilité et prix de l'eau que l'on consomme; qualité des produits alimentaires; environnement sonore; gestion des déchets; etc. » (Mancebo, 2006, p.135). Ce sont principalement ces aspects qui sont perçus dans un espace de proximité, dans lequel il est aussi possible de connaître les priorités de la collectivité, ce par quoi elle désire initier le changement. Afin d'améliorer les conditions de vie de la collectivité et de maximiser l'utilisation efficace et durable de l'espace, l'initiative locale de DD vise à mettre l'être humain au centre du processus de mise en œuvre du DD.

Parmi les projets qui existent dans le monde, certains appliquent les recommandations du sommet de Rio concernant la participation publique. À travers ces projets, diverses méthodes sont mises en place. Celles-ci visent à maximiser l'implication des acteurs dans les phases d'un processus qui, dans plusieurs cas, comporte : la réalisation d'un diagnostic de la localité, l'affirmation d'une vision collective, la détermination des priorités, la définition de stratégies, la création d'un plan d'action, la mise en œuvre d'actions concrètes, le suivi et l'évaluation des activités.

Dans de nombreux pays, des programmes nationaux encouragent les projets municipaux qui vont en ce sens. Au Canada, par exemple, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) est un organisme qui soutient les municipalités dans leurs démarches de développement local durable. La FCM encourage notamment « [...] les gouvernements municipaux et leurs partenaires à appliquer une approche systémique dans leurs prises de décisions, leurs processus de planification et la mise en œuvre de

leurs projets » (FCM, 2007-2008, p.24). De nombreuses initiatives de collectivités viables ont ainsi pu voir le jour à travers le pays. Dans la province de Québec, certaines initiatives sont nées directement au sein de collectivités locales. Par ailleurs, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) a participé au financement de la mise en œuvre d'un projet pilote d'A21L⁵.

1.3.2 L'A21L : un exemple d'initiative locale de DD

Parmi les multiples exemples d'initiatives locales de DD, certaines ne portent aucun label particulier, alors que d'autres sont connues sous le nom d'Agenda 21 local (A21L). Selon Brodhag *et al.* (2004), l'A21L est un « [p]rocessus de réflexion stratégique proposé dans l'Agenda 21 de Rio pour mettre en place au niveau local un projet collectif de développement durable ». Plus concrètement, ce processus « [...] engage une collectivité (plus généralement un territoire) et la conduit à la rédaction d'un plan d'actions concrètes [...] dont l'objectif est le développement durable de son territoire » (Brodhag *et al.*, 2004, p.6). La réalisation d'A21L a été encouragée dans de nombreux pays et les expériences sont actuellement sous observation. Des similarités sont observables parmi ces initiatives, au niveau de la méthodologie et du contenu. Les principales étapes, soit la création d'un dispositif de gouvernance, la réalisation d'un diagnostic, la concertation démocratique, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action, le suivi et l'évaluation, sont ici dépeintes afin de mieux comprendre à quoi peuvent ressembler ces initiatives. Les informations suivantes proviennent surtout du guide *Repères pour l'Agenda 21 local* (Comélieau *et al.*, 2001) de l'Association 4D et du *Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux* (2009), mais découlent aussi des conseils diffusés par l'ICLEI.

D'abord et avant tout, précisons que les étapes de l'A21L ne représentent pas une démarche linéaire et qu'elles doivent être pensées et orchestrées de manière continue

⁵ Pour plus d'information sur les initiatives locales de DD et les A21L québécois, consultez en ligne le *Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux* (2009).

dans le temps. Cela permet de profiter des apprentissages et des outils développés à chacune des étapes. Par exemple, le dispositif de gouvernance créé à l'origine du projet sera l'outil de base des étapes subséquentes (Figure 1.1), ou encore, l'étape de l'évaluation, assurant la qualité du projet, se poursuivra tout au long du processus.

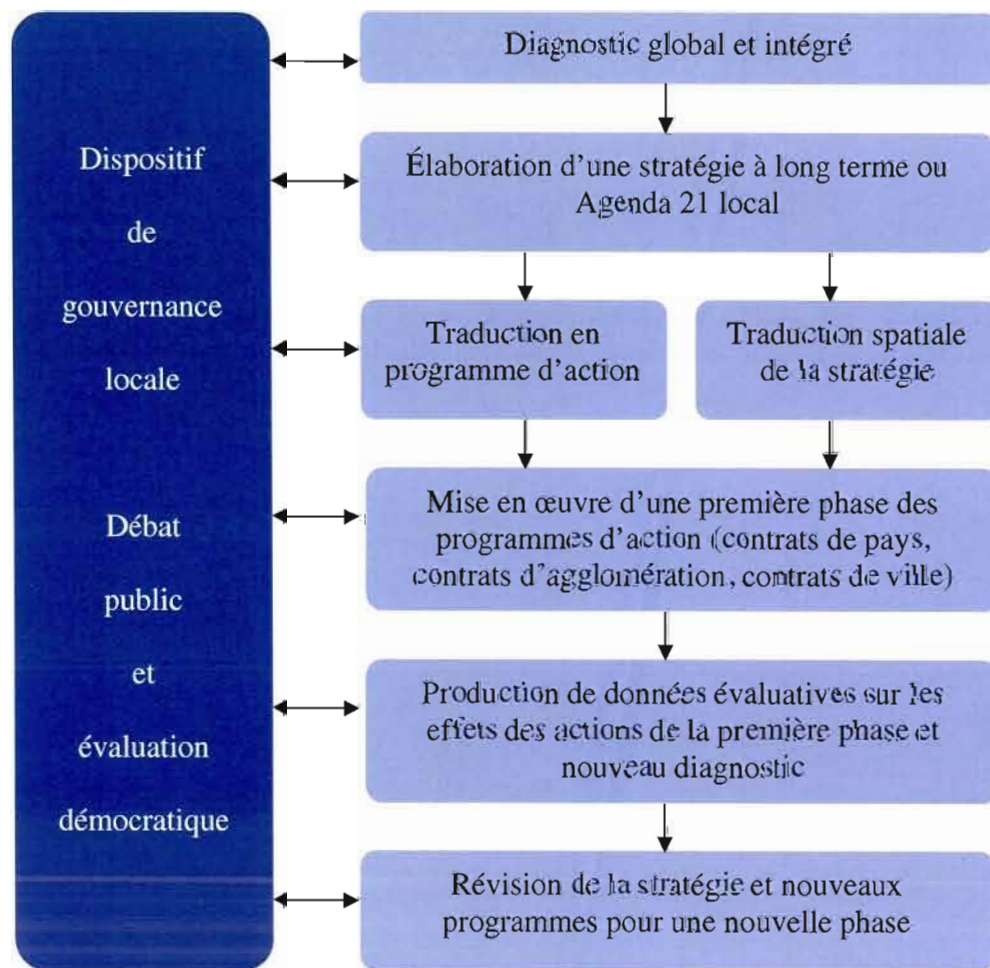


Figure 1.1 : Synthèse de la démarche Agenda 21 local (Comélieau *et al.*, 2001)

La **création d'un dispositif de gouvernance** pour la prise de décisions est sans aucun doute la clef de voûte de l'A21L. C'est à cette étape que sont reconsidérés le modèle de gestion urbaine et la cohérence de l'action publique. D'après Comélieau *et al.* (2001, p.73), « L'autorité politique locale ne peut plus être seule aujourd'hui à

décider d'un projet commun à long terme, ni à conduire la mise en œuvre des actions qui en découlent, phase par phase, programme par programme ». En d'autres termes, un partenariat efficace, basé sur les principes modernes de participation communautaire, est essentiel pour forger chez les citoyens une vision commune du DD. De plus, le dispositif ainsi créé sera impliqué dans la concrétisation de cette vision à travers les décisions à venir, en regard du territoire et de la collectivité.

Toujours selon les auteurs du guide (Comélieau *et al.*, 2001), prendre le tournant de la gouvernance locale est le seul moyen de contrer les effets néfastes de la mondialisation commerciale sur le développement territorial d'une communauté. Les citoyens ont le pouvoir de se créer une identité collective par la gestation en leur sein d'un projet commun. Ainsi, ils auront un meilleur contrôle sur le devenir de leur espace de vie. La vision de ces auteurs est valable pour les villes d'Europe et elle l'est tout autant pour les communautés du Sud. Par contre, il est important de ne négliger aucun détail dans la préparation du dispositif de gouvernance. Aussi complexe que puisse être l'organisation sociale d'une communauté, il est impératif qu'elle soit représentée de la façon la plus fidèle possible. L'ensemble des acteurs économiques, politiques et institutionnels, ainsi que la société civile, doivent être mobilisés. Cela concerne autant les entreprises et les commerçants, que les associations et les autorités locales.

Avant toute réflexion stratégique sur le développement d'une communauté, une étape est primordiale, celle de la **réalisation d'un diagnostic** ou état des lieux. Elle consiste à définir les enjeux de DD pour le territoire pertinent. Il s'agit, en quelque sorte, de dresser le portrait le plus fidèle possible de la situation actuelle de la communauté et des principaux enjeux qui la concernent. L'Association 4D insiste sur les risques d'un diagnostic réalisé entièrement par une firme indépendante. C'est pourquoi les collectivités entreprennent fréquemment une phase de concertation ou de consultation pour la réalisation d'un état des lieux.

Une fois que le diagnostic est réalisé avec succès et que les informations acquises offrent un portrait global et révélateur de la situation économique, sociale, environnementale et démocratique (voir point 1.2), il est temps de passer à l'étape suivante. Afin que tous les acteurs, aussi variés qu'ils puissent être, aboutissent à une vision commune et durable de leur territoire, ils doivent participer à un processus de **concertation démocratique**. Tel que mentionné par Comélieu *et al.* (2001, p.79), « Le débat public et la démocratie locale sont [...] souvent considérés comme le quatrième pilier du développement durable qui s'ajoute aux trois autres que sont le développement économique, le progrès social et la protection de l'environnement ». Le débat public est donc le centre de rencontres de tous les groupes d'acteurs où sont présentés et discutés les objectifs et intérêts de chacun. C'est à cette étape que le comité central du projet pourra prendre en compte les interrelations entre les groupes, selon différentes échelles territoriales et temporelles. Cela lui permettra de convenir d'un plan d'action concerté et de prendre des décisions unanimement acceptées sur la gestion du territoire.

Les responsables de l'A21L doivent donc faire naître le débat public dans la communauté. Ils ont la charge d'organiser des forums locaux originaux, mais aussi et surtout adaptés à la réalité de la zone d'application et des acteurs visés. Les guides pratiques pour l'implantation de l'A21L ne dévoilent pas de recette miracle pour activer le débat public. Ils présentent toutefois une foule d'outils et d'activités pour faciliter l'échange entre les groupes et le comité, comme les réunions de quartier, les journées d'action, les ateliers ou les expositions.

À l'aide des informations recueillies lors de la concertation, la structure de gestion doit procéder à l'**élaboration d'un plan d'action**. Ce programme doit traduire les résultats de la concertation en projets à mettre en œuvre, en solutions expérimentales à appliquer ou en activités à réaliser dans la population afin de s'attaquer aux

problèmes. En d'autres termes, un « [...] projet stratégique organisé autour de la logique de développement durable » (Carlier, 2004, p.83) est formulé. Cette étape est généralement réalisée par des groupes de travail qui ont été constitués autour des thèmes prioritaires. Les membres sont généralement les acteurs les plus concernés par la problématique à discuter. Le plan d'action est destiné à une mise en œuvre à court et à long terme.

Finalement, afin que l'A21L fasse partie intégrante du paysage politique et communautaire de la zone où il a été intégré, une **phase de suivi et d'évaluation** est entreprise. Selon Carlier (2004, p.86), celle-ci consiste à « [...] mettre en place des outils de mesure et des indicateurs de durabilité et [à] pérenniser les méthodes de concertation mises en place ». Il s'agit de s'assurer, en premier lieu, que les principes de DD sont acquis et ont porté fruit dans la communauté. Finalement, afin que l'expérience puisse se répéter, un processus en continu de participation communautaire est établi.

Il est important de noter, au terme de cette description des étapes de l'A21L, que celles-ci ne doivent pas être considérées comme définitives et uniques. Ainsi, la manière de les aborder sur le terrain reste flexible et adaptable aux réalités du milieu. Puisque les enjeux varient selon les communautés, les outils d'adaptation du processus doivent être multiples et originaux.

Rappelons, en conclusion à cette section, que les initiatives locales de DD peuvent être considérées comme des applications concrètes du concept de « ville durable ». Ces initiatives peuvent prendre plusieurs formes, dont l'une, parmi les plus connues et documentées, est l'A21L. L'initiative locale de DD est en quelque sorte la scène sur laquelle se joue le phénomène étudié. Ce concept invite à s'interroger notamment sur les conditions d'émergence et sur les sources de ces projets de prise en charge locale du développement (voir point 2.2.1).

1.4 ACTEUR

L'acteur est le deuxième concept thème de cette recherche. Dans la mise en œuvre du DD, selon une approche territoriale, il occupe une place centrale. Certains auteurs vont même jusqu'à dire que « [t]oute politique de développement durable qui ne tient pas compte des représentations collectives, des rumeurs, des rapports de force, des égoïsmes et des travers du moment – en ce qu'ils sont humains justement –, court tout droit à l'échec » (Mancebo, 2006, p. 237). Cette section permet donc de constater l'importance qu'occupent les acteurs et les systèmes d'acteurs dans les initiatives locales de DD.

Pour y parvenir, il convient de saisir d'abord ce qu'est un acteur territorialisé en s'attardant à la manière dont la géographie le définit. Cette section abordera ensuite l'importance de considérer les acteurs en fonction de trois types de désignations : les acteurs faibles, les acteurs absents et les acteurs collectifs.

Avant d'entreprendre une tentative de définition de l'acteur, il faut préciser la nuance qui existe entre le terme utilisé dans la littérature francophone et celui fréquemment rencontré dans la littérature anglophone pour parler des acteurs impliqués dans un processus. Il est en effet fréquent de lire *stakeholders* dans la littérature anglophone. Hemmati (2002, p.2) a pris soin de définir ainsi ce terme :

Stakeholders are those who have an interest in a particular decision, either as individuals or representatives of a group. This includes people who influence a decision, or can influence it, as well as those affected by it.

Ceux-ci s'apparentent, en français, aux « parties prenantes ». Selon Martel et Rousseau (1993, p.20), les parties prenantes peuvent être définies comme :

[...] les personnes ou groupes de personnes qui ont des intérêts communs, un problème, une décision, la gestion intégrée des ressources. Ces intérêts peuvent se manifester à au moins deux titres différents, soit en tant que personnes impliquées ou soit en tant que personnes affétées.

La nuance à faire entre « *stakeholders* » (ou « partie prenante ») et « acteurs » devient alors importante dans l'analyse des processus participatifs. L'utilisation du mot « acteur » permet de désigner tous les individus ou groupes, qu'ils soient impliqués ou non dans un processus. Cela facilite la considération de tous les acteurs, incluant également ceux qui sont faibles ou absents par exemple. Le terme « acteur » sera donc considéré de cette manière, dans ce mémoire.

1.4.1 L'acteur territorialisé

Si le concept d'acteur est généralement considéré comme étant propre à la sociologie, Brulat-*et al.* (1996) l'ont, quant à eux, défini comme un concept tout autant géographique. Ils considèrent l'acteur comme « une personne physique ou morale possédant le pouvoir d'agir sur une certaine portion de la surface terrestre, de la transformer, d'en user suivant ses intentions et ses besoins ».

Ainsi, l'acteur est lié au territoire. D'ailleurs, la définition plurielle du territoire qu'offre la géographie (voir point 1.1.1) précise cette affirmation : « [l]e territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité, de complémentarité » (Laganier *et al.*, 2002, p.3). Le territoire n'est donc pas uniquement composé de ses caractéristiques physiques, il est le résultat des actions des communautés qui l'habitent. Lorsque sont mobilisés un ou plusieurs acteurs de ces communautés, dans une initiative locale de DD par exemple, ils

deviennent alors des **acteurs territorialisés**. Sénécal (2006, p.284) présente l'acteur territorialisé de la manière suivante :

[L]'acteur territorialisé serait aussi celui qui, participant aux débats sociaux, engage une réflexion sur le devenir du territoire. [...] L'acteur disposerait d'une marge de manœuvre pour aborder le changement et tenter de modifier les conditions de son environnement, en d'autres termes pour construire et *dé-construire* des territoires.

Ainsi, les acteurs agissant dans des communautés où existent des initiatives locales de DD tendent à devenir des acteurs territorialisés lorsqu'ils sont mobilisés dans un système participatif ou dans un projet respectant une approche participative.

1.4.2 Les acteurs collectifs

D'après Lévy et Lussaut (2003, p.40), les acteurs n'agissent pas seulement de manière individuelle :

Les individus sont, au premier chef, des acteurs, mais on peut admettre par extension l'existence des acteurs collectifs [...] qui sont dotés de potentiels proches de ceux des individus à savoir : la compétence intentionnelle stratégique (*i.e.* d'élaborer et de réaliser une stratégie), la capacité linguistique d'énonciation et la réflexivité, mais les exploitent selon d'autres registres que l'acteur individuel.

Des groupes se forment naturellement dans la société, selon des centres d'intérêts communs. Ces groupes possèdent un potentiel de transformation du territoire. Ils sont motivés par des besoins spécifiques et une volonté d'agir dans leur intérêt, pour améliorer leur qualité de vie. Ainsi, dans l'objectif de mettre en œuvre une initiative de DD de type participatif, il est essentiel d'identifier les différents groupes d'acteurs qui forment une collectivité. Ceux-ci varient d'un territoire à l'autre et selon les différentes échelles d'approche. Certains auteurs se sont penchés sur leur catégorisation générale, lorsqu'ils se forment à l'échelle locale.

Van den Hove (2000, p.5) considère que des acteurs sont de types différents « [...] si, face au problème en jeu, ils ont des représentations du monde différentes, et donc répondent à des logiques différentes ». Deffontaines et Prod'homme (2001, p.36) ont tenté d'identifier certains de ces groupes. En plus de considérer les élus locaux, ils proposent la déclinaison suivante :

[...] les entreprises et plus généralement l'ensemble des activités créatrices d'emplois et de revenus; les associations, à toute échelle spatiale; les multiples réseaux qui sont produits et producteurs de lien social; les groupes informels (d'âge, de voisinage, d'origine sociale,...); et enfin chaque « foyer », chaque habitat, sans lesquels – quels que soient les statuts et les hiérarchies – il ne saurait y avoir réellement de développement local.

Dans tout type d'initiative locale de DD, nul ne peut douter de l'importance que représente chacun de ces acteurs (individuels ou collectifs) dans un processus participatif. Par contre, les expériences répertoriées à travers le monde démontrent que la mobilisation et la participation effective de tous ces acteurs ne sont pas acquises dans tous les cas.

1.4.3 Les acteurs faibles et les acteurs absents

Il a été spécifié plus haut que l'acteur peut devenir l'instigateur de plusieurs changements si ses compétences sont considérées et mises à profit. Toutefois, la non-reconnaissance d'acteurs faibles ou absents peut éloigner un processus décisionnel participatif de son objectif démocratique. Les **acteurs faibles** sont définis par Brodhag *et al.* (2004, p.2) comme étant des :

[h]umains contemporains sous-représentés. Sont considérés comme tels ceux qui ne disposent pas des meilleurs atouts dans la négociation (charisme, pouvoir, relations, etc.) pour imposer leurs choix, leurs valeurs morales et défendre leurs intérêts; ce sont des acteurs à qui on ne donne pas la parole ou qui ne manifestent pas la volonté de prendre la parole.

Différents d'un lieu à l'autre, ces acteurs faibles sont indéniablement présents dans les nombreuses initiatives locales de mise en œuvre du DD. Plusieurs exemples d'acteurs faibles peuvent être identifiés. En Afrique, par exemple, il n'est pas rare de constater une sous représentation des femmes dans les processus participatifs. Celles qui sont invitées à participer ne sont pas habituées à exercer leur participation citoyenne, ce qui rend difficile leur implication dans le processus. Pour d'autres acteurs, c'est la langue utilisée dans les activités du processus qui les transforme en acteurs faibles. S'ils ne la parlent ni ne la comprennent, leur participation aux dialogues et leur poids décisionnel en sont gravement affectés. Devant cette réalité, plusieurs chercheurs ont tenté de trouver des moyens facilitant la participation et la contribution des acteurs faibles, dans les processus (voir point 1.5.2).

L'acteur absent, quant à lui, a été défini par Brodhag *et al.* (2004, p.2) comme étant un « [a]cteur, au sens le plus large, qui ne peut prendre la parole lors d'une négociation, ou qui n'est pas invité à la table des négociations ». Cet acteur est donc évité ou tout simplement non représenté. Il est parfois présent lors des négociations et prises de décisions, mais pour une raison ou une autre, ne peut prendre la parole et constituer un apport au processus. En plus d'être une lacune démocratique certaine, la non reconnaissance d'un type d'acteur peut nuire au succès de la démarche. Un acteur absent, lésé d'avoir été mis de côté dans le processus participatif d'une initiative de DD, peut facilement le faire déraiser et lui faire perdre sa crédibilité et sa légitimité face aux autres acteurs de la communauté.

C'est en considérant les précédentes définitions et explications que le concept d'acteur, sous toutes ses désignations, s'insère au centre des interrogations de la présente recherche. Quels sont les acteurs qui sont mobilisés dans les initiatives locales de DD? Et comment se structure leur participation (voir point 2.2.1)? Telles sont les questions qui émanent du présent thème et qui orienteront les réflexions au cours des prochains chapitres.

1.5 PROCESSUS PARTICIPATIF

Troisième et dernier concept thème, le processus participatif est un élément théorique qui se retrouve au cœur des questionnements qui ont lancé la réalisation de cette recherche.

Pour mieux saisir ce qui est ici compris comme un processus participatif, il est primordial de s'attarder aux grands concepts qui se retrouvent derrière cette idée. Cette section explique donc d'abord comment celle-ci découle des concepts de démocratie et de gouvernance, et plus spécialement, de bonne gouvernance. Finalement, y est expliqué ce que signifie concrètement le terme « processus participatif », en abordant les détails théoriques et pratiques de la mobilisation et de la participation des acteurs dans une initiative locale de DD.

1.5.1 La démocratie et la gouvernance : points d'ancrage des processus participatifs

Pour comprendre l'impact réel que peut avoir un processus participatif dans la mise en œuvre du DD, il convient d'abord de s'attarder aux concepts de démocratie et de gouvernance.

Tout d'abord, la **démocratie** est le concept qui est à l'origine de toute réflexion sur la mobilisation et la participation des acteurs. Statuer sur une définition unique de ce concept peut être problématique puisque le format spécifique qu'il prend dans un territoire donné est déterminé par ses réalités politiques, sociales et économiques. La démocratie est également influencée par les facteurs historiques, traditionnels et culturels de chaque territoire (ACE, 2008). Considérons néanmoins, comme assise théorique, l'explication de Carrier et Côté (2000, p.328), pour qui la démocratie est :

[u]n concept qui a trait à la répartition du pouvoir et aux modalités de prise de décision. Il est intensément réflexif : il signifie que ceux qui subiront les décisions sont aussi ceux qui les formulent. Il sous-entend donc une délibération, une discussion entre les gens, qui sont alors des citoyens et des citoyennes.

Par contre, l'exercice de la démocratie, en ce 21^e siècle, n'implique pas dans tous les cas un dialogue et une concertation soutenue entre les acteurs politiques et les citoyens. Ainsi, une plus grande intégration et une participation active de la société dans les rouages d'un processus décisionnel apparaissent comme une façon d'atteindre la démocratie, telle qu'elle est considérée dans la théorie. Une démocratie dite « participative » offre une possibilité d'optimiser les apports considérables des différents types d'acteurs dans le processus décisionnel, et ce, à toutes les échelles (Carrier et Côté, 2000).

Le concept de **gouvernance** induit précisément cette intégration des acteurs à l'intérieur des procédures de gestion des territoires. La gouvernance « [...] fait appel aux stratégies des acteurs, aux interactions qu'ils ont, à la mise en commun d'objectifs et de moyens qui dépassent chacun d'eux pris individuellement » (Carrier et Côté, 2000, p.3). La gouvernance répond donc à ce besoin d'assurer une prise en compte des situations locales – unicité des lieux et systèmes d'acteurs particuliers – pour une rationalité décisionnelle mieux adaptée (Laganier *et al.*, 2002).

Mais qui sont donc ces acteurs qui sont impliqués dans la gouvernance? Lévy et Lussault (2003, p.418) s'avancent sur cette question :

La gouvernance comprend le gouvernement proprement dit mais aussi la contribution d'autres acteurs pour autant qu'ils jouent un rôle dans les orientations politiques stratégiques et les options de politique publique : acteurs politiques non gouvernementaux, composantes de la société civile, parmi lesquelles les entreprises, les syndicats, les associations ou les acteurs individuels.

Pour Carrier et Côté (2000), le rôle que peut jouer le gouvernement dans la gouvernance est important à définir. Ils avancent que : « [...] le gouvernement peut être réduit dans la gouvernance à un rôle d'acteur parmi tant d'autres » (2000, p.337). Ainsi, la mise en application de la gouvernance nécessite de grands changements, une réorganisation de l'administration. Cela n'est pas toujours chose facile. Notamment, la mise à contribution, autant des acteurs faibles et absents que des acteurs présents et dynamiques, n'est pas acquise dès le départ. Le développement des capacités individuelles et collectives, et leur renforcement, apparaissent donc souvent comme des étapes préliminaires et nécessaires à la réussite d'une pratique correcte de la gouvernance.

Les défis que représente la mobilisation des acteurs portent à s'interroger sur le concept de **bonne gouvernance**. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (PNUD, 1997-a), ce concept peut être défini comme un :

Mode de gouvernance qui alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs; elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité.

La bonne gouvernance veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus au niveau de la société et à ce que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans le cadre des prises de décision relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement.

En somme, le concept de démocratie, duquel découlent la gouvernance et la bonne gouvernance, se retrouve derrière l'idée de démarrer des projets locaux de mise en œuvre du DD selon une approche participative. Les paragraphes suivants préciseront ce qu'implique la mise en application d'une telle approche, en termes de mobilisation et de participation.

1.5.2 La mise en œuvre d'un processus participatif pour une bonne gouvernance

Qu'est-ce qu'un processus participatif? Et, comment doit-il être compris dans le cadre d'une initiative locale de DD? En plus de répondre à ces questions, les prochaines lignes abordent les défis qu'impose la mise en œuvre d'un tel processus.

Si la mobilisation et la participation des acteurs sont le gage d'une bonne gestion du territoire, elles sont d'autant plus efficaces pour la mise en œuvre du DD à l'échelle locale. Van den Hove (2000, p.4) déclare d'abord que :

[l]e développement durable fournit un domaine conceptuel et pratique unique pour la mise en place de nouvelles formes de gouvernance participative, car les besoins et les possibilités du développement durable ne peuvent être identifiés et réalisés que par les acteurs eux-mêmes.

De plus, Lévy et Lussault (2003, p.253) croient que le développement local représente :

[...] la souplesse opposée à la rigidité des formes d'organisation classique, une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées.

La mise en œuvre du DD à l'échelle locale se fait alors à partir de la mobilisation des ressources et par la participation de toutes les énergies humaines qui forment la collectivité. Ces ressources locales peuvent donc être mobilisées en vue d'une réflexion et d'un travail commun. Teisserenc (2006, p.18) distingue d'ailleurs deux tendances à la mobilisation des acteurs :

[...] une première forme de mobilisation initiée habituellement par les pouvoirs publics locaux prend appui sur la mise en place de dispositifs de concertation ou de participation adaptés. La seconde forme de mobilisation prend appui sur les réactions individuelles [...] ou collectives [...] des populations qui se soulèvent pour lutter contre les méfaits d'un développement imposé par le haut faisant fi des attentes des populations concernées [...].

C'est cette première forme de mobilisation qui nous intéresse dans cette recherche puisqu'elle suppose la mise en œuvre d'un processus décisionnel suivant une approche participative. Par approche participative, Van den Hove (2000, p.4) entend : « tout arrangement par lequel des acteurs [...] sont réunis dans le but de contribuer [...] au processus de décision ». Celui-ci, toujours d'après Van den Hove (2000) doit être compris au sens large. Le processus décisionnel peut aussi bien comprendre : « les phases d'identification du problème et de sa mise sur l'agenda, les phases d'élaboration de solutions possibles, la phase de décision proprement dite, que les phases de mise en œuvre, d'évaluation et de révision de la décision » (2000, p.5). Un **processus participatif** est donc le fait de mobiliser des acteurs, et de les faire participer à toutes ou à certaines de ces phases.

Cette mobilisation et cette participation sont théoriquement réalisables, mais présentent de nombreux défis lors de la mise en place d'une initiative locale de DD de type participatif. Plusieurs auteurs dont Bessette, spécialiste de la communication participative et Van den Hove, experte des approches participatives, se sont intéressés à ces processus et aux défis qu'ils représentent.

Tout d'abord, selon Van den Hove (2000, p.30), un processus participatif doit « susciter un véritable dialogue, qui provoque une création de sens ». Pour ce faire, les acteurs qui y participent doivent connaître non seulement les enjeux et les problématiques qui existent sur leur territoire, mais doivent également comprendre la démarche communicationnelle dans laquelle ils s'impliquent. Cela suppose une phase d'information (diffusion, sensibilisation et formation) qui renforcera les capacités des acteurs et facilitera le dialogue. Celui-ci risque alors davantage de mener le processus à une prise de décisions représentatives des intérêts des différents acteurs.

Ensuite, la nature des dialogues entrepris dans le cadre d'une initiative de DD a une incidence majeure sur la participation. Bessette (2004) présente de nombreux outils de participation (débats publics, forums de discussions, ateliers ou activités diverses, etc.) qui peuvent être utilisés pour stimuler le dialogue. D'après lui, une attention particulière doit être également portée aux aspects procéduraux et communicationnels lors de ces activités de participation. Par exemple, les détails concernant l'organisation des événements, comme le lieu et le moment du déroulement, peuvent faciliter la mobilisation des acteurs. De plus, l'approche communicationnelle, considérant par exemple le genre et l'âge des participants, peut améliorer la qualité des dialogues. Évidemment, ces considérations doivent être adaptées aux contextes locaux, ce qui rend la tâche plus complexe qu'elle ne paraît.

Finalement, les informations générées lors d'un processus participatif, à travers les dialogues engagés, doivent pouvoir influencer de façon effective les décisions et les actions à venir. Van den Hove (2000, p. 32) affirme qu'il existe certaines initiatives qui « [...] visent à recueillir de l'information pour les décideurs et dans lesquelles aucune garantie n'existe quant à l'usage qui sera fait de cette information ». À l'opposé, certaines initiatives conduisent par exemple à une forme de contrat ou d'accord entre les acteurs politiques et les autres types d'acteurs. Ce genre de situation offre un meilleur partage du pouvoir décisionnel, ce qui conduit précisément à l'atteinte de l'objectif démocratique du processus participatif.

Les éléments soulevés par Van den Hove et Bessette concernant les processus participatifs, soit le renforcement des capacités, les aspects procéduraux et communicationnels et le partage du pouvoir décisionnel, sont directement reliés aux conditions de mobilisation des acteurs. Ils orientent donc les interrogations et les réflexions développées dans cette recherche (voir point 2.2.1).

En regard des définitions et des explications données au cours de ce chapitre, nul ne peut douter de l'importance que jouent les acteurs impliqués dans les processus participatifs des initiatives locales de DD. C'est la mobilisation et la participation de ces acteurs multiples qui engendrent des synergies puissantes autour d'un développement réfléchi et désiré collectivement, d'un développement équilibré et viable, bref, d'un développement durable. La mobilisation des acteurs est donc une considération primordiale qui mérite d'être explorée en détails. C'est cet objectif précis qui motive la démarche exploratoire de ce mémoire.

- - - - -

• ,

CHAPITRE II

L'ÉTUDE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD : CADRE D'ANALYSE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche porte sur les initiatives locales de mise en œuvre du développement durable (DD). Ce chapitre identifie explicitement le cadre dans lequel ce sujet a été traité. Le type de recherche entrepris et les objectifs de cette démarche y sont d'abord expliqués. La démarche méthodologique est ensuite détaillée, afin d'exposer clairement la logique poursuivie tout au long de ce travail de recherche. Cette section comprend la présentation du schéma théorique, la stratégie préconisée ainsi que le mode de collecte et de traitement des données. Finalement, une dernière section est réservée à la présentation des divers outils d'analyse qui ont été utilisés.

2.1 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette section s'attarde d'abord aux raisons pour lesquelles l'étude porte précisément sur l'aspect « mobilisation des acteurs » et explique ensuite l'intérêt d'effectuer une recherche de type fondamental et exploratoire. Finalement, l'objectif principal et les objectifs spécifiques sont énoncés et commentés.

2.1.1 Un sujet à explorer davantage : la mobilisation des acteurs

Les lectures effectuées en prévision de cette recherche ont permis d'en préciser le sujet. En effet, les sources documentaires consultées contenaient une quantité importante d'informations relatives aux initiatives locales de mise en œuvre du DD. Par contre, ces sources abordaient principalement les éléments techniques et méthodologiques des processus de mise en œuvre du DD, soit : les méthodes préconisées, les modèles existants et les façons de faire souhaitées. Toutes ces sources convergeaient vers le fait que la participation des acteurs demeurerait un aspect décisif, menant au bon fonctionnement des initiatives et permettant une concrétisation de l'approche territoriale de DD. Très peu d'auteurs se sont toutefois penchés sur les expériences vécues de participation des acteurs dans les initiatives locales. Des interrogations quant aux conditions réelles de mobilisation des acteurs, à l'intérieur de ces pratiques, ont alors précisé l'orientation que prendrait notre sujet.

2.1.2 Une recherche fondamentale

Cette recherche est de type fondamental. Le but n'est donc pas d'obtenir un résultat applicable à une situation spécifique, mais bien de comprendre un phénomène large et complexe. Toutefois, l'étude de la mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de mise en œuvre du DD conduit inévitablement à des apprentissages qui s'ajoutent aux connaissances générales relatives à ce sujet. Ces apprentissages serviront sans

doute à animer les réflexions futures et pourront certainement être récupérés pour une utilisation concrète.

2.1.3 Une recherche exploratoire

Le but de la démarche n'est pas de valider une hypothèse mais bien de découvrir des éléments d'apprentissage sur un phénomène vécu. Ce mode d'acquisition des connaissances, à caractère exploratoire, vise à accumuler un nombre important d'informations sur le phénomène, sans tenter de vérifier des hypothèses. Le parcours emprunté est alors guidé par les découvertes qui surviennent au cours de la recherche. Les résultats attendus sont descriptifs et permettent de dresser un tableau s'approchant le plus possible de la réalité. Dans le cas présent, l'exploration des expériences locales de mise en œuvre du DD fait ressortir des détails inattendus sur les conditions de mobilisation des acteurs. Des convergences et des divergences entre les cas étudiés, des situations isolées aussi bien que des pratiques généralisées, sont autant de précisions qui font évoluer les connaissances sur le sujet.

2.1.4 Objectif principal et objectifs spécifiques

L'objectif principal de la recherche exploratoire est donc le suivant :

- identifier les facteurs de mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de mise en œuvre du développement durable.

Grâce à une revue de la littérature sur le sujet général de la recherche, il a été possible de formuler trois objectifs spécifiques à partir de l'objectif principal. En effet, les concepts étudiés lors des lectures préalables ont ouvert la réflexion sur trois thèmes centraux que sont : l'initiative locale de DD, l'acteur, le processus participatif (voir Chapitre 1). Ces trois concepts ont orienté les questionnements. Il est alors apparu pertinent de décliner les objectifs spécifiques à partir de cette division logique :

1. identifier les éléments relatifs à l'émergence et aux sources des initiatives qui pourraient influencer la mobilisation des acteurs;

2. établir le profil des éléments relatifs aux différents types d'acteurs qui influencent leur mobilisation;
3. découvrir les approches méthodologiques qui sont utilisées dans les divers processus participatifs et qui influençant la mobilisation des acteurs.

Ainsi, c'est à partir de ces trois objectifs spécifiques, et de l'objectif principal, que s'organise le cadre méthodologique présenté dans la section suivante.

2.2 LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique est présentée dans les paragraphes suivants. Ceux-ci permettent, en un premier point, de comprendre de quelle manière a été construit le cadre théorique, à partir des concepts thèmes. Un deuxième point expose la stratégie de recherche utilisée, soit l'étude de cas multi-sites. Cette section traite ensuite des sources et des modes de collecte de données qui ont été utilisées : l'observation, la recherche documentaire et l'entretien semi-directif. Finalement, un dernier point détaille la manière dont les données recueillies ont été traitées.

2.2.1 Le cadre théorique : des concepts généraux aux thèmes de la recherche

Parmi les concepts présentés au premier chapitre, trois ont été sélectionnés pour constituer la structure du cadre théorique de la recherche. Il s'agit de concepts clés, qui, une fois déclinés en thèmes et sous-thèmes, facilitent la recherche d'informations pour atteindre les objectifs énoncés plus haut (voir point 2.1.4). Il est apparu au cours des lectures, que l'initiative locale de DD, l'acteur et le processus participatif (Figure 2.1) représentaient une division intéressante du sujet qui rejoindrait une grande partie des interrogations de base.

Le concept « **Initiative locale de DD** » (voir point 1.3) pose les questions du « quoi? » et du « pourquoi? ». Les informations recherchées dans cette première division concernent tous les éléments relatifs au type d'initiative étudié et au contexte de son démarrage. Quelles sont les conditions d'émergence de l'initiative? Quelles sont les sources de cette prise en charge locale?

Le concept « **Acteur** » (voir point 1.4) porte à réfléchir sur la question « qui? ». Il conduit directement aux données qui concernent les individus et groupes d'individus gravitant autour de l'initiative locale, en d'autres termes, la structuration du système d'acteurs. Qui sont les acteurs faibles ou absents? Qui sont les acteurs impliqués et quelle est la nature de leur implication? Quel est leur rôle et comment interagissent-ils les uns avec les autres dans le cadre de l'initiative?

Finalement, le concept « **Processus participatif** » (voir point 1.5) oriente la réflexion vers le « comment? ». Il fait ici référence à la méthodologie empruntée par l'initiative et à son fonctionnement procédural et communicationnel. Comment les acteurs sont-ils mobilisés dans le processus? Comment s'organise cette participation? Quels outils ou techniques sont utilisés pour maximiser la participation?

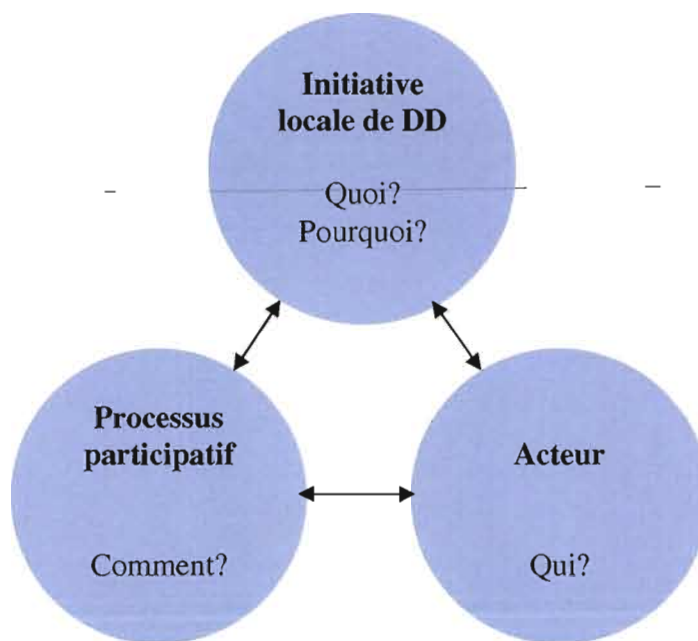


Figure 2.1 : Structure conceptuelle de la recherche

Ces trois concepts ont donc conduit à la construction d'un cadre théorique, composé de thèmes et de sous-thèmes. Cette grille d'analyse thématique (Tableau 2.1) a

orienté la collecte des données en décomposant les informations recherchées selon un plus grand niveau de précision. Elle a également constitué une structure de base pour le traitement des données et l'analyse des résultats. Toutefois, étant donné le caractère exploratoire de la recherche, cet arbre thématique devait demeurer un outil flexible. La manière dont il a été ajusté, à la suite des découvertes réalisées sur le terrain, est expliquée au point 2.3.3.

Les thèmes et les sous-thèmes qui forment cette grille ont été présélectionnés, suite à une revue de la littérature (Bessette, 2004; Comélieau *et al.*, 2001; Deffontaines et Prod'Homme, 2001; Mwangui, 2001; Nasution, 2001; Van Den Hove, 2000; Teisserenc, 2006; etc.), afin de couvrir l'information de la manière la plus complète possible. Chacun d'eux évoque un type de renseignement ciblé (Tableau 2.1). Le sens qui leur a été attribué est donc expliqué dans les points suivants.

Les conditions d'émergence

Tout d'abord, les initiatives locales de DD sont souvent le reflet des conditions antérieures vécues par la communauté, qui ont pu favoriser le démarrage d'un processus de DD. Il peut s'agir d'un **contexte local, porteur d'enjeux**. Des problèmes environnementaux, économiques, politiques ou sociaux, pouvant varier énormément d'une collectivité à l'autre, risquent d'inciter le déploiement de projets locaux. Considérons ici, à titre d'exemples, une crise économique, un déficit au niveau des services publics, un déficit démocratique ou tout simplement un état précaire de la qualité de l'environnement.

Certaines conditions peuvent également être reliées à un **historique de l'action locale** favorable au démarrage d'une initiative de DD de type participatif. Cela peut dépendre de l'état de la décentralisation dans la localité en question ou encore des actions passées ou présentes de la collectivité, allant dans le sens du DD et de la démocratie locale.

Tableau 2.1
Grille d'analyse thématique

Concepts	Thèmes	Sous-thèmes
Initiative locale de mise en œuvre du DD	Conditions favorisant l'émergence (d'une prise en charge locale)	Contexte porteur d'enjeux Historique de l'action locale
	Sources du processus (de prise en charge locale)	Type d'instigateur Type d'impulsion
Acteur	Structuration du système d'acteurs	Société civile Acteurs économiques Acteurs politiques Acteurs institutionnels Personnes-ressources
		Composition de l'équipe de coordination
	Système de coordination de l'initiative	Fonctionnement de l'équipe de coordination
Processus participatif	Renforcement des capacités	Diffusion Formation Sensibilisation
	Fonctionnement procédural et communicationnel	Outil(s) de participation utilisé(s) Aspects organisationnels et procéduraux Mode(s) de communication préconisé(s)

Les sources du processus

Un autre élément à considérer est sans doute la source directe ou indirecte du démarrage d'une initiative. Il est intéressant de se pencher sur le **type d'instigateur** (élu, organisation interne ou externe) d'une initiative, ainsi que sur le **type d'impulsion** (encouragement, financement) dont elle pourrait bénéficier. Ces caractéristiques peuvent influencer largement la forme que prendra une initiative.

Les différents sommets et rencontres internationaux qu'a connus le début des années 1990, prônaient explicitement le démarrage d'initiatives locales de DD. Les pays et les villes qui y ont participé s'engageaient à ouvrir leurs portes à ce type de projets, ou plus concrètement, à entamer un processus de mise en œuvre du DD. Ils ont été rapidement soutenus par les différents organismes internationaux qui s'intéressent plus spécifiquement à la question des projets urbains de DD, et s'affairent à les mettre en réseau. Comptons parmi ceux-ci l'ICLEI, mis en place par les Nations Unies en 1990 :

ICLEI provides technical consulting, training, and information services to build capacity, share knowledge, and support local government in the implementation of sustainable development at the local level. Our basic premise is that locally designed initiatives can provide an effective and cost-efficient way to achieve local, national, and global sustainability objectives. (ICLEI, 2008)

Il y a aussi l'*International Institute for Environment and Development* (IIED) qui, depuis les années 1990, s'intéresse précisément aux initiatives locales de DD. À travers leur programme pour les établissements humains, ils encouragent le démarrage de tels projets et participent à leur développement.

Finalement, les Nations Unies, à travers le PNUD, mais surtout l'ONU-Habitat, font la promotion des villes durables et encouragent de nombreuses initiatives locales partout dans le monde. Plusieurs de ces organisations internationales – et quelques

autres qui agissent à des échelles régionales comme l'Association 4D en Europe, ou l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU) en Afrique – ont présenté des recommandations pour la mise en œuvre d'initiatives locales de DD. Souvent sous forme de guides ou de manuels, ces informations sont généralement destinées aux gouvernements locaux afin qu'ils s'inspirent des principes de durabilité, d'équité et de participation du public pour la conception de leurs propres initiatives.

Certains projets locaux sont donc instaurés par ces organismes internationaux et régionaux, alors que d'autres proviennent de la volonté d'organismes locaux. D'autres encore sont le résultat de programmes nationaux ou tout simplement d'une prise de conscience des autorités locales. Quoi qu'il en soit, l'instigateur et le type d'impulsion d'une initiative semblent déterminants dans la suite du processus et demeurent des aspects à ne pas négliger lors d'une recherche sur la mobilisation des acteurs.

La structuration du système d'acteurs

Il a été constaté, au point 1.4, qu'il existe différents types d'acteurs et différentes manières de les désigner. Quel que soit le nom qui leur est attribué, ils représentent tous, individuellement et collectivement, une source d'information importante lors d'une étude sur la mobilisation dans les initiatives locales de mise en œuvre du DD. Afin de faciliter la recherche des éléments distinctifs à chacun des acteurs, ayant une influence sur leur mobilisation, il a été pertinent de déterminer préalablement des catégories d'acteurs⁶. Cette catégorisation est fondée sur les lectures préparatoires à la recherche (Bessette, 2004; Deffontaines et Prod'Homme, 2001; Teisserenc, 2006; etc.), mais est demeurée flexible, afin d'être adaptée aux réalités constatées sur le terrain. Voici donc la manière dont ont été classés les différents types d'acteurs étudiés au cours de cette recherche :

⁶ Il est à noter qu'un individu peut être dans plus d'une catégorie, selon la situation. Ces catégories servent à classer l'individu en fonction du rôle qu'il joue dans le système d'acteur de l'initiative.

- **société civile** : les acteurs de la société civile comprennent tous les individus, citoyens d'une localité, qu'ils soient organisés (acteurs collectifs) ou non (acteurs individuels). Ils sont ainsi classés parce qu'ils partagent des valeurs et cultivent des intérêts individuels et collectifs spécifiques, profitant au processus participatif d'une initiative de DD;
- **acteurs économiques** : ils comprennent deux groupes. Premièrement, les acteurs du secteur privé (industries, entreprises, commerçants, artisans, etc.) possèdent des intérêts économiques dans la localité et peuvent donc être financièrement touchés par les actions mises en œuvre par une initiative de DD. Leurs intérêts, autant que leurs expériences dans des domaines spécifiques, doivent donc faire partie du processus de réflexion. Deuxièmement, les bailleurs de fonds, impliqués financièrement dans le soutien d'une initiative locale de DD, peuvent cultiver envers elle des attentes concernant notamment les méthodes empruntées et les résultats espérés;
- **acteurs politiques** : les élus de tous les paliers gouvernementaux, les conseillers municipaux ainsi que tous les représentants politiques et membres de l'opposition, ont un devoir décisionnel et possèdent des capacités administratives et un leadership pouvant être mis à profit dans une initiative;
- **acteurs institutionnels** : toutes les populations universitaires et scientifiques ainsi que les institutions publiques (services techniques municipaux, services déconcentrés de l'État, sociétés d'État, etc.) détiennent un savoir-faire et une expertise qui peuvent profiter aux démarches d'une initiative de DD dans ses divers domaines d'action;
- **personnes-ressources** : sont considérées comme personnes-ressources, les individus (chefs et représentants traditionnels ou religieux, anciens très respectés, etc.) qui par leur position hiérarchique dans la société traditionnelle exercent une influence sur les autres acteurs locaux. Ils constituent un atout en termes de représentation et de mobilisation de la société civile, lorsqu'intégrés dans une initiative locale de DD.

Le système de coordination de l'initiative

Certains détails, concernant la gestion d'une initiative locale de mise en œuvre du DD, peuvent influencer la mobilisation des acteurs. Il est intéressant de s'arrêter d'abord et avant tout à la **composition de l'équipe de coordination** (individu ou groupe qui gère les aspects méthodologiques d'une initiative et qui est responsable de la mise en marche du processus participatif). Les types d'acteurs qui sont intégrés dans l'équipe de coordination, ainsi que les raisons de leur intégration, sont autant d'informations qui peuvent constituer une source de réflexion sur la mobilisation.

Le **fonctionnement de l'équipe de coordination** est également un point qui apparaît primordial pour comprendre le phénomène de mobilisation des acteurs dans une initiative locale de DD. Il est intéressant de se pencher ici sur le rôle des membres à l'intérieur de l'équipe, sur le rôle de l'équipe dans le processus participatif ainsi que sur ses relations avec les autres types d'acteurs.

Le renforcement des capacités

Selon le PNUD (1997-b, p.4), le renforcement des capacités peut-être défini comme « [...] le processus par lequel les particuliers, les groupes, les organisations, les institutions et les sociétés accroissent leurs aptitudes à exercer des fonctions essentielles, résoudre des problèmes, définir et remplir des objectifs; et à comprendre et à gérer leurs besoins en développement dans un contexte global et de manière durable ». Les initiatives locales de mise en œuvre du DD tentent généralement d'accroître ces aptitudes en investissant dans diverses activités qui doivent, entre autres choses, faciliter et pérenniser la mobilisation des acteurs. Ces activités, dans le cadre méthodologique de cette recherche, sont classées de la manière suivante :

- le processus de **diffusion** concerne tous les moyens entrepris pour faire connaître l'initiative, son approche et ses objectifs, à l'intérieur et à l'extérieur de la localité;

- les activités de **formation** comprennent l'ensemble des séances de transmission de connaissance. Il est intéressant de connaître ici les sujets qui sont abordés, les acteurs qui sont formés et ceux qui offrent les formations;
- les phases de **sensibilisation** entreprises par les initiatives sont également un moyen de procéder à un renforcement des capacités. Les informations à considérer dans ce sous-thème de recherche sont principalement : les stratégies de sensibilisation empruntées, les sujets ou enjeux traités lors des campagnes de sensibilisation ainsi que les acteurs qui sont touchés par ces dernières.

Le fonctionnement procédural et communicationnel

Les initiatives locales de mise en œuvre du DD utilisent certains moyens techniques pour maximiser la participation des acteurs. Il est intéressant de s'attarder à ces moyens pour comprendre comment ils influencent le phénomène de mobilisation.

Tout d'abord, de nombreux **outils de participation** ont été développés et mis en pratique dans le cadre de diverses expériences de participation du public, partout dans le monde. Il s'agit de dispositifs tels que les activités de communication, les réunions et assemblées, les communications médiatiques (Bessette, 2004, p.103), facilitant la participation des acteurs. Les outils qui ont été privilégiés par les initiatives étudiées, la fréquence de leur utilisation, la manière dont ils ont été utilisés ou adaptés ainsi que leur efficacité, voilà le type d'information qui nous intéresse.

Les **aspects organisationnels et procéduraux** de la participation offrent également des informations très enrichissantes, dans le cadre d'une recherche sur la mobilisation des acteurs. S'il est bon de s'arrêter aux outils de participation préconisés, il est ici d'autant plus important de s'informer sur les différents moyens entrepris au cours des activités pour faciliter la participation des acteurs et tenter de la préserver. Il s'agit ici des divers détails procéduraux et organisationnels tels que le choix de la date, de

l'heure et du lieu des activités, des méthodes de recrutement ou des incitatifs à la participation, auxquels les équipes de coordination des initiatives ont pu porter attention et qui ont sans doute une incidence sur le phénomène de la mobilisation.

Finalement, la question des **modes de communication** empruntés par les initiatives est abordée. Les équipes de coordination choisissent de préconiser certaines approches ou stratégies de communication pour faciliter la participation de l'ensemble des acteurs. La langue parlée, l'âge ou le sexe sont autant de caractéristiques qui risquent d'isoler ou de favoriser des groupes d'acteurs lors des activités de participation. Voilà pourquoi les initiatives ont parfois recours à des modes de communication prenant en compte ces caractéristiques. De par leur originalité ou leur niveau d'efficacité ceux-ci représentent des éléments d'apprentissage considérables.

2.2.2 La stratégie : une étude de cas multi-sites au Burkina Faso

Ce point explique et justifie, en premier lieu, notre stratégie de recherche, soit une étude de cas multi-sites au Burkina Faso. En deuxième lieu, les différents cas burkinabè sont présentés en précisant le raisonnement derrière leur sélection.

L'étude de cas

L'étude de cas structure les étapes d'une recherche, non seulement pour la préparation et la collecte des données, mais également pour le traitement et l'analyse des résultats. Selon Yin (2008, p.18), cette stratégie convient parfaitement à une recherche sur la mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de DD :

1. *A case study is an empirical inquiry that*
 - *investigates a contemporary phenomenon in depth and within its real-life context, especially when*
 - *the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident.*

En effet, notre étude traite d'un phénomène contemporain et complexe, dépendant énormément des spécificités locales (géographiques, sociales, culturelles, économiques, etc.). Il est donc préférable d'étudier la mobilisation en l'abordant directement à l'intérieur de son contexte. De cette manière, des détails supplémentaires, extérieurs au simple problème traité, peuvent être considérés, afin d'explorer le phénomène en profondeur. Toujours selon Yin (2008, p.18) :

2. *The case study inquiry*

- *cope with technically distinctive situation in which there will be many more variables of interest than data points, and as one result*
- *relies on multiple sources of evidence, with data needing to converge in a triangulating fashion, and as another result*
- *benefits from the prior development of theoretical proposition to guide data collection and analysis.*

Cette stratégie permet d'inclure dans la réflexion, basée sur un cadre théorique donné, diverses variables et sources de données insoupçonnées. Ces éléments supplémentaires offrent ainsi une compréhension plus précise du phénomène réel tel que vécu.

L'étude de cas multi-sites

Une étude de cas unique sert à explorer un phénomène isolé et peu traité. L'étude d'un phénomène plus étendu peut, quant à elle, profiter de l'utilisation d'une étude de cas multi-sites. L'intérêt de cette stratégie est d'étudier un phénomène dans des conditions similaires, mais dans des contextes variés. D'après Hlady Rispal (2002, p.79), cela permet d'accéder à un certain niveau de généralisation :

Il s'agit d'identifier des phénomènes récurrents parmi un certain nombre de situations. Le chercheur observe et analyse chaque cas pour lui-même, puis compare les résultats obtenus pour dégager des processus récurrents. [...] Le choix d'un cas dépend de sa capacité à apporter une meilleure compréhension du phénomène à étudier ou de la théorie à générer.

Pour cette recherche, l'étude de cas multi-sites a été choisie afin d'explorer le phénomène de la mobilisation des acteurs, à l'intérieur d'un certain nombre d'initiatives locales de DD. Les cas choisis présentent des conditions similaires, mais puisque leur contexte varie, ils font apparaître des éléments d'analyse convergents et divergents qui offrent une image plus complète du phénomène en question.

Le choix des cas

Tel qu'expliqué précédemment, chacun des cas choisis pour une étude multi-sites doit posséder **un certain nombre de traits communs** avec les autres cas. « Le cas sélectionné doit ainsi autoriser l'étude du problème identifié par le chercheur dans son aspect théorique et concret » (Hlady Rispal, 2002, p.83). En d'autres termes, chaque cas doit correspondre à la définition convenue du sujet de la recherche. Dans le cadre de notre recherche, les cas à sélectionner devaient être :

- des initiatives de mise en œuvre du DD;
- des initiatives locales;
- des initiatives qui comportent une démarche participative.

À la suite d'une recherche préalable à travers les différents projets existant au Burkina Faso, un certain nombre d'initiatives locales ont été considérées comme correspondant à ces trois traits communs. Parmi ceux-ci, il y avait notamment six initiatives locales appelées « Maîtrise d'œuvre sociale » (MOS). Sur ces six initiatives, quatre ont été considérées. Une autre initiative, le « Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base » correspondait aux critères établis, et a donc été additionné au nombre des cas considérés. Le tableau 2.2 présente les cinq cas de cette étude multi-sites.

Tableau 2.2

Les cas de l'étude multi-sites au Burkina Faso

Cas	Nom	Pays	Province	Ville / Secteur
1	Maîtrise d'œuvre sociale	Burkina Faso	Kadiogo	Ouagadougou
2	Maîtrise d'œuvre sociale	Burkina Faso	Sanmatenga	Kaya
3	Maîtrise d'œuvre sociale	Burkina Faso	Houet	Bobo-Dioulasso
4	Maîtrise d'œuvre sociale	Burkina Faso	Comoé	Banfora
5	Projet d'Amélioration de Services Urbains de Base	Burkina Faso	Houet	Bobo-Dioulasso / Secteur 21

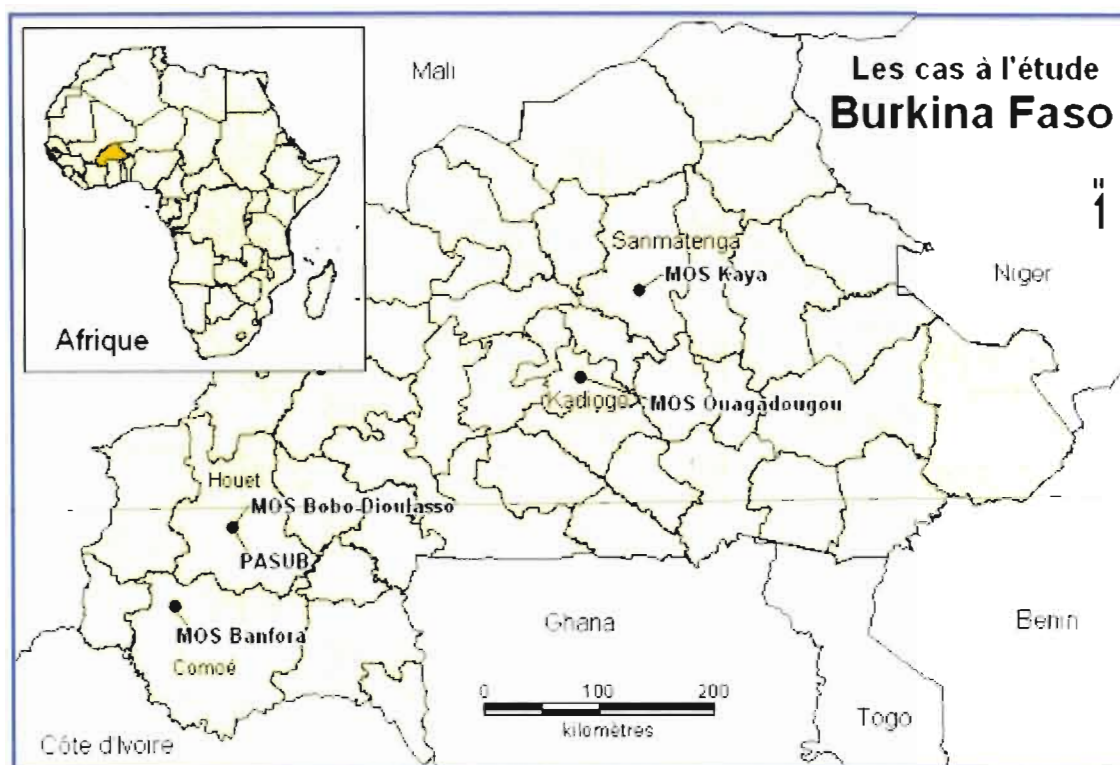
Il a été mentionné plus haut que les différents contextes dans lesquels le phénomène est étudié apportent à la recherche une capacité supérieure de généralisation : « La variété est ainsi un deuxième critère à respecter afin d'accroître la compréhension du phénomène et de sa complexité » (Hlady Rispal, 2002, p.83). Dans notre recherche, **les cas ne sont pas en tous points identiques**. Leur contexte varie sur divers niveaux, dont notamment :

- la grandeur et l'importance de la localité;
- les caractéristiques socioéconomiques de la collectivité;
- les caractéristiques physiques et climatiques du territoire.

La carte suivante localise les initiatives choisies (Carte 2.1). Les contextes variés dans lesquels évoluent les initiatives seront quant à eux décrits au début de chaque fiche de présentation des cas, au chapitre 3.

Carte 2.1

Localisation des cas de l'étude multi-sites, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

2.2.3 Sources et collecte des données : observations, recherche documentaire et entretiens semi-directifs

Une fois les cas sélectionnés, les sources d'informations ont été identifiées et le mode de collecte des données a été déterminé. Une première recherche documentaire sur les initiatives locales de mise en œuvre du DD au Burkina Faso a permis de constater que

l'information disponible ne suffirait pas à répondre à chacun des thèmes de la recherche. Une section terrain devait inévitablement s'ajouter au processus de collecte des données. Ainsi, un séjour d'une durée de quatre mois (de juin à septembre 2007) a permis de collecter des données provenant de sources diverses, à partir d'observations directes sur le terrain, de documents partagés, de rencontres et d'entretiens.

Les observations

L'objectif principal d'un terrain de recherche est de pouvoir s'imprégner du milieu. Séjourner dans les localités pour des périodes importantes a notamment permis, dans le cadre de cette recherche, d'effectuer plusieurs visites sur le terrain. Les sites, les installations et les réalisations des initiatives ont été visités. Ces observations ont offert une plus grande compréhension d'ensemble des initiatives. De plus, ces séjours ont permis de connaître les contextes socioéconomiques, politiques et géographiques dans lesquels évoluent les initiatives.

La recherche documentaire

La majorité des documents relatifs aux initiatives proviennent directement des personnes rencontrées au cours de la section terrain. Les rapports de projets et les documents méthodologiques des initiatives représentent une source d'information importante, mais ne sont souvent pas publiés à l'extérieure du pays. Voilà qui démontre de nouveau l'importance de la section terrain. La liste des documents collectés est présentée dans l'encadré 2.1. Ces documents ont constitué une grande partie des sources utilisées pour associer des données aux thèmes de la recherche.

Encadré 2.1

Liste des documents collectés

1. *La maîtrise d'œuvre sociale : une dynamique de développement local participatif* (Commune de Ouagadougou, 2006)
2. *Le Service de la Maîtrise d'Oeuvre Sociale (MOS) : Document de présentation* (Commune de Ouagadougou, 2006)
3. *Les communautés prennent en charge l'amélioration de leur environnement urbain en partenariat avec les acteurs institutionnels : Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaines à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (PACVU), Appui au développement des capacités locales et des initiatives de base en environnement urbain* (PEA AF, 2003)
4. *Programme « Cités durables » de l'ONU-HABITAT / PNUE : Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base, Bobo-Dioulasso, Secteur 21* (CREPA, 2007)
5. *Projet d'Amélioration de Services Urbains de Base (PASUB) Bobo-Dioulasso, Secteur 21, Rapport final* (Konaté, 2006)
6. *Projet de Renforcement des Capacités des Communes Urbaines (PRCCU), Document de présentation* (Gouvernement du Burkina Faso, 2003)

De plus, de nombreux documents administratifs et organisationnels ont été offerts généreusement par les personnes rencontrées au cours des visites. Ils servent principalement à titre d'exemples et sont disponibles à la fin de ce mémoire (Appendice 5).

Les rencontres et entretiens

Finalement, la plus grande part des données recueillies provient des rencontres effectuées auprès des responsables et coordonnateurs des initiatives. Le type de données nécessaires à la recherche étant principalement relié à la démarche et au fonctionnement des initiatives, il a été convenu que les personnes à rencontrer seraient prioritairement les coordonnateurs et les membres des équipes de gestion (Tableau 2.3). Ces individus ont été rencontrés pour des séances de discussions, des visites sur le terrain ainsi que pour la réalisation d'entretiens semi-directifs⁷. Il est également à noter que d'autres individus comme le Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, les maires de certaines villes et quelques citoyens impliqués dans les initiatives ont été rencontrés de manière informelle au cours de la recherche.

Au total, six entretiens semi-directifs ont été réalisés. Le canevas d'entretien utilisé a été construit à partir de la grille d'analyse thématique présentée au point 2.2.1. Il est disponible à l'appendice 1. Les entretiens réalisés, d'une durée moyenne d'une heure trente minutes, ont été enregistrés à l'aide d'un appareil numérique et ont été retranscrits sur support informatique. Ces transcriptions sont la source de donnée principale de cette recherche.

⁷ Une certification éthique a été délivrée par l'UQAM, autorisant ainsi la recherche avec des sujets humains. Chaque individu ayant répondu à l'entretien a consenti à l'utilisation des informations transmises.

Tableau 2.3

Les rencontres et les entretiens

No.	Date	Personne(s) rencontrée(s)	Objectif
1	12/06/07	- Coordonnateur du PRCCU	Discussions
2	21/06/07	- Chef d'antenne pour les MOS de Ouagadougou, Kaya et Koudougou	Discussions
3	27/06/07	- Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou	Discussions
4	04/07/07	- Coordonnateur de la MOS de Kaya	Discussions Visites de terrain
5	05/07/07	- Coordonnateur de la MOS de Kaya	Entretien (1 h 20)
6	13/07/07	- Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou	Entretien (1 h 30)
7	16/07/07	- Chef d'antenne pour les MOS de Bobo-Dioulasso, Banfora et Orodara	Discussions
8	17/07/07	- Chef d'antenne pour les MOS de Bobo-Dioulasso, Banfora et Orodara	Entretien (2 h)
9	18/07/07	- Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso - Coordonnateur des activités d'animation - Accompagnateur auprès de la communauté - Technicien sanitaire	Discussions Entretien (1 h 30)
10	23/07/07	- Coordonnateur de la MOS de Banfora - Ancien membre de l'équipe	Discussions Visites de terrain Entretien (1 h 30)
11	25/07/07	- Coordonnateur du PASUB	Discussions
12	30/07/07	- Coordonnateur du PASUB	Discussions
13	07/08/07	- Coordonnateur du PASUB	Entretien (1 h 30)

2.2.4 Traitement et analyse des données

Les données recueillies lors des observations directes, des recherches documentaires et des entretiens ont été traitées et analysées selon les étapes décrites ci-après.

Étape 1 : le classement des données

Tout d'abord, l'ensemble des données a été classé, par initiative, selon la grille d'analyse thématique. Tous les éléments pertinents ont été regroupés par thèmes, pour chacun des cas à l'étude. Afin de réaliser un portrait général des initiatives, ces informations ont été présentées sous forme de fiche synthèse (Chapitre 3), dévoilant un certain nombre de renseignements ciblés pour chaque thème et sous-thème.

Étape 2 : l'analyse transversale

Ensuite, les données présentées dans les fiches synthèses ont été analysées de manière transversale (points 4.1 à 4.3). Les éléments d'analyse de tous les cas à l'étude, qui ont été jugés comme pouvant décrire efficacement les conditions de mobilisation des acteurs, ont été reclassés par thème, à l'intérieur de tableaux. Ces tableaux ont permis de visualiser les points communs et les divergences entre les initiatives, pour chacun des thèmes. Cette technique a donc servi à décrire et à expliquer les tendances de mobilisation des acteurs.

Étape 3 : l'analyse comparée

Pour renforcer l'analyse, certaines informations ont fait l'objet d'une analyse comparée. Tout d'abord, des détails additionnels concernant les cas à l'étude ont été abordés (point 4.4). Ensuite, les résultats de l'enquête ont été comparés aux résultats d'une enquête effectuée en parallèle, sur un autre terrain de recherche (point 4.5).

2.3 LES OUTILS D'ANALYSE

Les points suivants présentent les différents outils d'analyse qui ont orienté l'ensemble de la démarche méthodologique et précise les raisons de leur utilisation.

2.3.1 L'analyse qualitative

L'étude de la mobilisation des acteurs fait l'objet, dans cette recherche, d'une analyse qualitative. Afin de saisir l'importance de ce choix, il convient de s'attarder à la définition et aux objectifs de l'analyse qualitative. Celle-ci, d'après Paillé et Mucchielli (2005, p.5), « [...] peut être définie comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène ». Si la recherche quantitative s'affaire à cerner, à l'aide de mesures précises, les lois qui régissent les phénomènes étudiés, les méthodes qualitatives se tournent quant à elles vers l'analyse sous forme de discours, des processus et des phénomènes sociaux. Faisant davantage appel à la sensibilité humaine, ces phénomènes risquent d'être mieux compris lorsque décrits de manière verbale, à l'aide de qualificatifs. L'objectif de cette démarche ne consiste pas en tant que tel à découvrir des explications précises, mais bien à construire du sens : « Elle ne nécessite ni comptage, ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles pratiques » (Paillé et Mucchielli, 2005, p.5).

Selon Paillé et Mucchielli (2005), faire surgir le sens d'un phénomène, conceptualiser un objet, c'est d'abord le rendre signifiant. C'est en nommant les choses, à l'aide du langage, que l'analyse qualitative y parvient : « Nommer est un acte fondamental dans l'exploration de ce monde, dans l'inventaire et l'expérience du manifeste » (Paillé et Mucchielli, 2005, p.9). Ainsi, un effort de représentation rend plus compréhensibles les phénomènes humains et sociaux qui nous entourent. Il s'agit

d'un travail de verbalisation des phénomènes empiriques souvent vécus et relatés par les acteurs eux-mêmes, à l'intérieur d'un contexte bien précis. L'analyse qualitative d'un phénomène comme celui de la mobilisation, puisqu'il est vécu et perçu par les acteurs, permet donc d'obtenir des conclusions qui sont porteuses de sens et d'une compréhension accrue. Voilà toute la logique de l'approche compréhensive qui est à la base de l'analyse qualitative. « L'approche compréhensive postule [...] la possibilité qu'a tout homme de pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme (principe de l'intercompréhension humaine) » (Paillé et Mucchielli, 2005, p.13).

Ainsi, grâce à l'analyse qualitative, cette étude accroît la compréhension du phénomène de mobilisation des acteurs en recherchant le sens du discours de ces mêmes acteurs dans le contexte d'une initiative locale de DD.

2.3.2 L'analyse de contenu

Il existe différentes formes d'analyses qualitatives qui facilitent la représentation de phénomènes sociaux et humains, afin d'en accroître la compréhension. C'est l'analyse de contenu qui a ici été retenue. L'utilisation de cette forme d'analyse répond aux deux objectifs suivants :

- *le dépassement de l'incertitude* : ce que je crois voir dans le message y est-il effectivement contenu, et cette « voyance » toute personnelle peut-elle être partagée par d'autres? (Bardin, 1991, p.32);
- *et l'enrichissement* de la lecture. Si un regard immédiat spontané est déjà fécond, une lecture attentive ne peut-elle en augmenter la productivité et la pertinence? Par la découverte de contenus et de structures confirmant (ou infirmant) ce qu'on cherche à démontrer à propos des messages ou par la mise à jour d'éléments de significations susceptibles de conduire vers une description de mécanismes dont on n'avait pas *a priori* la compréhension (Bardin, 1991, p.32).

Il s'agit donc ici de répondre à un désir d'objectivité, de rigueur et d'approfondissement de la découverte, face à des communications pouvant prendre

diverses formes. Dans cette étude, il est principalement question d'entretiens semi-directifs, mais aussi de rencontres informelles et de matériaux documentaires. Le contenu de ces communications est alors traité de manière éclairée, à l'aide de techniques variées, afin d'en faciliter l'interprétation.

D'après Bardin (1991, p.47), l'analyse de contenu se désigne comme :

[...] un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages.

Les techniques utilisées sont vouées à être constamment adaptées à chaque domaine d'étude, mais la visée principale demeure toujours le dépassement de la compréhension spontanée. Par des procédures de catégorisation ou de ventilation de l'information en thèmes, il est possible de dégager ou de mettre à jour un sens au deuxième degré qui s'avèrera plus précis.

2.3.3 L'analyse thématique

Pour élaborer une analyse de contenu, il est nécessaire de déterminer une méthode de classification des informations qui se trouvent dans le contenu des communications. Autrement dit, il s'agit d'organiser la matière afin de faciliter le traitement des données. C'est dans ce but que nous nous intéressons ici à l'analyse thématique. D'après Paillé et Muchielli (2005, p.124), l'analyse thématique a deux principales fonctions :

La première fonction concerne le travail de saisie de l'ensemble des thèmes d'un corpus. La tâche est de relever tous les thèmes pertinents, en lien avec les objectifs de la recherche, à l'intérieur d'un matériau à l'étude. La deuxième fonction va plus loin et concerne la capacité de documenter l'importance de certains thèmes au sein de l'ensemble thématique, donc de relever des récurrences, des regroupements, etc.

Ainsi, un premier travail de classification thématique est réalisé et une grille d'analyse est construite à partir de la littérature. Ces thèmes sont portés à être traduits en une grille d'entretien pour la collecte des données. Finalement, ces thèmes sont reconsidérés et adaptés, à la suite d'une première lecture des informations recueillies. Certains thèmes apparaissent alors que d'autres disparaissent. C'est ce que Paillé et Muchielli (2005, p.127) appellent la thématization continue qui « [...] consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique ».

Ainsi, au cours de cette recherche, certains thèmes d'analyse ont été modifiés alors que d'autres ont été ajoutés à la liste. Par exemple, le sous-thème « Personnes-ressources » (voir Tableau 2.1) a été introduit à l'arbre thématique dans la section « structuration du système d'acteurs », suite aux entretiens réalisés. Les personnes rencontrées catégorisaient généralement de cette manière les personnalités influentes comme les chefs traditionnels et religieux.

2.3.4 Le traitement des données qualitatives

En analyse de contenu, il est possible d'effectuer un traitement des données qualitatives en préconisant soit des méthodes quantitatives (manuelles ou informatisées), soit des méthodes purement qualitatives. Tout d'abord, les méthodes quantitatives de traitement des données ont pour objectif principal, dans la phase d'exploitation du matériel, de quantifier les données. À la suite de la phase de catégorisation et de découpage thématique, le chercheur procède ici à une étape de codage et de comptage des unités appliquées aux catégories ou aux thèmes (Wanlin, 2007). Les occurrences et les prédominances font alors ressortir les spécificités du contenu. Il existe donc, pour faciliter la tâche aux chercheurs qui empruntent cette voie, des logiciels d'analyse de données textuelles.

Pour cette recherche, nous avons choisi de délaisser la perspective quantitative au profit des méthodes spécifiquement qualitatives de traitement des données. Les raisons de ce choix dépendent d'abord de certaines caractéristiques de la recherche. Par exemple, les objectifs de la recherche n'impliquent pas le fait de souligner les fréquences ou les occurrences dans un discours, mais bien plus de noter la présence ou l'absence de thèmes. Ces derniers, une fois mis en lien avec les caractéristiques de l'interlocuteur et le contexte dans lequel il évolue, peuvent alors être porteurs de significations et de sens. Les méthodes spécifiquement qualitatives sont souvent réalisées lorsque l'échantillon est relativement réduit comme dans le cas de la présente recherche (6 entretiens). Il est toutefois certain qu'une plus grande attention doit être portée à chacun des entretiens. Leur contenu est retranscrit intégralement et l'information, sans être codifiée et comptée, fait tout de même l'objet d'une classification thématique. Sans avoir recours aux méthodes quantitatives, cette classification de fragments significatifs des entretiens permet de repérer le sens du contenu.

2.3.5 Le traitement des données par description analogique

Afin d'orienter le travail intellectuel de la recherche de sens dans l'analyse qualitative, divers modes de traitement des données peuvent être utilisés. La description analogique est un mode qui convient aux caractéristiques d'une recherche sur la mobilisation des acteurs. Étant donné le caractère exploratoire de ce type de recherche, offrant des pistes de réflexion nouvelles tout au long de l'analyse, il est préférable de ne pas cimenter préalablement la grille d'analyse. Ainsi, le traitement par description analogique offre la possibilité de construire un schéma d'analyse à partir des matériaux obtenus. La grille d'analyse est donc portée à être modifiée, au cours de la recherche, en fonction des thèmes pertinents qui ressortent de la lecture du matériel. Plus concrètement, d'après Paillé et Muchielli (2005, p. 66), la recherche d'analogies est :

[...] un travail intellectuel de généralisation s'effectuant à partir de plusieurs descriptions phénoménologiques de situations et essayant de repérer des éléments situationnels, décrits du point de vue des acteurs, formant des agencements semblables et synthétisables en une seule « Forme situationnelle » permettant d'atteindre un sens global vécu par les acteurs en situation.

Ce mode de traitement relève donc, d'une certaine manière, de l'intuition du chercheur. C'est à lui de découvrir les catégories pertinentes qui lui permettront de décrire et comprendre les situations réelles observées.

Le parcours suivi pour la production de cette recherche a été expliqué au cours de ce deuxième chapitre. Y ont été détaillés les objectifs de l'étude, la démarche méthodologique et les outils d'analyse empruntés. Les nombreuses données collectées par ce procédé seront donc présentées et analysées dans les prochains chapitres.

CHAPITRE III

L'ÉTAT DE LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD AU BURKINA FASO : PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE

Ce chapitre est une synthèse des données recueillies lors de la recherche empirique qui s'est déroulée au Burkina Faso, de juin à septembre 2007 (voir point 2.2.3). Les informations ici considérées émanent des rencontres et des observations sur le terrain, ainsi que des divers documents consultés. S'y retrouvent autant les données générales, relatives à chacune des initiatives visitées, que les données précises, en rapport avec le sujet de la recherche. Les informations y sont condensées sous forme de fiche synthèse, dont le modèle de présentation est expliqué au point 3.2.

Précédant la présentation des résultats de l'enquête, quelques éléments externes aux thèmes d'analyse de la recherche sont exposés dans ce chapitre. Il s'agit d'une entrée en matière qui facilite la compréhension générale des fiches synthèses. Cette première section comprend, entre autres choses, une présentation sociodémographique et géographique du Burkina Faso, ainsi qu'une explication de l'état actuel de la décentralisation et de la démocratie locale de ce pays. Cette partie contient également une introduction au Projet de renforcement des capacités des communes urbaines (PRCCU), ses principes fondateurs et son fonctionnement. Il s'agit d'une mise en contexte pour les quatre premiers cas, qui relèvent tous de ce même projet central. Le dernier cas à l'étude, portant sur le Projet d'amélioration des services urbains de base (PASUB), n'est quant à lui, relié d'aucune manière aux autres cas. Le fonctionnement général et les fondements de ce projet sont donc détaillés au début de la cinquième fiche synthèse.

3.1 LE BURKINA FASO : CONTEXTE NATIONAL DES CAS À L'ÉTUDE

3.1.1 Le Burkina Faso : présentation sociodémographique et géographique

Ancienne colonie française ayant acquis son indépendance en 1960, le Burkina Faso est un pays membre de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Son territoire, d'une superficie de 274 200 km², est enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest (Carte 2.1). Bien qu'il compte une soixantaine d'ethnies différentes, parlant des langues et des dialectes variés, le pays a instauré le français comme langue nationale. On y parle également, dans de fortes proportions, le mooré, le dioula, le gourmanché et le foulfouldé. La population du Burkina Faso est estimée à 14 259 000 habitants dont 18,3 % résident dans les zones urbaines (Encyclopédie de l'État du Monde, 2007). À l'image des autres pays africains, l'accroissement urbain s'y intensifie rapidement. La capitale du pays est la ville de Ouagadougou.

Encadré 3.1

Statistiques du PNUD, Burkina Faso

- Indice de Développement Humain (IDH) : 176^e sur 177 pays en liste
- Population vivant sous le seuil de la pauvreté : 55.8 %
- Population ayant accès à l'eau potable : 61%
- Population ayant accès aux services d'assainissement : 13%
- Population ayant accès à l'électricité : 7%

Source : PNUD, 2008

Le Burkina Faso est un pays qui connaît de nombreuses difficultés sur les plans économique, écologique et humain. Certaines statistiques du PNUD sont révélatrices des conditions précaires avec lesquelles doivent composer les Burkinabè (Encadré 3.1). Ces conditions défavorables tendent à s'accroître, principalement dans les milieux urbains, compte tenu de l'urbanisation rapide dans tout le pays.

3.1.2 La décentralisation et la démocratie locale au Burkina Faso

Au tout début des années 1990, le projet de décentralisation au Burkina Faso fait l'unanimité auprès des représentants politiques et de la société civile. Le processus de réorganisation administrative débute rapidement. En 1991, le principe de la libre administration des collectivités locales est consacré par la Constitution. Au fil des ans, l'application de la législation précise le cadre administratif des collectivités territoriales.

L'organisation administrative et territoriale se divise en deux catégories de collectivités locales (Tableau 3.1). Il y a tout d'abord la province. C'est l'échelon intermédiaire entre l'État et le second échelon, que l'on appelle la commune urbaine (plus de 10 000 habitants) ou la commune rurale (moins de 10 000 habitants). Les communes urbaines de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou possèdent un troisième échelon. Elles sont subdivisées respectivement en trois et cinq arrondissements.

Selon la Loi, les principales compétences qui sont transférées aux collectivités locales sont les suivantes :

- foncier, aménagement du territoire et urbanisme;
- développement économique, planification, environnement et gestion des ressources naturelles, santé publique et hygiène;
- éducation et formation professionnelle;
- services urbains (Partenariat pour le Développement Municipal, 2003, p.81).

Tableau 3.1

Organisation administrative et territoriale au Burkina Faso

Découpage territorial		Coll. Terr.	Circ. Adm.	Organe Délibératif Élu/Nommé		Organe Exécutif Élu/Nommé		Organe Déconcentré/ Tutelle
Dénom.	Nb.							
Province	45	Oui	Oui	Conseil Provincial	Élu	Président Du Conseil	Élu	Haut Commissaire
Département	300	Non	Oui					Préfet
Commune Urbaine	57	Oui	Non	Conseil Municipal	Élu	Maire	Élu	Préfet
Commune Rurale	65	Oui	Non	Conseil Rural	Élu	Maire	Élu	Préfet
Village/ Quartier		Non	Oui					Délégué Administratif

Source : Partenariat pour le Développement Municipal, 2003

Cela fait maintenant quelques années que la décentralisation est théoriquement en place au Burkina Faso. Toutefois, un questionnement demeure quant à son efficience : quelles sont les réelles capacités des collectivités locales à exercer leurs nouvelles responsabilités? Ces capacités sont notamment affectées par le manque de ressources financières et humaines, mais aussi par le contrôle décisionnel que l'État central exerce toujours sur les activités locales.

Quant à la démocratie locale, elle est avant tout représentative :

La participation locale en dehors des élections, se limite au droit à l'information sur les activités des autorités locales et, à la possibilité de débats publics, sur les projets de développement local.

[Les autorités locales ont également] la possibilité d'associer à leurs travaux, des personnes physiques ou morales, de droit privé ou public, extérieures. Les conseils peuvent ainsi, mettre sur pied, des commissions extra-municipales pour discuter de certains problèmes d'intérêt local (Partenariat pour le Développement Municipal, 2003, p.86).

Ce genre de situation, quoique peu fréquente sur le territoire burkinabè, pourrait accentuer le niveau de participation locale en assurant une représentation de la société civile.

3.1.3 Le Projet de renforcement des capacités des communes urbaines (PRCCU) : présentation générale pour les quatre premiers cas

Étant donné que les quatre cas portant sur les services de Maîtrise d'œuvre sociale (MOS) font partie du même projet central qu'est le PRCCU, leur contexte général est ici présenté. Toutefois, dans chacun des cas ci-dessous, le fonctionnement et les particularités des différents services MOS sont plus amplement exposés.

Les précédents du PRCCU

Le PRCCU s'inspire d'un précédent projet mené par l'*International Development Association* (IDA) de la Banque mondiale (BM), sous la responsabilité du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme du Burkina Faso. Le Projet d'amélioration des conditions de vie urbaines (PACVU), effectif entre 1996 et 2002, visait le développement d'infrastructures et d'équipements publics à l'échelle des quartiers défavorisés de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Ces équipements devaient prendre la forme de microprojets de proximité⁸. Par l'entremise d'équipes de MOS, basées dans chacune de ces villes, le processus de mise en œuvre de ces microprojets devait suivre une approche participative selon les trois lignes directrices suivantes :

⁸ Les microprojets de proximité sont des projets à l'échelle du secteur, identifiés par les communautés. Ces projets ne font pas appel à des financements importants, leur gestion et entretien peuvent être assurés par les usagers (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

- les communautés des quartiers doivent prendre l'initiative pour améliorer leur cadre de vie;
- la définition et le financement des projets est le résultat d'un partenariat entre les acteurs institutionnels (municipalités, départements techniques), les communautés et le projet;
- un dispositif de renforcement des capacités pour conduire des actions participatives basées sur l'approche par la demande est mis en place (PEA-AF, 2003).

D'après le rapport du Programme pour l'eau et l'assainissement Afrique (PEA-AF) – programme rattaché à la BM, chargé de la composante « participation communautaire » du PACVU – les résultats obtenus au terme du projet étaient convaincants et répondaient aux attentes du gouvernement et de la BM⁹.

Les visées du PRCCU

Malgré cela, pour une raison qui n'a pu être déterminée dans cette recherche, la BM s'est retirée du projet en 2002. Le gouvernement du Burkina Faso et le PNUD (ancien partenaire financier du PACVU) ont pris la décision de relancer le projet. La création du PRCCU (Appendice 5-4) représentait donc une continuation de la démarche et de l'approche du PACVU. Par contre, le projet allait cette fois étendre son cercle d'application à quatre nouvelles communes (Kaya, Koudougou, Orodara, Banfora) et ce, en appliquant les apprentissages de l'expérience précédente. D'après le document de présentation du PRCCU (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003), un énorme manque à gagner persistait toujours au niveau des infrastructures de proximité dans les plus grandes villes du pays. Le PRCCU devait pouvoir apporter des solutions innovantes à ces problèmes.

Le fonctionnement du PRCCU à travers les services de MOS

De manière générale, le rôle des équipes de MOS est d'appuyer les communautés dans le parcours (Figure 3.1) de mise en œuvre de microprojets de développement

⁹ Pour plus d'informations sur les objectifs et les résultats du PACVU, consultez le rapport du Programme pour l'Eau et l'Assainissement Afrique (PEA AF, 2003).

local (Appendices 2-1, 5-1 et 5-2). Elles mettent les différents acteurs en relation afin de faciliter la coordination lors de la définition et du choix des projets à réaliser, de la mise en œuvre et de la gestion post-projet. Les équipes de MOS doivent aussi développer un mode de cofinancement entre la Commune, les bénéficiaires des microprojets et les différents bailleurs de fonds (Appendices 2-2, 5-2 et 5-3). La démarche préconise des principes d'équité entre les différents groupes sociaux, de synergie avec les stratégies de développement de la Municipalité et de transparence entre communautés, Communes et partenaires.

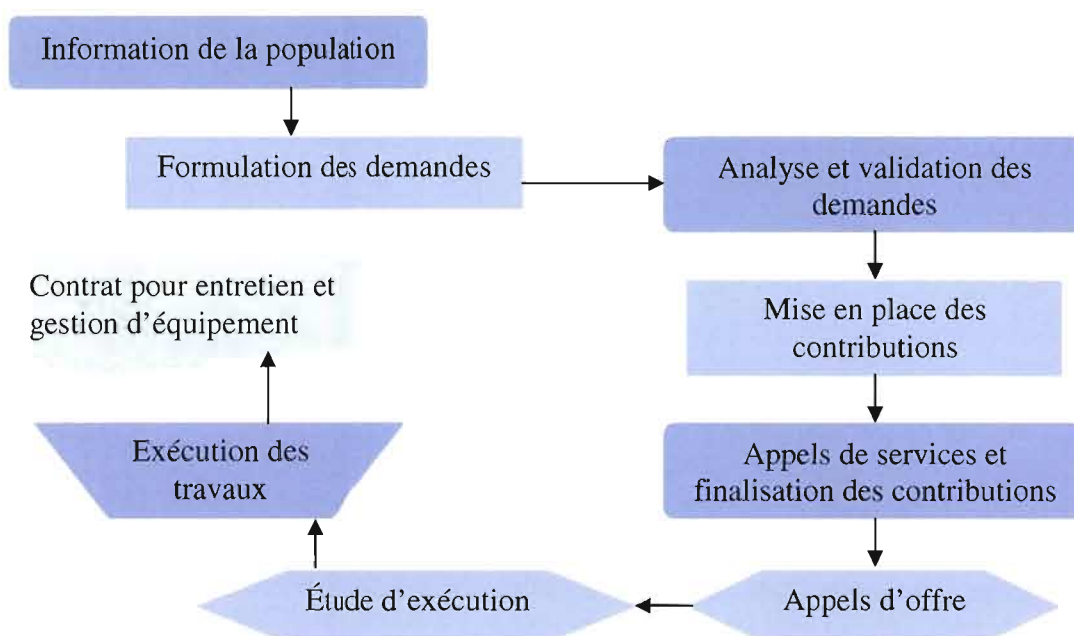


Figure 3.1 : Cycle de réalisation d'un microprojet, PRCCU (Commune de Ouagadougou, 2006)

Les six services de MOS sont soutenus par deux services d'antennes, basés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces derniers sont chargés de faire le pont entre les MOS et le centre de Coordination Nationale du Projet. Le coordonnateur national est rattaché au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation

(MATD) et est appuyé par une Agence de Coopération, le PEA-AF, qui agit en tant que soutien technique à la coordination du projet. Les orientations du projet et les décisions concernant toute la structure du PRCCU relèvent d'un comité de pilotage qui est composé de représentants du MATD, du PNUD, de l'Association des maires du Burkina Faso (AMBF), des départements techniques concernés, de l'Établissement public communal de développement (EPCD) ainsi que des maires des six communes du projet. (Figure 3.2)

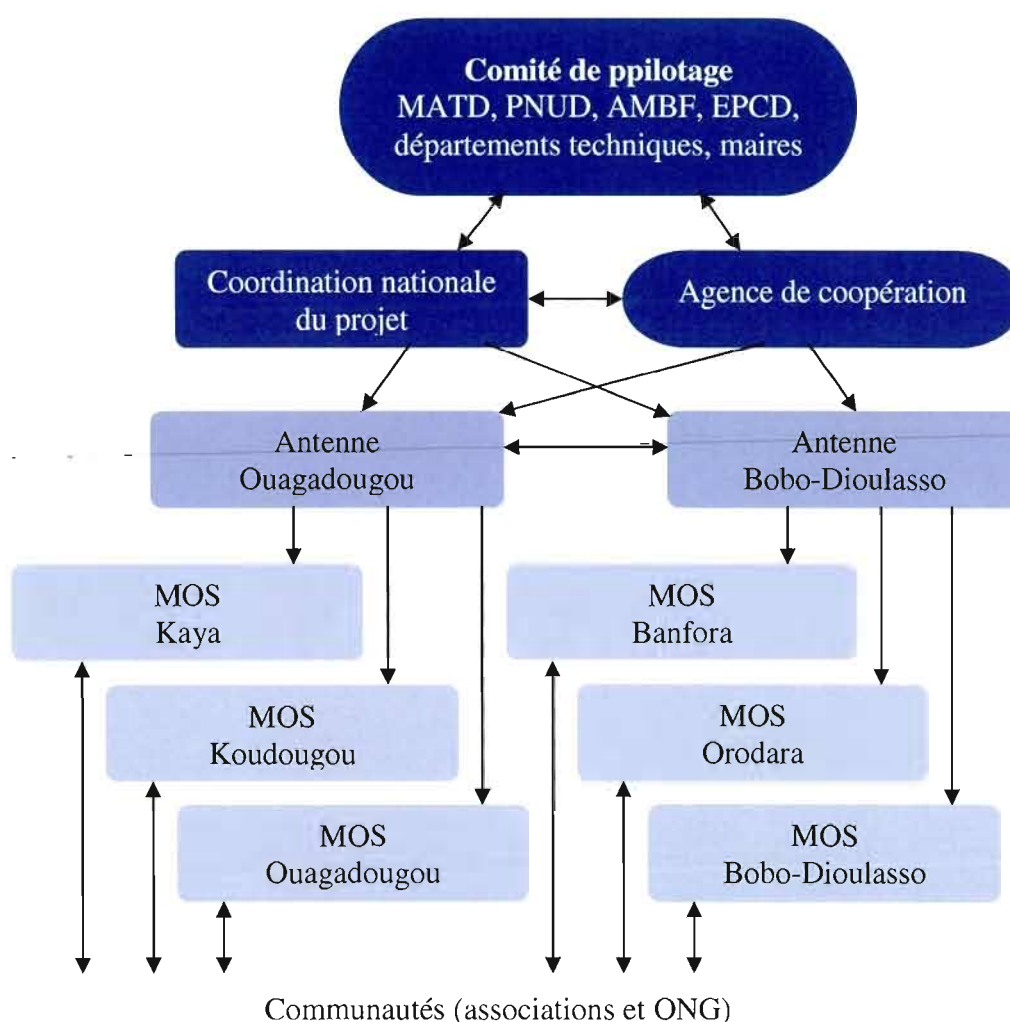


Figure 3.2 : Schéma de l'exécution du PRCCU (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003)

L'entente de coopération entre le gouvernement du Burkina Faso et le PNUD, pour le fonctionnement du PRCCU, s'est achevée en 2005. Les responsables actuels sont en attente d'un possible renouvellement de l'entente. Bien que les équipes de gestion aient été réduites et que leurs ressources financières aient diminué, le PRCCU est toujours un projet fonctionnel.

En quoi les MOS contribuent-elles à la mise en œuvre du DD?

Les objectifs du PRCCU et la méthode de fonctionnement des MOS, tels que présentés par les responsables et tels que décrits dans la documentation, soutiennent des valeurs de DD. Tout d'abord, l'objectif principal du projet, soit la participation communautaire, démontre un désir de responsabilisation des acteurs par rapport à leurs actions. Cela démontre également que le PRCCU vise l'atteinte de l'un des impératifs du DD, soit la démocratie participative. La décision d'effectuer telle ou telle action de développement local résulte ainsi d'un dialogue entre les acteurs.

De plus, l'intégration dans le processus décisionnel de divers acteurs – possédant des compétences variées – favorise l'intégration des contrariantes écologiques, sociales et économiques, dans le choix des microprojets et de leurs conditions de réalisation.

La dimension temporelle du DD est elle aussi perceptible au cœur de la démarche des MOS. En effet, la mise en place d'équipes locales de gestion des microprojets, et, surtout, le renforcement des capacités de ces mêmes équipes démontre qu'une vision à long terme est intégrée dans la philosophie de ces initiatives.

Finalement, le PRCCU vise une amélioration de la qualité de vie et de l'équité dans les communautés burkinabè, ce qui témoigne d'une vision humaniste du développement. Cette vision est indissociable du DD.

3.2 FORMAT DE LA PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE

Il a été mentionné, au deuxième chapitre (voir point 2.2.2), que l'étude multi-sites comprend cinq cas différents (Encadré 3.2). Il convient alors, avant de présenter les résultats de cette étude, d'expliquer de quelle manière ces données seront présentées.

Encadré 3.2

Intitulés des cinq fiches synthèses

- **Fiche synthèse 1**

Premier cas : Maîtrise d'œuvre sociale de Ouagadougou (PRCCU)

- **Fiche synthèse 2**

Deuxième cas : Maîtrise d'œuvre sociale de Kaya (PRCCU)

- **Fiche synthèse 3**

Troisième cas : Maîtrise d'œuvre sociale de Bobo-Dioulasso (PRCCU)

- **Fiche synthèse 4**

Quatrième cas : Maîtrise d'œuvre sociale de Banfora (PRCCU)

- **Fiche synthèse 5**

Cinquième cas : Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base,
Secteur 21, Bobo-Dioulasso

Les sections 3.3 à 3.7 présentent les cas à l'étude, sous forme de fiches synthèses. Ces fiches sont respectivement divisées de la manière suivante :

- **une présentation de l'initiative** : cette section contient une brève présentation de la commune ou du secteur à l'étude ainsi qu'une explication sommaire de l'initiative qui y a cours. Elle offre une entrée en matière sur la situation géographique et sociodémographique locale. Elle permet également

au lecteur de saisir le contexte de démarrage de l'initiative ainsi que l'essentiel des activités réalisées et à venir;

- **une présentation des résultats de l'enquête** : cette section contient les informations pertinentes relatives à la mobilisation des acteurs. Elle est donc divisée selon les trois thèmes centraux que sont : l'initiative locale de DD, l'acteur, et finalement, le processus participatif (Figure 2.1). Elle expose de manière descriptive et détaillée les données recueillies au cours des entretiens semi directifs, des observations sur le terrain, des rencontres informelles ainsi que des recherches documentaires. Les éléments retenus sont appuyés par des citations qui proviennent directement des entretiens semi directifs réalisés ainsi que par des sources documentaires relatives à l'initiative visitée.

Les données qui se retrouvent dans les fiches de présentation des cas feront ensuite l'objet d'une analyse éclairée. Les éléments qui se dégagent des fiches synthèses seront classés au chapitre quatre, sous forme de tableaux, ce qui facilitera l'analyse transversale. Cette technique permettra d'identifier les facteurs généraux de mobilisation des acteurs dans les initiatives, à partir de chacun des thèmes d'analyse (voir Tableau 2.1).

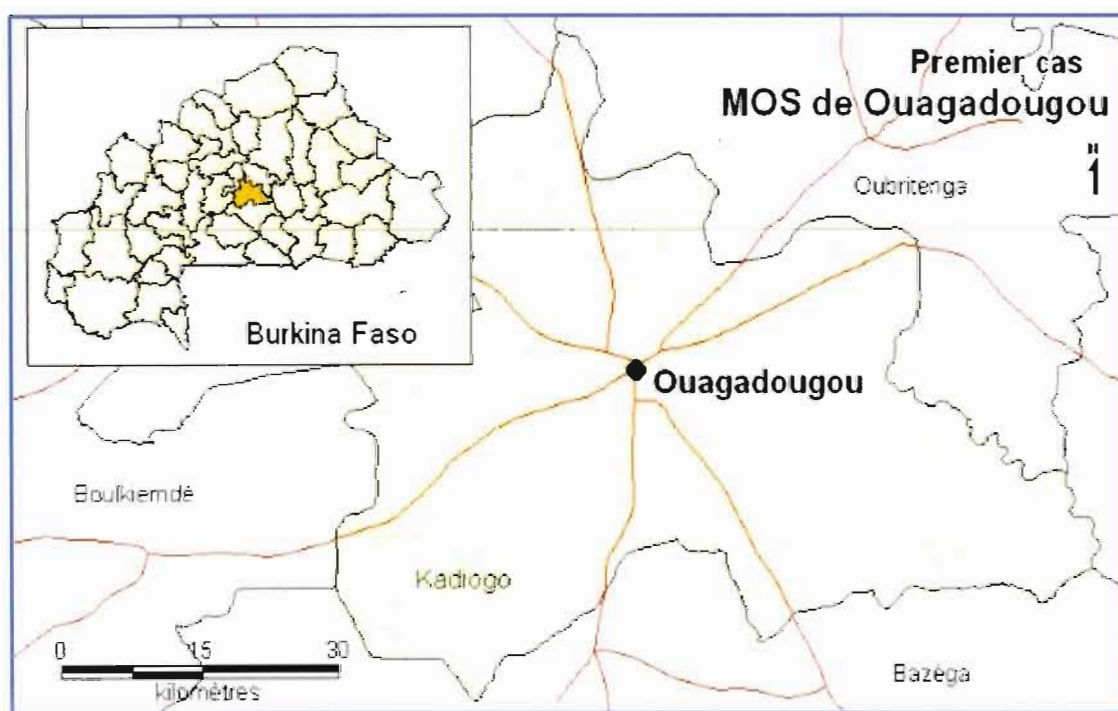
3.3 PREMIER CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE OUAGADOUGOU

3.3.1 Présentation de l'initiative

Les lignes suivantes contiennent des informations qui situent l'initiative de la MOS de Ouagadougou dans son contexte géographique, sociodémographique et historique¹⁰. Elles offrent un cadre de compréhension qui introduit la présentation des résultats de l'enquête.

Carte 3.1

Localisation de la MOS de Ouagadougou, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

¹⁰ Pour plus d'informations sur le PRCCU ainsi que sur le contexte national de l'initiative, consultez le point 3.1.

La commune de Ouagadougou

Capitale du Burkina Faso et chef-lieu de la province du Kadiogo, Ouagadougou (Carte 3.1) est située au centre du pays, sur le plateau de l'empire Mossi¹¹. La commune urbaine, d'une superficie de 512,8 km², compte 30 secteurs, répartis sur les 5 arrondissements que sont : Baskuy, Bogodogo, Boulmiougou, Nomgremassom et Signoghin. Il y a également 17 villages environnants qui sont rattachés à l'administration de la commune de Ouagadougou. Sur les 1 200 000 habitants de la commune, 95 % résident dans la zone urbaine. Ouagadougou possède essentiellement une fonction administrative, mais elle est également un centre économique, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire et du textile. Culturellement, la ville fait figure de proue pour l'Afrique, puisqu'elle accueille le célèbre Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ainsi que le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) (Commune de Ouagadougou, 2008).

La MOS de Ouagadougou

Le service de la MOS de Ouagadougou existe depuis l'époque du PACVU (1996 à 2002). Lors de la transition vers le PRCCU, il a poursuivi ses activités au cœur de la commune de Ouagadougou. Le territoire couvert par les activités de la MOS comprend les 30 secteurs et les 17 villages de la commune.

Jusqu'à présent, la MOS de Ouagadougou a réalisé deux lots de microprojets dans le cadre des activités du PRCCU. Le premier lot comportait douze projets, pour une valeur totale d'environ 75 millions de francs CFA¹². Il s'agissait, de manière générale, de petits projets à faibles coûts : installation de bornes-fontaines et de points d'eau, construction de clôtures d'écoles, construction ou réhabilitation de salles de

¹¹ Les Mossis représentent l'ethnie la plus importante, démographiquement, au Burkina Faso. La ville de Ouagadougou est structurée autour du palais impérial du Mogho Naaba, chef des Mossis (Commune de Ouagadougou, 2008).

¹² Environ 160 000 \$CAD.

classe, etc. Le deuxième lot, dont les travaux sont de plus grande envergure, compte huit projets qui étaient, au cours de 2008 et 2009, en phase de réalisation. Il représente un coût approximatif de 235 millions de francs CFA¹³. Il contient notamment deux grands projets, impliquant la construction d'équipements marchands.

Les activités à venir consistent prioritairement en la réalisation et la restitution des microprojets du deuxième lot. Une quinzaine de projets sont également en cours d'évaluation pour un troisième lot. Parmi ceux-ci, l'équipe de la MOS compte en réaliser environ sept ou huit. Elle mettra cette fois davantage sur les domaines de l'environnement et sur les activités génératrices de revenus.

3.3.2 Présentation des résultats de l'enquête

Les données suivantes proviennent majoritairement de l'entretien réalisé auprès du coordonnateur de la MOS de Ouagadougou (rencontres 3 et 6), mais également des rencontres 1 et 2 (voir Tableau 2.3). Divers écrits ont été consultés, dont les documents numéro 2, 3 et 6 (voir Encadré 2.1).

L'initiative locale de DD

Contexte porteur d'enjeux

Certains enjeux, même s'ils ne sont pas spécifiques à Ouagadougou, ont influencé le choix de la commune pour l'introduction d'un service de MOS. Considérons tout d'abord la problème principal, touchant plusieurs grandes agglomérations urbaines du Sud, soit l'accroissement massif de la population urbaine. Cet enjeu a accentué de manière importante les problèmes environnementaux et sociaux déjà présents dans la ville. Les nouveaux quartiers, déjà surpeuplés, ont rapidement connu un déficit au niveau de l'accès aux services urbains de base :

¹³ Environ 500 000 \$CAD.

[A]vec la multiplication de la population de façon exponentielle, il y a des difficultés énormes d'accès aux services sociaux de base. Ces difficultés se retrouvent pratiquement dans les quartiers nouveaux, que l'on peut appeler précaires, parce que ce sont des quartiers qui viennent d'être nouvellement lotis et où il n'y a souvent même pas le minimum. La distance pour aller chercher de l'eau peut souvent atteindre 500 m à 1 km (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

L'accès à l'eau potable, l'insécurité et les inondations ne sont que certaines des problèmes prioritaires, démontrant l'importance de ce déficit. De grands projets gouvernementaux notamment dans le domaine des infrastructures et de la voirie sont en cours de réalisation à Ouagadougou, alors que les quartiers défavorisés ne possèdent pas le minimum en ce qui concerne les services urbains :

La Commune fait effectivement des efforts pour réaliser les grands projets, ce qu'on appelle les projets structurants, c'est-à-dire réaliser des routes, ouvrir des voies, construire des caniveaux et des ponts là où il le faut. Mais à côté, il y a des petits projets, dont l'absence fait que pour la population, même si vous venez mettre du goudron pour traverser tout le quartier, il y a quand même un problème, parce qu'ils n'ont pas le minimum pour vivre (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Le coordonnateur de la MOS a mentionné qu'à Ouagadougou, au cours des dernières années, la Commune accusait un manque de stratégie pour accompagner le processus de décentralisation. Rapidement, la Municipalité a réalisé qu'elle devait se préparer à voir arriver toujours plus de monde sur son territoire, et qu'elle devait adhérer à une forme d'aménagement partagée. Elle a accepté de « [p]rendre en compte un service comme le service de Maîtrise d'œuvre sociale, parce que c'est un service qui permet aussi aux décideurs de comprendre un peu les préoccupations des gens » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Historique de l'action locale

Avant la venue du service de la MOS, la commune de Ouagadougou a connu divers projets impliquant la participation des acteurs locaux. Les Ouagalais n'assistaient

donc pas ici à une première tentative de participation du public dans des projets de développement. En effet, de 1991 à 1996, un projet-pilote de la BM prenait place dans la seule commune de Ouagadougou, avec comme objectif de tester l'implication de la population dans la gestion de l'assainissement des eaux usées et de ruissellement. La réussite de ce projet-pilote a incité la BM à réitérer ses actions en implantant le PACVU dans la commune. Touchant cette fois à un nombre plus important de domaines, le PACVU ne considérait toutefois pas à l'époque, la totalité des secteurs de la ville :

C'est donc le premier projet à prendre en compte l'initiative locale. [C]'était à l'époque un projet de démonstration, étant donné qu'il était demandé de démontrer qu'à Ouagadougou, en environnement urbain, il était possible de réaliser des équipements au profit des populations avec leur participation et les faire gérer de façon durable, en les impliquant (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

L'expérience a été jugée intéressante, étant donné la quantité importante de demandes de microprojets venant de la communauté. Pourtant, le projet PACVU s'est arrêté en 2002. Le PRCCU a récupéré plusieurs microprojets laissés en attente de réalisation. Parmi les associations et organisations qui attendaient la réalisation de leurs projets, certaines avaient déjà accumulé leur cotisation personnelle. Elles ont donc dû attendre jusqu'à cinq ans pour voir leurs projets réalisés. Il est possible de considérer qu'à Ouagadougou, la décision du gouvernement – avec le soutien du PNUD – de reprendre la démarche du PACVU par un service de MOS, résulte d'une intention de ne pas laisser se perdre les avancements déjà constatés sur le plan de l'action locale et de la participation.

Instigateur de l'initiative

L'instigateur de l'initiative de la MOS à Ouagadougou est donc d'abord le MATD, appuyé par le PNUD. Ensemble, ils ont reconduit les opérations déjà entreprises lors du PACVU. La particularité de la MOS de Ouagadougou, en comparaison avec les

autres services de MOS, c'est que les bureaux des instigateurs de l'initiative sont situés dans la même ville que ceux de la MOS. La coordination centrale du PRCCU est donc physiquement rapprochée du service. Cela semble avoir facilité la communication entre le coordonnateur de la MOS et les responsables du PRCCU.

Type d'impulsion

Le service de la MOS a été réintroduit dans la commune de Ouagadougou par l'initiative du MATD. Le gouvernement a donc donné l'élan au projet par une contribution en matière de ressources humaines et matérielles. Le MATD s'est chargé de recruter le personnel de la MOS et de fournir des équipements. C'est toutefois la Commune qui était chargée de fournir un local et de s'occuper des frais d'équipement et de fonctionnement. Le PNUD a également contribué au démarrage de la MOS au niveau des ressources humaines (Volontaires des Nations Unies), de l'appui technique (formations) et principalement au niveau financier. Le PNUD a assuré le salaire du coordonnateur et a fourni de nombreux équipements. La MOS de Ouagadougou a donc connu, lors de son démarrage, un encouragement financier et technique de la part de trois partis : le PNUD, l'État et la Commune (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

Le système d'acteurs

Société civile

Les acteurs de la société civile qui participent à l'initiative de la MOS de Ouagadougou sont membres d'associations et d'organisations non gouvernementales (ONG) locales. Comptons parmi celles-ci, des associations de femmes, de jeunes, d'handicapés, de parents d'élèves, de fontainiers, de tenanciers de points d'eau, etc. Elles sont d'abord associées à l'identification et à la définition des projets qu'elles souhaitent voir se réaliser : « Les projets sont identifiés par les acteurs à la base » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007). Lorsqu'un projet est accepté, l'association ou l'ONG bénéficiaire est impliquée dans le suivi des

opérations et des travaux. Ses membres expriment leurs opinions sur les évaluations techniques de leur projet. Ils peuvent par exemple, s'il s'agit d'une construction, se prononcer sur l'architecture du projet. Suite à l'évaluation technique détaillée, l'association ou l'ONG doit valider les plans et les devis. Elle est ensuite associée à l'analyse des offres de services pour déterminer quels entrepreneurs effectueront la réalisation du projet. Lors des travaux, ses membres sont encouragés à suivre le déroulement et à émettre leurs suggestions. Finalement, la gestion de l'ouvrage une fois restitué, qu'il soit lucratif ou non, revient aux bénéficiaires :

Entretien et gestion suivent un protocole d'accord qui est signé par le maire et les représentants des bénéficiaires. Ce protocole fixe les contraintes de chaque parti, ce que la mairie doit faire et ce que les bénéficiaires doivent faire (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

À Ouagadougou, les relations entre les acteurs de la société civile et les autres types d'acteurs impliqués dans le processus de la MOS sont flexibles. Les associations et les organisations peuvent entrer en relation directe avec les entreprises ou les services techniques municipaux. Elles peuvent également, si les questions sont délicates ou si l'accès aux personnes est difficile, passer par le coordonnateur de la MOS, qui agit comme intermédiaire : « Les bénéficiaires ont la possibilité d'interpeller directement l'entrepreneur s'il y a quelque chose qui ne va pas, tout comme ils peuvent passer par la MOS » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Finalement, pour faciliter la mobilisation et la participation des acteurs de la société civile, la MOS de Ouagadougou a comme objectif de constituer des comités de quartier qui seraient responsables de domaines spécifiques. L'idée a d'ailleurs, déjà commencé à prendre forme :

Il y a tout un quartier qui s'est constitué en comité pour l'électrification. Je trouve que ça, c'est quand même une initiative beaucoup plus englobante [...] C'est la preuve que tranquillement, on peut évoluer vers l'organisation par quartier (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Acteurs économiques

Les acteurs économiques sont classés en deux catégories. Il y a tout d'abord les bailleurs de fonds qui investissent financièrement dans la réalisation des microprojets. Comptons parmi ceux-ci le PNUD, le gouvernement du Burkina Faso (avec le fond PPTE¹⁴) et la coopération chinoise : « [D]ans l'enveloppe du PRCCU la coopération chinoise intervient pour 100 millions de francs CFA¹⁵ » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007). Les bailleurs de fonds n'ont pas la possibilité d'intervenir directement dans le déroulement du processus, mais ils effectuent parfois des missions d'évaluation pour s'assurer que les projets respectent les critères établis lors des ententes avec la MOS. Les financements sont gérés dans un seul compte au niveau de la coordination centrale du PRCCU :

Aussi bien les contributions des bénéficiaires, la contribution de la Commune que l'apport des bailleurs de fonds, sont déposés dans un seul compte au niveau du Trésor, et ce fond s'appelle « Communautaire de Développement ». Il est logé au Trésor public et c'est le PRCCU qui gère ce compte en relation avec les maires des villes concernées par le PRCCU (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Une seconde catégorie d'acteurs économiques est constituée des entreprises mandatées à la réalisation des travaux. Ils entrent en jeu lors des offres de service et sont en contact direct avec la MOS et les bénéficiaires jusqu'à la restitution des projets : « Une fois que l'entreprise est choisie, elle est mise en contact direct avec les bénéficiaires » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Acteurs politiques

Grâce aux efforts de mobilisation de la MOS, les autorités locales de Ouagadougou réalisent de plus en plus l'importance de prendre en compte les préoccupations de la

¹⁴ Le fond pour les pays pauvres très endettés (PPTE) provient d'un allègement de la dette envers le FMI, la BM et les autres pays créanciers. Ces fonds doivent être réinvestis dans la lutte contre la pauvreté.

¹⁵ Environ 220 000 \$CAD.

population. En effet, le coordonnateur de la MOS s'est donné comme mission d'informer les élus et le conseil municipal de toutes les démarches et activités du service. Les autorités de chaque secteur et quartier sont invitées à participer à toutes rencontres ou activités avec les autres acteurs impliqués dans le processus. Il s'agit principalement d'une forme de politesse, mais également de s'assurer l'appui et la confiance de la Commune :

De toute façon, il ne dira pas non, puisque c'est dans le cadre de ses activités de service. Mais au moins, il est informé. [...] Et s'il veut s'impliquer, le jour de la réunion, il est là. C'est une invitation à participer (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Acteurs institutionnels

Dans le processus de la MOS de Ouagadougou, les acteurs institutionnels suivants sont impliqués : les divers services techniques municipaux, les sociétés d'État telles que l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) ou la Société nationale d'Électricité du Burkina Faso (SONABEL) ainsi que les services déconcentrés de l'État comme la Direction provinciale de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (DPEBA).

Les membres de ces services participent en tant qu'experts lors des évaluations techniques et de la mise en œuvre des microprojets. Ils élaborent également le décompte des paiements pour les entreprises et sont présents lors de la réception des travaux. Ils sont en relation constante avec la coordination de la MOS et doivent rendre des comptes aux bénéficiaires tout au long du processus :

[I]ls me disent : « On est à telle étape, qu'est-ce que l'on fait? » Je leur dis : « Si vous êtes à telle étape, il serait bon qu'on puisse rendre compte aux bénéficiaires pour voir ce qu'ils en pensent avant de continuer (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Personnes-ressources

Le coordonnateur de la MOS considère les chefs traditionnels des quartiers et des villages et les responsables religieux comme des personnes-ressources. Lorsqu'une activité se déroule dans un quartier, les personnes-ressources sont invitées à y participer de manière active ou non. Elles peuvent uniquement faire acte de présence et ainsi faciliter la mobilisation d'autres individus, ou s'impliquer en fournissant par exemple, des lieux de rencontre :

S'il y a par exemple une mosquée dans le secteur, on informe l'Imam, s'il y a une chapelle, on informe le prêtre, s'il y a un temple, on informe le pasteur. Ils peuvent tous venir ce jour-là, assister pour écouter, voir de quoi il s'agit. Ils sont donc au courant de ce qui va se passer (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

À Ouagadougou, pour éviter les antagonismes, le coordonnateur a pris l'habitude d'inciter les populations à informer elles-mêmes les personnes-ressources de leur quartier :

Et souvent, moi je leur suggère : « Est-ce que vous avez vu le chef, si vous ne l'avez pas vu, il serait bon de l'informer. Et vous informerez l'Imam pour qu'il soit là. » [...] Si moi j'appelle l'Imam pour dire : « Oui, il y a vos populations qui veulent que je vienne causer avec vous », il va dire : « Ah! D'accord, je ne suis pas au courant, ils ne me l'ont pas dit ». Ça crée des conflits. Ça crée un problème de communication (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Équipe de coordination

À l'origine de la MOS de Ouagadougou, l'équipe de coordination se composait du coordonnateur et d'un Volontaire des Nations Unies (VNU). Le VNU a été réaffecté dans une autre ville du PRCCU qui nécessitait davantage de soutien. Les expériences antérieures à la MOS de Ouagadougou et les acquis de la communauté en matière de participation ont permis au coordonnateur de poursuivre les activités de la MOS par lui-même, sans trop de difficulté. Il est présent à toutes les étapes de la démarche et agit en tant que facilitateur du processus :

À mon niveau, j'arrive à m'en sortir parce que bon, on a une petite expérience, on a quand même quelque chose sur lequel on s'est assis pour continuer l'activité. Ce n'est pas la même chose qu'à Orodara ou Banfora, où ils sont partis de rien (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Le coordonnateur de la MOS de Ouagadougou a des ambitions particulières pour la commune. Il souhaite voir l'initiative de la MOS quitter l'approche par microprojets pour développer une approche par programme. Une plateforme de concertation pour le développement à long terme des quartiers :

L'objectif, c'est d'arriver, dans un quartier donné, que les habitants puissent dire : « Voici aujourd'hui la situation de notre quartier. Nous souhaitons que dans dix ans, notre quartier soit dans une nouvelle situation que voici » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Le processus participatif

Diffusion

Au démarrage de la MOS de Ouagadougou, une stratégie de communication a été élaborée dans l'optique de faire connaître le service. Cette stratégie consistait dans un premier temps, à informer les élus. L'équipe de coordination a participé à tous les conseils d'arrondissement pour expliquer ce qu'était la MOS (fonctionnement, objectifs et approche), ce qu'elle attendait d'eux et ce qu'elle attendait des populations. Elle a ensuite convoqué une réunion dans chaque arrondissement pour transmettre cette information aux associations et aux ONG. Ces différents acteurs devaient relayer l'information aux populations de chaque secteur :

Nous avons mis le maximum pour que les acteurs puissent savoir notre existence, ce qu'ils peuvent attendre de nous et ce que nous aussi, nous attendons d'eux (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Formation

L'équipe de coordination de la MOS a reçu, au commencement des activités du service, une formation du PNUD sur les techniques d'animation et sur les méthodes

de suivi et d'évaluation de projets. Au même moment, l'ensemble des conseillers municipaux recevait une formation sur la mobilisation des ressources locales et la planification de projets (Gouvernement du Burkina Faso et PNUD, 2003). Suite à ces formations obligatoires, des rencontres pouvaient être organisées sur demande avec les conseillers, les comités de gestion des microprojets et les personnes-ressources.

Un autre travail de formation a été réalisé spécifiquement auprès des populations bénéficiaires des microprojets. Il s'agit d'un processus d'appui à la gestion et au suivi des ouvrages. Ces formations portent sur les éléments de base de la comptabilité et de l'entretien des ouvrages. Les formations spécifiques dépendent du type d'ouvrage réalisé :

Par exemple, dès que nous réalisons un point d'eau, nous formons le comité de gestion. [...] Nous formons donc ce comité de gestion à des éléments de base de comptabilité : comment tenir un livre de comptes, comment arrêter des comptes, comment faire des rapports, comment calculer, comment lire un compteur d'eau (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Sensibilisation

Tout d'abord, le travail de communication effectué auprès des conseillers municipaux et des élus a conduit à une forme de sensibilisation essentielle au bon fonctionnement de la MOS. Les acteurs politiques devaient constater l'utilité d'un système de participation publique :

[D]e plus en plus, les conseillers et les élus sont sensibilisés sur le fait qu'il est important, qu'il est même nécessaire, d'impliquer les populations dans la gestion des affaires, pour des questions de bonne gouvernance (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

De plus, les comités de gestion des ouvrages, constitués des membres des associations et des ONG, sont constamment informés sur divers sujets relatifs au DD (hygiène, assainissement, etc.). Ils sont sensibilisés aux enjeux environnementaux et informés des actions qu'ils doivent entreprendre, dans le cadre de la gestion de leur

ouvrage, pour participer à l'amélioration de l'environnement. « [À] leur tour, ils vont être des vecteurs de relais pour sensibiliser les usagers » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Outils de participation

À Ouagadougou, le coordonnateur de la MOS sait qu'il existe divers outils de participation originaux, testés dans d'autres initiatives locales à travers le monde. Toutefois, les fonds qui lui sont alloués ne sont pas suffisants, selon lui, pour pouvoir réaliser de telles activités. Il se tourne davantage vers des outils plus conventionnels comme les assemblées et les réunions de quartier : « Nous n'avons pas utilisé le théâtre parce que nous n'avons pas les fonds. Nous avons beaucoup plus utilisé les réunions de quartier » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Aspects organisationnels et procéduraux

Pour faciliter la participation des populations, les réunions de quartier se tiennent généralement les samedis et dimanches. Toutefois, lorsque des réunions spéciales sont demandées par les populations elles-mêmes, la MOS se plie à leur horaire :

[N]ous sommes en environnement urbain, où les gens sont très occupés. Si vous mettez des réunions le matin, du lundi au vendredi, vous ne pourrez pas faire la réunion. Le midi, les gens veulent rentrer chez eux, se reposer avant de retourner au travail. Le soir, quand les gens rentrent du boulot ils sont aussi pressés de rentrer à la maison pour se reposer ou bien aller boire une bière quelque part. Ils ne sont pas intéressés à aller à des réunions (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

Modes de communication

Les réunions se déroulent généralement dans la langue locale la plus parlée : « Ici, on est dans une région mossi, alors on utilise le français ou le mooré » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007). Par contre, Ouagadougou est une

grande ville où se retrouvent diverses ethnies, qui parlent plusieurs langues différentes. Ainsi, selon le coordonnateur de la MOS, il est essentiel, dans certains quartiers, de faire appel à un interprète pour traduire les discours dans les différentes langues du pays.

Lors des activités d'animation, la MOS n'a pas été confrontée aux problèmes de communication qui peuvent survenir entre les hommes et les femmes ou entre les personnes de différentes générations. D'après le coordonnateur, ce genre de problème est moins présent à la ville qu'à la campagne. Lors des réunions, tous les groupes d'individus ont le droit de parole et l'utilisent sans problème :

Quand vous faites les réunions, il y a des femmes, il y a des hommes, il y a des vieux, il y a des jeunes, chacun parle comme il le veut. Chacun s'exprime, bien sûr, avec beaucoup de respect et de considération pour l'autre, mais chacun s'exprime (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Ouagadougou, 2007).

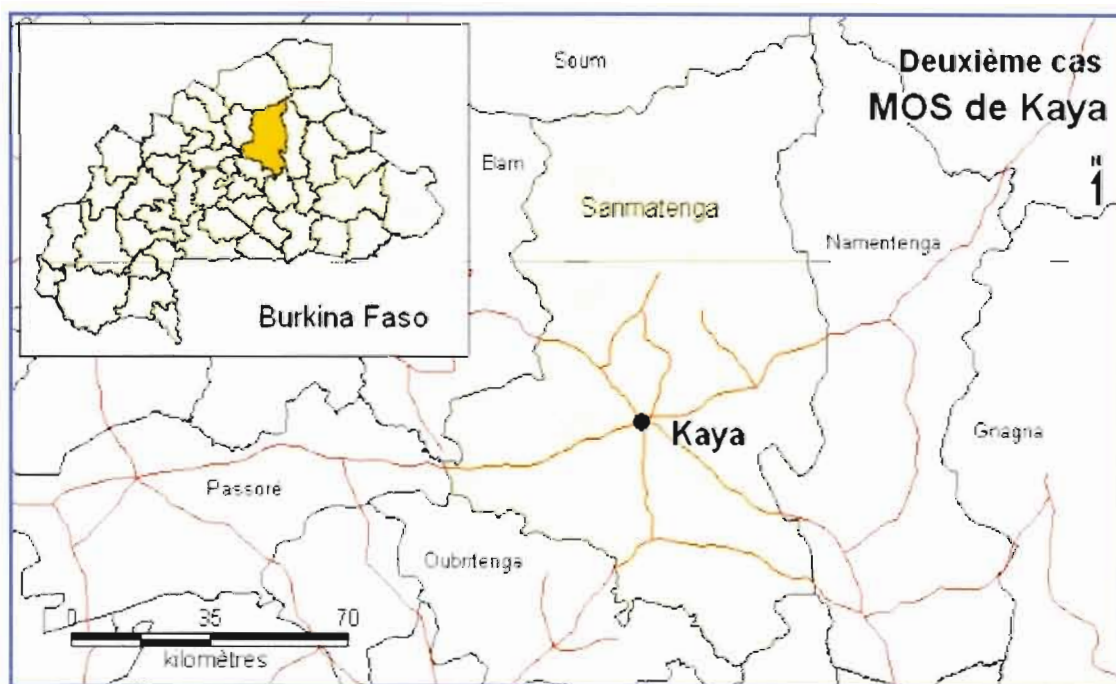
3.4 DEUXIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE KAYA

3.4.1 Présentation de l'initiative

Les informations contenues dans les lignes suivantes situent l'initiative de la MOS de Kaya dans son contexte géographique, sociodémographique et historique¹⁶. Elles offrent un cadre de compréhension qui introduit la présentation des résultats de l'enquête.

Carte 3.2

Localisation de la MOS de Kaya, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

¹⁶ Pour plus d'informations sur le PRCCU ainsi que sur le contexte national de l'initiative, consultez le point 3.1.

La commune de Kaya

Kaya (Carte 3.2), chef-lieu de la province du Sanmatenga, se situe à 105 km au nord-est de Ouagadougou. D'une superficie de 78,5 km², la commune est subdivisée en 7 secteurs et 70 villages. Au recensement administratif de 2004, la population de Kaya était estimée à 38 560 habitants, répartis dans 6 809 ménages. Les principales activités économiques y sont l'agriculture et l'élevage, mais une portion de la population y pratique également le commerce et l'artisanat (AMICAALL, 2006).

La MOS de Kaya

Puisque le service de la MOS n'existait pas dans la ville de Kaya à l'époque du PACVU, les premières années, de 2001 à 2003, ont servi à l'instauration du service. Un travail de présentation et de sensibilisation sur le fonctionnement de la MOS a été réalisé auprès des 7 secteurs et des 70 villages de la commune. Au terme de cette étape, un premier lot d'une douzaine de microprojets a pu voir le jour. Un second lot de demandes a été traité et dix nouveaux microprojets sont actuellement en attente de réalisation. La MOS est présentement en recherche de financements pour procéder à leur démarrage.

3.4.2 Présentation des résultats de l'enquête

Les données qui suivent proviennent principalement de l'entretien réalisé auprès du coordonnateur de la MOS de Kaya (rencontre 5), mais également des rencontres 1, 2 et 4 (voir Tableau 2.3). De plus, des rencontres ont été organisées avec le maire de Kaya ainsi qu'avec différents acteurs impliqués dans la MOS. Une tournée des divers projets réalisés dans la carte de la MOS de Kaya a également été effectuée. Divers écrits ont été consultés, dont les documents numéro 2, 3 et 6 (voir Encadré 2.1).

L'initiative locale de DD

Contexte porteur d'enjeux

La commune de Kaya connaît de graves enjeux environnementaux ainsi que des lacunes au niveau de l'accès aux services urbains de base. Des six communes du PRCCU, Kaya est celle qui est située la plus au nord. Elle se trouve donc dans une zone climatique plus aride, ce qui engendre des difficultés supplémentaires notamment au niveau de l'accès à l'eau. La commune de Kaya a beaucoup de difficultés à assumer la responsabilité de ces enjeux environnementaux et sociaux. Elle présente de plus des difficultés à identifier des bailleurs de fonds prêts à investir dans les projets de développement :

Kaya a beaucoup de problèmes au niveau des bailleurs de fonds, et la Commune n'a pas les moyens de faire face à ça. Donc, cela a été pris en compte aussi pour le choix de Kaya (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Historique de l'action locale

D'après le coordinateur de la MOS de Kaya, la commune ne possède pas un passé très florissant au niveau de l'action locale. Aucun projet passé, ayant pu favoriser le choix de la commune de Kaya pour la venue d'un service de MOS, n'a été mentionné par ce dernier. Au niveau du PRCCU, lorsque les responsables ont décidé d'élargir le projet à d'autres communes urbaines, « [...] ça a été au choix ou bien un tirage au sort. Kaya a eu la chance de passer » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Instigateur de l'initiative

L'instigateur de l'initiative de la MOS à Kaya est le MATD, appuyé par le PNUD (Gouvernement du Burkina Faso et PNUD, 2003). La ville aurait été choisie par la coordination centrale du PRCCU. Ce projet devait permettre de réduire les difficultés de la Commune à fournir des services urbains de base à la communauté :

Ceux qui ont initié la MOS, c'est le PRCCU. Le PRCCU accompagné du PNUD. [I]ls ont obligé les Communes concernées par ce projet à créer la MOS et à trouver un homologue qui allait devoir accompagner le Volontaire des Nations Unies (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

La commune de Kaya est à plusieurs kilomètres de Ouagadougou, là où se trouvent les coordonnateurs nationaux du PRCCU, instigateurs de l'initiative de la MOS. Depuis le commencement de l'initiative à Kaya, il n'y a eu que très peu de contacts entre le coordonnateur de la MOS et les responsables du PRCCU à Ouagadougou. Le coordonnateur affirme se sentir isolé et laissé à lui-même dans ce projet : « Actuellement, aucun n'est venu voir si tout allait bien! » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Type d'impulsion

Les appuis sont les mêmes à Kaya qu'au niveau de la MOS de Ouagadougou (voir point 3.3.2). Le MATD s'est chargé de recruter le personnel d'appui de la MOS et de fournir des équipements. La Commune s'est chargée de recruter le coordonnateur, de fournir un local et de s'occuper des frais d'équipement et de fonctionnement :

[I]ls ont obligé la Commune à trouver un homologue pour travailler avec la personne et à lui fournir un bureau. Donc, le PNUD a obligé la Commune à trouver un local – le louer même s'il le fallait – équipé pour la MOS (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Le PNUD a également contribué au niveau des ressources humaines (VNU), de l'appui technique (formations, renforcement des capacités, etc.) et principalement au niveau financier, en assurant le salaire du coordonnateur et en fournissant de nombreux équipements. La MOS de Kaya a donc connu, lors de son démarrage, un encouragement financier et technique de la part de trois partis : le PNUD, l'État et la Commune (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

Le système d'acteurs

Société civile

Les acteurs de la société civile qui participent à l'initiative de la MOS de Kaya doivent être membres d'associations et d'ONG locales. Ces dernières sont d'abord associées à l'identification et à la définition des projets qu'elles souhaitent voir se réaliser. Lorsqu'un projet est accepté, l'association ou l'ONG bénéficiaire est impliquée dans le suivi des opérations et des travaux. Ses membres expriment leurs opinions sur les évaluations techniques de leur projet. Suite à l'évaluation technique détaillée, l'association ou l'ONG doit valider les plans et les devis. Elle est ensuite associée à l'analyse des offres de services pour déterminer quels entrepreneurs effectueront la réalisation du projet. Lors des travaux, ses membres sont encouragés à suivre le déroulement et à émettre leurs suggestions. D'après le coordonnateur, ils ont le dernier mot sur toutes les étapes du projet :

[P]ar exemple, pour la garderie, l'entreprise est partie commencer les fondations d'un côté. La communauté est venue me voir pour me dire que l'emplacement ne lui convenait pas. [R]apidement je suis sorti—dire ça à l'entrepreneur. On a changé le site. Le processus n'avance pas si la communauté n'est pas d'accord. Ce sont eux qui donnent leur sceau (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Finalement, la gestion de l'ouvrage une fois restitué revient aux bénéficiaires. À Kaya, pour faciliter les relations, c'est le service de la MOS qui fait le pont entre les bénéficiaires et les autres acteurs participants.

Le coordonnateur a noté que la participation des acteurs de la société civile tend à ralentir depuis quelque temps. Il accuse ici les longues périodes d'attente entre la mise en place des contributions financières et la réalisation des projets :

Les gens participaient de leur plein accord, mais actuellement, la lenteur des différents financements et des réalisations décourage les communautés qui se posent des questions : « [...] Est-ce qu'ils feront bel et bien le projet? » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Ce désintéressement s'observe par la diminution des demandes d'activités d'animation : « La population a semblé diminuer sa participation. Actuellement, les gens ne demandent plus les animations comme au début » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Acteurs économiques

Les bailleurs de fonds sont un premier groupe d'acteurs économiques impliqués dans le processus. Ils sont constitués principalement du PNUD et du gouvernement du Burkina Faso (fonds PPTE). La MOS de Kaya est rarement en contact avec ces acteurs :

Moi, je ne touche pas, je ne vois même pas l'argent. Entre eux, ils se parlent, les acteurs économiques. Souvent, dans les causeries, sensibilisations, formations, ils partagent leurs expériences, ils négocient et souvent, ça marche (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

La MOS est par contre en constante relation avec l'autre groupe d'acteurs économiques, constitué des entreprises qui participent à la réalisation des travaux. Le coordonnateur s'assure de la bonne communication entre eux et les autres types d'acteurs.

Acteurs politiques

Les acteurs politiques impliqués dans la MOS de Kaya sont la mairie et les conseillers municipaux. Leur principale implication est de donner leur accord sur les microprojets qui seront réalisés : « Le conseil municipal et son excellence le maire donnent leur accord. Ils doivent intégrer les projets de la MOS dans leur plan de développement communal » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007). Cela résume le niveau de participation des acteurs politiques à Kaya.

Il existe un manque de communication notable entre la MOS et la Commune. Cette dernière préfère contacter directement la coordination centrale du PRCCU en cas de problème :

[I]l n'y a pas, quand même, un dialogue franc entre les autorités de la commune et puis la MOS. Souvent, on ne nous donne pas les informations et on ne nous donne pas les moyens nécessaires, c'est tout (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Acteurs institutionnels

Les différents services techniques sont impliqués lors de la réalisation des devis pour les microprojets qui sont relatifs à leurs domaines respectifs. L'ONEA, la SONABEL et la Direction nationale de l'hydraulique ont été mentionnés :

[A]u niveau de la MOS de Kaya, on travaille de concert avec les diverses équipes techniques. Par exemple, si on a des extensions d'eau à faire, il y a l'ONEA qui est là, qui est chargé de faire le devis (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Personnes-ressources

Contrairement aux acteurs politiques, les personnes-ressources (chefs coutumiers des quartiers et des villages, représentants religieux) semblent davantage impliquées dans les activités de la MOS. En tant que personnes spécialement influentes, elles aident à réunir les populations de leurs quartiers pour les réunions et les assemblées :

Par exemple, dans un secteur, le chef de quartier ou chef de village, on ne peut pas entrer dans un problème sans quand même les voir. Donc, eux aussi ils ont leur mot à dire. Et parfois, certaines réunions sont faites chez eux. S'ils ont la place, ils nous reçoivent (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Équipe de coordination

Au commencement de la MOS, l'équipe de coordination de Kaya était composée du coordonnateur et du VNU. Ils travaillaient en commun afin qu'au départ de ce dernier, le coordonnateur puisse poursuivre seul. Maintenant que le VNU a quitté le

poste, le coordonnateur semble débordé et n'a accès qu'à peu de moyens pour réaliser ses tâches : « Je suis seul pour gérer la MOS de Kaya » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Le coordonnateur reproche un manque de communication avec les services de MOS des autres villes du PRCCU et également avec la coordination nationale. Il aurait bénéficié d'un échange constant pour apprendre des expériences des autres communes du projet et partager ses difficultés et ses propres apprentissages :

De temps en temps, on devrait même nous convoquer pour partager entre nous les problèmes vécus et comment on doit faire pour gérer. Mais là, on n'a rien. Il n'y a pas de communication entre nous (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Finalement, le coordonnateur a avoué que ses conditions salariales ne lui permettent pas de vivre actuellement de son poste de coordonnateur. De plus, le maigre financement de la MOS le freine souvent dans les activités reliées à son travail :

[S]ouvent, tu programmes et les gars disent qu'ils sont là groupés, qu'ils t'attendent et ils ne te voient même pas finalement. [...] tu n'oses même pas finalement leur dire que tu n'avais pas le carburant même pour aller les voir. C'est vraiment décevant (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Le processus participatif

Diffusion

Une première étape du processus de diffusion consistait à convoquer les conseillers municipaux afin de les informer du projet. Leur rôle était de transmettre, par la suite, l'information aux populations des différents secteurs de la commune :

[O]n a convoqué au début le conseil municipal, parlé du projet aux conseillers, et ils sont partis diffuser l'information dans les différents secteurs. On a convoqué les personnes-ressources des secteurs [...] pour expliquer le projet et diffuser toujours la méthodologie du projet (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Les personnes-ressources, les associations et les ONG ont également été réunies pour une séance d'information sur la méthodologie du projet : « [M]aintenant, c'est avec les responsables des jeunes, des femmes, des associations, qu'on a fait une grande rencontre pour discuter, parler du projet [...] » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007). Ces acteurs devaient eux aussi restituer cette information à l'ensemble de la population. De plus, la MOS a distribué des dépliants explicatifs et organisé des réunions supplémentaires à la demande des associations et des ONG locales.

Formation

L'équipe de coordination de la MOS a reçu une formation du PNUD sur les techniques d'animation et les méthodes de suivi et évaluation de projets. Les conseillers municipaux ainsi que certaines personnes-ressources ont également bénéficié, au démarrage de l'initiative, d'une formation sur la mobilisation des ressources locales et la planification de projets (Gouvernement du Burkina-Faso, PNUD, 2003).

De plus, des formations sur l'administration des équipements et la mobilisation des contributions financières sont effectuées de façon régulière auprès des comités de gestion des ouvrages.

Sensibilisation

Les populations ont été sensibilisées, au départ, sur l'importance de se mobiliser et de s'impliquer dans toutes les étapes du processus de réalisation de microprojets. Elles ont également été sensibilisées au sujet des enjeux environnementaux et sociaux relatifs à chacun des domaines d'intervention de la MOS.

Outils de participation

Les réunions et les assemblées de quartier sont toujours les outils de participation favorisés par la MOS. Toutefois, la MOS de Kaya a laissé l'opportunité aux populations de choisir la forme de réunion qu'elles préféreraient : « [a]ctivités de sensibilisation, soirées-causeries, sorties dans les villages... » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007). Des sorties sur le terrain étaient effectuées fréquemment par le coordonnateur afin de s'assurer de la continuité de la participation. Par contre, la fréquence de ces sorties a été ralentie : « [...] Actuellement, on ne peut même pas sortir, puisque l'on n'a pas les moyens » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

Aspects organisationnels et procéduraux

Les activités de la MOS se déroulent généralement dans des lieux centraux :

Dans les établissements scolaires, dans la cour du chef, où tout le monde peut se retrouver, dans des points de rencontre connus par l'ensemble de la population... Eux négocient le lieu et nous on va y donner l'activité-causerie (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

L'appui des anciens et des chefs des quartiers est requis à ce niveau, puisque dans certains cas, c'est la cour du chef qui est utilisée pour les réunions :

Par exemple, si je dois aller dans un village au nom du PRCCU, le chef de village et le délégué sont saisis et le conseiller aussi. Maintenant, à eux de se voir pour maintenant réunir les gens qui vont attendre les animateurs. Il y a organisation de l'animation, donc moi j'arrive et les gens sont déjà rassemblés. [...] S'il y a la place chez le chef, la rencontre se trouve là-bas (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

L'heure et la journée des activités sont choisies par la population elle-même :

Comme actuellement c'est la saison des pluies et beaucoup sont partis aux champs, les causeries se dérouleront le soir ou même les week-ends [...]. Comme ce sont eux qui choisissent le moment, l'endroit, ce sont eux qui s'assurent qu'il y aura le plus grand nombre de participants possible (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

En cas de manque d'information, les différents acteurs connaissent l'emplacement de la MOS et viennent rencontrer le coordonnateur en personne.

Modes de communication

Pour faciliter la communication lors des réunions, la MOS de Kaya a instauré certains éléments organisationnels. Tout d'abord :

[...] on trouve au moins une personne, soit le président ou soit le plus âgé. On trouve une personne qui va d'abord venir saluer l'animateur qui vient d'arriver. Saluer l'assistance quoi (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

L'animateur spécifie ensuite que la réunion doit prendre la forme d'un débat, que chacun doit parler, à main levée, pour arriver à des solutions. Mais bien qu'il insiste sur ce fait lors des débats, il existe toujours des freins à la communication comme les barrières de la langue. Ainsi, l'animateur s'assure également que les discussions se déroulent toujours en mooré ou qu'elles soient traduites par un interprète : « Pour faciliter la participation et la compréhension du plus grand nombre, il y a toujours quelqu'un qui peut traduire » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007).

3.5 TROISIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE BOBO-DIOULASSO

3.5.1 Présentation de l'initiative

Les lignes qui suivent situent l'initiative de la MOS de Bobo-Dioulasso dans son contexte géographique, sociodémographique et historique. Ces informations offrent un cadre de compréhension qui introduit la présentation des résultats de l'enquête¹⁷.

Carte 3.3

Localisation de la MOS de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

¹⁷ Pour plus d'informations sur le PRCCU ainsi que sur le contexte national de l'initiative, consultez le point 3.1.

La commune de Bobo-Dioulasso

La commune de Bobo-Dioulasso (Carte 3.3) se situe au sud-ouest du Burkina Faso. Couvrant une superficie de 1 600 km², elle est le chef-lieu de la province du Houet. Elle est constituée de 3 arrondissements (Dafra, Do et Konsa) couvrant 25 secteurs. 35 villages environnants sont également sous l'administration de la commune (Konaté, 2006). Grâce à sa situation géographique centrale, au cœur des routes reliant le Maghreb aux portes de l'Atlantique, elle est le résultat d'un passé florissant aux niveaux culturel, religieux et commercial. De nos jours, Bobo-Dioulasso demeure un centre économique et culturel d'importance pour le Burkina Faso. À environ 360 km de Ouagadougou, elle est considérée comme la seconde ville en importance. La population de la commune était estimée à 375 831 habitants en 2003 (Ville de Bobo-Dioulasso, 2008).

La MOS de Bobo-Dioulasso

La MOS de Bobo-Dioulasso n'inclut pas, dans ses activités, les 35 villages de la commune. Le service ne travaille qu'avec 23 des 25 secteurs (les-deux secteurs-non compris sont une base militaire et un secteur non habité). Après une phase de sensibilisation au fonctionnement de la MOS, un premier lot de neuf microprojets a été réalisé entièrement au cours des années 2006 et 2007. Les projets en question comprenaient notamment la construction de latrines modernes dans des écoles, la construction de salles de classe et la réhabilitation de voies dans certains secteurs. Dès la fin de l'année 2007, la MOS de Bobo-Dioulasso a démarré la réalisation d'une vingtaine d'autres microprojets qui faisaient partie d'un deuxième lot. Un troisième lot de projets est déjà en préparation.

3.5.2 Présentation des résultats de l'enquête

Les données qui suivent proviennent majoritairement de l'entretien réalisé auprès du coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso (rencontre 9), mais également des

rencontres 1, 7 et 8 (voir Tableau 2.3). Divers écrits ont été consultés, dont les documents numéro 2, 3 et 6 (voir Encadré 2.1).

L'initiative locale de DD

Contexte porteur d'enjeux

Bobo-Dioulasso subit elle aussi les pressions sociales et environnementales que produit l'accroissement urbain. La Commune connaît des difficultés à fournir les services urbains de base à toute la population. De sérieuses lacunes, notamment dans le domaine de l'assainissement, ont pu inciter le déploiement de démarches comme celles du PRCCU dans la commune de Bobo-Dioulasso.

L'équipe de coordination de la MOS signale également que la commune accusait un déficit au niveau de la démocratie locale. Les populations ne bénéficiaient d'aucune plateforme de concertation pour faire valoir leurs intérêts. Les formes de partenariat entre la population et les acteurs politiques se faisaient rares.

Historique de l'action locale

Même si Bobo-Dioulasso est la première commune à avoir été fondée au pays et que le phénomène de décentralisation y est plus ancien que dans les autres communes, l'histoire récente n'a pas révélé un fort degré d'action locale. Des projets similaires à la MOS ont été réalisés dans quelques villages environnants : « Il y avait des équipes de ce genre qui existaient, mais au sein de la ville, il faut être franc, ce genre d'initiative n'existait pas » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Toutefois, la MOS de Bobo-Dioulasso a été créée en même temps que celle de Ouagadougou, sous le PACVU. Au commencement du PRCCU, la MOS de Bobo-Dioulasso possédait donc déjà une expérience de quelques années.

Instigateur de l'initiative

L'instigateur de l'initiative de la MOS de Bobo-Dioulasso est le MATD, appuyé par le PNUD. Toutefois, la commune avait été choisie lors du PACVU par la BM et le PRCCU n'a fait que poursuivre les démarches déjà entreprises dans la commune (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003) :

L'initiative est venue, bien sûr, de la Banque Mondiale, qui a décidé d'accompagner deux grandes communes au niveau du pays, lesquelles Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. C'est à partir de là que les MOS sont nées (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Type d'impulsion

La répartition des appuis et contributions est similaire à celle des autres MOS (voir point 3.4.2). La MOS de Bobo-Dioulasso a donc connu, lors de son démarrage, un encouragement financier et technique de la part de trois partis : le PNUD, l'État et la Commune (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

Le système d'acteurs*Société civile*

La société civile s'implique dans l'initiative de la MOS par le biais des associations, des ONG et des syndicats présents dans la commune. Elle est associée aux étapes du processus de la même manière que dans les autres MOS (voir point 3.4.2).

Selon l'équipe de coordination, avant la venue du service de la MOS, il était rare de voir les populations participer à des étapes comme la passation de marché :

Dernièrement, il y avait un dépouillement pour les prix des entreprises. La communauté était présente à l'ouverture des prix aussi bien qu'au dépouillement. La communauté a assisté à tout (Entretien, Coordonnatrice des activités d'animation de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Ils ont pu donner des remarques, dire ce qu'ils pensaient. (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Le processus semble avoir plu aux populations puisque des groupes ayant déjà réalisé des microprojets dans le cadre de la MOS ont présenté d'autres demandes.

D'après les observations de l'équipe de coordination, le processus a finalement permis à la société civile d'améliorer ses relations avec les autres acteurs. Leurs rapports étaient au départ très timides :

Mais après trois ans de projet, quatre ans de projet, elles ont pu renforcer leurs acquis en termes de négociation, en termes de contact : aller chercher les factures, aller chercher les devis auprès de certains de nos partenaires [...] (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

En revanche, l'équipe a constaté un problème de mobilisation dans les quartiers les plus pauvres de la ville lorsque venait le temps de mettre en place les contributions financières. La MOS compte travailler à l'amélioration de cette situation.

Acteurs économiques

Les différents bailleurs de fonds, le PNUD et le gouvernement du Burkina Faso, qui participent au financement des microprojets, sont considérés comme des acteurs très importants du processus. Sans leur mobilisation, la démarche est freinée et prend du retard, les populations se découragent et risquent de se désintéresser du processus (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Il est donc primordial pour l'équipe de la MOS de Bobo-Dioulasso de s'assurer de la constance des investissements.

Les bureaux d'études et les entreprises qui sont impliqués dans l'évaluation et la mise en œuvre des microprojets sont également des acteurs économiques considérés dans le processus. Ils entretiennent par contre des rapports strictement contractuels avec les autres acteurs. Puisqu'il peut être difficile pour les populations d'intervenir directement auprès d'eux, c'est la MOS qui agit en tant qu'intermédiaire : « Nous

sommes, si vous voulez, un intermédiaire entre ces prestataires économiques et les communautés » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Acteurs politiques

Si les représentants de l'État ne viennent que rarement à Bobo-Dioulasso pour constater les avancements de la MOS, les acteurs politiques locaux sont, quant à eux, beaucoup plus impliqués dans le processus, principalement à l'étape de la mise en place des contributions financières pour le cofinancement. Les acteurs politiques s'assurent également que les microprojets s'insèrent correctement dans la stratégie de développement de la commune : « Les projets que je vous ai cités, les projets futurs, se retrouvent dans le Plan de Développement Communal » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Les relations entre les acteurs politiques et l'équipe de la MOS sont très bonnes. Les conseillers municipaux et le maire se servent d'ailleurs de cette initiative pour rejoindre plus facilement les populations des différents secteurs. Toutefois, l'équipe de la MOS a constaté que dans certains quartiers, les conseillers municipaux se sont sentis dépassés par le processus. D'après le coordonnateur, ils ont pu ressentir une perte de contrôle lorsque les responsables des comités de gestion des microprojets devenaient plus influents qu'eux, auprès des populations.

Il semble que les acteurs politiques ont aussi négligé une part de leur implication dans l'organisation du service de la MOS. Le coordonnateur a dénoncé un manque de matériel, de moyens de transport et d'accès à des salles de réunion, ce qui a ralenti le bon fonctionnement du service :

Peut-être que nos populations ont mieux compris que nos autorités. Elles sont aussi préoccupées par autre chose. Aussi, elles sont submergées par la politique, les questions politiques (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Acteurs institutionnels

Les services techniques (ONEA, SONABEL, etc.) fournissent des informations importantes aux populations et aux entreprises pour la mise en œuvre des microprojets. Des contrats tripartites existent entre la MOS, les populations et ces acteurs institutionnels.

Finalement, il a été mentionné qu'à Bobo-Dioulasso, un autre acteur institutionnel s'est impliqué, de manière discrète cette fois, dans le processus. L'Université de Ouagadougou a envoyé des chercheurs sur le terrain pour observer le fonctionnement du processus :

C'est l'Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement, c'est cette structure-là qui est venue par deux fois, voir notre expérience (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Toutefois, les commentaires du coordonnateur à ce sujet n'ont pas permis de préciser si les conclusions de ces visites ont été restituées et si elles ont eu des effets sur le fonctionnement du processus.

Personnes-ressources

Bien qu'ils relèvent d'une période révolue de l'histoire du Burkina Faso, les chefs traditionnels des quartiers et des villages demeurent, selon le coordonnateur de la MOS, des représentants privilégiés des populations. Il est impossible de travailler sans eux puisqu'ils sont toujours écoutés et respectés par la société civile. Ils facilitent le travail de mobilisation sociale : « Nous sommes allés voir ces responsables pour leur dire que nous étions là et que nous voulions travailler avec les communautés » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

Équipe de coordination

La coordination de la MOS de Bobo-Dioulasso, en comparaison avec les autres services MOS, est assurée par un plus grand nombre d'individus. D'abord, le coordonnateur central agit comme représentant auprès des services techniques, du maire et des conseillers municipaux. Une coordonnatrice des activités d'animation s'occupe de la branche sensibilisation et information auprès des populations. Un animateur accompagne les communautés dans la formulation, la réception et le suivi des microprojets. Finalement, un technicien sanitaire est chargé des évaluations sur le terrain et du suivi des chantiers. Les membres de l'équipe se partagent le travail qui est généralement effectué, dans les autres services de MOS, par une seule personne – et ce avec les mêmes enveloppes budgétaires :

Vous savez, c'est une grande commune. Nous avons quand même pas mal de cadres comparativement à Banfora, Orodara ou Kaya, où vous n'avez peut-être pas plus de deux cadres au sein de la Commune (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

- Une autre particularité de l'équipe de coordination de la MOS de Bobo-Dioulasso est qu'une femme occupe le poste de coordonnateur des activités d'animation (voir *Modes de communication*). Il s'agit de la seule femme occupant un poste dans une équipe de coordination de MOS.

Le processus participatif

Diffusion

À Bobo-Dioulasso, les populations sont bien informées à propos de l'initiative qui a cours dans leur communauté. Un document méthodologique, résultant de l'expérience du PACVU, a été diffusé auprès du conseil municipal qui était chargé de transmettre l'information aux populations des quartiers : « Ce document de méthodologie est aujourd'hui diffusé. Diffusé parce que tout le monde sait qu'il y a un tel document » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). De plus, les

personnes-ressources ont été informées des objectifs de la MOS. L'équipe leur a expliqué l'importance de travailler avec les communautés.

Formation

Au démarrage de l'initiative, le coordonnateur a reçu la formation régulière du PNUD sur les techniques de mobilisation communautaire et sur les méthodes de suivi et évaluation de projets. Les conseillers municipaux ont également reçu une formation sur la mobilisation des ressources locales et la planification de projets (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

De plus, des efforts sont déployés sur une base régulière, pour combler les besoins en matière de formation, au niveau de la société civile : « En début d'année, on essaie toujours d'échanger avec ces communautés-là pour avoir leurs préoccupations en matière de renforcement des capacités » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Ainsi, afin de combler les lacunes observées, des formations ont été réalisées sur les thèmes de la décentralisation, de la mobilisation des contributions et de la gestion des équipements. L'équipe de la MOS a fait appel aux partenaires techniques et aux consultants pour les formations thématiques. Lors de ces événements, l'équipe était toujours présente pour faciliter l'implication, la participation et la prise de parole des communautés.

Sensibilisation

À Bobo-Dioulasso, les populations ont eu droit à des activités de sensibilisation sur des thèmes variés : la fin de l'État providence, la décentralisation, l'importance de l'implication des populations dans le développement et la faiblesse du budget communal (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). L'équipe de coordination a également abordé le sujet de la transparence :

Le maire lui-même ne voit pas la liquidité. Nous leur expliquons ça. Et nous leur disons : « Ce sont les structures que vous mettez en place qui vont gérer ces fonds-là » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

La sensibilisation sur ce sujet a augmenté la confiance des populations envers le service de la MOS.

Outils de participation

L'équipe de coordination a préconisé les assemblées et les réunions de quartier ainsi que les soirées-causeries. Une émission de radio a également été réalisée pour passer des messages aux populations :

[I]l y a une convention entre la Commune de Bobo et la RTB (Radio Télévision du Burkina). [...] nous participons à une émission appelée « Tam-tam au cœur de la commune ». Alors, dans ce cadre-là, nous en profitons pour diffuser des messages en direction des populations (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

La MOS maximise finalement l'utilisation du conseil municipal qui se révèle très efficace pour atteindre les populations. L'équipe de coordination considère qu'il s'agit d'un outil privilégié de mobilisation.

Aspects organisationnels et procéduraux

La responsable de l'animation a constaté que les fins de semaines étaient plus propices à la mobilisation des acteurs pour les assemblées et les réunions. Toutefois, les spécificités sociogéographiques des différents groupes de populations l'ont obligée à prendre certains autres détails en considération. Par exemple, l'appartenance religieuse prédominante, dans certains quartiers, influence quelques aspects organisationnels pour la tenue des réunions :

Parce que c'est un quartier fortement islamisé, on a attendu jusqu'à la fin de la prière de 15 h 30 pour donner la réunion. Il y a des gens qui ont quitté directement la prière et sont venus à la réunion (Entretien, Coordonnatrice des activités d'animation de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007).

D'après la responsable de l'animation, dans les quartiers de commerçants, la situation est tout autre. Les gens sont presque uniquement disponibles les dimanches ou même la nuit.

Modes de communication

La MOS de Bobo-Dioulasso utilise généralement la langue locale, le Dioula, pour toutes les communications avec la population. Des interprètes sont requis lorsque l'assistance se compose d'autres ethnies.

À Bobo-Dioulasso, plus que dans les autres communes du PRCCU, la MOS est confrontée à certaines difficultés communicationnelles. Les femmes, dans les milieux fortement islamisés, sont parfois réticentes à s'exprimer en public : « Les femmes, en général, dans ce genre de quartier-là, elles se réservent beaucoup, surtout là où les hommes ont le droit à la parole » (Entretien, Coordonnatrice des activités d'animation de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Le fait que l'équipe de coordination compte une femme parmi ses membres facilite grandement leur participation : « C'est une évidence que la configuration de l'équipe fait que les femmes participent plus, parce que la coordonnatrice des activités d'animation est là » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Elles ont plus d'aisance en sa présence et se confient davantage.

3.6 QUATRIÈME CAS : MAÎTRISE D'ŒUVRE SOCIALE DE BANFORA

3.6.1 Présentation de l'initiative

Les prochaines lignes contiennent des informations qui situent l'initiative de la MOS de Banfora dans son contexte géographique, sociodémographique et historique. Elles offrent un cadre de compréhension préalable à la présentation des résultats de l'enquête¹⁸.

Carte 3.4

Localisation de la MOS de Banfora, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

¹⁸ Pour plus d'informations sur le PRCCU ainsi que sur le contexte national de l'initiative, consultez le point 3.1.

La commune de Banfora

À 80 km au sud de Bobo-Dioulasso, la commune de Banfora (Carte 3.4) est le chef-lieu de la province de la Comoé. Elle est constituée de 12 secteurs et 3 villages, répartis sur une superficie de 80 km². On y compte environ 50 000 habitants. Se trouvant dans la zone climatique la plus humide du Burkina Faso, la commune bénéficie d'une certaine abondance agricole. Particulièrement, l'industrie de la canne à sucre représentait et représente toujours l'essentiel de son succès économique. Le tourisme est également une activité capitale pour Banfora, qui se trouve à proximité de certains des plus beaux sites naturels du pays (Le portail web de Banfora, 2008).

La MOS de Banfora

Le territoire couvert par la MOS de Banfora inclut tous les secteurs et les villages de la commune. Tout comme à Kaya, la MOS de Banfora a été mise en fonction au moment du démarrage du PRCCU. Les premières années ont donc servi à l'introduction du service dans la communauté. Avant le démarrage du premier lot de projets, une grande campagne d'information et de sensibilisation a été menée. La MOS de Banfora est également en cours de réalisation d'un deuxième lot de projets.

3.6.2 Présentation des résultats de l'enquête

Les données qui suivent proviennent majoritairement de l'entretien réalisé auprès du coordonnateur de la MOS de Banfora (rencontre 10), mais également des rencontres 1, 7 et 8 (voir Tableau 2.3). Divers écrits ont été consultés, dont les documents numéro 2, 3 et 6 (voir Encadré 2.1).

L'initiative locale de DD

Contexte porteur d'enjeux

Dans la commune de Banfora il y a des enjeux sociaux et environnementaux majeurs qui ont pu influencer le démarrage de l'initiative de la MOS. Sa position géographique, au cœur de l'appendice sud du territoire, lui offre certains avantages

climatiques, mais l'expose également à de fortes pluies tropicales en saison humide. Ces pluies abondantes sont la cause de graves problèmes d'inondation des voies. C'est donc la question des caniveaux (système d'évacuation des eaux) qui semblait prioritaire au moment de l'implantation du service de la MOS. Malheureusement, c'est ce même problème qui a causé le découragement des participants, après quelques années de fonctionnement. Le coordonnateur a mentionné que le problème prioritaire de la communauté n'a jamais pu être réglé dans le cadre de la MOS. La situation était trop critique et le financement des travaux aurait été trop imposant : « Comme ce sont des travaux qui coûtent cher, les populations ne peuvent pas mobiliser l'argent » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Historique de l'action locale

Dans la commune de Banfora, avant l'arrivée de la MOS, il existait des expériences de participation communautaire. Le groupe « Jeunesse Action et Développement » par exemple, orchestrait déjà avec la population un système communautaire de — collecte des ordures. — De plus, un village de la commune possédait déjà un système de contribution financière pour des projets collectifs :

[I]ls vont travailler dans les champs et ce qu'on leur donne comme salaire, comme revenu, ils prennent ça et ils arrivent à prendre en charge certaines facilités communautaires, certains ouvrages, pour l'ensemble de la communauté (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Le coordonnateur a mentionné que dans ce même village, l'implantation du service de la MOS s'était faite de manière beaucoup plus naturelle.

Instigateur de l'initiative

L'instigateur de l'initiative de la MOS à Banfora est le MATD, appuyé par le PNUD (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003). La commune a elle aussi été choisie pour s'ajouter aux deux communes participant déjà au projet, lors du passage du PACVU au PRCCU. La décision ne relève donc pas des autorités locales, mais

« [l']intérêt manifesté par le maire de Banfora, à mettre en œuvre la méthodologie participative, [...] a peut-être facilité l'introduction du service » (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003, p.13).

Type d'impulsion

La répartition des appuis et contributions est similaire à celle des autres MOS (voir point 3.4.2). La MOS de Banfora a donc connu, lors de son démarrage, un encouragement financier et technique de la part de trois partis : le PNUD, l'État et la Commune (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

Le système d'acteurs

Société civile

L'implication de la société civile dans le processus se fait de la même manière qu'au niveau des autres MOS (voir point 3.4.2).

À Banfora, pour faciliter la participation de la société civile, l'équipe de coordination a établi un système de cellules de suivi, formées de deux jeunes, deux femmes et deux anciens : « Dans chaque secteur, on a mis une petite cellule qui travaille à suivre du début jusqu'à la fin la réalisation du projet » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007). Ces cellules doivent transmettre constamment les informations des populations vers la MOS, et de la MOS vers les populations. Ainsi, l'équipe de coordination n'a plus à se déplacer continuellement dans les secteurs. Ce système est assez fonctionnel d'après le coordonnateur, bien qu'à quelques reprises, une mauvaise circulation de l'information ait été constatée entre les cellules et les populations. Cela a ralenti la participation dans certains secteurs :

Je me rappelle, dans un secteur, nous allions à une assemblée. On y est allé, puis on a réalisé qu'il n'y avait pas suffisamment de monde. Ils nous ont expliqué que la cellule n'avait pas réussi à faire circuler l'information (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Acteurs économiques

Les bailleurs de fonds qui contribuent financièrement à la réalisation des microprojets à Banfora sont principalement l'État, le PNUD ainsi qu'un organisme luxembourgeois. Ces derniers ont des critères précis sur l'utilisation de leur contribution financière. Ils peuvent ainsi effectuer des visites d'évaluation et entrer directement en contact avec les populations. Le coordonnateur de la MOS a toutefois spécifié qu'ils effectuent « [u]ne participation isolée. Comme ce n'est pas eux qui gèrent l'argent, ils sont présents au moment du financement et un peu au moment de la mise en œuvre » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Finalement, les entreprises qui décrochent les contrats de réalisation des microprojets constituent un autre groupe d'acteurs économiques qui sont impliqués dans le processus, surtout dans la réalisation matérielle des microprojets.

– *Acteurs politiques* — — — —

La mairie et les conseillers municipaux sont informés des actions de la MOS de Banfora. Leur participation consiste principalement en la définition du budget pour les contributions financières de la Commune aux microprojets. Le coordonnateur de la MOS a cru important de faire savoir à ces élus locaux, au tout début de l'initiative, que le service ne cultivait aucun parti pris politique : « Le projet est là, c'est vrai que c'est avec la mairie, mais on a été prudent. Dès le départ, dans notre projet, nous sommes apolitiques [...] » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Acteurs institutionnels

Les institutions comme l'ONEA, la SONABEL, la DPEBA ou la Direction régionale de la Santé (DRS) sont impliquées dans l'initiative de la MOS de Banfora. Elles sont mobilisées lors de l'exécution des travaux, mais aussi lors des évaluations techniques, du suivi et de la gestion des ouvrages.

Personnes-ressources

À Banfora, la MOS a directement impliqué certaines personnes-ressources dans le processus, non seulement en les informant des démarches du projet, mais en les intégrant aux cellules de suivi. Dans chaque quartier, les cellules comportent deux anciens qui représentent des figures d'autorité et de respect parmi les populations. Ils jouent, d'après le coordonnateur de la MOS, un rôle de facilitateurs dans le processus de mobilisation.

Équipe de coordination

L'équipe de coordination comportait à l'origine un coordonnateur (animateur social), un sociologue et un VNU. Désormais, il ne demeure en poste que le coordonnateur. En comparaison avec la situation vécue à Kaya, l'ampleur des tâches qui lui sont assignées est allégée par la présence des cellules de suivi.

Le processus participatif

Diffusion

La MOS de Banfora a d'abord effectué une rencontre avec la mairie pour présenter le fonctionnement du service. Une tournée des secteurs a ensuite eu lieu. Des réunions ont été organisées pour informer les populations des possibilités que leur offrait la MOS :

[Il] y a eu la campagne d'information qui consistait à faire le tour de tous les secteurs de la ville, de la commune, pour présenter le projet, présenter l'équipe de projet, les objectifs recherchés par le projet [...] (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Le projet a également été diffusé grâce à une parution dans le journal local et une émission de radio.

Formation

L'équipe de coordination de la MOS a reçu une formation du PNUD sur le thème de la mobilisation communautaire et sur les méthodes de suivi et évaluation de projets : « [O]n a fait cette formation et ça nous a permis d'avoir des outils pour sensibiliser les gens [...] » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007). Les conseillers municipaux, quant à eux, ont bénéficié d'une formation sur la mobilisation des ressources locales et la planification de projets. Ces formations obligatoires ont eu lieu au commencement des activités de la MOS (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003).

Ensuite, chaque comité de gestion des microprojets reçoit régulièrement des formations spécifiques sur la mobilisation des contributions financières et sur l'administration des ouvrages réalisés. Ces formations sont d'abord données aux cellules de suivi, qui à leur tour les présentent aux populations.

Sensibilisation

La MOS compte toucher les populations en sensibilisant d'abord les cellules de suivi. L'information qui est véhiculée par l'entremise de ces cellules concerne d'abord les enjeux sociaux, économiques et environnementaux existants à Banfora. L'équipe de coordination les sensibilise finalement à l'importance de la participation.

Outils de participation

La MOS de Banfora a préconisé l'utilisation des causeries, des réunions de quartier et des assemblées générales. Les membres de l'équipe de coordination ont également utilisé des médias, dont la radio et la presse, pour sensibiliser et informer les populations. Notamment, ils ont mentionné qu'une émission de radio à antenne ouverte – au cours de laquelle les gens étaient invités à discuter des sujets prioritaires de la MOS – s'est révélée être un moyen très efficace pour faire participer les populations.

Aspects organisationnels et procéduraux

L'équipe de coordination de la MOS reste flexible par rapport à l'organisation d'événements dans la communauté : « Nous, on nous a appris à ne pas imposer des moments aux populations. Elles-mêmes choisissent la date, l'heure et le lieu. Même si c'est la nuit, nous, nous sommes disponibles » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Toutefois, pour s'assurer d'une participation maximale des populations, l'équipe de coordination peut facilement reporter une réunion ou un événement, lorsqu'elle juge qu'il n'y a pas suffisamment de participants :

[L]orsque l'on arrive et que l'assemblée ne mobilise pas assez de personnes, nous arrêtons et nous reportons. On leur dit de trouver une autre date où nous serons tous disponibles et qu'ensuite, on essaiera de tenir la rencontre (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

Modes de communication

Les activités auprès des populations se déroulent habituellement en dioula (la langue locale) ou en français, toujours en présence d'un interprète.

De manière générale, l'équipe de coordination préfère ne pas avoir à isoler des groupes spécifiques pour faciliter leur participation. Toutefois, à la demande des groupes en question ou en cas de problèmes majeurs de communication, ils peuvent effectuer des rencontres personnalisées avec certains acteurs, comme les femmes ou les jeunes :

C'est la MOS de Banfora qui a décidé, de son propre chef, de mener des causeries spécifiques dans certains secteurs pour voir à ce que les femmes participent. Mais les assemblées générales regroupent tout le monde (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Banfora, 2007).

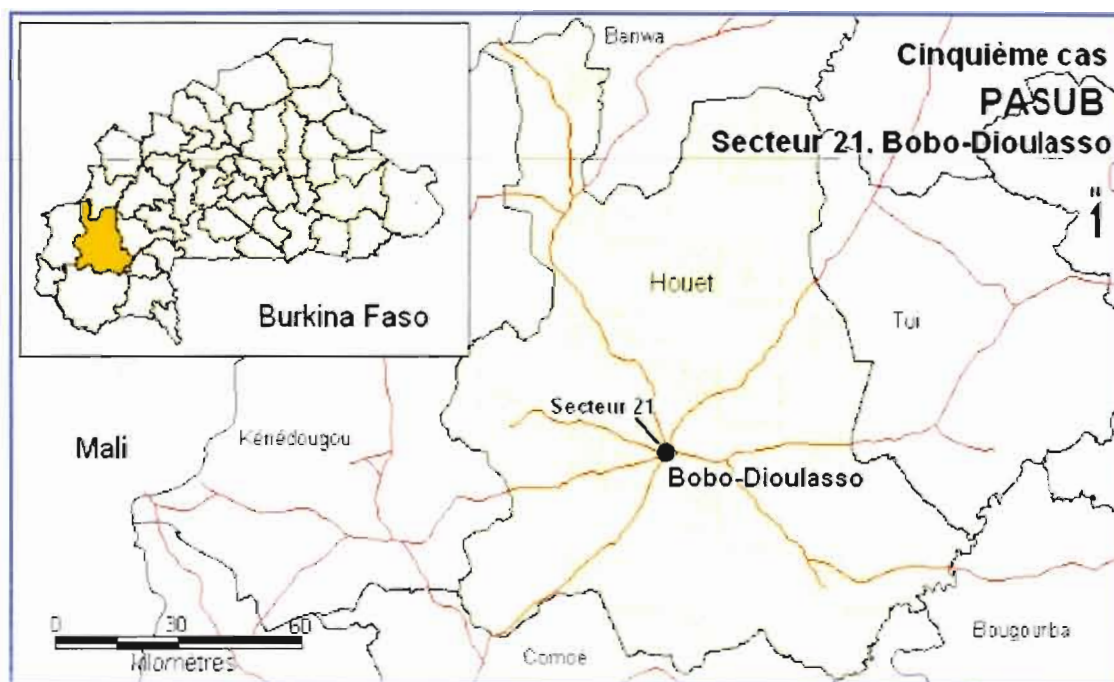
3.7 CINQUIÈME CAS : PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES URBAINS DE BASE, SECTEUR 21, BOBO-DIOULASSO

3.7.1 Présentation de l'initiative

Les lignes qui suivent contiennent des informations qui situent l'initiative PASUB dans son contexte géographique, sociodémographique et historique¹⁹. Elles offrent un cadre de compréhension qui introduit la présentation des résultats de l'enquête. Cette partie est ici plus détaillée que dans les précédents cas puisque le PASUB ne relève pas du même projet central.

Carte 3.5

Localisation du PASUB, secteur 21, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso



Réalisation : Antoni Cormier, 2009

¹⁹ Pour plus d'informations sur le contexte national de l'initiative, consultez les points 3.1.1 et 3.1.2.

Le secteur 21, commune de Bobo-Dioulasso

Le secteur 21 (Carte 3.5) de la ville de Bobo-Dioulasso²⁰ a été retenu pour la phase de démonstration du PASUB. Il a été jugé représentatif des secteurs les plus défavorisés en matière de services urbains de base. Parmi les services urbains problématiques du secteur 21, comptons :

- la précollecte et la collecte des ordures ménagères solides;
- l'élimination des eaux usées et des excréta;
- l'écoulement des eaux pluviales;
- l'approvisionnement en eau potable;
- les voies de communication, notamment en saison pluvieuse.

Il s'agit d'un secteur relativement peuplé, avec 44 897 habitants. Cette population représente 7 875 ménages répartis sur six sous-secteurs (Konaté, 2006).

Le PASUB

En février 2004, le PASUB démarrait officiellement dans le secteur 21 (Appendices 3 et 5-5). Les domaines d'intervention couvraient les principaux problèmes urbains du secteur, précédemment listés. Le projet suivait trois principes de base :

- **une approche communautaire** : la communauté est considérée comme le principal acteur et le principal bénéficiaire de l'amélioration des conditions de vie. Le rôle des individus et de la collectivité est indéniable et leur implication est nécessaire au déroulement de la stratégie de développement;
- **une approche intégrée** : les besoins de l'ensemble des ménages sont pris en compte. Un travail de concertation des différents acteurs est primordial, en matière de planification, de programmation et de mise en application des programmes;

²⁰ Pour plus d'information sur le contexte sociodémographique et géographique de la ville de Bobo-Dioulasso, consultez la présentation de la commune au point 3.5.1.

- **une approche multidisciplinaire** : les actions des différents acteurs techniques, œuvrant dans la définition des moyens à emprunter pour résoudre les problèmes de la communauté, sont coordonnées pour accroître l'efficacité et réduire les coûts (Konaté, 2006).

La structure du PASUB

Le PASUB possède un cadre de coordination et de concertation qui engage différentes structures (Appendice 4), à l'intérieur desquelles s'impliquent de multiples acteurs (Figure 3.3).

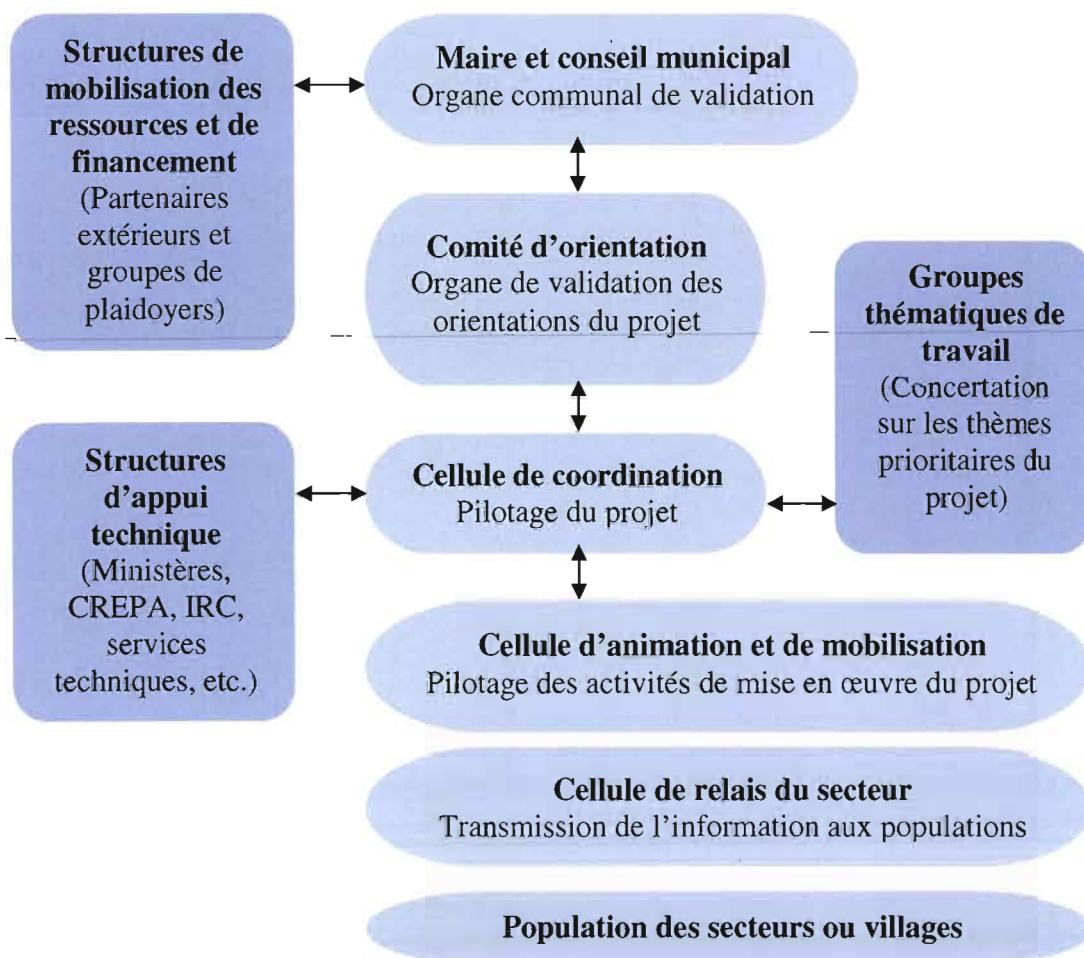


Figure 3.3 : Schéma du cadre de concertation du PASUB (Konaté, 2006)

La démarche du PASUB

L'élaboration du projet de démonstration dans le secteur 21 a suivi les étapes qui sont présentées dans le schéma ci-dessous (Figure 3.4).

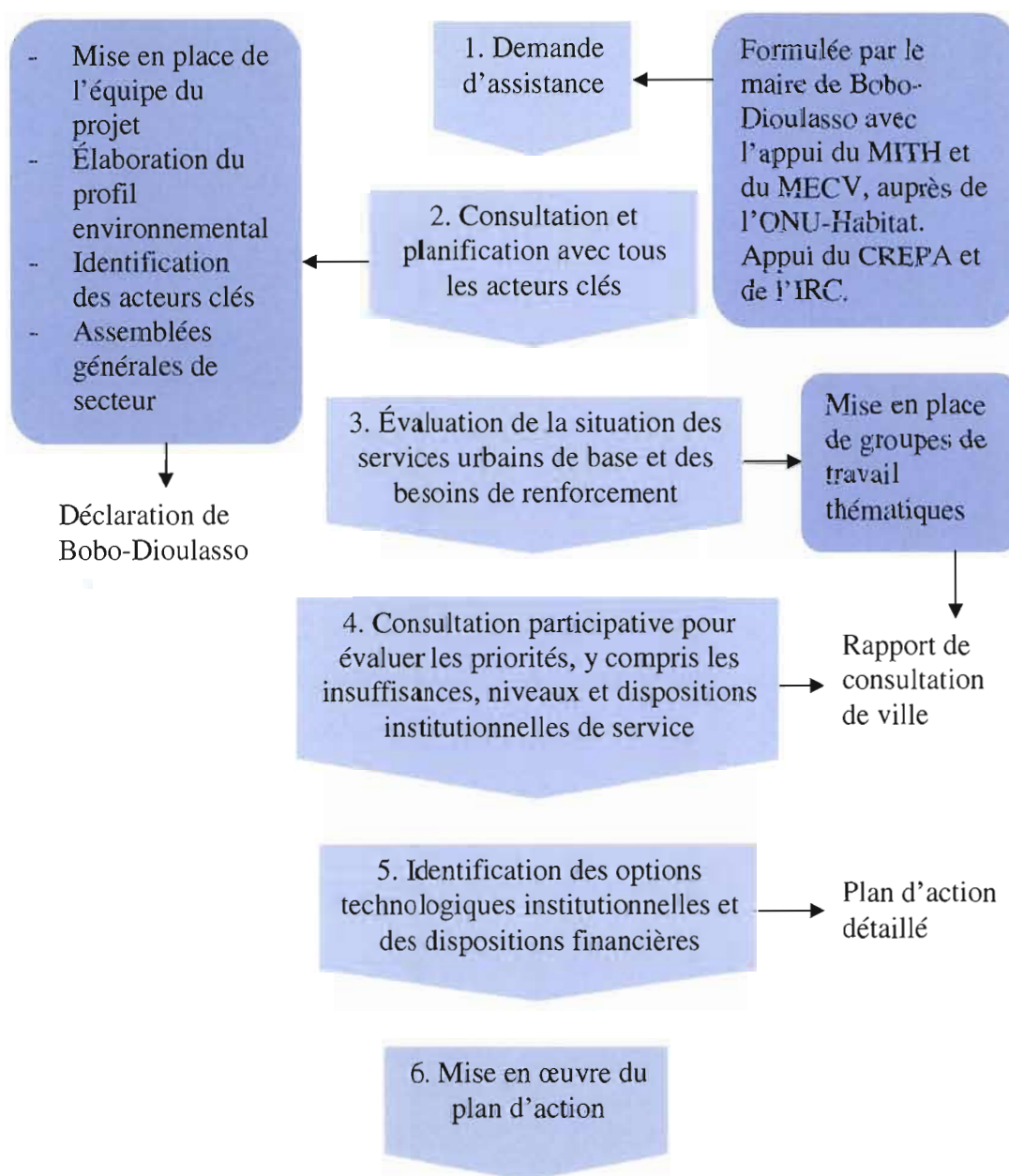


Figure 3.4 : Parcours suivi pour la mise en œuvre du PASUB (Konaté, 2006)

Le projet de démonstration s'est donc conclu par la mise en œuvre d'un plan d'action. L'encadré suivant (3.3) identifie les différentes actions posées dans le secteur 21 grâce au processus du PASUB²¹.

Encadré 3.3

Les actions réalisées dans le cadre du projet de démonstration, PASUB

- Évacuation des tas sauvages d'ordures ménagères
- Précollecte des ordures ménagères
- Gestion des eaux usées
- Évacuation des eaux pluviales (curage des caniveaux)
- Approvisionnement en eau potable (micro crédit à l'eau)
- Éducation environnementale et sanitaire

Source : Konaté, 2006

À l'heure actuelle, les opérations des structures qui ont été créées dans le secteur 21 se poursuivent et évoluent. Les démarches du plan d'action portent fruit. Le projet de démonstration fait désormais place à un processus de réplication dans les autres secteurs de la commune.

En quoi le PASUB contribue-t-il à la mise en œuvre du DD?

Plus concrètement encore qu'au niveau du PRCCU, les objectifs du PASUB font montre d'un désir de mise en œuvre du DD :

- les enjeux abordés, centrés sur l'amélioration de la qualité de vie, expriment des valeurs d'équité et de solidarité, valeurs centrales du DD;

²¹ Pour plus d'information sur les actions réalisées lors du projet de démonstration du PASUB, consultez la section intitulée « Synthèse des actions », dans le document de présentation du PASUB (Konaté, 2006).

- le processus participatif établi, visant à ce que les actions de développement entreprises résultent d'un dialogue entre les acteurs, est un pas vers l'objectif démocratique du DD ;
- la concertation en groupes thématiques de travail vise à définir des actions intégrant les contraintes écologiques, sociales, économiques et territoriales;
- le renforcement des capacités, la responsabilisation des acteurs et la création d'un plan d'action engageant la dimension temporelle du DD; etc.

3.7.2 Présentation des résultats de l'enquête

Les données qui suivent proviennent principalement de l'entretien et des discussions informelles réalisés auprès du coordonnateur du PASUB (rencontres 11, 12 et 13) (voir Tableau 2.3). Divers écrits ont été consultés dont les documents numéro 4 et 5 (voir Encadré 2.1).

L'initiative locale de DD

Contexte porteur d'enjeux

Le principal enjeu ayant pu inciter le démarrage de l'initiative PASUB, dans le secteur 21 de Bobo-Dioulasso, était l'incapacité à fournir des services urbains de base à toute la population. La Commune ne disposait pas des ressources humaines, financières, matérielles et institutionnelles requises pour faire face à la demande. Le secteur 21 a connu un accroissement urbain intense ces dernières années. Cette situation a provoqué de graves lacunes dans les domaines notamment de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets solides. Lorsque le processus de décentralisation a forcé la Commune à prendre en charge ces domaines, les élus ont rapidement constaté que la situation serait insoutenable :

[A]u niveau de la Commune, on s'est rendu compte qu'avec les méthodes traditionnelles on ne pourrait jamais résoudre le problème. [...] Les moyens logistiques n'étaient pas adaptés aux conditions (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Un autre enjeu du secteur concernait la faiblesse de l'engagement des acteurs de la société civile. D'une part, les populations n'avaient pas les moyens d'acquérir le matériel et les installations nécessaires à un assainissement autonome, et d'autre part, elles ne possédaient pas une connaissance suffisante des principes de base de l'assainissement. Un travail important au niveau de la sensibilisation et de l'éducation était donc à faire.

Historique de l'action locale

Avant que le PASUB n'existe dans le secteur 21, certaines actions avaient déjà jeté les bases de ce qu'allait être le PASUB. Il existait depuis 1990, un mouvement associatif de gestion des déchets solides. Ce projet, alors encouragé par la Commune, s'inscrivait dans un programme de lutte contre le chômage chez les femmes et chez les jeunes. Parallèlement à cela, « [...] il y avait un processus d'appui aux associations, pour leur fournir du matériel sous forme de prêts [...] » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007), ce qui facilitait leurs démarches.

Instigateur de l'initiative

À Bobo-Dioulasso, l'idée de démarrer un projet de DD de type participatif vient directement de la mairie. Le maire, ayant constaté l'ampleur des enjeux environnementaux et sociaux que connaissait la commune, a pris conscience que les moyens traditionnels étaient vains. C'est lors d'une réunion mondiale d'ONU-Habitat à Alexandrie qu'il a présenté l'état d'insalubrité de la ville. L'ONU-Habitat a accepté de s'impliquer avec la Commune dans un processus de réflexion pour améliorer la situation des services urbains de base, en appliquant les principes de la participation communautaire. C'est ainsi que les délégués de l'ONU-Habitat ont effectué une mission dans la commune de Bobo-Dioulasso, avec des représentants de la Commune et du ministère des Infrastructures, des Transports et de l'Habitat (MITH), pour jeter les bases du futur projet : « Donc si vous voulez, au départ, l'instigateur de l'initiative est le maire de la commune » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Type d'impulsion

En plus de s'impliquer physiquement et intellectuellement dans le démarrage du projet, la Commune a injecté des fonds sous forme de matériel et de ressources humaines. Toutefois, les encouragements extérieurs ont fusé de toute part : « L'ONU est devenue un peu le chef de file, puisqu'eux, ils ont fait une intervention financière [...] » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007). L'ONU-Habitat s'est impliquée d'abord financièrement, puis a effectué un appui technique (formation, documentation, etc.) ainsi qu'un appui à la mobilisation des partenaires de développement. Le MITH s'est impliqué au niveau du partenariat national et au niveau du matériel (cartes et systèmes d'informations géographiques). Le Centre international de l'eau et de l'assainissement des Pays-Bas (IRC) et le Centre régional pour l'Eau potable et de l'Assainissement à faible coût (CREPA) ont quant à eux offert la plus grande partie du soutien technique pour le démarrage et le fonctionnement du projet. Ils ont « [...] un peu accompagné ONU-Habitat dans la dimension appui technique » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Le système d'acteurs

Société civile

Les acteurs de la société civile ont d'abord participé à l'élaboration du profil environnemental du secteur 21. Une assemblée générale a été organisée dans chaque sous-secteur afin d'offrir aux populations une occasion de concertation et de débat. Lors de ces assemblées, les populations ont participé à certains exercices : l'établissement de l'état des lieux, l'analyse des problèmes vécus et la formulation de propositions et d'axes d'action. Bien que le profil environnemental ait été rédigé par un groupe technique (Appendice 4-2), la population du secteur 21 a participé à sa validation. Quinze représentants de chaque sous-secteur ont été invités à une concertation organisée à cet effet (Konaté, 2006).

L'étape suivante, l'élaboration du projet de démonstration, a mobilisé des acteurs de la société civile à travers les groupes thématiques (Appendice 4-3) traitant des enjeux prioritaires, ressortant du profil environnemental. Les représentants des populations introduits dans ces groupes ont été choisis en fonction des activités qu'ils menaient dans la communauté et de leurs connaissances des thèmes abordés (Konaté, 2006).

Pour la mise en œuvre du projet de démonstration, le PASUB a de nouveau misé sur l'implication des populations. Les actions entreprises comportaient entre autres, la création d'une cellule d'animation et de mobilisation. Composée de volontaires (hommes et femmes du secteur 21), la cellule avait pour mission la sensibilisation des populations vis-à-vis de la salubrité et du cadre de vie ainsi que la vulgarisation des thèmes techniques en matière d'eau et d'assainissement.

Les groupements d'intérêt économique²² (GIE) et les associations de précollecte des ordures ont également été touchés par les activités du projet de démonstration. Ils ont été formés, encouragés et appuyés dans leurs activités pour qu'ils contribuent plus efficacement à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain (enlèvement des déchets solides et liquides) :

Donc, ce n'est plus la mairie qui s'occupe de ça. Ce sont des associations qui ont été créées par la population, qui sont chargées de faire la collecte et qui sont maintenant reconnues officiellement par la Commune (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Finalement, la compilation des propositions des représentants des populations, au cours du processus, a mené à l'élaboration d'une stratégie communale de gestion des services urbains de base²³. Cette stratégie a donc pris en compte les réflexions

²² Un groupement d'intérêt économique est un groupement de personnalités morales qui mettent certaines de leurs activités en commun afin d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité.

²³ Pour plus d'information, consultez le document intitulé « *Stratégie communale de gestion des services urbains de base* », dans le rapport final du PASUB (Konaté, 2006).

amenées lors des assemblées générales et des différentes réunions des structures mises en place. De cette manière, elle respecte les intérêts de la société civile.

Acteurs économiques

De manière générale, dans le PASUB, les acteurs économiques du secteur 21 sont considérés au même titre que les acteurs de la société civile. Le coordonnateur du PASUB attend d'eux qu'ils s'impliquent dans le processus. Par exemple, les manufactures et les grandes industries de transformation, en tant que producteurs massifs de déchets, sont interpellées afin qu'elles se sentent davantage concernées par la qualité de l'environnement urbain : « [L]es industries de transformation qui produisent des déchets prennent les dispositions pour pré-traiter leurs déchets avant de les rejeter » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007). Elles sont donc visées par les campagnes de sensibilisation et sont encouragées à appuyer les actions comme elles le peuvent. Une industrie a d'ailleurs offert au PASUB des stocks d'anciens fûts d'entreposage pour en faire des poubelles.

Les acteurs économiques ont également pu s'impliquer à titre volontaire, en tant que représentants de leur groupe respectif, dans toutes les étapes du projet (état des lieux, concertation publique, recherche de solutions, mise en œuvre, etc.) : « [C]'est qu'ils doivent non seulement contribuer au financement, mais aussi au plaidoyer à faire pour trouver des pistes de solution » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Acteurs politiques

Ce qui est attendu ici de la part des acteurs politiques de la commune (maire et conseillers municipaux), c'est qu'ils manifestent leur volonté politique dans les démarches du PASUB. Au niveau de l'arrondissement et du secteur, en revanche, certains acteurs politiques ont été plus spécifiquement impliqués dans le processus. Puisqu'ils possèdent de réelles capacités de mobilisation, certains d'entre eux ont été introduits dans la cellule légère de travail (Appendice 4-1). Celle-ci visait à initier les

toutes premières activités de mobilisation. Ils ont ensuite été conviés à participer à la concertation pour l'établissement et la validation du profil environnemental. Au moment de l'élaboration du projet de démonstration, leur présence dans les groupes thématiques a été primordiale. Finalement, au terme de l'expérience de démonstration, le conseil municipal a validé la stratégie communale de gestion des services urbains de base (Konaté, 2006).

Certaines entraves au processus de mobilisation, dues aux oppositions politiques, ont été notées. Il a été observé que les opposants au maire ne s'impliquaient pas, par crainte de voir le succès d'un tel projet être approprié par le pari politique en place :

Il y a ceux qui ne sont pas du parti du maire, qui n'adhèrent pas, parce qu'ils se disent : « Bon! si le maire réussit, la prochaine fois, il va devenir encore maire. Nous, on ne sera pas élus... » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Acteurs institutionnels

Avant le démarrage du projet, les centres de recherche scientifique et les universités du Burkina Faso ont été impliqués dans la réflexion sur le processus et sur les technologies appropriées à la population. Les techniques à développer devaient convenir aux moyens disponibles :

C'est-à-dire qu'il y a des technologies qui sont adaptées, qui sont techniquement valables. Mais notre problème à nous, c'est qu'on ne peut pas avoir accès à ces technologies à l'heure d'aujourd'hui, compte tenu de nos possibilités financières. [...] on va faire avec ce qu'on a et on va évoluer pour arriver au moment où on va accéder aux technologies sophistiquées (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

La première intervention des acteurs institutionnels dans le processus officiel du PASUB était l'élaboration du profil environnemental. Un groupe technique a été formé de membres volontaires qui cultivaient à la base un intérêt particulier pour les questions de l'eau et de l'assainissement. Les services invités à être représentés dans le groupe technique devaient conduire (ou avoir en perspective de conduire) des

programmes et actions dans le secteur 21. Comptons parmi les services présents dans le groupe technique : le service de la voirie et de l'assainissement, le service d'hygiène et l'ONEA. Y siégeaient également certains conseillers techniques municipaux, des représentants du MITH et du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie (MECV) ainsi que des membres du service de police, du domaine de la santé et de l'éducation (Konaté, 2006).

Au moment de l'élaboration du projet de démonstration, les acteurs institutionnels ont eu une place assurée dans chacun des groupes thématiques. Ils ont été répartis selon leur domaine d'action et leurs intérêts :

Je prends le cas du groupe thématique « approvisionnement en eau potable ». Il est dirigé par l'ONEA et animé par l'ONEA. Donc, leur spécialité, c'est de s'occuper de l'approvisionnement en eau. Mais l'ONEA anime un groupe qui comprend les services techniques, la population, la coopération décentralisée. Donc, ce n'est pas l'ONEA qui décide, c'est un processus de décision où l'ONEA est chargé de l'information (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Finalement, le travail de tous les acteurs institutionnels au sein des structures du PASUB a été capitalisé et utilisé pour l'élaboration de la stratégie communale de gestion des services urbains de base.

Personnes-ressources

Les personnes-ressources sont considérées, au PASUB, comme ayant des capacités réelles de mobilisation de leurs citoyens. Les autorités religieuses et coutumières, mais également certains anciens très respectés comme des notables, des chefs de famille, des fonctionnaires à la retraite ou des commerçants – considérés par le coordonnateur comme des personnes-ressources – ont été impliqués au tout début dans la cellule légère de travail. Ils ont ainsi participé, auprès des élus et du conseil municipal, aux premières démarches de mobilisation des populations (Konaté, 2006). Ils ont ensuite pu, à titre de membres de la société civile, s'impliquer comme

volontaires dans d'autres structures du projet, dans les activités de concertation ou dans la mise en œuvre du plan d'action.

Équipe de coordination

L'équipe de coordination est composée d'un coordonnateur municipal et d'une secrétaire-comptable. Ils s'occupent de l'administration du projet et de l'organisation des événements. Ils s'appliquent également à négocier avec certains acteurs locaux pour qu'ils intensifient leur implication personnelle dans le projet. Il s'agit principalement d'un rôle d'incitateur. Le fonctionnement à proprement parler du processus a été entrepris par les différentes structures formées :

[C]'est parce que tout le monde est impliqué, que nous, notre rôle, devient un rôle d'incitation pour faire en sorte que les gens apprennent à travailler ensemble, qu'ils réfléchissent ensemble, qu'ils s'organisent ensemble, qu'ils agissent ensemble (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Le coordonnateur du PASUB est présent depuis le tout début du projet. Il est d'ailleurs souvent considéré comme « [...] l'homme derrière le maire » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007), avec qui il y a toujours eu concordance d'opinion. En tant que seul coordonnateur central du projet, il craint un nouveau changement de maire, et ainsi un retour en arrière au niveau des contacts avec la Commune. Il se questionne également sur la pérennité du projet au jour éventuel de son départ.

Le processus participatif

Diffusion

À l'échelle locale, c'est la cellule légère de travail, composée d'acteurs politiques et de personnes-ressources, qui a assuré la diffusion du PASUB à travers la population. Il n'y a pas eu de processus de diffusion officiel puisque le projet comptait principalement sur l'efficacité du « bouche à oreille ». Finalement, une diffusion du PASUB à l'échelle nationale et régionale a été réalisée, entre autres, par l'entremise du CREPA (Konaté, 2006).

Formation

Des séances de formation ont été organisées pour renforcer les capacités des différentes structures du PASUB. Tout d'abord, une formation a été offerte aux membres de la cellule légère de travail, sur les thèmes de l'animation et de la conduite de réunions. Cela devait leur permettre d'assurer correctement leur mission de diffusion et de mobilisation. Les formations se sont poursuivies lors de la mise en œuvre du projet de démonstration, auprès de la cellule d'animation et de mobilisation. Afin que cette structure puisse effectuer sa mission de sensibilisation et d'organisation d'activités dans la communauté, ses membres ont été formés sur les techniques d'animation, l'hygiène corporelle, l'hygiène de l'eau, l'environnement et le montage de projets :

Donc, au fur et à mesure, on essaie de leur donner les compétences pour pouvoir prendre en charge la gestion de leur secteur lorsque le projet ne sera plus là. [...] Donc, dans notre idée, l'élément qui va permettre de pérenniser l'action, ce sera ça, cette structure mise en place (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Finalement, les GIE et les associations de précollecte des ordures ont suivi des formations dispensées par les différents services techniques. Elles portaient sur les techniques d'opérations sanitaires, sur la gestion d'entreprise et sur l'animation en vue d'accroître l'effectif des abonnés aux services (évacuation des eaux usées, enlèvement des ordures) (Konaté, 2006).

Sensibilisation

Selon le coordonnateur du PASUB, tout le projet repose sur la question de la sensibilisation. De grands efforts ont été réalisés en ce sens, misant ici sur le principe de la chaîne de sensibilisation ayant un effet multiplicateur. L'objectif de ce principe est de former des gens pour qu'ils puissent sensibiliser d'autres personnes, qui seront formées à leur tour pour en sensibiliser d'autres, etc.

Le but du PASUB n'était pas de donner directement aux populations les solutions en leur distribuant, par exemple, des poubelles gratuites ou en connectant les plus pauvres au réseau d'aqueduc (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007). Les moyens humains et financiers étaient plutôt injectés dans les campagnes de sensibilisation afin que les mentalités changent d'abord et avant tout. L'équipe de coordination du PASUB préférait sensibiliser les populations sur les enjeux, les éduquer sur les options qui existent pour contribuer à l'amélioration de la situation et leur présenter les moyens dont elles disposent pour y parvenir.

Tout d'abord, l'une des réalisations du projet de démonstration consistait en la rédaction d'un arrêté municipal qui exposait les conditions de propreté de la ville. C'est cet arrêté qui a été utilisé pour la première étape de sensibilisation :

[N]ous, on pense que systématiquement, on doit aller dans chaque famille, avec un exemplaire de l'arrêté, prendre le temps de discuter, de commenter l'arrêté et leur remettre à chacun un exemplaire (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Outre ce programme de sensibilisation communautaire à large étendue, une branche spécifique du projet de démonstration visait la sensibilisation et l'éducation environnementale dans les écoles primaires. Cette entreprise visait à créer des citoyens responsables et avertis : « On se dit que si ces jeunes-là sont formés, lorsqu'ils vont devenir chefs de famille, ils n'accepteront pas que leurs enfants agissent comme ça » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Outils de participation

Les assemblées générales et les réunions de groupe ont été utilisées pour les grandes étapes du projet. Pour la campagne de sensibilisation, l'équipe du PASUB a eu principalement recours à la méthode du porte-à-porte :

[O]n part chez les gens, on discute avec eux individuellement. Ceux qui font le porte-à-porte, ce sont les cinquante personnes qu'on recrute, qui sont des bénévoles du secteur. Ils viennent, on leur donne toutes les techniques : comment faire le porte-à-porte, comment on fait les interviews, etc. (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

La presse, la radio et la télévision ont également été utilisées dans les grandes occasions, pour informer et sensibiliser un grand nombre d'individus à la fois :

[L]es émissions radio, par exemple, ce sont des émissions qui sont organisées avec la population. C'est-à-dire qu'on prend des animatrices ou des animateurs d'un tel secteur qui vont discuter sur des thèmes (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Aspects organisationnels et procéduraux

Le PASUB comptait et compte toujours sur un principe bien établi, celui de la participation volontaire. L'objectif est l'engagement personnel sans restriction. Au PASUB, les membres du projet encouragent les gens à s'impliquer dans le processus, mais sans procéder à des campagnes de recrutement officielles :

Nous, on part du principe que si quelqu'un veut s'engager, il n'y a aucune raison pour ne pas que la personne s'engage. Maintenant, ce qu'on fait c'est encourager les gens à s'engager, mais il n'y a pas de structure spécifique. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de cadre [...] (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

D'après le coordonnateur du PASUB, cela fait en sorte que les gens qui s'impliquent ont le temps et l'énergie pour le faire et risquent donc moins de se retirer au cours du processus. Il devient donc moins prioritaire de s'attarder aux détails organisationnels et procéduraux comme le lieu, la date et l'heure des rencontres.

Modes de communication

L'équipe du PASUB s'attarde à certains détails pour faciliter la communication avec les acteurs locaux. Les difficultés communicationnelles avec certains groupes, comme les femmes ou encore les jeunes, n'ont pas été remarquées au cours des assemblées et

des réunions. L'équipe a donc profité de ces occasions pour échanger davantage avec ces groupes puisque lors des rencontres à l'intérieur des ménages, en présence des chefs de famille, la communication pouvait être plus difficile. Par exemple :

[...] l'avis des femmes était absolument déterminant, seulement, elles n'étaient pas permises d'exprimer ça en public. Ça, c'était dans les ménages. Mais quand vous convoquez une réunion ici, elles n'ont pas la langue dans leur poche (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

La langue utilisée est également considérée comme un élément qui influence la qualité des communications. Lors des activités, l'équipe s'adaptait à la langue parlée par les participants. D'après le coordonnateur, la manière de parler a aussi un effet facilitateur. Les Burkinabè utilisent souvent les proverbes et les adages pour passer des messages. Ainsi, c'est une technique de communication qui a été préconisée, surtout pour la sensibilisation du public :

« Ce n'est pas la peine de quitter le lieu où il y a des tam-tams, pour ensuite aller se taper le ventre pour danser. » C'est simple, mais si vous dites ça, tout le monde a compris qu'il doit parler. C'est le lieu où tu dois parler. Si tu ne parles pas, ce n'est pas la peine d'aller à la maison pour parler après (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

Finalement, un obstacle communicationnel majeur – qui réside dans une caractéristique culturelle et sociale – semble avoir été difficilement surmontable. Les liens de voisinage sont puissants au Burkina Faso. Ainsi, les participants, lors des réunions et des assemblées, étaient réticents à s'exprimer sur l'état des pratiques environnementales de la population par crainte de devoir dénoncer un voisin ou un membre de la famille :

Même si son voisin fait quelque chose qui n'est pas acceptable, on ne doit pas parler. Si vous allez dire ça au responsable, c'est comme si vous étiez contre lui (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

D'après le coordonnateur du PASUB, ce problème cause toujours préjudice au flux des opinions lors des débats.

Le troisième chapitre a donc permis de présenter l'ensemble des données qualitatives recueillies au cours de la recherche. Les observations triées par cas sont déjà un résultat important, puisqu'elles représentent un répertoire intéressant d'expériences de mise en œuvre du DD. Elles seront traitées de manière transversale et comparative dans le prochain chapitre, afin d'en dégager les tendances générales et les éléments particuliers, en regard des facteurs de mobilisation.

CHAPITRE IV

LES FACTEURS DE MOBILISATION DES ACTEURS DANS LES INITIATIVES LOCALES DE MISE EN ŒUVRE DU DD AU BURKINA FASO : ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre reprend et analyse les résultats de l'enquête réalisée au Burkina Faso de juin à septembre 2007. L'objectif de cette analyse est d'identifier les facteurs de mobilisation dans les initiatives locales de développement durable (DD) au Burkina Faso.

Au cours des trois premières sections, les éléments d'analyse dévoilés au chapitre précédent sont traités de manière transversale, selon les thèmes de la grille d'analyse (voir point 2.2.4). Cette recomposition permet de constater plus efficacement les convergences et les divergences qui existent entre les cas étudiés. Une quatrième section compare les deux types d'initiatives visitées lors de l'enquête : le Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB) et les services de Maîtrise d'œuvre sociale (MOS). Elle traite de l'influence sur la mobilisation des acteurs que représente l'approche utilisée, soit l'approche par planification concertée ou l'approche par microprojet. Finalement, une dernière section poursuit l'analyse de la mobilisation des acteurs, en comparant le PASUB à d'autres initiatives de DD d'Afrique de l'Ouest. En effet, il est apparu opportun et captivant de comparer les résultats de cette recherche aux analyses qui ont été faites lors d'une recherche similaire, effectuée sur les Agendas 21 locaux (A21L) du Sénégal (voir avant-propos).

4.1. ANALYSE TRANSVERSALE : OBSERVATIONS CONCERNANT LES INITIATIVES LOCALES DE DD

Le thème abordé dans cette première section relève des conditions d'émergence et des sources des initiatives locales de DD. Un tableau synthèse, présentant les éléments d'analyse qui ont été dégagés des cas étudiés, permet d'abord de visualiser l'ensemble des données servant à l'analyse. Il est suivi d'une description des tendances générales observées. Cette section rapporte les facteurs de mobilisation des acteurs en rapport aux sous-thèmes : le contexte porteur d'enjeux des localités, l'historique de l'action locale ainsi que le type d'instigateur et d'impulsion qui ont permis le démarrage des initiatives (Tableau 4.1).

4.1.1 Les enjeux locaux : un point d'adhésion commun pour la mobilisation

Il semble que les enjeux que connaissent les communes et les secteurs urbains ont influencé, de manière générale, le démarrage des initiatives de mise en œuvre du DD. S'ils ne représentaient pas dans tous les cas l'incitatif principal, les enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux ont certainement orienté les différentes démarches entreprises.

Les enjeux des communes comme facteurs de mobilisation

Il est d'abord important de spécifier que toutes les communes visitées connaissent un accroissement urbain considérable. La situation est d'autant plus drastique dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui sont les plus grands centres d'attraction du pays. Cet accroissement, tel que mentionné dans la plupart des cas, s'est fait de manière très rapide et incontrôlée. À Ouagadougou par exemple, de nombreux quartiers d'accueil présentent un manque flagrant d'organisation urbaine.

Tableau 4.1 : Synthèse concernant les initiatives locales de DD

Thèmes	Cas	MOS Ouagadougou	MOS Kaya	MOS Bobo-Dioulasso	MOS Banfora	PASUB
		Contexte porteur d'enjeux	Contexte porteur d'enjeux	Contexte porteur d'enjeux	Contexte porteur d'enjeux	Contexte porteur d'enjeux
L'initiative locale de DD (sources et conditions d'émergence)	Contexte porteur d'enjeux	Accroissement urbain, mauvais accès aux services urbains de base, insécurité, inondations, manque de stratégie au niveau de la Commune.	Mauvais accès aux services urbains de base, sécheresses et manque d'eau, manque de ressources financières.	Accroissement urbain, mauvais accès aux services urbains de base, lacunes au niveau de l'assainissement, déficit au niveau de la démocratie locale.	Mauvais accès aux services urbains de base, graves problèmes d'inondations des voies, mauvais système d'évacuation des eaux de pluie.	Mauvais accès aux services urbains de base, manque de ressources humaines et financières, faiblesse de l'engagement des acteurs.
	Historique de l'action locale	Projet-pilote de la BM (1991-1996), PACVU.	Pas d'action locale avant la MOS.	Initiatives similaires dans les villages environnants, PACVU.	Expérience similaire avec le groupe Jeunesse Action et Développement, projet similaire dans un village de la commune.	Mouvement associatif de gestion des déchets solides, programme d'appui matériel de la Commune.
	Instigateur	BM lors du PACVU, MATD et PNUD (bureaux dans la commune).	MATD et PNUD.	BM lors du PACVU, MATD et PNUD.	MATD et PNUD, intérêt marqué de la mairie de Banfora.	Idée du maire de Bobo-Dioulasso, ONU-Habitat, MITH.
	Type d'impulsion	MATD (matériel et ressources humaines), Commune (local, frais d'équipement et de fonctionnement), PNUD (ressources humaines, appui technique et financier).	MATD (matériel et ressources humaines), Commune (coordonnateur, local, frais d'équipement et de fonctionnement), PNUD (ressources humaines, appui technique et financier).	MATD (matériel et ressources humaines), Commune (coordonnateur, local, frais d'équipement et de fonctionnement), PNUD (ressources humaines, appui technique et financier).	MATD (matériel et ressources humaines), Commune (local, frais d'équipement et de fonctionnement), PNUD (ressources humaines, appui technique et financier).	Commune (ressources humaines, matériel), ONU-Habitat (appui technique et financier), MITH (matériel, partenariat national), IRC et CREPA (soutien technique)

Le déficit d'accès aux services urbains de base qu'accuse chacune des villes visitées en est certainement la conséquence directe. Cette situation récurrente a été mentionnée comme étant un incitatif principal au démarrage des initiatives. Outre cet enjeu commun, d'autres problématiques, spécifiques à chaque commune, ont quant à elles défini les orientations des projets. Celles-ci varient selon le contexte social (insécurité dans les quartiers pauvres de Ouagadougou), le contexte politique (déficit au niveau de la démocratie locale à Bobo-Dioulasso), le contexte économique (manque de ressources financières à Kaya) ou encore selon la position géographique (inondations à Banfora et sécheresses à Kaya). Quels que soient ces enjeux, ils ont constitué un élément encourageant le déploiement des initiatives, mais ont surtout orienté les efforts vers des causes spécifiques.

Des enjeux insurmontables, facteur de découragement

Ces enjeux, qui touchent particulièrement et directement les populations, représentent un facteur important de mobilisation. À Banfora, par exemple, la question des inondations constituait un point central autour duquel se rejoignait l'ensemble des acteurs locaux. La population s'est associée à l'initiative, y voyant une avenue pour régler la situation. L'enjeu, faisant l'unanimité dans la commune, est rapidement devenu le cheval de bataille de l'initiative. Malheureusement, dans ce cas précis, l'enjeu s'est également révélé, à long terme, être un facteur d'érosion de la mobilisation. Trop imposant et nécessitant des ressources financières trop importantes, le problème des inondations n'a pas pu être réglé. Dans le cadre du système de cofinancement de la MOS, la part de contribution demandée aux populations pour retravailler les voies et les caniveaux devenait nettement trop élevée. Cette situation a causé un découragement chez les acteurs impliqués, surtout chez les populations qui comptaient spécialement sur ce projet pour s'attaquer à la question.

Finalement, il faut retenir que les enjeux locaux ont certainement représenté un incitatif au démarrage des initiatives de mise en œuvre du DD au Burkina Faso. Les problématiques spécifiques ont été considérées dans les différents projets et sont parfois même devenues des facteurs de mobilisation des populations. Toutefois, il est apparu que le fait de s'attaquer à des enjeux trop imposants a pu animer de faux espoirs et créer un effet opposé, soit une démobilisation.

4.1.2 L'action locale : un atout préalable à la mobilisation

Il a été intéressant de s'attarder à l'historique de l'action locale dans cette partie de la recherche portant sur les conditions d'émergence des initiatives. Effectivement, un lien a pu être fait entre l'existence d'un passé actif dans le domaine du développement local participatif, et l'émergence d'une nouvelle initiative de mise en œuvre du DD.

Poursuite des actions antérieures

Dans le cas du Projet de Renforcement des Capacités des Communes Urbaines (PRCCU), les observations sont variées. D'un côté, il y a les communes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui ont chacune connu, dans le passé, le déroulement de projets similaires. Notamment, l'expérience du Projet d'amélioration des conditions de vie urbaines (PACVU) s'était révélée fructueuse. Le succès du PACVU dans ces deux communes a mené à une reprise des activités par le PRCCU. D'après les commentaires des coordonnateurs de ces deux MOS, l'apport d'une expérience dans le domaine de la participation communautaire est indéniable. La création des services de MOS s'est déroulée de manière plus douce et plus efficace que dans les nouvelles communes du projet.

En effet, de l'autre côté, il y a les quatre communes qui n'ont bénéficié d'un service de MOS qu'avec la venue du PRCCU. Les commentaires recueillis dans les communes de Banfora et de Kaya ont révélé que la coordination centrale du PRCCU

n'a pas tenu compte de l'historique de l'action locale de ces villes lors du choix de leur introduction dans le projet. À Kaya, la communauté n'avait jamais été interpellée par un projet de développement local, ce qui a causé un ralentissement dans les premières étapes de mobilisation des acteurs. La situation était la même à Banfora, à un élément près : un village de cette commune avait précédemment vécu une expérience de participation communautaire. Cela avait grandement facilité, d'après les dires du coordonnateur, l'implantation du service de la MOS dans ce même secteur. Cet exemple porte à croire qu'un passé actif au niveau de l'action locale est un facteur favorable à la mobilisation.

Considération des actions passées et récupération des acquis

Le cas du PASUB est d'autant plus révélateur. Le fait que le secteur 21 possédait déjà un mouvement associatif très fort, impliqué dans la gestion des déchets, a facilité la mise en place d'un projet de DD participatif. En plus d'offrir à la population un niveau d'implication préalable et donc une plus forte tendance à se mobiliser, les activités qui étaient déjà en branle dans le secteur ont posé les bases de ce qu'allait être le PASUB. La gestion des déchets, ayant déjà soulevé un intérêt auprès de la population, est devenue l'un des premiers champs d'action du PASUB.

Il s'est donc révélé efficace, dans certains cas à l'étude, de porter une attention à l'historique de l'action locale. Récupérer les acquis en matière de participation communautaire a été un facteur de réussite pour les MOS de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Le PASUB, quant à lui, a même été conçu sur les assises de ce qui existait déjà au niveau de l'action communautaire dans le secteur.

4.1.3 Le type d'instigateur et l'efficacité de l'équipe de coordination

L'individu, le groupe, l'organisation ou encore l'institution, qui initie un projet de DD participatif, selon qu'il soit local, national ou international, semble affecter certains aspects de l'initiative.

Un instigateur présent

Il a été constaté, dans les résultats de l'enquête, que l'instigateur des MOS au Burkina Faso est le MATD, accompagné du PNUD. L'idée du PRCCU et des services de MOS provient donc des échelles nationales et internationales. Évidemment, chaque MOS possède sa propre équipe locale de coordination, dont le bureau se situe au cœur de la localité où elle agit. Toutefois, le bureau du projet central, le PRCCU, se trouve à Ouagadougou. Des responsabilités techniques et financières demeurent, depuis le commencement du projet, entre les mains des instigateurs du PRCCU. Pour les MOS comme celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui se situent à proximité, soit de la coordination centrale ou encore d'un bureau d'antenne, la situation n'est pas trop problématique. Les contacts demeurent constants entre les MOS et les instigateurs du PRCCU. Le partage de la coordination reste efficace – d'autant plus à Ouagadougou, puisque le coordonnateur local fut également impliqué dans le PRCCU, dès l'instauration du projet.

Un instigateur absent

Pour des villes comme Kaya, qui ont été sélectionnées parmi les autres communes du pays pour participer au projet, la question de distance physique et psychologique se pose. Le coordonnateur, ayant été choisi au dernier moment par la Commune pour accompagner le projet, ne semble pas maîtriser tous les aspects techniques de la MOS. De plus, ses liens avec le PRCCU sont minces et rares, ce qui amène des incertitudes et des incompréhensions dans son mandat. Le coordonnateur vit donc une perte de contrôle par rapport au projet. Cette situation a pu freiner ses actions, ne sachant pas s'il se trouvait sur la bonne voie ou s'il allait simplement disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

À Banfora, la situation aurait pu être la même qu'à Kaya. Il semble par contre que la Commune, ayant démontré un intérêt marqué pour le projet dès le commencement du

PRCCU, ait renforcé les liens entre la MOS et la coordination centrale. D'après le coordonnateur de la MOS, les relations entre eux et le PRCCU, instigateur officiel du projet, sont bonnes et constantes. L'équipe de Banfora manifeste assurément une plus grande maîtrise de l'initiative que celle de Kaya.

Un instigateur local

Dans le cas du PASUB, l'instigateur du projet est un acteur politique local. Il s'agit de la Commune de Bobo-Dioulasso, en la personne du maire. Le projet a ensuite été profilé en partenariat direct avec le coordonnateur actuel. Cette situation semble avoir consolidé les capacités de l'équipe de coordination. La maîtrise du projet est entièrement assumée par celle-ci, qui est constamment en relation avec la Commune.

En somme, nous constatons que l'échelle à laquelle se situe l'instigateur d'un projet peut influencer les capacités réelles de coordination. Le fonctionnement d'une équipe de coordination peut être moins efficace lorsque l'instigateur du projet est physiquement éloigné. De plus, si les liens communicationnels sont minces entre l'instigateur et l'équipe locale de coordination, le contrôle des aspects techniques du projet peut devenir ambigu. L'équipe locale risque de ne pas posséder et maîtriser entièrement le projet.

4.1.4 L'encouragement et le financement des initiatives : une impulsion constante ou éphémère

L'encouragement et le financement des initiatives visitées ont sans aucun doute contribué de manière positive au processus de mobilisation des acteurs.

Des impulsions nombreuses

Dans chacune des MOS, ainsi qu'au PASUB, une impulsion est venue non seulement des Communes, mais aussi du gouvernement du Burkina Faso et des organismes internationaux. Les apports en ce qui concerne le matériel, les ressources humaines,

l'appui technique et le soutien financier ont été généralement partagés entre ces trois entités. Ces partenariats ont facilité la mise en place et le fonctionnement des équipes de coordination (MOS et PASUB) et des structures de gestion (PASUB).

Une impulsion éphémère qui freine le processus

Par contre, dans le cas où une impulsion cesserait, de la part de l'une ou l'autre de ces entités, il pourrait se produire l'effet opposé. Dans le cas du PRCCU, le PNUD s'est impliqué en fournissant de l'équipement, en finançant le fonctionnement et l'entretien du matériel, en introduisant des experts en animation, suivi et évaluation (VNU) et en effectuant des formations auprès de divers acteurs. L'entente de coopération s'est achevée à la fin de l'année 2005 et les contributions du PNUD ont cessé. Les VNU ont quitté les MOS, et l'apport financier s'est arrêté. Les acquis en matière de renforcement des capacités ont été conservés, mais quoi qu'il en soit, le départ du PNUD a représenté des pertes considérables pour les coordonnateurs des MOS.

Le meilleur exemple de ce type de perte et de l'influence que celui-ci peut avoir sur le processus de mobilisation est sans doute celui de la mobilité des équipes de coordination. Le transport des équipes de MOS dans les communes, pour effectuer leurs activités respectives, était assuré (moyen de transport et essence) par le PNUD. Au moment des visites de terrain dans les MOS, ce financement avait déjà cessé et la question est ressortie à quelques reprises : « En tout cas on est très démunie en moyens de déplacement » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007), « [...] tu n'oses même pas finalement leur dire que tu n'avais pas le carburant même pour aller les voir. C'est vraiment décevant » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Kaya, 2007). Cela crée nécessairement un ralentissement dans la démarche des équipes de coordination et, par le fait même, une baisse de la participation des acteurs.

Même s'il était entendu au commencement que l'appui du PNUD ne serait que temporaire, il apparaît que l'impact de son départ a grandement touché l'organisation des MOS. Cela confirme que les encouragements et les financements multiples offrent aux initiatives une impulsion notable, mais qu'ils peuvent aussi produire un recul, s'ils se révèlent être éphémères.

D'un autre côté, des situations comme celles décrites par le coordonnateur de la MOS de Kaya suggèrent que ce recul peut être dû à l'effet de dépendance que peut créer l'appui financier (surconsommation des fonds, incapacité à générer des revenus, etc.). Si d'autres MOS ont pu poursuivre leurs activités normalement après le départ du PNUD, pourquoi celle de Kaya a eu tant de problèmes? Cela soulève également la question de la gestion des subventions (voir Conclusion).

4.2 ANALYSE TRANSVERSALE : OBSERVATIONS CONCERNANT LES SYSTÈMES D'ACTEURS

Cette deuxième section analyse les systèmes d'acteurs. Un tableau synthèse présente d'abord les éléments d'analyse qui se sont dégagés des cas étudiés. Il est suivi d'une description des tendances générales observées. Plusieurs éléments convergents et divergents ont été observés et l'analyse transversale de ces derniers permet de connaître notamment les groupes d'acteurs qui participent aux processus, la manière dont ils ont été intégrés, leurs rôles et leurs caractéristiques spécifiques (Tableaux 4.2).

4.2.1 La mobilisation de la société civile : un incontournable

Dans chaque initiative étudiée, la mobilisation des acteurs de la société civile demeure le pilier central de la démarche. Toutefois, elle se déroule de manière bien différente, selon l'approche préconisée dans chaque cas.

Des systèmes de participation divers

Dans le cas du PRCCU, les acteurs de la société civile qui s'impliquent dans les MOS doivent nécessairement être organisés. Ainsi, pour proposer une idée de microprojet, les citoyens des communes doivent être membres d'une association ou d'une ONG locale. Toutes les organisations sont considérées, quel que soit leur champ d'action. L'objectif du service de MOS est d'impliquer ces organisations locales dans toutes les étapes de mise en œuvre des microprojets, de la conception à la gestion post-projet. Leur niveau d'implication peut varier d'une étape à l'autre, selon qu'elle requière une participation plus ou moins grande d'un autre type d'acteur. Par

Tableau 4.2 : Synthèse concernant les systèmes d'acteurs

Thèmes	Cas	Système d'acteurs (structuration, coordination, relations)				
		MOS Ouagadougou	MOS Kaya	MOS Bobo-Dioulasso	MOS Banfora	PASUB
Acteurs politiques	Société civile	Associations et ONG locales (identification et définition des projets, suivi des opérations et des travaux, gestion des ouvrages). Relations flexibles, avec les autres acteurs ou par l'entremise de la MOS. Envisage les comités de quartier.	Associations et ONG locales (identification et définition des projets, suivi des opérations et des travaux, gestion des ouvrages). La MOS fait le pont avec les autres acteurs. Désintéressement dû aux périodes d'attente.	Associations, syndicats et ONG locales (identification et définition des projets, suivi des opérations et des travaux, gestion des ouvrages). Rapports timides avec les acteurs politiques. Mobilisation difficile dans les quartiers pauvres.	Associations et ONG locales (identification et définition des projets, suivi des opérations et des travaux, gestion des ouvrages). Cellules de suivi (relations avec les autres acteurs).	Ensemble des citoyens intéressés, organisés ou non (élaboration et validation du profil environnemental, élaboration du projet de démonstration, mise en œuvre).
	Acteurs économiques	Bailleurs de fonds, PNUD et gouvernement du BF (Investissement dans les microprojets), peu d'intervention dans le processus. Entreprises (réalisation des travaux).	Bailleurs de fonds, PNUD et gouvernement du BF (Investissement dans les microprojets), peu de contacts avec la MOS de Kaya. Entreprises (réalisation des travaux).	Bailleurs de fonds, PNUD et gouvernement du BF (Investissement dans les microprojets, bonnes relations avec la MOS. Entreprises (réalisation des travaux), relations par l'entremise de la MOS.	Bailleurs de fonds, organisme luxembourgeois, PNUD et gouvernement du BF (Investissement dans les microprojets). Entreprises (réalisation des travaux).	Commerçants, manufactures, industries, etc. Sont considérés au même titre que la société civile.
	Acteurs politiques	Maire et conseillers municipaux (sont informés de toutes les démarches, sont invités à toutes les réunions et activités). La MOS insiste sur leur participation.	Maire et conseillers municipaux (donnent leur accord sur les microprojets). Manque de communication avec la MOS.	Maire et conseillers municipaux (sont informés de toutes les démarches, sont invités à toutes les réunions et activités, s'assurent de la concordance avec le plan de développement communal). Bonnes relations avec la MOS.	Maire et conseillers municipaux (sont informés de toutes les démarches, sont invités à toutes les réunions et activités).	Maire et conseillers municipaux (appui politique). Élus du secteur 21 (présence dans la cellule légère de travail et dans les groupes thématiques, validation du profil environnemental, validation de la stratégie communale).

Tableau 4.2 : Synthèse concernant les systèmes d'acteurs (suite)

Thèmes		MOS Ouagadougou	MOS Kaya	MOS Bobo-Dioulasso	MOS Banfora	PASUB
Système d'acteurs (structuration, coordination, relations)	Acteurs institutionnels	Services techniques municipaux, sociétés d'État et services déconcentrés de l'État (experts techniques lors des évaluations et de la mise en œuvre, décomptes des paiements, réception des travaux). Relations constantes avec la MOS.	Services techniques municipaux et sociétés d'État (réalisation des devis pour les microprojets).	Services techniques municipaux et sociétés d'État (experts techniques pour la mise en œuvre des microprojets). Université de Ouagadougou (observations du processus sur le terrain).	Services techniques municipaux et sociétés d'État (évaluation technique lors de l'exécution des travaux, suivi de la gestion des ouvrages).	Centre de recherche scientifique et universités (réflexion sur le processus). Services techniques et sociétés d'État (présents dans le groupe technique et dans les groupes thématiques).
	Personnes - ressources	Chefs traditionnels, responsables religieux (invités à participer aux activités dans les quartiers).	Chefs traditionnels, responsables religieux (s'impliquent dans le processus de mobilisation des citoyens).	Chefs traditionnels, responsables religieux (s'impliquent dans le processus de mobilisation des citoyens).	Anciens influents de chaque quartier (impliqués directement dans les cellules de suivi).	Autorités religieuses et coutumières, certains anciens très respectés (cellule légère de travail). S'impliquent beaucoup dans les structures du projet.
	Équipe de coordination	Coordonnateur (présent à toutes les étapes du processus, agit comme facilitateur).	Coordonnateur (présent à toutes les étapes du processus) Manque de moyens, manque de communication avec le PRCCU.	Coordonnateur central, coordonnateur des activités d'animation, animateur, technicien sanitaire (se partagent les tâches). Présence d'une femme dans l'équipe.	Coordonnateur. Tâches moins exigeantes, dues à la présence des cellules de suivi.	Coordonnateur et secrétaire-comptable (administration du projet, organisation d'évènements). Rôle d'incitateur et de négociateur. Le coordonnateur est présent depuis le début.

exemple, la construction ou la mise en place d'un ouvrage peut impliquer davantage les entreprises, mais la présence et le suivi des populations qui en bénéficieront est toujours de mise.

Il a été mentionné, à de nombreuses reprises au cours de l'enquête, que la société civile détient le dernier mot sur toutes les étapes de réalisation. Selon les équipes de coordination des MOS, il est également à noter que le fait que la société civile participe financièrement – et non seulement intellectuellement et physiquement – facilite la mobilisation à long terme (voir point 4.4.1).

Au PASUB, la mobilisation de la société civile n'est pas considérée de cette manière. L'ensemble des citoyens, organisés ou non, est invité à s'impliquer dans le projet. Il n'en va que de la disponibilité et de la motivation personnelle de chacun. Contrairement à la situation vécue dans les MOS – où différents groupes d'acteurs de la société civile se mobilisent à toutes les étapes, autour de microprojets distincts – au PASUB, tous-les citoyens impliqués travaillent de concert sur un plan-d'action central. Ils ont la possibilité de s'associer à différentes étapes, dans les activités générales de concertation publique, dans les structures de travail du PASUB ou encore dans la mise en œuvre des actions (voir point 4.4.2).

Des obstacles à la mobilisation de la société civile

Évidemment, les processus de mobilisation de la société civile, bien que qualifiés d'efficaces, ont connu des hauts et des bas. Certaines situations ont pu causer un ralentissement de la participation de la société civile. À Kaya, par exemple, l'attente prolongée entre les activités du processus, causée par un manque d'argent ou de communication interne, a découragé quelques participants. Certaines organisations locales ont même cru qu'elles ne reverraient pas leur contribution financière. Selon le coordonnateur de la MOS de Kaya, le fait de retourner vers les populations pour

poursuivre les étapes d'un projet, après une telle période d'attente, peut se révéler ardu.

Une autre situation, qui a été dépeinte par le coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, prouve que des caractéristiques précises de la société civile peuvent exclure certains groupes. Par exemple, il a mentionné que les quartiers les plus pauvres ont connu une participation réduite. L'implication financière obligatoire des acteurs de la société civile dans les microprojets de la MOS a représenté ici un frein à leur mobilisation.

Des mécanismes facilitateurs

Certaines équipes ont, quant à elles, pris des dispositions pour contrer les lacunes en matière de participation. À Banfora, l'équipe de coordination a créé une structure de relais (cellule de suivi) qui soutient les relations entre la société civile et les autres acteurs. Cette structure peut éviter la démobilisation des acteurs pour cause d'attente prolongée ou de manque de communication.

Le coordonnateur du PASUB, quant à lui, a spécifié que pour la réplication du projet dans les autres secteurs de la commune, une attention particulière serait portée aux caractéristiques socioéconomiques et culturelles spécifiques. Cette attention permettra d'éviter l'exclusion de certains groupes, entretenant par exemple des appartenances religieuses, ethniques ou économiques, qui pourraient nécessiter des méthodes de mobilisation particulières.

Finalement, quelle que soit l'approche préconisée pour faire participer la société civile, il est inévitable que des obstacles surviennent au cours du processus. Il apparaît, à la suite de cette enquête, que des moyens méthodologiques peuvent être empruntés et des attentions particulières peuvent être portées, pour contrer ces embûches et maximiser la mobilisation des citoyens.

4.2.2 La mobilisation des acteurs économiques : une participation constante ou isolée

Des observations intéressantes ont été faites au niveau des acteurs économiques qui sont impliqués dans les initiatives. Leur apport dans le processus apparaît toujours comme essentiel, mais il semble que la manière dont ils sont considérés à l'intérieur du système d'acteurs varie d'un projet à l'autre.

Des acteurs économiques importants, mais peu présents

Dans les quatre initiatives de MOS, les acteurs économiques sont subdivisés en deux catégories. Tout d'abord, il y a les différents bailleurs de fonds. Leur participation financière est essentielle à la mise en œuvre des microprojets. Toutefois, leur participation est isolée. Elle se résume de manière générale à la contribution financière pour les microprojets à réaliser. Les bailleurs de fonds n'interviennent que rarement auprès des autres acteurs, si ce n'est qu'avec les équipes de coordination. Les coordonnateurs des MOS de Ouagadougou et de Banfora ont mentionné que ces derniers sont venus effectuer des missions d'observation sur le terrain pour s'assurer que les microprojets respectaient les critères établis lors des ententes de contribution.

Il y a ensuite les entreprises mandatées pour la réalisation des ouvrages. Ces dernières sont impliquées de manière plus constante. Bien qu'elles n'aient que peu d'influence sur l'orientation des microprojets, elles sont constamment en contact avec les autres acteurs du processus, surtout avec les populations bénéficiaires – qui ont contribué financièrement –, l'équipe de coordination et les acteurs institutionnels. Lorsque les relations entre les entreprises et la population sont timides ou conflictuelles, la MOS se charge d'agir en tant qu'intermédiaire.

Des acteurs économiques au même titre que la société civile

Au PASUB, les acteurs économiques ne font pas partie d'une catégorie à part. L'équipe de coordination insiste sur le fait de les intégrer au processus de la même

manière que les acteurs de la société civile. Ils sont interpellés par les campagnes de sensibilisation afin qu'ils se sentent concernés par les questions environnementales et sociales qui touchent la communauté. Cela a pour effet que les entreprises, les industries, les commerçants et les artisans, résidants de la commune, s'impliquent dans les différentes structures du PASUB. Certains de ces acteurs offrent même un soutien financier ou matériel au projet.

Finalement, dans les différents cas à l'étude, les acteurs économiques, bailleurs de fonds ou entreprises, sont considérés comme des éléments essentiels au bon fonctionnement des initiatives. Ils sont généralement associés aux démarches à des étapes bien précises que sont le financement et la mise en œuvre des actions. Toutefois, à l'image de ce qui se fait au PASUB, il n'est pas exclu de les mobiliser dans les autres facettes des projets. L'implication des acteurs économiques dans le cadre de concertation du PASUB, comme mentionné dans le paragraphe précédent, s'est révélée bénéfique à plusieurs niveaux.

4.2.3 La mobilisation des acteurs politiques : des efforts pour garantir un appui

D'après les dires des coordonnateurs des initiatives visitées, la participation des acteurs politiques est inévitable et même essentielle. Toutefois, il est apparu dans la pratique, que leur implication réelle varie d'un cas à l'autre. Voyons ici la tendance qu'a prise la participation des acteurs politiques dans quelques cas à l'étude.

Un effort nécessaire de mobilisation

Tout d'abord, à Ouagadougou, il a été mentionné que les élus locaux sont fortement encouragés à s'impliquer dans la MOS. Les efforts que déploie l'équipe de coordination pour informer les acteurs politiques, les inviter à chacune des activités, sont couronnés de succès. Cette attention particulière assure un appui politique à la MOS de Ouagadougou. Lorsque l'engagement de la Commune devient essentiel (financement et matériel, validation des microprojets, contribution financière dans les

microprojets, etc.), les bonnes relations qu'entretient la MOS avec les acteurs politiques sont un facteur de succès. Dans le cas contraire, des rapports distants peuvent freiner les démarches d'une initiative. À Kaya, le coordonnateur a révélé que les rapports non francs et non constants qu'entretient la Commune avec lui ont grandement affecté le bon déroulement de ses activités.

Un processus déstabilisant pour les acteurs politiques

Dans le cas de la MOS de Bobo-Dioulasso, d'après le coordonnateur de l'initiative, les relations avec le maire et les conseillers municipaux sont relativement bonnes. Des conseillers se servent même du processus de la MOS pour rejoindre plus facilement leurs populations. D'autres ont, par contre, été rapidement dépassés par les démarches de la MOS. Dans certains secteurs, les comités de gestion des microprojets sont devenus plus influents que les conseillers municipaux de ces mêmes secteurs. Cela a pu créer un effet de compétition entre la Commune et la MOS, affectant ainsi la qualité de leurs rapports.

Une participation plus en profondeur

Si les rapports entre les initiatives et les acteurs politiques sont bons et constants, que ces derniers démontrent une volonté politique et appuient les démarches, qu'ils s'impliquent dans certaines étapes des processus (financement, validation, etc.), il est encore possible qu'ils soient intégrés de manière plus concrète. Au PASUB, contrairement à ce qui a été constaté dans les MOS, les acteurs politiques sont également impliqués dans la structure de gestion et dans le processus de concertation. La présence des conseillers municipaux, notamment dans la cellule légère de travail et dans les groupes thématiques, s'est avérée très constructive. En plus de posséder des capacités de mobilisation des acteurs de la société civile, ces conseillers ont des connaissances relatives à l'administration publique qui ont nécessairement orienté les discussions lors des travaux de groupe.

Des initiatives sans parti pris politique

Quel que soit le niveau de participation des acteurs politiques, leur degré de confiance et leur volonté politique sont toujours considérés comme des éléments essentiels à l'avancement des initiatives. Voilà pourquoi la majorité des équipes visitées ont cru bon de s'assurer la sympathie de l'ensemble des acteurs politiques, qu'ils soient partisans du parti au pouvoir ou non. En se présentant au commencement comme étant politiquement neutres, les initiatives s'assurent également l'appui des opposants de l'actuel gouvernement. Cet aspect a été pris en compte dans les différentes MOS, mais il a été mentionné qu'au PASUB, le coordonnateur n'a pas suffisamment insisté sur la neutralité de l'initiative. Les opposants au maire ne se sont simplement pas impliqués dans le projet, voyant que son succès pourrait leur porter préjudice.

En conclusion, les résultats de l'analyse démontrent que les acteurs politiques sont impliqués dans les initiatives locales de DD, mais que leur niveau de participation est assez variable selon le cas. Les efforts de mobilisation diffèrent d'une initiative à l'autre et cela semble affecter grandement l'appui, considéré comme essentiel, des acteurs politiques. Il a également été démontré que le fait d'affirmer la neutralité politique d'une initiative peut être avantageux. Mais serait-il également possible qu'une initiative portée politiquement puisse fonctionner sans être freinée par les opposants au gouvernement local en place? Cela semble possible, mais l'étude des cas burkinabè n'a pas pu nous informer sur cette question.

4.2.4 Les acteurs institutionnels : une mobilisation ponctuelle ou continue

Les observations concernant les acteurs institutionnels révèlent d'abord qu'ils sont généralement classés en deux groupes. Les services techniques municipaux, les sociétés d'État et les services déconcentrés de l'État font partie d'une première catégorie. Le deuxième groupe est constitué des acteurs scientifiques et universitaires. Voyons alors comment se dessine leur participation dans les initiatives locales de mise en œuvre du DD au Burkina Faso.

Services techniques municipaux, sociétés d'État et services déconcentrés de l'État

Dans les cinq cas à l'étude, cette première catégorie d'acteurs institutionnels est toujours associée à au moins une étape, à l'intérieur du processus. Au niveau des MOS, leur participation est plus ponctuelle qu'au PASUB, c'est-à-dire que le recours aux services techniques, aux sociétés d'État et aux services déconcentrés de l'État, se fait au besoin, à des étapes bien précises. Ils agissent en tant que professionnels, conseillant les populations et les entreprises lors de l'évaluation technique et de la mise en œuvre des microprojets. Dans certains cas, des représentants de ces acteurs institutionnels contribuent à la formation des comités de gestion des ouvrages. L'ONEA peut, par exemple, être appelé pour former les futurs gestionnaires d'un point d'eau installé dans un quartier par le biais de la MOS.

Au PASUB, leur apport est relativement du même ordre, mais ils sont mobilisés de manière beaucoup plus continue. Leurs compétences sont mises à profit à l'intérieur même des structures du projet. D'abord, dans les groupes techniques, ils ont participé à l'élaboration du profil environnemental. Ensuite, à l'intérieur de chaque groupe thématique, ils ont contribué à la conception du projet de démonstration. Leur participation a donc été précieuse pour l'enrichissement du dialogue.

Acteurs scientifiques et universitaires

Les scientifiques et les universitaires sont des acteurs institutionnels qui n'ont pas été considérés par l'ensemble des initiatives observées. Parmi les MOS, seul le coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso a mentionné avoir eu affaire à ce type d'acteur. L'Institut International d'Ingénierie, de l'Eau et de l'Environnement est venu sur le terrain pour constater les avancées du projet, mais n'a pas concrètement participé à son déroulement. Au PASUB, en revanche, les centres de recherche scientifique et les universités du Burkina Faso ont été impliqués au tout début du projet. Ils ont participé à la réflexion sur le processus (outils et méthodes de

participation) et sur les technologies appropriées (méthodes d'assainissement et de gestion des ordures peu coûteuses). Ce sont ces réflexions qui ont permis d'orienter les étapes subséquentes du projet. Bref, l'utilité des services techniques municipaux, des sociétés d'État et des services déconcentrés de l'État est indéniable. Toutefois, l'expérience du PASUB démontre que l'apport des acteurs scientifiques et universitaires peut également profiter au projet en ce qui concerne la méthodologie et les technologies adaptées.

4.2.5 Les personnes-ressources : un appui à la mobilisation de la société civile

Les personnes-ressources qui sont considérées dans les initiatives locales de DD sont les suivantes : les chefs traditionnels, les responsables religieux ainsi que certains anciens très respectés. Elles sont classées dans une catégorie spécifique d'acteurs locaux puisqu'elles possèdent des capacités réelles de mobilisation. Voyons ici de quelle manière ces personnes-ressources ont été intégrées aux différents processus et ce qu'elles y ont apporté.

Une attention spéciale aux personnes-ressources

Tout d'abord, dans certaines initiatives, bien qu'elles ne soient intégrées dans aucune structure spécifique, les personnes-ressources représentent aux yeux des équipes de coordination un atout considérable. Dans les MOS de Ouagadougou, Kaya et Bobo-Dioulasso, les chefs traditionnels et les responsables religieux sont informés de toutes les activités qui se déroulent dans les différents secteurs, avant même que les communautés soient invitées à y participer. Par exemple, à Ouagadougou, le coordonnateur de la MOS s'applique spécialement à découvrir les personnes-ressources les plus importantes dans chaque secteur et quartier de la ville. Il peut s'agir des prêtres, des Imams ou des autorités coutumières, selon les caractéristiques socioculturelles spécifiques des quartiers. Ces personnalités sont donc les premières à être mises au courant des actions menées sur leur territoire.

Il s'agit d'abord d'une marque de politesse, mais cette attention spéciale rapporte davantage à l'initiative qu'une simple acceptation de la part des autorités coutumières et religieuses. Le fait de les informer et de les inviter aux activités facilite le travail de mobilisation de la société civile. De nombreux individus conservent toujours une grande confiance en leurs responsables religieux et leurs chefs traditionnels. Ainsi, ils subissent leur influence et participent en plus grand nombre aux activités organisées. En plus de faciliter la mobilisation des populations, les personnes-ressources offrent souvent un support au niveau de l'organisation. Il a été mentionné, notamment dans la MOS de Kaya, que des réunions ont souvent lieu dans les cours des chefs traditionnels.

Une intégration structurée des personnes-ressources

D'autres parmi les initiatives étudiées, cultivant le même intérêt pour les personnes-ressources, les ont intégrées aux processus de manière plus officielle. Dans la MOS de Banfora, par exemple, c'est à l'intérieur des cellules de suivi qu'ont été mobilisées les personnes-ressources. Deux anciens, figures d'autorité et de respect auprès des populations, ont été introduits dans chacun de ces comités et agissent en tant que mobilisateurs de la société civile. Le rôle des personnes-ressources est donc le même que dans les autres MOS, mais leur participation est plus officielle.

Au PASUB, c'est au tout début du processus que les personnes-ressources ont été impliquées à l'intérieur d'une structure du projet. Les autorités religieuses et coutumières ainsi que certains anciens tels que des notables, des chefs de famille, des fonctionnaires à la retraite ou des commerçants, ont été sollicités dans la cellule légère de travail pour participer aux premières démarches de mobilisation des populations. Ces personnes ont ensuite été invitées à participer aux autres étapes du processus, au même titre que la société civile.

Retenons finalement que les personnes-ressources ont été spécialement considérées par l'ensemble des équipes de coordination des initiatives à l'étude. Elles ont été intégrées, de manière officielle ou non, pour leurs grandes capacités de mobilisation de la société civile. Leur intégration a facilité l'atteinte des objectifs de participation communautaire.

4.2.6 La composition des équipes de coordination

Les équipes de coordination des initiatives sont évidemment chargées de l'organisation des activités relatives à leurs projets. Les membres de ces équipes se désignent également comme facilitateurs des démarches. Ils sont présents tout au long des processus et contribuent de manière significative à chacune des étapes. Certaines conditions, ayant été remarquées dans un ou plusieurs cas, peuvent toutefois affecter leur travail.

Une équipe réduite

La visite des différentes équipes de coordination a d'abord permis de constater qu'elles ne comportent généralement qu'un nombre très restreint d'individus. Les MOS de Ouagadougou, de Kaya et de Banfora ne possèdent en fait qu'un coordonnateur. À l'époque où le PNUD était toujours présent, les équipes disposaient également de VNU, avec lesquels les coordonnateurs partageaient leurs tâches. Malheureusement, leur départ a remis l'ensemble des fonctions entre les mains des coordonnateurs. La charge de travail est alors devenue très grande, principalement dans les villes comme Kaya et Banfora qui ne possèdent pas une longue expérience dans le domaine. Pour pallier à ce type de difficulté, la MOS de Banfora a établi un système de suivi dans chaque quartier de la commune. Les cellules de suivi semblent alléger la charge de travail du coordonnateur, principalement au niveau des communications avec les acteurs de la société civile.

Le fait que ces équipes soient réduites pose donc des problèmes de coordination à court terme, mais semble également créer des incertitudes pour la continuité future des initiatives. Les conditions sont presque identiques dans le cas du PASUB. L'équipe n'est composée que d'un coordonnateur et d'une secrétaire-comptable. Une inquiétude persiste quant à la pérennité de l'initiative lorsque le coordonnateur devra quitter le projet. Étant présent depuis le début d'un projet, un coordonnateur seul ne peut transmettre progressivement ses apprentissages pour qu'un autre individu reprenne le flambeau.

Une équipe plus intégrale

Un seul cas a fait exception quant aux observations effectuées au niveau des équipes de coordination. Il s'agit de la MOS de Bobo-Dioulasso. Elle bénéficie de conditions favorisant le travail de l'équipe de coordination. Tout d'abord, la présence de quatre membres qui possèdent des titres spécifiques, soit un coordonnateur central, un coordonnateur des activités d'animation, un animateur et un technicien sanitaire, permet un partage plus équilibré et plus efficace des tâches.

De plus, la MOS de Bobo-Dioulasso est la seule à avoir engagé une femme dans l'équipe de coordination. Pour les membres de cette équipe, cette présence féminine représente un atout important. Elle facilite notamment les efforts de communication avec les femmes qui participent aux différentes activités de l'initiative.

En conclusion, la plupart des équipes rencontrées effectuent correctement leurs tâches de coordination et remplissent leurs rôles de facilitateurs. Toutefois, des conditions idéales (équipe plus nombreuse, présence féminine) peuvent visiblement améliorer l'efficacité d'une équipe de coordination. De plus, tel que l'a mentionné le coordonnateur de la MOS de Kaya, des échanges plus fréquents entre les équipes des différentes initiatives, pour partager les apprentissages, renforceraient les capacités de coordination des équipes qui ne présentent pas nécessairement ces conditions idéales.

4.3 ANALYSE TRANSVERSALE : OBSERVATIONS CONCERNANT LES PROCESSUS PARTICIPATIFS

Cette section s'intéresse au troisième et dernier thème central de cette recherche, le processus participatif. Un tableau synthèse classifie de manière visuelle les éléments d'analyse qui se sont dégagés des cas à l'étude. Il est suivi d'une description des tendances générales observées. Plusieurs éléments permettent d'identifier les facteurs de mobilisation des acteurs en rapport aux différents aspects d'un processus participatif : les phases de diffusion, de formation et de sensibilisation, les outils de participation préconisés, les aspects organisationnels et procéduraux, ainsi que les modes de communication utilisés (Tableaux 4.3).

4.3.1 La diffusion : des acteurs clés et des méthodes adaptées

Dans toutes les initiatives, une diffusion de la philosophie et de la méthodologie des projets a été réalisée afin que tous les acteurs connaissent les démarches qui prenaient place dans leur communauté. Ce qui s'est dégagé de l'analyse de ces phases de diffusion concerne d'abord les acteurs clés qui ont été mobilisés pour y jouer un rôle majeur. Certains outils et mécanismes spécifiques, ayant permis d'assurer la diffusion, ont également retenu l'attention.

Des acteurs clés pour assurer la diffusion

Chacune des différentes équipes de coordination a misé sur des acteurs clés afin qu'ils participent officiellement aux phases de diffusion. Dans plusieurs des cas à l'étude, le maire et les conseillers municipaux, s'ils n'étaient pas eux-mêmes instigateurs, ont été les premiers à être informés des démarches des initiatives. Ils ont été convoqués à des réunions explicatives et devaient ensuite transmettre l'information dans les différents secteurs.

Tableau 4.3 : Synthèse concernant les processus participatifs

Thèmes	Cas	MOS Ouagadougou	MOS Kaya	MOS Bobo-Dioulasso	MOS Banfora	PASUB
		Stratégie de communication (informer les élus sur le fonctionnement, les objectifs et l'approche, réunions dans les arrondissements pour informer les ONG et les associations). Élus, associations et ONG transmettent l'information aux populations.	Réunion d'information du conseil municipal. Séance d'information sur la méthodologie avec les personnes-ressources, les associations et les ONG. Distribution de dépliants et organisation de réunions sur demande.	Document méthodologique distribué aux conseillers municipaux. Conseillers transmettent l'information aux populations. Réunion spéciale avec les personnes-ressources.	Réunion de présentation avec les élus. Tournée des secteurs pour expliquer le projet. Parution dans le journal local.	Pas de processus de diffusion officiel. Information de la population assurée par la cellule légère de travail (bouche à oreille). Diffusion nationale et régionale assurée par le CREPA.
Processus participatif (renforcement des capacités, fonctionnement)	Diffusion	Auprès de l'équipe de coordination (techniques d'animation, suivi et évaluation), des conseillers municipaux (mobilisation des ressources locales et planification de projet) et des bénéficiaires (gestion et suivi des ouvrages).	Auprès de l'équipe de coordination (techniques d'animation, suivi et évaluation), des conseillers municipaux, des personnes-ressources (mobilisation des ressources locales et planification de projet) et des bénéficiaires (administration des équipements, mobilisation des contributions).	Auprès de l'équipe de coordination (techniques d'animation, suivi et évaluation), des conseillers municipaux (mobilisation des ressources locales et planification de projet) et des populations (décentralisation, gestion et suivi des ouvrages).	Auprès de l'équipe de coordination (mobilisation communautaire, suivi et évaluation), des conseillers municipaux (mobilisation des ressources locales et planification de projet) et des bénéficiaires (administration des équipements, mobilisation des contributions).	Auprès de la cellule légère de travail (animation et conduite de réunions), de la commission d'animation et de mobilisation (animation, hygiène, environnement, montage de projets), et des GIE et associations de précollecte (opérations sanitaires, gestion, animation).
	Formation					

Tableau 4.3 : Synthèse concernant les processus participatifs (suite)

Processus participatif (renforcement des capacités, fonctionnement)						
Thèmes	Cas	MOS Ouagadougou	MOS Kaya	MOS Bobo-Dioulasso	MOS Banfora	PASUB
	Sensibilisation	Auprès des conseillers et des élus (bonne gouvernance), des comités de gestion des ouvrages (enjeux du DD, hygiène, assainissement, etc.)	Auprès des populations (l'importance de se mobiliser) et des comités de gestion des ouvrages (les enjeux du DD)	Auprès des populations (la fin de l'État providence, la décentralisation, l'importance de l'implication, la faiblesse du budget communal, la transparence, etc.)	Auprès des comités de représentants (l'importance de la participation, les enjeux qui préoccupent la MOS) qui transmettent l'information aux populations.	Stratégie de sensibilisation par « chaîne de sensibilisation ». C'est l'action prioritaire du PASUB.
	Outils de participation	Réunions de quartier.	Réunions et assemblées de quartier, soirées-causeries.	Réunions et assemblées de quartier, soirées-causeries, émissions de radio.	Réunions et assemblées de quartier, soirées-causeries, émissions de radio.	Assemblées générales, réunions de groupe, porte-à-porte, presse et radio.
	Aspects organisationnels et procéduraux	Activités les fins de semaines ou au choix des populations.	Activités dans des lieux connus des populations et aux moments qu'elles désirent. Elles ont accès au bureau de la MOS.	Activités les fins de semaines. Prise en considération des spécificités sociogéographiques.	Date et heure des activités au choix des populations.	Pas de recrutement ni d'incitatif. Participation volontaire.
	Modes de communication	Utilisation de la langue locale et d'un interprète. Pas de problèmes de communication majeur.	Utilisation de la langue locale et d'un interprète. Réunions sous forme de débats.	Utilisation de la langue locale et d'un interprète. Problème de communication au niveau des femmes des quartiers islamisés.	Utilisation de la langue locale et d'un interprète. Rencontres personnalisées avec certains groupes d'acteurs.	Utilisation de la langue locale et d'un interprète. Utilisation des proverbes et adages. Problèmes au niveau des conflits de voisinage.

Pour faciliter la diffusion de l'information à l'ensemble des populations, les associations et les ONG présentes dans chaque secteur ont elles aussi été impliquées dans les processus de diffusion. Ayant été informées sur l'approche de développement qui s'installait dans leur collectivité, elles constituaient généralement, avec les acteurs politiques, le premier outil de diffusion.

Finalement, dans le cas du PASUB et de la MOS de Bobo-Dioulasso, un autre type d'acteur a été impliqué. Il s'agit des personnes-ressources. Pour la MOS, il était impératif que les autorités coutumières et religieuses de chaque secteur puissent constituer une aide considérable pour atteindre les populations. Au PASUB, les personnes-ressources ont d'ailleurs été les principaux acteurs, participant à travers la cellule légère de travail, au processus de diffusion.

Des outils et des mécanismes de diffusion adaptés

- Les équipes de coordination ont utilisé de certains outils pour effectuer la diffusion de leurs projets. D'abord, certaines ont eu recours à différents médias comme le dépliant de présentation à Kaya ainsi que la presse et la radio à Banfora. Au niveau de la MOS de Bobo-Dioulasso, c'est un document méthodologique qui a permis d'appuyer la diffusion du projet.

De plus, certaines équipes ont compté sur des mécanismes personnalisés pour effectuer la diffusion. À Kaya, étant donné la taille de la ville et l'accessibilité des bureaux de la MOS, il a été possible de compter sur des rencontres individuelles ou des réunions sur demande pour promouvoir la démarche. Au PASUB cette fois, c'est sur un principe bien simple qu'a misé l'équipe de coordination pour diffuser le projet. Grâce aux rapports serrés qu'entretiennent entre eux les habitants du secteur 21, l'effet de « bouche à oreille » a permis de toucher une large proportion de la population.

Bref, la diffusion de la méthodologie et de la philosophie d'une initiative de mise en œuvre du DD semble pouvoir s'effectuer plus aisément lorsque des acteurs clés y sont associés et que les méthodes entreprises sont adaptées aux caractéristiques locales.

4.3.2 La formation : une attention aux besoins spécifiques des acteurs

De manière générale, les formations qui ont été offertes aux acteurs des différentes initiatives sont plutôt similaires. Elles visaient toutes un renforcement des capacités qui faciliterait le bon fonctionnement des projets et respecterait les besoins spécifiques des différents acteurs.

Des formations variant selon le rôle et la position des acteurs

Les acteurs participant aux démarches entreprises dans leur ville ont suivi des formations spécifiques selon leur rôle dans le processus ou selon la nature de la structure à laquelle ils se sont associés.

Dans les MOS, les équipes de coordination ont été formées, par le PNUD, aux techniques d'animation et de mobilisation ainsi qu'aux procédés de suivi et d'évaluation. Les conseillers municipaux et les personnes-ressources ont été éclairés sur les thèmes de la mobilisation des ressources locales et de la planification de projets. Finalement, les bénéficiaires des microprojets qui ont été réalisés dans chaque ville du PRCCU ont suivi des formations personnalisées sur la mobilisation des ressources financières, la gestion des ouvrages et l'administration des équipements.

Pour ce qui est du PASUB, le même type de formation a été donné aux différentes structures. Les membres de la cellule légère de travail ont appris les techniques d'animation, de suivi et d'évaluation. La commission d'animation et de mobilisation a suivi une formation technique (animation et montage de projets) ainsi qu'une séance d'information sur les thèmes de l'environnement et de l'hygiène. Finalement,

au même titre que ce qui a été fait dans les MOS, les populations participant à la mise en œuvre des projets (GIE et associations de précollecte) ont elles aussi profité de formations spécifiques sur la gestion d'entreprise, les techniques d'opérations sanitaires relatives à leur domaine d'action et l'animation du public.

Une attention spéciale aux besoins en formation

Bien que les formations offertes aux divers acteurs leur permettent de renforcer leurs capacités et d'ainsi jouer plus efficacement leur rôle dans le processus, il est possible que les besoins en matière de formation varient au cours des années. La MOS de Bobo-Dioulasso a pris conscience de l'importance d'assurer un renforcement des capacités qui représenterait le niveau réel et actuel des besoins des différents acteurs. L'équipe de coordination a alors entrepris d'effectuer une évaluation des besoins de la population, au début de chaque année. Cette disposition a permis de dégager des thèmes sur lesquels la population aimerait se pencher davantage. Par exemple, l'un de ces thèmes était le processus national de décentralisation. Des informations supplémentaires à ce sujet permettent aux populations de comprendre plus précisément l'importance de leurs démarches, à l'intérieur de l'initiative.

Finalement, il est à noter que le renforcement des capacités, en matière de formation, doit être adapté aux caractéristiques spécifiques des différents acteurs et structures qui agissent dans un processus de mise en œuvre du DD. Toutefois, tel que l'a démontré l'équipe de la MOS de Bobo-Dioulasso, il est également possible d'ajuster et de mettre à niveau les formations offertes en identifiant les réels besoins des acteurs qui en bénéficieront.

4.3.3 La sensibilisation : acteurs concernés, thèmes abordés et stratégies

La sensibilisation est un élément important du processus de mise en œuvre du DD. Les acteurs concernés par les phases de sensibilisation, ainsi que les thèmes abordés, varient d'une initiative à l'autre. De plus, grâce à des stratégies spécifiques, dans

certaines des initiatives étudiées, les phases de sensibilisation ont une plus vaste portée.

Les thèmes touchés et les acteurs concernés

Dans chaque initiative à l'étude, les acteurs de la société civile sont prioritairement visés par les phases de sensibilisation. Que ce soit auprès des populations en général ou auprès des individus impliqués dans les structures des projets, la sensibilisation de la société civile, sur les sujets qui concernent les initiatives, est favorisée.

Tout d'abord, pour insuffler un sens de la mobilisation sociale, les populations qui ne sont pas encore intégrées dans les projets sont sensibilisées, comme constaté à Kaya, à l'importance de s'impliquer dans le développement de leur communauté. Les membres de la société civile qui participent aux démarches des initiatives sont ensuite sensibilisés aux principes de DD en lien avec les enjeux prioritaires pour les communautés en question. Les sujets majoritairement traités sont : l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène. Toutefois, dans certains projets comme la MOS de Bobo-Dioulasso par exemple, des thèmes, aussi variés que la fin de l'État providence, la décentralisation, la faiblesse du budget communal et la transparence ont été abordés.

Pour l'équipe de la MOS de Ouagadougou, il ne suffisait pas de sensibiliser la société civile. Il était également essentiel de s'assurer que les acteurs politiques étaient conscients des questions traitées par l'initiative. C'est pourquoi le coordonnateur a sensibilisé les conseillers municipaux et les élus au thème de la bonne gouvernance. Il s'assurait alors que les acteurs politiques comprennent bien le sens des actions entreprises.

Des stratégies pour une action prioritaire de sensibilisation

Établir la sensibilisation comme priorité est un point commun à toutes les initiatives, mais certaines d'entre elles ont entrepris de réelles stratégies pour faciliter et améliorer l'efficacité de leurs actions en ce sens. L'équipe de coordination de la MOS de Banfora a utilisé une fois de plus les cellules de suivi. Leurs membres, en tant que représentants des habitants des différents secteurs, une fois sensibilisés, pouvaient transmettre leurs apprentissages aux populations.

Au niveau du PASUB, la sensibilisation du public a fait l'objet d'une stratégie tout aussi définie. Il s'agissait dans ce cas précis d'amorcer une chaîne de sensibilisation. L'équipe de coordination s'assurait qu'au niveau du secteur, il existait des individus sensibilisés et formés pour transmettre l'information. Ces derniers devaient s'assurer qu'il existait également, au niveau des sous-secteurs, ce même genre d'individus. La chaîne devait donc se poursuivre ainsi, au niveau des pâtés de maisons et des concessions familiales.

Pour conclure ce point, il est à noter que dans les initiatives visitées, la sensibilisation s'adresse prioritairement à la société civile et parfois aux acteurs politiques. Les thèmes abordés vont généralement de la participation communautaire à la bonne gouvernance, en passant par les enjeux du DD. Finalement, certaines initiatives appliquent des stratégies uniques comme la chaîne de sensibilisation.

4.3.4 Les outils de participation : moyens conventionnels et approches personnalisées

Pour faciliter la mobilisation et optimiser la participation du public dans les démarches des initiatives, les différentes équipes de coordination ont recours à divers outils. Ces mécanismes, qui ont été présentés par les coordonnateurs, sont parfois très classiques. D'autres sont tout à fait personnalisés. L'utilisation de l'un ou l'autre de ces outils de participation dépend de certains facteurs qui sont identifiés ci-dessous.

Des outils conventionnels et traditionnels

Pour la réalisation de la majorité des activités prévues par les équipes de coordination – de la diffusion à la phase de suivi post projet, en passant par la plupart des étapes subséquentes – les réunions de quartier et les assemblées générales sont fortement utilisées. Que ce soit auprès de l'ensemble des populations ou dans les différentes structures des initiatives (comités de gestion des microprojets, cellules de suivi, groupes de travail, etc.), les réunions et assemblées sont généralement animées par des individus formés à cet effet. Ce sont des outils qui demandent peu de moyens techniques et financiers, lorsqu'un réseau de contacts est bien développé dans la communauté. Tel que mentionné plus haut, les rassemblements se déroulent souvent dans les cours des personnes-ressources comme les chefs traditionnels.

Un autre type d'outil, plus traditionnel cette fois, est largement utilisé dans les communes burkinabè. Il s'agit des soirées-causeries. Cette méthode, d'autant plus simple à réaliser, est connue de tous et facilite grandement la participation. Se déroulant généralement dans des espaces publics, souvent à l'extérieur, ces causeries sont des séances de discussions informelles où chacun a le droit de s'exprimer.

Finalement, de nombreux membres des équipes de coordination ont affirmé qu'ils effectuaient eux-mêmes des sorties sur le terrain pour rencontrer des groupes spécifiques, à leur demande. Ces rencontres informelles ont l'avantage de répondre à des questions précises qui concernent spécialement les demandeurs. Cet outil a été utilisé notamment dans la commune de Kaya, ce qui assurait au coordonnateur une pérennité de la participation, surtout dans les zones éloignées. Malheureusement, tel que l'ont soulevé les coordonnateurs des MOS de Kaya et de Bobo-Dioulasso, le manque de moyens financiers, réduisant la mobilité des équipes de coordination, a ralenti l'utilisation de cet outil de participation.

L'utilisation des médias

Développer des contacts dans la communauté peut également permettre aux équipes de coordination de profiter de certains outils médiatiques pour accentuer la participation de la population. La télévision, la radio, la presse et l'affichage sont de bons moyens d'atteindre une large portion de la population pour les phases de diffusion et de sensibilisation. Ces outils peuvent aussi servir de plateforme de discussion, offrant ainsi un nouvel espace de participation. De nombreuses initiatives ont eu recours à l'un ou plusieurs de ces véhicules médiatiques. La MOS de Bobo-Dioulasso a d'ailleurs établi une convention avec la RTB pour participer à une émission d'information au cours de laquelle étaient traités les sujets prioritaires de l'initiative. À Banfora, c'est une émission de radio à antenne ouverte qui a été diffusée par la MOS, invitant les populations à se prononcer sur les ondes, à propos des activités de l'initiative.

Un outil simple et efficace : le porte-à-porte

L'équipe du PASUB a, quant à elle, opté pour un outil personnalisé. Bien qu'aient été utilisées les réunions et les assemblées ainsi que les outils médiatiques, le porte-à-porte est le moyen qui a été préconisé pour entrer directement en contact avec les populations. Principalement pour les phases de diffusion et de sensibilisation, le porte-à-porte s'est révélé très efficace. Un groupe de volontaires, formés spécialement pour effectuer cette tâche, est passé par chacun des ménages du secteur pour informer les gens sur les démarches du PASUB, sur les possibilités de participer à l'amélioration de l'environnement urbain et sur l'éventualité de s'impliquer plus concrètement dans le projet. Cette méthode offre la possibilité aux intervenants d'adapter leur approche aux caractéristiques socioculturelles des ménages.

D'autres outils de participation existent et les équipes de coordination en ont nommé quelques uns : le théâtre, les jeux de rôles ou encore, les sites Internet. L'utilisation de ces méthodes demeure une perspective intéressante pour les membres des initiatives

burkinabè, mais le manque de moyens financiers semble retarder cette possibilité. Les outils qui sont actuellement préconisés restent tout de même efficaces. Ils permettent d'assurer la communication avec la communauté et d'optimiser la participation.

4.3.5 Les aspects organisationnels et procéduraux : un équilibre entre participation en grand nombre et participation en continu

Les activités proposées dans le cadre des initiatives; réunions de quartier, assemblées générales et rencontres de groupe, ont fait l'objet d'attentions particulières en ce qui concerne les aspects organisationnels et procéduraux. Entre autres, le moment et le lieu de ces activités ont parfois été choisis de manière à accentuer la participation du plus grand nombre. Dans d'autres cas, l'équipe a misé davantage sur l'implication volontaire des individus intéressés, sans créer d'incitatifs. Les prochaines lignes décrivent la manière dont se dessinent ces différentes stratégies.

Des moments et des lieux appropriés

Pour sélectionner un moment et un lieu approprié à l'organisation d'un événement, certaines équipes ont accordé une attention aux caractéristiques générales des populations locales. Ainsi, pour maximiser la participation, les activités ont régulièrement eu cours les fins de semaine. De plus, pour que l'accès aux lieux de rencontre soit plus facile pour tous, des endroits connus des citoyens ont été sélectionnés.

Quelques-unes des équipes de coordination qui ont été rencontrées – comme celle de la MOS de Bobo-Dioulasso qui est encore plus précise dans son approche – ont insisté sur le fait de s'attarder davantage aux caractéristiques sociales, culturelles et religieuses de chaque quartier. Par exemple, les périodes de culte ou d'activité professionnelle des habitants, variant souvent d'un quartier à l'autre, peuvent influencer leur présence aux rencontres organisées. Ces considérations ont permis à certaines équipes d'optimiser la participation aux activités.

Miser d'abord sur les participants volontaires

Au PASUB, l'attitude est différente par rapport à ces aspects organisationnels et procéduraux qui visent à inciter les acteurs à participer. L'équipe de coordination considère que la participation au sein de l'initiative sera plus pérenne si les individus qui s'impliquent ont une réelle volonté, qu'ils ont le temps et l'énergie nécessaires pour participer aux activités. Il n'y a donc pas, au PASUB, de stratégie de recrutement ni d'attentions spéciales pour inciter les populations à participer. L'équipe mise d'abord sur la participation volontaire des individus qui ont été sensibilisés. C'est une approche différente de celle qui a été constatée auprès des MOS. Le PASUB s'assure ainsi d'une participation constante et continue, au lieu de tenter de maximiser le nombre de participants.

À la suite de ces observations, le principal point à retenir est qu'il est peut-être préférable de conserver un équilibre entre l'attrait du plus grand nombre de participants (MOS) et l'absence de considération pour les aspects organisationnels et procéduraux qui influencent la mobilisation (PASUB).

4.3.6 Les modes de communication : des obstacles communicationnels et des dispositions pour les surmonter

Les échanges réalisés avec les responsables des initiatives ont permis de faire le point sur l'état des relations entre les acteurs participants. Les lignes suivantes expliquent donc les obstacles communicationnels vécus dans les processus participatifs du Burkina Faso et présentent les dispositions qui ont été prises par les équipes de coordination pour surmonter ces difficultés.

Le point sur les obstacles communicationnels entre les acteurs

Les problèmes de communication qui surviennent dans un processus participatif peuvent d'abord être reliés à l'âge, au genre ou encore à la classe sociale des

participants. D'après les différentes personnes rencontrées lors de cette recherche, ces obstacles ne sont pas courants au Burkina Faso. Ils existent, mais ne concernent pas la majorité des participants. Ils ont été constatés principalement dans certains villages éloignés ou dans des quartiers spécifiques. Les milieux urbains burkinabè ne semblent pas connaître cet enjeu communicationnel.

L'élément qui a posé un réel problème à l'ensemble des équipes de coordination est la langue parlée lors des activités. Étant constitué de plus de soixante ethnies, le Burkina Faso compte presque autant de langues et de dialectes. Il est donc fréquent que des personnes ne parlant pas la même langue se retrouvent à une même réunion.

Des dispositions qui facilitent la communication entre les acteurs

Les équipes de coordination ont pris les dispositions nécessaires pour surmonter les obstacles communicationnels. Tout d'abord, les problèmes reliés à l'âge et au genre des participants, même s'ils ne sont pas fréquents, ont fait l'objet d'attentions spéciales. Certains exemples sont révélateurs :

- les responsables des MOS de Bobo-Dioulasso et de Banfora ont constaté que les femmes des villages ou des quartiers fortement islamisés avaient plus de difficulté à s'exprimer en présence de leur mari. Des rencontres individuelles ou en petits groupes ont donc été organisées avec ces dernières;
- au PASUB, l'équipe a réalisé qu'en milieu familial, les femmes et les enfants n'avaient pas tendance à prendre la parole. Elle s'est donc tournée davantage vers les réunions de groupe, au cours desquelles ces obstacles s'atténuaient;
- les animateurs du PASUB ont utilisé les adages et les proverbes pour faciliter la communication avec les personnes plus âgées pour qui cette manière de s'exprimer est plus traditionnelle.

Pour ce qui est de la langue, les équipes de coordination ont toutes confirmé que l'utilisation d'interprètes est indispensable et même obligatoire lorsque la langue locale ou le français ne sont pas compris par l'ensemble des participants.

Les trois sections précédentes ont décrit les éléments convergents et divergents qui se sont dégagés de l'analyse transversale des données. Ceux-ci peuvent être interprétés comme des facteurs de mobilisation des acteurs. Les sections suivantes permettront d'approfondir l'analyse des cas étudiés et de comparer les observations effectuées afin d'obtenir un plus large niveau de généralisation.

-- -- -- -- -- -- -- -- -- --

4.4 ANALYSE COMPARÉE : L'APPROCHE DES MOS ET L'APPROCHE DU PASUB

Suite à l'analyse transversale des données à partir des thèmes de la recherche, des différences notables sont apparues entre chacune des initiatives. Manifestement, ces différences se sont révélées d'autant plus marquées entre les deux grandes approches qui ont été étudiées, soit : l'approche par microprojet des MOS et l'approche par planification concertée du PASUB. Cette section fait un retour sur deux éléments cruciaux qui, variant selon l'approche préconisée, semblent affecter la mobilisation des acteurs. Il s'agit d'abord de la composante « contribution financière de la société civile » qui constitue l'un des points centraux de l'approche des MOS, puis de l'aspect « vision collective du développement » qui oriente l'ensemble de la démarche du PASUB.

4.4.1 La participation financière de la société civile : un autre pas vers l'appropriation du développement local

L'un des objectifs spécifiques du PRCCU, soit le renforcement des « [...] capacités des municipalités à assurer la maîtrise d'ouvrage des microprojets de proximité » (Gouvernement du Burkina Faso, PNUD, 2003, p.7), comporte un élément central qui consiste à développer des plans de cofinancement. Ces plans doivent non seulement impliquer la participation financière des Communes et des différents bailleurs de fonds, mais également celle des communautés. Il a été expliqué, plus haut, que les membres de la société civile qui participent aux initiatives de MOS doivent être organisés. Pour bénéficier du partenariat engendré par le service de MOS, le groupe qui fait une demande de microprojet doit investir un pourcentage allant de 5 % à 30 % du coût total. Selon la nature du groupe demandeur, les systèmes de mise en place des contributions varient. Les montants prélevés auprès des membres actifs des associations ou des organisations sont fixés en assemblée générale ou en réunion, à

l'intérieur des groupes en question (Commune de Ouagadougou, Secrétariat général, Direction des services techniques municipaux, 2006, p.3). Voyons comment cet aspect, qui diffère tant de l'approche du PASUB, affecte la mobilisation de la société civile.

L'avantage d'une contribution financière pour la mobilisation de la société civile

Les initiatives de MOS proposent, dès le départ, aux populations, une implication physique et intellectuelle. Mais à la différence du PASUB, les MOS obligent également les populations participantes à s'engager financièrement dans le projet. Cet aspect comporte, d'après les différentes personnes rencontrées lors de cette recherche, un atout majeur pour la mobilisation.

Le fait de contribuer, ne serait-ce que de façon symbolique, au financement d'un microprojet de proximité favorise la prise au sérieux des démarches par les populations. D'après le responsable de l'antenne du PRCCU à Bobo-Dioulasso, le fait d'investir son argent dans un projet pousse davantage un individu à s'y associer physiquement et intellectuellement : « Il faut que tout le monde soit impliqué, que chacun se sente concerné et même s'il a mis 1 franc CFA qu'il sente qu'il a mis quelque chose et qu'il puisse aussi dire quelque chose » (Entretien, Responsable de l'antenne du PRCCU à Bobo-Dioulasso, 2007). La participation financière crée chez l'individu une volonté de suivre les étapes de mise en œuvre de son microprojet, ce qui incite par le fait même l'équipe de la MOS à maximiser son intégration et sa prise en compte dans chacune des phases.

En plus de devoir l'intégrer officiellement au processus, la MOS doit rassurer cet investisseur sur les utilisations concrètes de sa contribution. Pour s'assurer de la confiance des populations envers la MOS, et ainsi garantir une participation continue, l'équipe de coordination doit maintenir une totale transparence :

Pour le financement des investissements, un compte bancaire est ouvert au trésor public de la ville [...]. À la fin de chaque programme, d'investissement, les excédents de contributions des communautés sont rétrocédés aux bénéficiaires dont les projets ont été réalisés en deçà du budget initial » (Commune de Ouagadougou, Secrétariat général, Direction des services techniques municipaux, 2006, p.3).

Finalement, en plus de pousser les membres des communautés à s'impliquer personnellement à toutes les étapes de mise en œuvre et d'inciter la MOS à la transparence, la contribution financière de la société civile crée également un sentiment d'appropriation des microprojets par la communauté. Il est demandé, dans l'entente signée entre les bénéficiaires et les services municipaux, que la gestion durable des équipements construits par l'entremise de la MOS revienne aux populations qui en ont fait la demande. D'après les dires des différents coordonnateurs des MOS, il semble que le fait d'avoir injecté une somme d'argent dans un ouvrage incite les payeurs à l'entretenir de manière durable. Le coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso exprime cette idée de la manière suivante : « C'est comme quelqu'un qui a acheté un vélo. Si on lui offre gratuitement, il l'entretient moins que s'il dépense lui-même de sa propre poche » (Entretien, Coordonnateur de la MOS de Bobo-Dioulasso, 2007). Il est effectivement apparu lors des visites sur le terrain que la plupart des ouvrages, même ceux qui sont en place depuis maintenant plus d'un an, sont bien entretenus. Certains comités de gestion ont même rentabilisé les installations en y associant des activités génératrices de revenus.

Un désavantage à la contribution financière des populations

Il est vrai que dans la plupart des cas la participation financière des populations a permis de susciter et même de préserver la mobilisation des acteurs de la société civile dans les processus de MOS. Toutefois, il a été mentionné qu'à certaines reprises, ce même aspect de l'approche a contribué à la démobilisation des populations. Tout comme cela s'est produit dans la commune de Kaya (voir point 3.4.2), l'argent des groupes demandeurs, ayant été collecté et placé dans un compte, y

est parfois demeuré pour de longues périodes de temps, dans l'attente des contributions venant de la Commune et des bailleurs de fonds. Ainsi, voyant que les travaux tardaient à démarrer, les populations ont cru ne jamais voir le fruit de leurs investissements et se sont découragées.

Bref, le fait de demander une contribution financière aux populations semble constituer un atout dans les MOS pour ce qui est de la mobilisation de la société civile. Toutefois, cet aspect peut également créer un effet contraire, lorsque ces investissements ne conduisent pas rapidement à des résultats concrets. Il apparaît que cette approche demeure efficace lorsque les résultats attendus sont tangibles, que les projets à réaliser ne sont pas surdimensionnés par rapport aux moyens investis, et que la mise en œuvre des projets ne tarde pas. Il est alors possible de se questionner sur l'efficacité d'une telle approche dans d'autres types d'initiatives. Pour les activités du PASUB, par exemple, menant à long terme à des résultats non tangibles comme des changements de mentalités ou des modifications de comportements, la contribution obligatoire de la population risquerait peut-être de créer ce même effet de démobilisation.

4.4.2 La consolidation d'une vision collective pour une stratégie de développement concertée

À travers la présentation des cas et l'analyse des résultats, nous constatons que toutes les initiatives visitées lors de cette recherche visent, par la participation des acteurs, un meilleur développement local. Toutes les démarches ont entrepris de créer des partenariats entre les différents types d'acteurs pour améliorer l'efficacité des actions et répondre ainsi aux besoins réels des communautés. Toutefois, l'approche par microprojet, préconisée dans les MOS varie de celle du PASUB. Un point crucial fait de cette dernière une approche qui s'apparente davantage à la démarche connue internationalement sous le nom d'« Agenda 21 local » (voir point 1.3.2). Il s'agit de la composante « vision collective » qui mène la communauté à établir un plan

d'action concerté, répondant aux besoins réels ressentis et exprimés par les différents acteurs.

Entre microprojet participatif et plan d'action concerté

En effet, si les MOS mettent en relation les différents types d'acteurs et les mobilisent à toutes les étapes de la mise en œuvre de microprojets, la démarche ne conduit pas la collectivité à engager une stratégie de DD à l'échelle de la localité. Les microprojets, même s'ils doivent se conformer aux objectifs des plans de développement communaux, sont conçus et réalisés indépendamment les uns des autres. Cela met en évidence une incertitude quant à la réelle substance de ces initiatives en matière de DD.

Les actions qui émanent de l'initiative PASUB résultent, quant à elles, d'une démarche bien différente, une démarche qui vise à consolider une vision collective du développement. L'objectif principal du travail de réflexion qui a été effectué dans le secteur 21 de Bobo-Dioulasso est de mettre à la disposition de la Commune une stratégie concertée de gestion des services urbains de base. C'est sur cette stratégie que s'est penchée la collectivité au cours des différentes étapes du processus. Tel qu'exposé dans la fiche de présentation du PASUB (Point 3.7.1), les différents types d'acteurs ont été mobilisés à travers plusieurs étapes, de la conception à la mise en œuvre d'un projet de démonstration. Ils ont été impliqués dans diverses structures et ont participé à des activités de concertation qui contribuent à la consolidation d'une vision collective.

Tout comme dans les MOS, les actions qui résultent du processus PASUB sont pertinentes et répondent aux besoins des différents acteurs. Dans les deux cas, la démarche engendre un renforcement des capacités sur plusieurs niveaux et cimente les relations entre les acteurs. Par contre, cette vision collective qui est créée dans le cadre du PASUB est un élément supplémentaire qui offre aux acteurs du secteur 21

de Bobo-Dioulasso un outil de développement à long terme et à l'échelle du secteur. Les dimensions temporelles et territoriales du DD font alors plus directement partie de la réflexion engagée par le PASUB. Il est alors plus facile d'affirmer dans ce cas, que l'initiative crée effectivement un DD de processus, mais également un DD de substance.

Cette section de l'analyse a comparé entre eux les deux types d'initiatives qui ont été approchés au cours de l'enquête au Burkina Faso. Cette opération a permis de dégager d'autres facteurs de mobilisation des acteurs. Ces facteurs sont liés aux approches spécifiques des initiatives et varient selon leur composante centrale, soit : la contribution financière de la société civile ou la consolidation d'une vision collective.

- - - - -

4.5 ANALYSE COMPARÉE : LE PASUB ET LES A21L SÉNÉGALAIS

Un autre projet de recherche, parallèle à celui-ci, a été réalisé par Catherine Savard (voir Avant-propos) sur les Agendas 21 locaux (A21L) du Sénégal. Suivant la même méthodologie, ce dernier a permis de mettre en lumière des éléments d'analyse sur la mobilisation des acteurs. Cette étude concerne quatre cas (Encadré 4.1).

Encadré 4.1

Les cas de la recherche sur les A21L sénégalais

- **L'A21L de Guédiawaye** : située tout près de Dakar, aux abords de l'océan Atlantique, la commune de Guédiawaye a une vocation surtout résidentielle. Elle compte près de 500 000 habitants (IAGU, 2008). Un A21L y a été initié en 2004.
- **L'A21L de Tivaouane** : commune à vocation très religieuse, Tivaouane se situe à 90 km au nord de Dakar et compte environ 41 000 habitants (Diagne, 2006). L'A21L de Tivaouane a également débuté en 2004.
- **L'A21L de Louga** : la commune de Louga, située à 200 km de Dakar et à 30 km de la côte atlantique, compte environ 125 000 habitants (IAGU, 2008). Un A21L y a été officiellement initié en 2002.
- **L'A21L de Saint-Louis** : commune à fort potentiel touristique, Saint-Louis est à la frontière nord du pays. Elle compte environ 180 000 habitants (IAGU, 2008). Le processus A21L y a débuté en 2004.

Ainsi, en comparant les données de ces deux recherches, il est possible d'effectuer de nouvelles réflexions en lien avec les conditions d'émergence et les sources des

initiatives, les systèmes d'acteurs et les processus participatifs. Puisque l'approche empruntée par le PASUB est similaire à celle des A21L en général, il a été convenu que ce cas serait le principal point de comparaison avec les A21L sénégalais. Les points suivants tentent donc d'identifier les rapprochements et les différences envisageables.

4.5.1 Les conditions d'émergence et les sources des initiatives

Les enjeux locaux, toujours facteurs de mobilisation

Les enjeux et problèmes présents dans les communes sénégalaises ont pu inciter le démarrage d'A21L. Tout comme au PASUB, les problèmes environnementaux reliés à la situation géographique – comme les zones de désertification ou d'inondation par exemple – étaient prioritaires et semblent avoir mobilisé différents acteurs. De plus, un manque considérable en matière de services urbains de base a attiré principalement l'attention des acteurs politiques. À la différence de ce qu'a révélé le cas du PASUB, dans les initiatives sénégalaises, les enjeux reliés à la santé (VIH/SIDA) et à l'éducation semblaient ~~d'avantage~~ prioritaires et ont intéressé spécialement les organismes internationaux qui participaient au financement. Cela pose la question suivante : peut-être le choix des enjeux abordés par une initiative pourrait-il servir à mobiliser d'autres acteurs que ceux de la société civile et les acteurs politiques locaux ?

Un passé actif en matière de participation facilite la mobilisation des acteurs

L'historique de l'action locale dans le secteur 21 de Bobo-Dioulasso (PASUB) ne comportait pas d'expérience de participation du public. À Saint-Louis, en revanche, des conseils de quartier impliquaient divers acteurs locaux dans le développement local avant l'apparition de l'A21L. Il apparaît, d'après les communications effectuées auprès de l'assistant technique, que le processus de mobilisation des acteurs dans la démarche A21L s'est fait très rapidement. Toutefois, cette situation a soulevé une

certaine confusion chez les acteurs qui reprenaient à nouveau un processus participatif différent autour des mêmes problématiques.

Le rôle des instigateurs locaux et internationaux

Comme expliqué plus haut, l'instigateur du PASUB est le maire de Bobo-Dioulasso. C'est donc de la commune que vient l'idée d'initier un projet de participation pour la mise en œuvre du DD. Dans les communes sénégalaises comme à Bobo-Dioulasso, les maires ont eu une influence certaine, mais les A21L sénégalais sont démarrées par les organismes internationaux. Ce sont l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU) et l'ONU-Habitat qui sont les grands instigateurs de ces projets. Les maires des communes ont démontré un certain intérêt à voir leur ville choisie pour accueillir un A21L, mais cela ne démontre pas pour autant une réelle volonté des acteurs politiques locaux? Cette question se pose lorsque leur intérêt diminue au cours de la démarche. C'est malheureusement ce qui a été constaté dans la plupart des A21L sénégalais.

La lenteur du financement international comme facteur de démobilisation

Le soutien technique et l'encouragement financier du PASUB proviennent de la Commune, du gouvernement national et des organismes internationaux. C'est également le cas pour les A21L sénégalais, mais il est apparu que la lenteur du financement a eu un effet démobilisateur dans trois des quatre cas observés. À Guédiawaye, à Louga et à Saint-Louis, la lenteur des transferts de fonds provenant de l'ONU-Habitat a freiné le déroulement des démarches en cours. Ces délais peuvent être produits, d'une part, par l'incapacité d'un bailleur de s'assurer que les fonds seront bien utilisés et, d'autre part, par la difficulté qu'un bénéficiaire peut avoir à prouver son utilisation efficace des argents. D'après les assistants techniques de ces A21L, une attente pouvant aller jusqu'à un an entre la rédaction du plan d'action et sa mise en œuvre peut démobiliser les acteurs impliqués. Face à cette situation, certains se sont tournés vers d'autres partenaires étrangers pour assurer leur financement. Cela amène à se questionner sur l'impact que peut produire la dépendance au financement

extérieur. La mise en œuvre d'un plan d'action participatif doit suivre l'élan engagé lors des premières phases de mobilisation, quitte à ce que les actions prennent une forme plus modeste, avec les moyens disponibles. C'est du moins l'avis du coordonnateur du PASUB. Il a mentionné qu'il était préférable de ne pas attendre que les moyens viennent d'ailleurs avant de commencer à agir :

[...] on va faire avec ce qu'on a et on va évoluer pour arriver au moment où on va accéder aux technologies sophistiquées. Ça, c'est la démarche que nous on a choisi. On implique donc la population en se disant : « On a ça, voilà ce qu'on peut faire pour améliorer la situation ! » (Entretien, Coordonnateur du PASUB, 2007).

4.5.2 La structuration des systèmes d'acteurs

La société civile organisée est mise à profit

Au PASUB, comme dans les A21L du Sénégal, autant les individus que les groupes organisés ont été interpellés pour participer au processus dans les phases de concertation et dans les structures de travail. Toutefois, au Sénégal, la mobilisation de la société civile dans les structures de travail est davantage passée par les groupes sociaux organisés. Les individus qui agissent à l'intérieur d'organismes locaux et d'associations ont une expérience de base en matière de participation et disposent déjà de réseaux de contacts intéressants. D'après l'assistant technique de l'A21L de Saint-Louis, lorsque leurs membres sont impliqués dans un A21L, ils délaissent leur tendance à interpellier les autorités sur des problèmes, pour se pencher avec eux sur des pistes de solutions. Cela crée une synergie dans la réalisation d'actions locales rattachées à l'amélioration de la qualité de vie.

Les acteurs économiques : un groupe en soi ou une part de la société civile

Il a été vu au Chapitre 3 que les acteurs économiques, commerçants, artisans et industriels sont considérés au même titre que la société civile dans la structure de travail du PASUB. Dans les A21L sénégalais, ils constituent un groupe en soi. Ils sont intégrés dans les débats en tant qu'individus pour qui les actions proposées

risquent de représenter un impact économique positif ou négatif. Cela leur permet d'exprimer les arguments qui leur importent à titre d'acteurs économiques. La représentation des acteurs économiques a cependant soulevé de nombreux conflits, étant donné la divergence, par rapport aux autres acteurs, de leurs opinions et intérêts face aux problèmes traités. Il semble que des efforts d'intégration et de négociation soient primordiaux pour que cette représentation soit efficace et ne nuise pas au bon déroulement de la démarche.

Des acteurs politiques plus près des populations grâce à l'A21L

Au PASUB et dans les A21L du Sénégal, les élus locaux ont été intégrés dans les processus et, de manière générale, y ont participé activement. Pour les Sénégalais des quatre communes visitées, cela représentait une toute nouvelle manière de voir les acteurs politiques locaux. Les assistants techniques ont mentionné, au cours des rencontres effectuées, que l'accès des populations aux élus locaux est chose très difficile au Sénégal. Ils ont également admis que la mise en commun des acteurs autour de l'A21L a été accueillie très positivement par les populations. Ceux-ci avaient désormais l'opportunité de discuter ouvertement, d'égal à égal, avec leurs représentants politiques. La plateforme de concertation de l'A21L génère donc un changement dans les rapports vécus entre populations et élus.

Les acteurs institutionnels : l'apport des scientifiques et des universitaires

De manière générale, les compétences des divers représentants des institutions ont été mises à profit dans les structures de travail du PASUB et des A21L du Sénégal. La principale différence observée entre ces initiatives est que le PASUB et l'A21L de Saint-Louis ont également fait intervenir des acteurs universitaires et scientifiques dans l'évaluation de leur démarche, au niveau de la méthodologie et de l'approche. Ces acteurs sont une ressource à ne pas négliger pour améliorer l'efficacité des processus participatifs en cours.

La valorisation des personnes-ressources pour faciliter la mobilisation : une pratique qui n'est pas généralisée

Les personnes qui ont un pouvoir de mobilisation sur les populations varient selon les caractéristiques locales des villes ou des quartiers. Les chefs traditionnels, les responsables religieux, ou tout individu qui par sa position hiérarchique suscite le respect des populations, peuvent donc être considérés dans cette catégorie. Leur capacité d'influence sur les processus participatifs des initiatives burkinabè a été largement discutée au cours de ce mémoire. Au Sénégal, certains A21L rencontrent également ce facteur de mobilisation. Les figures d'autorité islamiques de Tivaouane et certains aînés de la commune de Guédiawaye ont été intégrés dès le commencement des démarches, pour informer et mobiliser les populations. Cet aspect est apparu comme primordial pour les A21L de ces communes, autant que pour l'initiative PASUB. En contrepartie, il n'a pas été mentionné, dans les A21L de Louga et de Saint-Louis, que les personnes-ressources constituaient un élément facilitateur de la mobilisation sociale. Peut-être les caractéristiques culturelles et sociales de ces collectivités ne conduisaient-elles pas à ce type de considération?

La coordination des initiatives : des inquiétudes similaires

Dans les A21L sénégalais, la coordination est en théorie effectuée par une structure type²⁴, constituée d'un comité 21 local (citoyens, acteurs politiques et institutionnels, porteurs de la démarche), d'un coordonnateur (nommé par la Commune) et d'un assistant technique (soutien technique et méthodologique de la démarche). Toutefois, dans l'ensemble, les comités 21 locaux n'ont pas été des structures pérennes. L'assistant technique de l'A21L de Saint-Louis a notamment précisé que leur rôle, en tant que plateforme d'échanges pour la coordination des initiatives, n'a pas été suffisamment défini. Il est apparu que dans la plupart des cas, les assistants techniques sont devenus les principaux maîtres d'œuvre des initiatives, ceux sur qui

²⁴ Pour plus d'information sur la structure type d'un A21L, consultez *Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux* (2009).

la bonne marche des processus s'appuyait. Il s'agit là d'une problématique similaire à ce qui a été décrit par le coordonnateur du PASUB (voir point 3.7.2). Le risque serait peut-être le même de voir une initiative perdre de son élan, lors d'un éventuel départ de son assistant technique. Celui-ci représente donc un facteur important de mobilisation des acteurs qui risque d'affecter le processus s'il quitte son poste ou s'il est remplacé.

4.5.3 Les processus participatifs

La diffusion de l'information : un défi pour les initiatives

Tel que cela a été exposé dans la fiche synthèse du PASUB, la diffusion du projet au sein du secteur 21 n'a pas semblé poser problème. C'est la cellule légère de travail qui assumait cette tâche. Dans les A21L sénégalais, la diffusion a été plus problématique et, semble-t-il, moins efficace. Pourtant, les différents outils disponibles (radio, presse, affichage, etc.) ont été utilisés. L'assistant technique de l'A21L de Guédiawaye prétend que c'est le manque de stratégie qui a ralenti le processus de diffusion. Du côté de Saint-Louis, c'est le manque de temps qui semble être la cause de cette défaillance. D'après l'assistant technique de Louga, il aurait été efficace de maximiser le rôle des personnes-ressources – un peu à l'image de la cellule légère de travail du PASUB – pour effectuer la diffusion.

Répondre aux besoins spécifiques en matière de formation

Au même titre que ce qui s'est fait au PASUB, les acteurs et les structures des initiatives, dans les quatre cas sénégalais, ont reçu diverses formations. Portant sur des thèmes variés, elles ont été offertes principalement par des formateurs extérieurs, provenant de l'IAGU ou de l'organisme français « Environnement et Développement tiers monde » (ENDA-TM). Bien qu'intéressantes, ces formations semblent ne pas avoir répondu à tous coups, aux besoins des localités. À Saint-Louis, une initiative a été prise par les acteurs politiques pour palier à ce manque. Ils ont entrepris d'offrir des formations supplémentaires à certains acteurs qui le requéraient. Notamment sur

le thème de la fiscalité municipale, ces séances ont permis d'améliorer les rapports, parfois frileux, entre la population et les élus.

Des stratégies de sensibilisation différentes

La cinquième fiche synthèse de ce mémoire mentionne que la sensibilisation est un aspect crucial de la démarche du PASUB. La stratégie principale qui y a été utilisée est la chaîne de sensibilisation (voir point 3.7.2). Au Sénégal, les équipes des A21L ont également pris des moyens pour sensibiliser la population. À Guédiawaye, ils ont rencontré les groupes d'acteurs séparément, et ont effectué des visites personnalisées dans les ménages. À Tivaouane la sensibilisation du public s'est surtout faite au cours des assemblées et forums populaires. Finalement, à Louga, ils ont misé davantage sur la sensibilisation des populations éloignées et défavorisées. En somme, tous ont adopté des stratégies différentes, qui semblent avoir été efficaces puisque elles ont été conçues sur place pour répondre aux besoins locaux en renforcement des capacités. Malheureusement, dans l'A21L de Saint-Louis, aucune stratégie de sensibilisation n'a été entreprise aussi concrètement que dans les autres cas. L'assistant technique considère d'ailleurs ce manque comme une faiblesse importante à la démarche.

Des outils de participation similaires

Les outils de participation utilisés dans les A21L sénégalaises et au PASUB sont relativement les mêmes : les assemblées, les réunions de quartier, les forums de discussions ou les ateliers de groupes. La plupart ont également utilisé les médias (presse, télévision, radio) comme autre plateforme de participation des citoyens. L'assistant technique de l'A21L de Louga a mentionné avoir utilisé certains outils de participation bien précis lors des rencontres avec les acteurs. Il a nommé, entre autres, l'« arbre à problèmes » et la « pyramide des priorités » qui sont des techniques qui permettent selon lui d'abaisser les barrières et de maximiser la participation.

La mobilisation des acteurs : participation volontaire ou incitatifs organisationnels

D'après les commentaires recueillis, les différentes activités de participation ont attiré de nombreux individus. Mais pour faciliter cette mobilisation et afin qu'elle demeure pérenne, certains aspects organisationnels et procéduraux ont été pris en compte par les assistants techniques des A21L du Sénégal. Le choix du moment et du lieu pour la tenue des activités correspondait généralement aux disponibilités des populations concernées. Ils ont également répondu aux demandes des participants qui réclamaient un horaire moins chargé pour les réunions (plus de pauses-café par exemple) et des compensations monétaires pour les déplacements. Ainsi, de nombreuses dispositions ont été prises pour faciliter la mobilisation des acteurs. En comparaison, au PASUB, il a été établi que la participation serait volontaire et qu'il n'y aurait pas d'incitatif au recrutement. Peut-être mobilisent-ils une moins grande diversité d'acteurs participants, mais ils s'évitent de cette manière des dépenses et des complications organisationnelles.

L'approche communicationnelle adaptée : une nécessité

En comparant les données relatives au PASUB à celles des A21L du Sénégal, il apparaît qu'en général, les modes de communication qu'empruntent les intervenants des initiatives peuvent être adaptés aux caractéristiques locales. Par exemple, au Sénégal comme au Burkina Faso, la diversité des langues parlées a forcé les initiatives à porter une attention spéciale à cet aspect lors des activités. Cette adaptation a d'ailleurs été observée dans chacun des cas étudiés. Les intervenants sénégalais ont eu à faire face à une autre difficulté communicationnelle qui n'a malheureusement pas été considérée dans tous les cas : la participation des femmes dans un milieu traditionnellement masculin²⁵. L'assistant technique de Louga croit non seulement que l'aspect genre doit être considéré dans toute activité de participation, mais également que des efforts doivent être déployés pour faciliter la

²⁵ Le Sénégal est à plus forte proportion musulmane que le Burkina Faso. Cela peut influencer négativement la participation des femmes dans les initiatives.

communication. Il pense aussi que c'est une position qui n'est pas généralisée, car les mentalités n'évoluent pas rapidement.

Pour conclure cette section, notons que la comparaison entre le PASUB et les A21L sénégalais a permis de généraliser à une plus large étendue de cas, certains facteurs de mobilisation des acteurs. Cela a également fait ressortir quelques variations qui dévoilent de nouvelles réalités et alimentent la réflexion.

Ce quatrième et dernier chapitre a fait ressortir une multitude de facteurs qui favorisent ou nuisent à la mobilisation des acteurs. Certains d'entre eux peuvent être généralisés à l'ensemble des cas, alors que d'autres sont spécifiquement liés à leur contexte local. La conclusion de notre mémoire fera le bilan de ces observations en rapportant les principaux résultats de la recherche.

CONCLUSION

L'objectif principal de cette recherche était d'identifier les facteurs de mobilisation des acteurs dans les initiatives burkinabè de mise en œuvre du développement durable (DD). Grâce à des recherches documentaires, des observations sur le terrain et des rencontres formelles (entretiens semi directifs) et informelles avec les acteurs, il a été possible de remplir cet objectif, voire de le dépasser. Cinq cas ont été documentés d'après une grille d'analyse thématique, elle-même construite autour des concepts théoriques relatifs à la participation des acteurs et à la mise en œuvre du DD territorialisé. Les informations recueillies ont été analysées de manière transversale et comparative et grâce à ce procédé, des facteurs de mobilisation des acteurs ont pu être identifiés.

Il convient maintenant de présenter une synthèse des principales observations effectuées. Cette rétrospective fait également un retour nécessaire au cadre théorique, afin d'établir un lien entre les conclusions de la recherche et les grands concepts reliés à l'approche territoriale de DD. Finalement, les dernières lignes permettent d'exprimer les limites de ce projet de recherche, de mentionner les questions qui demeurent en suspens et de souligner les nouvelles interrogations qu'a induites cette démarche.

LES FACTEURS DE MOBILISATION : RETOUR SUR LES CONCEPTS ET BILAN DES OBSERVATIONS

Cette section fait d'abord le lien entre les observations effectuées et chacun des concepts thèmes abordés au début de ce mémoire. Une synthèse des éléments d'apprentissage met finalement en relief les principaux facteurs de mobilisation identifiés.

L'initiative locale de DD : influence du contexte de démarrage

L'initiative locale de DD a été présentée, au premier chapitre (voir point 1.3), comme un moyen ou un outil concret pour la mise en œuvre des principes du concept de « ville durable ».

Rappelons que selon Parenteau (1994), l'application de ce concept est une réponse à divers facteurs (voir point 1.2.1), dont l'urbanisation accrue et le phénomène de décentralisation. En premier lieu, l'apparition des nombreuses problématiques engendrées par l'urbanisation accrue incite à repenser de façon plus cohérente le développement des villes. Tout comme de nombreux pays du Sud, le Burkina Faso fait face à cet important phénomène d'urbanisation. Les enjeux et problèmes que ce dernier induit sont effectivement l'un des facteurs de démarrage des initiatives. En second lieu, le phénomène de décentralisation, invitant les collectivités locales à prendre en charge une plus grande part des problèmes urbains, est également un facteur qui a incité le démarrage d'initiatives de DD au Burkina Faso. Notamment, les services de Maîtrise d'œuvre sociale (MOS) s'inscrivent directement dans un objectif d'appui au processus de décentralisation. Mais tel que l'a expliqué Nach Mback (2003), le repositionnement administratif dans les pays d'Afrique ne demeure souvent que théorique. Ainsi, les moyens transférés ne permettent pas toujours de répondre

efficacement aux nouvelles responsabilités. Ce constat peut s'appliquer aux cas burkinabè : le manque de moyen financier, de ressources matérielles et de ressources humaines a représenté un frein au bon fonctionnement de certaines initiatives.

L'application du concept de « ville durable » à travers une initiative locale de DD peut finalement dépendre du type d'instigateur et du type d'impulsion. Il a par exemple été expliqué que les organismes internationaux et régionaux ont contribué à la mise en place de plusieurs initiatives locales de DD (voir point 1.2.4). Les initiatives burkinabè ont connu ce type de support, notamment de la part du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et de l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU). Dans la plupart des cas, les initiatives ont appliqué leurs recommandations et ont profité de leur expertise. L'encouragement technique et financier a largement contribué au démarrage et au bon fonctionnement de ces initiatives. Il a par contre été observé, et ce, également dans les cas sénégalais (voir point 4.5.1), que les impulsions étrangères ont pu causer certains torts aux initiatives.

Ces constatations démontrent l'importance que représentent les conditions d'émergence et les sources des initiatives pour leur bonne marche. En ce qui concerne la mobilisation des acteurs, certains facteurs relatifs au contexte de démarrage ont pu être identifiés.

Les facteurs de mobilisation reliés aux conditions d'émergence des initiatives :

- les enjeux environnementaux, politiques et sociaux que connaissent les communautés sont des points autour desquels les acteurs se mobilisent. Par exemple, le manque d'eau potable intéresse l'ensemble des acteurs touchés;
- les enjeux abordés dans le cadre des initiatives, s'ils sont trop imposants – par exemple de graves problèmes d'inondation des voies, requérant des travaux d'envergure – peuvent causer un découragement et une démobilisation;

- récupérer les acquis d'une communauté qui a déjà connu des expériences de participation et d'action communautaire, accélère et facilite la mobilisation des acteurs dans une nouvelle initiative;
- dans une collectivité, l'apparition répétée de nouveaux projets ou initiatives – s'ils ne sont pas cohérents et s'ils ne portent pas fruit – peut créer une confusion, voir même une désillusion, chez les acteurs locaux.

Les facteurs de mobilisation reliés aux sources des initiatives :

- lorsque l'instigateur d'une initiative est présent dans la localité, cela affecte positivement l'efficacité de l'équipe de coordination. À l'opposé, la distance physique peut causer des problèmes de communication entre l'instigateur et l'équipe de coordination locale;
- l'arrêt d'un encouragement extérieur peut freiner les activités de mobilisation d'une initiative, par la perte notamment de ressources humaines et financières;
- la lenteur d'un financement international – parfois due à la complexité des transferts de fonds – crée une attente prolongée dans les initiatives, et donc, une démobilitation des acteurs.

L'acteur : reconnaître les caractéristiques individuelles et collectives des acteurs pour en faire des acteurs territorialisés

Les discussions du premier chapitre ont précisé que le concept d'acteur peut être compris sous différentes désignations (voir point 1.4). Tout d'abord, l'acteur territorialisé a été défini par Senecal (2006, p.284) comme : « [...] celui qui, participant aux débats sociaux, engage une réflexion sur le devenir du territoire ». Suivant cette logique, il est possible de considérer que les acteurs impliqués dans les initiatives burkinabè tendent à devenir des acteurs territorialisés, lorsqu'ils participent aux réflexions concernant le développement local. Dans les MOS, ils ont la possibilité de définir des projets concrets de développement qui répondent à leurs intérêts et préoccupations. Dans le Projet d'amélioration des services urbains de base

(PASUB), ils peuvent participer à la création d'un plan d'action concerté de mise en œuvre du DD.

Mais la mobilisation des acteurs, afin qu'ils deviennent des acteurs territorialisés, est un défi. Elle nécessite une attention spéciale à la manière dont ils s'organisent sur le territoire. La présence d'acteurs collectifs a donc été considérée dans les initiatives burkinabè. D'après Lévy et Lussaut (2003, p.40), les acteurs collectifs « [...] sont dotés de potentiels proches de ceux des individus à savoir : la compétence intentionnelle stratégique [...], la capacité linguistique d'énonciation et la réflexivité, mais l'exploitent selon d'autres registres que l'acteur individuel ». Ainsi, autant dans les MOS qu'au PASUB, les acteurs participants sont considérés comme des individus faisant partie de groupes spécifiques :

- selon leur rôle dans la société : acteurs économiques, institutionnels ou politiques, personnes ressources, membres d'organisations;
- selon leurs caractéristiques personnelles et socioculturelles : hommes, femmes, personnes âgées, membres de communautés religieuses ou ethniques, etc.

Cette catégorisation des acteurs collectifs facilite l'identification des acteurs faibles et absents (voir point 1.4.2) et permet donc d'adapter l'approche de mobilisation. Au Burkina Faso, les acteurs faibles et absents ne sont pas les mêmes dans chaque collectivité locale, et varient même d'un secteur ou d'un quartier à l'autre. Il peut par exemple s'agir des femmes des quartiers fortement islamisés, ou encore des communautés ethniques sous-représentées.

En somme, les personnes rencontrées au cours de cette recherche, principalement les équipes de coordination des initiatives, ont souvent reconnu et considéré les caractéristiques individuelles et collectives des communautés. Ainsi, elles ont su

adapter leur approche. Les apprentissages qu'elles ont partagés ont servi à identifier certains facteurs de mobilisation.

Les facteurs de mobilisation reliés aux systèmes d'acteurs :

- porter une attention particulière aux caractéristiques socioéconomiques et culturelles de chaque secteur, quartier ou ménage, lors des activités de mobilisation, contribue à éviter l'exclusion de certains groupes;
- une structure de relais, assurant une communication constante avec la société civile, facilite la mobilisation et la participation continue des populations;
- la participation financière de la société civile aux projets des initiatives, même si elle n'est que symbolique, est un facteur de mobilisation. Cela peut inciter les populations à participer plus activement aux étapes de mise en œuvre et de suivi des projets;
- le fait de considérer les acteurs économiques comme membres de la société civile peut faciliter leur mobilisation. Ils peuvent ainsi être intégrés à d'autres étapes du processus qu'uniquement au financement et à la réalisation matérielle des projets;
- la mobilisation des acteurs économique nécessite des efforts d'intégration et de négociation, car leurs opinions et intérêts face aux problèmes traités divergent souvent de ceux des autres types d'acteurs;
- informer constamment les acteurs politiques de toutes les démarches de l'initiative peut assurer leur engagement et leur mobilisation. Cela évite l'incompréhension et la déstabilisation des élus face au processus en cours dans la communauté;
- afficher la neutralité politique d'une initiative peut assurer la sympathie des acteurs politiques, membres ou non du gouvernement au pouvoir, et faciliter par le fait même leur mobilisation;
- les divers acteurs institutionnels, y compris les scientifiques et les universitaires, peuvent être mobilisés à d'autres étapes qu'uniquement à la

réalisation technique des projets. Leur potentiel peut par exemple être mis à profit dans les phases de formation;

- les personnes-ressources, comme les autorités religieuses ou traditionnelles, ont parfois une forte influence sur les populations locales. Faire appel à eux, dans le cadre d'une initiative, peut donc avoir une incidence sur la mobilisation de la société civile;
- l'établissement d'une vision collective de développement, par la création d'un plan d'action concerté par exemple, forge un sentiment d'engagement et de coopération. Cela anime les acteurs et les conditionne à se mobiliser collectivement.

Les facteurs de mobilisation reliés à la coordination des initiatives :

- une équipe de coordination suffisamment nombreuse, formée sur les différents aspects de la participation communautaire, peut accomplir plus aisément ses actions de mobilisation;
- lorsqu'une seule personne est responsable de la coordination et du bon fonctionnement de la démarche, ses apprentissages et ses capacités ne sont pas partagés. Ces acquis risquent de ne pas être conservés pour le bien de l'initiative, lors de son éventuel départ;
- la communication entre les équipes de coordination de différentes initiatives permet d'échanger sur les expériences vécues. Cela génère un renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne les outils et techniques de mobilisation des acteurs;
- une équipe qui comporte des membres de sexe féminin est avantagée lorsqu'il est temps de mobiliser les femmes dans des environnements traditionnellement masculins. Celles-ci démontrent une plus grande ouverture face à un communicant de sexe féminin.

Le processus participatif : susciter un dialogue entre les acteurs

Théoriquement, le recours à une approche participative de développement répond à un objectif démocratique, et ce, dans le but d'accéder à une bonne gouvernance (voir point 1.5.1). Pour qu'un processus participatif tende effectivement vers cet objectif ultime, Van den Hove (2000) et Bessette (2004) ont établi qu'il doit susciter un véritable dialogue. Cela suppose notamment un renforcement des capacités chez les acteurs locaux (diffusion, sensibilisation et formation), et une attention particulière aux aspects procéduraux et communicationnels du processus.

L'étude de cas au Burkina Faso a permis de constater les efforts déployés dans les initiatives pour activer ce dialogue entre les différents acteurs. Elle a également fait ressortir les défis que posent l'organisation et la mise en marche d'un processus participatif. De ces observations, quelques facteurs de mobilisation ont été identifiés.

Les facteurs de mobilisation reliés au renforcement des capacités :

- les phases de diffusion, essentielles à la mobilisation des acteurs, peuvent être accomplies plus facilement avec l'aide d'acteurs clés, comme les élus, les conseillers municipaux, les autorités religieuses et traditionnelles, les associations ou les organisations locales. Ce sont des vecteurs d'information;
- les méthodes de diffusion peuvent être adaptées aux caractéristiques des populations à atteindre. Par exemple, la méthode du « bouche à oreille » est un outil efficace pour les communautés qui entretiennent des rapports de voisinage étroits;
- les acteurs qui sont mobilisés peuvent profiter de formations adaptées à leur rôle et à leur position dans l'initiative. Réévaluer les capacités des acteurs, au cours du processus, aide à répondre efficacement aux besoins en formation;
- la sensibilisation des acteurs, notamment sur les grands thèmes du DD et sur l'importance de la participation, est un préalable important à leur mobilisation dans l'initiative;

- établir une stratégie de sensibilisation, comme une chaîne de sensibilisation ou une tournée des écoles, accentue l'envergure que prend cette phase essentielle pour la mobilisation.

Les facteurs de mobilisation reliés au fonctionnement procédural et communicationnel :

- les assemblées et les réunions se déroulant dans des lieux connus et appréciés du public, comme la cour d'un chef traditionnel ou religieux, peuvent attirer davantage de participants;
- des activités qui correspondent à ce que connaissent les populations locales (comme les soirées-causeries au Burkina Faso) invitent davantage à la participation;
- l'heure et la date de déroulement d'une activité peuvent favoriser la mobilisation des acteurs si elles sont choisies en fonction des caractéristiques des populations à atteindre. Par exemple, les périodes de culte ou les activités professionnelles peuvent influencer la présence de certaines populations;
- les rencontres personnalisées, avec des groupes d'acteurs spécifiques, permettent de mieux répondre à leurs questions et de saisir leurs besoins en termes, notamment, de sensibilisation et de formation;
- l'utilisation des médias, non seulement pour la diffusion et la sensibilisation, mais également comme plate-forme d'échanges, permet de mobiliser un large éventail d'acteurs qui n'auraient pas nécessairement participé aux assemblées et aux réunions organisées par l'initiative;
- la méthode du porte-à-porte permet un échange personnalisé avec l'ensemble des citoyens. L'intervenant peut adapter son approche aux caractéristiques socioculturelles des ménages;
- utiliser des modes de communication adaptés aux groupes d'acteurs approchés facilite leur intégration. Par exemple, les personnes âgées répondent mieux à des échanges construits autour d'adages et de proverbes;

- dans un contexte pluriethnique, l'utilisation de traducteurs et d'interprètes est essentielle pour une bonne communication entre les acteurs, principalement lors des assemblées et des réunions.

En somme, la mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre du DD dépend de plusieurs facteurs. Les conclusions de cette recherche mènent à un constat général : c'est à l'échelle locale que nombres de ces facteurs de mobilisation peuvent être perçus et considérés. Cela concorde avec l'un des arguments de Theys (2002, p.4) comme quoi :

[...] une intervention à l'échelle territoriale a probablement plus de chance d'être efficace qu'au niveau global – dans la mesure où les responsabilités sont plus faciles à établir, les actions plus commodes à contrôler et les interdépendances entre acteurs plus aisées à prendre en compte.

Au terme de cette enquête, il serait hâtif de juger des réelles avancées qu'ont permises les initiatives burkinabè en matière de DD. Si cette recherche nous a permis de déterminer que dans la forme, la démarche participative est bien un processus mené dans une perspective de DD, elle n'a pas pu prouver que le fond, soit les microprojets réalisés, respectent bien les principes de DD.

Quoi qu'il en soit, il est réaliste de dire que l'intervention, à l'échelle de ces quelques communes, a rendu possible la mobilisation de nombreux acteurs autour des grandes questions et des enjeux qui concernent le DD. Cela représente en soi un pas de plus vers l'atteinte de cet objectif qu'est le DD territorialisé (voir point 1.1.2).

LES LIMITES ET LES OUVERTURES DE LA RECHERCHE

L'enquête réalisée auprès des initiatives burkinabè, bien qu'elle ait servi à identifier plusieurs facteurs de mobilisation des acteurs, a également révélé certaines limites quant à la démarche exploratoire empruntée. En effet, au cours du processus de recherche, de nouvelles pistes de réflexion se sont présentées mais n'ont pas pu être explorées en détail. Il apparaît ici important de les mentionner et d'exprimer les ouvertures qu'elles peuvent représenter dans la perspective d'éventuelles recherches sur le thème de la mobilisation.

La mobilisation des acteurs : de nouveaux points de vue

Lors de la section terrain, les coordonnateurs des initiatives ainsi que certains autres membres des équipes de coordination ont répondu à un entretien semi-directif (voir Tableau 2.3). Celui-ci était conçu spécialement pour interroger les responsables des initiatives sur leurs expériences, et a donc fait ressortir une quantité intéressante d'informations. Par contre, d'autres types d'acteurs ont été rencontrés au cours des visites de terrain, dont notamment : certains acteurs politiques comme les maires et les conseillers municipaux, ainsi que quelques citoyens participants tels des membres des groupes de gestion des microprojets de MOS. Ces discussions informelles ont soulevé quelques questions : Quelles étaient leurs attentes au moment de leur mobilisation ? De quelle manière ont-ils perçu leur rôle dans l'initiative ? Comment ont-ils vécu cette expérience de participation ? Comment entrevoient-ils leur participation à l'avenir ? Ces questions n'ont été que partiellement abordées et sont donc demeurées en suspend. La réalisation d'entretiens adaptés, auprès de chacun des types d'acteurs, aurait approfondi la collecte d'information et affiné les résultats concernant les facteurs de mobilisation.

La section de l'analyse concernant les acteurs nous indique que les facteurs de mobilisation différeraient selon le milieu de vie et le lieu de résidence des communautés. Cette constatation nous a menés à nous interroger sur d'autres types de comparaisons qui auraient pu être faites. Par exemple, une analyse comparée entre les milieux urbains et agricoles aurait pu révéler des variations intéressantes en ce qui concerne les conditions de mobilisation. Cela laisse autant de pistes nouvelles pour de futures recherches.

Finalement, il aurait été plus que captivant de poursuivre les observations directes en assistant à des activités de participation, réalisées dans le cadre des initiatives. La période à laquelle le terrain de recherche a été accompli n'a malheureusement pas permis cette éventualité.

La mobilisation des acteurs : d'autres paramètres à observer

Les informations recueillies au cours de cette recherche ont largement dépassé le cadre théorique de base. Ainsi, plusieurs sujets complémentaires ont suscité un intérêt de la part des chercheurs, mais n'ont pas pu être traités dans ce mémoire.

L'un de ces thèmes, ayant été abordé à de nombreuses reprises par les répondants, concerne l'institutionnalisation des initiatives. Ce sujet aurait pu faire l'objet d'un paramètre additionnel, considérant sa possible influence sur la mobilisation des acteurs. Selon les commentaires recueillis, l'institutionnalisation d'une initiative pourrait avoir une incidence sur la constance des fonds publics qui lui sont attribués et ainsi éviter la perte de ressources, facteur important de démobilitation. De plus, elle semble pouvoir favoriser la mobilisation continue des acteurs politiques. Toutefois, le fait qu'un processus participatif soit pratiqué dans le cadre institutionnel d'une administration municipale, ne signifie pas pour autant que les acquis de la démarche seront considérés et appliqués systématiquement dans la gestion et la planification du territoire. Cela démontre toute la complexité de ce nouveau

paramètre et toutes les possibilités d'apprentissage qu'il pourrait ajouter à une recherche sur la mobilisation des acteurs.

Un autre thème qui est apparu d'une grande importance pour la mobilisation des acteurs est le financement des initiatives. S'il a été sommairement traité dans cette recherche, il pourrait certainement faire l'objet d'une exploration plus approfondie. Dans le contexte d'un pays en développement, les sources de financement des initiatives représentent une préoccupation continuelle. D'un côté, le manque d'argent freine considérablement l'ensemble des actions des initiatives – d'autant plus que la contribution financière de l'État ne suffit souvent pas au simple fonctionnement des équipes de coordination. D'un autre côté, l'apport financier des organisations internationales et de la coopération décentralisée (partenariat entre municipalités étrangères et municipalités burkinabè) pose la question de la dépendance au soutien extérieur. Il s'agit d'un dilemme majeur qui a également été perçu dans les cas d'Agendas 21 locaux sénégalais.

Dans ce même ordre d'idées, l'utilisation des financements accordés aux initiatives a attiré notre attention. Certaines contradictions, concernant notamment la gestion des budgets, ont été constatées au cours des entretiens dans les MOS. Par exemple, pourquoi le budget de fonctionnement de la MOS de Kaya, sensé être fourni sur la même base que dans les autres MOS, ne lui permet-il pas d'être entièrement fonctionnel (transport) dans ses opérations (voir point 3.4.2)? Ou encore, comment le financement peut-il soutenir l'embauche de plusieurs individus dans une équipe (MOS de Bobo-Dioulasso) quand toutes les autres équipes ne comptent qu'un coordonnateur? Puisque ces éléments semblent avoir eu une grande influence sur la capacité de mobilisation dans les initiatives, il serait intéressant de s'y attarder d'avantage. L'analyse des états financiers des initiatives pourrait constituer un matériel qui risquerait de nous éclairer à ce sujet.

Pour étendre le champ de connaissance en ce qui concerne la mobilisation des acteurs, il est donc possible de s'intéresser à de nouveaux paramètres d'analyse ou encore de s'attarder à d'autres points de vue lors de la collecte des données. Le cadre méthodologique emprunté, ayant permis d'étudier ici des initiatives burkinabè – et dans le cadre d'une recherche parallèle, des initiatives sénégalaises –, pourrait finalement servir à documenter d'autres cas d'Afrique de l'Ouest, à des fins de comparaison et de généralisation.

En regard aux conclusions de ce mémoire, et malgré les limites relatées, nous considérons que cette démarche exploratoire a fourni des éléments de compréhension au phénomène étudié, soit la mobilisation des acteurs dans les initiatives locales de mise en œuvre du DD. Il importe de mentionner que la valeur de ce projet de recherche est due au grand enthousiasme qu'ont démontré les répondants burkinabè quant au sujet abordé. Ils ont accepté de partager leurs expériences, dans le but de
—— faire évoluer le domaine de la participation-des acteurs pour la mise en œuvre du DD ——
territorialisé. Les facteurs de mobilisation qu'ils ont eux-mêmes identifiés sont décrits dans les pages de ce mémoire et pourront à présent contribuer à cet objectif d'avancement.

Tel que promis, les résultats de cette recherche seront restitués aux équipes rencontrées sur le terrain.

APPENDICES

APPENDICE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENTRETIEN

Généralités :

- Comment définiriez-vous l'initiative?
- Quel est le territoire couvert par l'initiative?
- Quelles sont les démarches et/ou réalisations effectuées depuis le lancement?
- Quelles sont les démarches et/ou réalisations à venir?

Thème 1

Conditions d'émergence et source de l'initiative :

- Existe-t-il, dans la localité, un historique de l'action locale précédant l'initiative?
- Si oui, quelles en sont les principales caractéristiques ayant pu, selon vous, favoriser l'émergence de l'initiative?
- La localité connaît-elle, ou a-t-elle connu, des enjeux (sociaux, politiques, économiques et environnementaux) qui auraient pu conduire à l'émergence de l'initiative?
- Qui est l'instigateur de l'initiative (individu, élu, organisation interne, organisation externe ou autre, qui est directement à l'origine de l'initiative)?
- Y a-t-il eu un financement et/ou un encouragement qui aurait pu inciter le démarrage de l'initiative?
- Si oui, s'agit-il d'un financement et/ou d'un encouragement local, national ou international?
- De quoi s'agit-il exactement?

Thème 2

Système d'acteurs :

La société civile

- Quels acteurs de la société civile participent au processus?
- À quelle(s) étape(s) ou à quel(s) moment(s) ces acteurs sont-ils impliqués au cours du processus?
- Quelle est la fréquence de leur participation (constante, régulière, rare, isolée, etc.)?
- Quels sont les rapports et les relations qu'entretiennent ces acteurs avec les autres acteurs du système participatif?

Les acteurs économiques

- Quels acteurs économiques participent au processus?
- À quelle(s) étape(s) ou à quel(s) moment(s) ces acteurs sont-ils impliqués au cours du processus?
- Quelle est la fréquence de leur participation (constante, régulière, rare, isolée, etc.)?
- Quels sont les rapports et les relations qu'entretiennent ces acteurs avec les autres acteurs du système participatif?

Les acteurs politiques

- Quels acteurs politiques participent au processus?
- À quelle(s) étape(s) ou à quel(s) moment(s) ces acteurs sont-ils impliqués au cours du processus?
- Quelle est la fréquence de leur participation (constante, régulière, rare, isolée, etc.)?
- Quels sont les rapports et les relations qu'entretiennent ces acteurs avec les autres acteurs du système participatif?

Les acteurs institutionnels

- Quels acteurs institutionnels participent au processus?
- À quelle(s) étape(s) ou à quel(s) moment(s) ces acteurs sont-ils impliqués au cours du processus?
- Quelle est la fréquence de leur participation (constante, régulière, rare, isolée, etc.)?
- Quels sont les rapports et les relations qu'entretiennent ces acteurs avec les autres acteurs du système participatif?

L'équipe de coordination

- Comment se définit l'équipe de coordination (comité de pilotage, comité responsable ou autres noms) de l'initiative?
- De quels acteurs est composée l'équipe de coordination?
- Quels sont les raisons et les motifs de leur présence dans l'équipe de coordination?
- Comment ces acteurs ont-ils été mobilisés dans l'équipe de coordination?
- Comment décririez-vous le fonctionnement interne de l'équipe de coordination?

Thème 3

Processus participatif :

Renforcement des capacités

- Existe-t-il, selon vous, un processus participatif continu dans l'initiative, permettant de favoriser la participation des acteurs?
- Pourriez-vous expliquer en quoi ce processus peut être qualifié de « participatif »?

- Existe-t-il, dans l'initiative, des mécanismes de diffusion utilisés pour informer la population locale des démarches entreprises?
- Quels sont ces mécanismes de diffusion?
- Existe-t-il, dans l'initiative, une forme de sensibilisation permettant d'informer la population locale des enjeux et des thèmes abordés par l'initiative?
- Quels sont les thèmes qui y sont abordés?
- Existe-t-il, dans l'initiative, des formations permettant de renforcer les capacités et les connaissances des acteurs par rapport à l'initiative et aux enjeux qui y sont abordés?
- Quels sont les objectifs recherchés par ces formations?

Fonctionnement procédural et communicationnel

- Quels sont les outils de participation préconisés par l'initiative?
- Pourriez-vous nous présenter plus amplement chacun de ces outils?
- Au niveau organisationnel et procédural, quels sont les éléments pris en compte pour faciliter la participation des acteurs?
- Au niveau des modes de communication, quelles sont les approches préconisées par l'initiative?

Spécificités :

- Quelles ont été les difficultés rencontrées quant à la mobilisation des acteurs autour de l'initiative?
- Suite à ces difficultés, quelles leçons ont été tirées afin de faciliter ultérieurement la mobilisation des acteurs?
- Y a-t-il des éléments ou des particularités spécifiques à la présente initiative, dont vous aimeriez nous faire part?

APPENDICE 2 : NATURE DES MICROPROJETS ET COFINANCEMENT (PRCCU)

2-1 Nature des microprojets réalisés

- Infrastructures scolaires
- Approvisionnement en eau potable
- Voirie et drainage
- Hygiène et assainissement
- Sports et loisirs
- Activités génératrices de revenus
- Électrification

2-2 Structure des cofinancements pour la réalisation des microprojets

- Les communautés bénéficiaires : 5 à 30 %
- La Commune : 10 à 15 %
- Les autres partenaires (bailleurs de fonds) : 55 à 85 %

Source : Commune de Ouagadougou, 2006

APPENDICE 3 : MISSIONS IMPORTANTES ET ÉVÈNEMENTS CLÉS DU PASUB

- **Octobre 2003** : Présentation de la requête à la Réunion mondiale des Cités Durables et Agendas 21 locaux, Alexandrie (Égypte)
- **Novembre 2003** : Mission de l'ONU-Habitat pour la définition des grandes lignes du projet
- **3 au 7 février 2004** : Mission de l'ONU-Habitat, cérémonie de lancement du PASUB et signature du document
- **Mars 2004** : Mise en place de la cellule de pilotage du projet et la cellule d'animation
- **Mars 2004** : Organisation des assemblées générales dans les 5 sous-secteurs du secteur 21
- **Juin 2004** : Mission de l'ONU-Habitat
- **9 juin 2004** : Concertation de ville, validation du profil environnemental et signature de la déclaration de Bobo-Dioulasso
- **Juillet 2004** : Création des groupes thématiques de travail
- **14 juillet 2004** : Création par arrêté municipal du comité d'orientation
- **11 août 2004** : Validation du document de synthèse des travaux des groupes thématiques par le comité d'orientation
- **21 septembre 2004** : Publication de l'arrêté municipal portant sur la réglementation pour la propreté dans la commune et institution de la brigade de contrôle
- **12 novembre 2004** : Signature de l'accord de coopération entre l'ONU-Habitat et la Commune de Bobo-Dioulasso pour le projet de démonstration
- **11 janvier 2005** : Mission du CREPA, échange sur la mise en place d'un programme d'appui à l'approvisionnement en eau potable
- **Mars 2005** : Mission de l'ONU-Habitat
- **9 mars 2005** : Cérémonie de lancement du projet de démonstration dans le secteur 21, signature d'une convention de partenariat entre la Commune et le CREPA pour la mise en place d'un micro crédit d'accès au branchement individuel
- **19 au 21 avril 2005** : Participation du coordonnateur à l'atelier du CREPA sur la gestion des boues de vidange, Ouahigouya (Burkina Faso)
- **22 juin au 3 juillet 2005** : Participation du coordonnateur à la réunion mondiale des Cités Durable et Agendas 21 locaux à La Havane (Cuba)
- **23 septembre 2005** : Adoption de la stratégie communale de gestion des services urbains de base par les directeurs des services régionaux
- **26 septembre 2005** : Adoption de la stratégie communale de gestion des services urbains de base par le conseil municipal

- **13 au 14 décembre 2005** : Atelier et panel d'appropriation de la stratégie
- **13 au 16 décembre 2005** : Mission des partenaires du projet de l'ONU-Habitat, du CREPA, de l'IRC et du MITH
- **23 avril 2006** : Élections municipales : El Hadj Salia Sanou devient maire de la commune et remplace Koussoubé Célestin
- **16 au 21 octobre 2006** : Mission de l'ONU-Habitat/PNUE, du CREPA et du MITH
- **19 octobre 2006** : Atelier de restitution et d'approbation de la stratégie communale des services urbains de base
- **20 octobre 2006** : Cérémonie de clôture de la phase de démonstration, signature de la convention de partenariat entre le CREPA et la Commune de Bobo-Dioulasso
- **16 au 21 janvier 2007** : Mission de l'ONU-Habitat et du MITH

Source : Konaté, 2006

APPENDICE 4 : STRUCTURE DE GESTION DU PASUB

4-1 Structure de gestion du projet

- **Conseil municipal** : Organe de validation communal
- **Comité d'orientation** : Composé des responsables des services techniques, chargé de la validation des orientations du projet
- **Cellule de coordination** : Chargée de la gestion et de la conduite des opérations sur le terrain, composée d'un coordonnateur et d'une secrétaire comptable
- **Cellule légère de travail** : Composée des personnes-ressources du secteur, devant effectuer la première étape de mobilisation du projet
- **Groupe technique** : Structure d'appui technique au bureau du projet
- **Groupes de travail thématiques** : Concernent les thèmes suivants; eaux usées, excréta et eaux pluviales, déchets solides, approvisionnement en eau potable, éducation sanitaire et environnementale
- **Cellule d'animation et de mobilisation** : Composée des représentants volontaires des habitants du secteur, assure le pilotage des activités relatives à la mise en œuvre du projet de démonstration
- **Cellules relais de secteur** : Composées des représentants des habitants des secteurs, villages et arrondissements, chargées de la transmission de l'information aux populations des secteurs

4-2 Composition du groupe technique

- Conseiller technique du maire de la commune de Bobo-dioulasso
- Maire de l'arrondissement de Konsa abritant le secteur 21
- Adjoints au maire
- Responsable des services techniques de l'arrondissement
- Médecin-chef du District sanitaire 22
- Directeur des services techniques municipaux
- Chef de service de la propreté de la Direction des services techniques municipaux
- Directeur régional des infrastructures, des transports et de l'habitat
- Chef du service de la voirie et de l'assainissement
- Médecin-chef du service d'hygiène

- Directeur départemental de l'ONEA
- Commissaire de la police municipale
- Directeur régional de l'Environnement et du cadre de vie
- Inspectrice de l'enseignement primaire Bobo 2

4-3 Composition des groupes thématiques

Déchets solides

- Animateur : - Service propreté DSTM
- Membres : - GIE Yèrè Sania
- Service d'hygiène
 - Police municipale
 - Service technique Konsa
 - Attaché communication Konsa
 - Conseiller municipal
 - Personnes-ressources du secteur 21

Eaux usées, excréta, eaux pluviales

- Animateur : - Service assainissement ONEA
- Membres : - Service Voirie DSTM
- District Sanitaire 22
 - Service d'hygiène
 - Police municipale
 - Associations de femmes et jeunes
 - CREPA
 - Conseiller municipal

Eau potable

- Animateur : - Service eau potable ONEA
- Membres : - CREPA Bobo
- Service d'hygiène
 - Gérants de bornes-fontaines
 - Associations de femmes et de jeunes
 - Personnes-ressources du secteur 21
 - Attaché communication Konsa
 - Conseiller municipal

Éducation sanitaire et environnementale

- Animateur : - Service d'hygiène
- Membres : - District sanitaire 22
- Service environnement et cadre de vie
 - Personnes-ressources du secteur 21
 - Attaché de communication Konsa
 - Conseiller municipal
 - Inspection primaire Bobo II

Sourcé : Konaté, 2006

APPENDICE 5 : EXEMPLES DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET ORGANISATIONNELS

5-1 Fiche de requête de microprojet, PRCCU



FICHE DE REQUETE DE PROJET



1. IDENTIFICATION

1.1 Localisation

1.2 Commune

1.3 Arrondissement de

1.4 Sous-préfecture

1.5 Département

1.6 Responsables des services

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Adresse	Téléphone

2. PROJET

2.1 Site de l'habitation

2.2 Description du projet

2.3 Nature du projet

2.4 Objectifs du projet

2.5 Justification du projet

3. CAPACITE D'ORGANISATION

3.1 Avez-vous réalisé des équipements communaux? Si oui, lesquels?

3.2 Avez-vous réalisé des fonds pour ces équipements? Si oui, combien?

3.3 Avez-vous en compte bancaire? Si oui, dans quelle institution bancaire?

3.4 Avez-vous en compte bancaire? Si oui, dans quelle institution bancaire?

3.5 Avez-vous en compte bancaire? Si oui, dans quelle institution bancaire?

4. ENGAGEMENT ET MODALITES D'ENTRETIEN ET DE GESTION DE L'OUVRAGE

4.1 Modalités d'entretien

4.2 Modalités de gestion

4.3 Modalités de gestion

4.4 Modalités de gestion

4.5 Modalités de gestion

4.6 Modalités de gestion

4.7 Modalités de gestion

4.8 Modalités de gestion

4.9 Modalités de gestion

4.10 Modalités de gestion

4.11 Modalités de gestion

4.12 Modalités de gestion

4.13 Modalités de gestion

4.14 Modalités de gestion

4.15 Modalités de gestion

4.16 Modalités de gestion

4.17 Modalités de gestion

4.18 Modalités de gestion

4.19 Modalités de gestion

4.20 Modalités de gestion

4.21 Modalités de gestion

4.22 Modalités de gestion

4.23 Modalités de gestion

4.24 Modalités de gestion

4.25 Modalités de gestion

4.26 Modalités de gestion

4.27 Modalités de gestion

4.28 Modalités de gestion

4.29 Modalités de gestion

4.30 Modalités de gestion

4.31 Modalités de gestion

4.32 Modalités de gestion

4.33 Modalités de gestion

4.34 Modalités de gestion

4.35 Modalités de gestion

4.36 Modalités de gestion

4.37 Modalités de gestion

4.38 Modalités de gestion

4.39 Modalités de gestion

4.40 Modalités de gestion

4.41 Modalités de gestion

4.42 Modalités de gestion

4.43 Modalités de gestion

4.44 Modalités de gestion

4.45 Modalités de gestion

4.46 Modalités de gestion

4.47 Modalités de gestion

4.48 Modalités de gestion

4.49 Modalités de gestion

4.50 Modalités de gestion

4.51 Modalités de gestion

4.52 Modalités de gestion

4.53 Modalités de gestion

4.54 Modalités de gestion

4.55 Modalités de gestion

4.56 Modalités de gestion

4.57 Modalités de gestion

4.58 Modalités de gestion

4.59 Modalités de gestion

4.60 Modalités de gestion

4.61 Modalités de gestion

4.62 Modalités de gestion

4.63 Modalités de gestion

4.64 Modalités de gestion

4.65 Modalités de gestion

4.66 Modalités de gestion

4.67 Modalités de gestion

4.68 Modalités de gestion

4.69 Modalités de gestion

4.70 Modalités de gestion

4.71 Modalités de gestion

4.72 Modalités de gestion

4.73 Modalités de gestion

4.74 Modalités de gestion

4.75 Modalités de gestion

4.76 Modalités de gestion

4.77 Modalités de gestion

4.78 Modalités de gestion

4.79 Modalités de gestion

4.80 Modalités de gestion

4.81 Modalités de gestion

4.82 Modalités de gestion

4.83 Modalités de gestion

4.84 Modalités de gestion

4.85 Modalités de gestion

4.86 Modalités de gestion

4.87 Modalités de gestion

4.88 Modalités de gestion

4.89 Modalités de gestion

4.90 Modalités de gestion

4.91 Modalités de gestion

4.92 Modalités de gestion

4.93 Modalités de gestion

4.94 Modalités de gestion

4.95 Modalités de gestion

4.96 Modalités de gestion

4.97 Modalités de gestion

4.98 Modalités de gestion

4.99 Modalités de gestion

4.100 Modalités de gestion

4.101 Modalités de gestion

4.102 Modalités de gestion

4.103 Modalités de gestion

4.104 Modalités de gestion

4.105 Modalités de gestion

4.106 Modalités de gestion

4.107 Modalités de gestion

4.108 Modalités de gestion

4.109 Modalités de gestion

4.110 Modalités de gestion

4.111 Modalités de gestion

4.112 Modalités de gestion

4.113 Modalités de gestion

4.114 Modalités de gestion

4.115 Modalités de gestion

4.116 Modalités de gestion

4.117 Modalités de gestion

4.118 Modalités de gestion

4.119 Modalités de gestion

4.120 Modalités de gestion

5-2 Cofinancement du deuxième lot de microprojets, MOS de Ouagadougou

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES MUNICIPAUX

SERVICE DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE SOCIALE

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 21 février 2007

DEUXIEME LOT DE PROJETS COMMUNAUTAIRES A REALISER SUR FINANCEMENT PPTE

INTITULE DU PROJET	SECTEUR	BENEFICIAIRES	COUT DU PROJET	PART COMMUNAUTAIRE	PART COMMUNALE	FCNDS FPTE
Clôture écoles Wogodogo A et B	19	APE Wogodogo	27 600 000	970 000	5 520 000	21 110 000
Clôture école Malignbaza	17	APE Malignbaza	20 000 000	1 213 000	4 000 000	14 787 000
Bibliothèque Lycée Mixte Goughin	17	APE LMG	21 000 000	3 347 830	4 200 000	13 452 170
Clôture écoles Kithin A et B	21	APE Kithin	20 000 000	1 090 000	5 600 000	21 310 000
Eclairage public Zone 2	28	Voleurs solidaires	12 600 000	1 200 000	2 990 000	9 040 000
Clôture centre polyvalent 2	21	AMIFOB	16 500 000	1 500 000	3 300 000	11 700 000
Borifiques mosquée secteur B	3	comité musulman	50 000 000	15 000 000	10 000 000	25 000 000
Aménagement marché	25	comité gestion	36 000 000	15 000 000	10 000 000	20 000 000
Formations et frais divers					4 500 000	
TOTAL			225 900 000	39 320 830	49 680 000	141 399 170

**5-3 État des contributions communautaires du deuxième lot de microprojets,
MOS de Ouagadougou**

ETATS DE CONTRIBUTIONS COMMUNAUTAIRES POUR L'EXECUTION DU DEUXIEME LOT DE PROJETS FINANCEMENT : COMMUNE DE OUAGADOUGOU - PRCCU - BENEFICIAIRES		
INTITULE DES PROJETS ET PROMOTEURS	MONTANT CONTRIBUTIONS VERSEES	NUMERO QUITTANCE TRESOR
APE Ecole multi-langues pour mur de clôture	235 000	791662
	330 000	791278
	200 000	601685
	305 000	601795
	143 000	602453
TOTAL	1 213 000	
Comité de gestion marché 25 pour construction de hangars condiments (contribution parties)	4 078 000	601534
	1 700 000	601563
	617 500	601992
TOTAL	6 395 500	
Association AMF CB pour mur de clôture jardin polyvalent	1 500 000	040 6520123
TOTAL	1 500 000	
APE Lycée mine de gonghin pour construction bibliothèque	4 500 000	791312
TOTAL (4 500 000 - 1 152 170 pour salles de classes construites)	3 347 830	
APE écoles KIL NIN A et B pour construction mur de clôture	390 000	790862
	700 000	791762
TOTAL	1 090 000	
APE écoles WOXINDOGO A et B pour construction mur de clôture	800 000	155369
	150 000	154798
	20 000	790892
TOTAL	970 000	
Association Volontaires Solidaires pour éclairage zone 2 secteur 28	1 200 000	768775
TOTAL	1 200 000	
Comité musulman du secteur 8 pour construction boutiques	en cours de mobilisation	
TOTAL GENERAL DES CONTRIBUTIONS VERSEES DEUXIEME LOT	15 716 330	

Projet de Renforcement des Capacités

L'OBJECTIF GLOBAL

Améliorer le cadre de vie des populations dans les communes urbaines



Des femmes s'approprient et partagent leur savoir-faire avec la garde scolaire des communautés.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Diffuser la méthodologie participative de mise en œuvre des micro-projets de proximité et capitaliser cette méthodologie dans la politique nationale de décentralisation
- Renforcer les capacités des municipalités à assurer la maîtrise d'ouvrage des micro-projets de proximité.
- Renforcer le partenariat entre les communes urbaines et les autres acteurs pour assurer la synergie d'action dans la mise en œuvre de micro-projets de proximité dans les communes.



Séances d'accompagnement communautaire : Maîtrise d'ouvrage des micro-projets.

des Communes Urbaines (PRCCU)

DOMAINES D'INTERVENTION

- Renforcement des capacités des acteurs
- Approvisionnement en eau potable
- Drainage des eaux pluviales
- Santé
- Aménagement de routes
- Infrastructures éducatives
- Électricité (extension, éclairage public, ...)
- Installation d'hygiène et d'assainissement

LES ACTEURS

Les bénéficiaires

- Les communautés de base
- Les autorités municipales
- Les entreprises et les bureaux d'études

Les Partenaires financiers et techniques

- Le Gouvernement du Burkina Faso
- Le PNUD
- La Coopération Suisse
- La Banque Mondiale
- L'Agence Française de Développement
- Les Services Déconcentrés de l'Etat
- Les Bailleurs de Fonds potentiels de la décentralisation

LES REGLES DU JEU

1. Critères d'éligibilité

- Micro-projet demandé par la communauté
- Micro-projet réalisable techniquement
- Micro-projet localisé sur un espace public
- Micro-projet cohérent avec le Plan de Développement Communal (PDC)

2. Modalité de partage des coûts

Les communautés contribuent financièrement à la réalisation des micro-projets à hauteur de :

- 5% pour la main d'œuvre communautaire
- 30% pour les équipements permanents de revenus
- 10% pour les autres équipements

Le reste des financements est assuré par les communes et les partenaires.

3. Principes

- La transparence, la visibilité et la lisibilité des actions entreprises
- La synergie : convergence des actions des différents intervenants
- L'équité : un accès de tous aux investissements
- La demande : le projet est basé sur la demande des communautés de base



Un jour, une communauté se présente pour participer au projet.

5-5 Extrait du document de présentation du PASUB

Programme 'Cités durables' de ONU-HABITAT / PNUÉ

PASUB

Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base

Bobo-Dioulasso, Secteur 21



Le Programme 'Cités Durables' de ONU-HABITAT et PNUÉ appuie des projets de démonstration sur la thématique des Services Urbains de Base, principalement l'accès à l'eau potable, la gestion des ordures ménagères et l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. Ces projets contribuent à la lutte contre la pauvreté en apportant des solutions innovantes et efficaces aux problèmes d'accès à l'eau et d'assainissement dans les villes bénéficiaires.

Le Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base (PASUB), à Bobo-Dioulasso, a préparé et mis en oeuvre un projet de démonstration qui a été réalisé à petite échelle, au secteur 21, de 2004 à 2005. Ce secteur, qui compte environ 50 000 habitants, est l'un des plus défavorisés de la ville en services d'eau et d'assainissement. Les épisodes d'inondation, la prolifération de dépotoirs sauvages, les difficultés d'accès à l'eau potable sont des problèmes récurrents que rencontrent les habitants du secteur 21. Le PASUB vise ainsi à garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base, et à améliorer leurs cadres et conditions de vie. La phase de démonstration, d'un budget global de 50 000 \$ États-Unis d'Amérique (Eu) soit environ 25 millions F CFA*, a duré une année et s'est exécuté suivant l'approche *Assainissement Environnemental Centré sur le Ménage (AECM)*. Cette approche préconise la résolution des problèmes d'assainissement le plus proche possible des ménages. Ainsi, la démarche adoptée a été intégrale, communautaire et multidisciplinaire.

L'objectif final du PASUB vise l'amélioration durable des conditions de vie des populations du secteur 21 et la mise à disposition de la commune d'une stratégie municipale de gestion des services urbains de base.

Le présent document fait ressortir les principaux résultats de l'expérience de démonstration au secteur 21 dans les différents volets touchés par le projet : eaux usées et excréta, eaux pluviales, eau potable, déchets solides, éducation environnementale, institutionnalisation et réplique.

* (1 \$ us = 485 F CFA en août 2005)



MECV & MHU



BIBLIOGRAPHIE

Auriac, F. et R. Brunet (éd.) (1986) *Espaces, jeux et enjeux*, Nouvelle encyclopédie des sciences et des techniques, Paris : Fayard-Fondation Diderot.

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (2007) *Agenda 21 local, Burkina Faso : mission Ouagadougou*, Communauté urbaine de Lyon, Lyon, 21 p.

Badiane, A. (2008) *Principaux concepts et options politiques : Principes clés pour amplifier la voix citoyenne dans la planification des dépenses et recettes*, ONU-Habitat, 15 p.

Bardin, L. (1991) *L'analyse de contenu*, Presses Universitaire de France, 291 p.

Bessette, G. (2004) *Communication et participation communautaire; Guide pratique de communication participative pour le développement*, Les Presses de l'Université Laval, Centre de Recherche pour le Développement International, Québec, 138 p.

Brodhag, C., F. Breuil, N. Gondran et F. Ossama (2004), *Dictionnaire du Développement Durable*, Les éditions Multi Mondes, Sainte-Foy, 279 p.

Brunet, R. et O. Dollfus (1990) *Mondes nouveaux*, Paris : Hachette - RECLUS, Géographie Universelle, tome 1.

Brunet I., R. Ferras, et H. Théry (1996) *Les Mots de la Géographie : Dictionnaire critique*, Collection Dynamique du territoire. Reclus - La Documentation française, Paris, 518 p.

Burlat, P. (1996) *Contribution à l'évaluation économique des organisations productives : vers une modélisation de l'entreprise-compétence*, Thèse de doctorat, Université lumière Lyon, (in Brodhag, Breuil, Gondran et Ossama, 2004).

Carlier, B. (2004) *Les Agendas 21, outils de développement durable*, Éditions Techni.cités, 175 p.

Carrier, M. et S. Côté (2000) *Gouvernance et territoires ruraux*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 343p.

Centre régional pour l'Eau potable et l'Assainissement à faible coût (2007) *Programme « Cités durables » de l'ONU-HABITAT / PNUE : Projet d'Amélioration des Services Urbains de Base, Bobo-Dioulasso, Secteur 21*, Ouagadougou, 8 p.

Comélieau, L., N. Holec et J-P. Piéchaud, (2001) *Approche territoriale du développement durable; Repères pour l'Agenda 21 local*, Dossiers et débats pour le développement durable, Association 4D, 137 p.

Commission de toponymie Québec (2009) site Internet, www.toponymie.gouv.qc.ca, consulté le 23 janvier 2009.

Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (1989) *Notre avenir à tous, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, Montréal : Éditions du Fleuve; Québec : Les Publications du Québec, 432 p.

Commune de Ouagadougou (2008) site Internet, www.mairie-ouaga.bf/, consulté en juillet 2008.

Commune de Ouagadougou (2006) *La maîtrise d'œuvre sociale : une dynamique de développement local participatif*, Présentation Power Point pour le séminaire Agenda 21 à Genève les 8 et 9 juin 2006, 28 p.

Commune de Ouagadougou, Secrétariat général, Direction des services techniques municipaux (2006) *Le Service de la Maîtrise d'Oeuvre Sociale (MOS) : Document de présentation*, 8 p.

Cormier, A. (2009) *Rehausser la qualité de vie et offrir des services urbains de base dans un pays en développement : le projet de développement durable et viable de la Commune de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)*, Dans GAGNON, C. (Éd) et RIFFON, O. (en collab. avec). *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux*, site Internet, www.a21l.qc.ca/17570_fr.html, consulté en mars 2009.

Deffontaines, J-P. et J-P. Prod'Homme (2001) *Territoires et acteurs du développement : De nouveaux lieux démocratiques*, France : Éditions de l'Aube, 179 p.

Diagne, M. (2006) *AGENDA 21 LOCAL : Groupe de Travail/Décongestion du Marché Central*, Mairie de Tivaouane, Sénégal, 42p.

Electoral Knowledge Network (2008) *Éducation de l'électorat*, site Internet, <http://aceproject.org/>, consulté en août 2008.

Emelianoff, C. (2005) *Les agendas 21 locaux : quels apports sous quelles latitudes ?*, Développement durable et territoire, Dossier 4 : La ville et l'enjeu du Développement Durable, 16 p.

Encyclopédie de l'état du monde (2008) site Internet, <http://edm.etatdumonde.com>, consulté en juillet 2008.

Fédération canadienne des municipalités (2007-2008) *Rapport Annuel 2007-2008*, 31 p.

Fonds d'action québécois pour le développement durable (2009) site Internet, www.faqdd.qc.ca, consulté en avril 2009.

Gagnon, C. (2008) *Le développement durable : un nouveau paradigme scientifique?*, Dans Massicotte, G. (et coll.), *Sciences du territoire*, Presses de l'Université du Québec, 25 p.

Gagnon, C. (1994) *La recomposition des territoires, développement local viable*, Paris : L'Harmattan, 272p.

Gouvernement du Burkina Faso et PNUD (2003) *BKF/02/003 Projet de Renforcement des Capacités des Communes Urbaines (PRCCU)*, Document de présentation, 35 p.

Guide pour des Agendas 21^e siècle locaux (2009) site Internet, www.a21l.qc.ca, consulté en mars 2009.

Hlady Rispal, M. (2002) *La méthode des cas: Application à la recherche en gestion*, Collection Perspectives Marketing, De Boeck Université, 256 p.

Initiative de l'Alliance des Maires et des Responsables Municipaux pour des Actions Communautaires de Lutte Contre le VIH/SIDA au Niveau Local (2006) *Profil Municipal : Commune de Kaya*, Conseil Municipal de Lutte Contre le VIH/SIDA et les IST, Burkina Faso, 17 p.

Institut Africaine de Gestion Urbaine (2008) *Programme d'appui à la formulation des Agendas 21 locaux au Sénégal*, Sénégal, 7p.

International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI) (2008) *Local Governments for Sustainability*, site Internet, <http://www.iclei.org>, consulté en mars 2008.

International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI) (2002) *Réponse des gouvernements locaux à Action 21 : Rapport sommaire de l'enquête à portée régionale sur les programmes Action 21 locaux*, Toronto, 22 p.

International Institute for Environment and Development, <http://www.iied.org>, consulté en mai 2008.

Konaté, Y. (2006) *Projet d'Amélioration de Services Urbains de Base (PASUB) Bobo-Dioulasso, Secteur 21, Rapport final*, Burkin Faso, 163 p.

Laganier, R., B. Villalba et B. Zuindeau (2002) *Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire*, Développement durable et Territoires, Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, non paginé.

Lima Handem, D. (2003) *Genre, démocratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest : l'égalité à la croisée des chemins*, Mali, 19 p.

Le Berre, M. (1995) *Territoires*, Dans Bailly, A., Ferras, R. et D. Pumain (éd.), Encyclopédie de Géographie, Paris : Economica, p. 601-622.

Le portail web de Banfora (2008) site Internet, <http://www.banfora.net/>, consulté en juillet 2008.

Lévy, J. et M. Lussault, (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Les éditions Belin, Paris, 1034 p.

Mancebo, F. (2006) *Le développement durable*, Armand Colin, Paris, 270 p.

Martel, J-M. et A. Rousseau (1993) *Cadre de référence d'une démarche multicritère de gestion intégrée des ressources en milieu forestier*, Rapport préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ministère des Forêts et ministère de l'Environnement, gestion intégrée des ressources, document technique, 49 p.

Mathieu, N. et Y. Guermond, (2005) *La ville durable, du politique au scientifique*, Cemagref, Cirad, Ifremer, INRA, Paris, 285 p.

McHarg, L. I. (1969) *Design with nature*, The Natural History Press, New York, 197 p.

Mwangui, S. W. (2001) *Local Agenda 21 experiences in Nakuru: Processes, issues and lessons*, International Institute for Environment and Development (IIED), Working Paper Series on Urban Environmental Action Plans and Local Agenda 21, Human Settlement Programme, Working Paper 10, Londres, 50 p.

Nach Mback, C. (2003) *Démocratisation et décentralisation. Genèse et dynamiques comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*. Karthala, Paris, PDM, Cotonou, 528 p.

Nasution, K. S. (2001) *The Sustainable Penang Initiative: Creating state-society partnerships for sustainable development*, International Institute for Environment and Development (IIED), Working Paper Series on Urban Environmental Action Plans and Local Agenda 21, Human Settlement Programme, Working Paper 7, Londres, 65 p.

Paillé, P. et A. Mucchielli, (2005) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 211 p.

Parenteau, R. (1994) *Local action plans for sustainable communities*, Environment and Urbanisation, Vol. 6, No. 2, October 1996, p. 183-199.

Partenariat pour le Développement Municipal (2003) *État de la décentralisation en Afrique*, Observatoire de la décentralisation, Karthala, Paris et PDM, Cotonou, 357 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement (2008), *Human Development Reports : 2007-2008 Burkina Faso*, site Internet, http://hdrstats.undp.org/countries/data_sheets/cty_ds_BFA.html, consulté en juillet 2008.

Programme des Nations Unies pour le Développement (1997-a) Document de politique générale du PNUD, *La gouvernance en faveur du développement humain durable*, (Dans Brodhag, Breuil, Gondran et Ossama, 2004).

Programme des Nations Unies pour le Développement (1997-b) Document de référence technique no. 2, *Renforcement des capacités*, Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, New York, 54 p.

Programme pour l'Eau et l'Assainissement Afrique (2003) *Les communautés prennent en charge l'amélioration de leur environnement urbain en partenariat avec les acteurs institutionnels : Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaines à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (PACVU), Appui au développement des capacités locales et des initiatives de base en environnement urbain (BKF/ 94/ 006)*, 22 p.

Robert, D. A. et A. Bouillarguet (2002) *L'analyse de contenu*, Presses Universitaires de France, 128 p.

Roseland, M. (2005) *Toward Sustainable Communities : Ressources for citizens and their governments*, Édition révisée, New Society Publishers, Canada, 239 p.

Senecal, G. (2006) *Synthèse : Entre structure et action : nouvelles perspectives en géographie*, Cahier de géographie du Québec, vol. 50, no.141, p. 283-287.

Teisserenc, P. (2006) *La mobilisation des acteurs dans l'action publique locale – Au Brésil, en France et en Tunisie*, l'Harmattan, 263 p.

Theys, J. (2002) *L'approche territoriale du "développement durable", conditions d'une prise en compte de sa dimension sociale*, Développement durable et territoires, Dossier 1 : Approche territoriale du Développement Durable, 15 p.

Theys, J. (dir. Publ.). (2000) *Développement durable villes et territoires : Innover et décroiser pour anticiper les ruptures*, Centre de Prospective et de Veille Scientifique, 136 p.

Thuillier, É. (2005) *L'évaluation dans les agendas 21 locaux de la région de Nord-Pas-De-Calais (France) : Quels enseignements pour l'évaluation du développement durable au niveau local?*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 217 p.

United Nations Conference on Environment and Development (1992) *AGENDA 21*, Rio de Janeiro, Brazil, 351 p.

United Nations Development Programme (2002) *Overview of Decentralisation Worldwide : A Stepping Stone to Improved Governance and Human Development*, UNDP New York, 20 p.

Van Den Hove, S. (2000) *Approche participative pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en termes d'effets*, Cahier du C3ED n° 00-04, 38p.

Ville de Bobo-Dioulasso (2008) site Internet, <http://www.mairie-bobo.bf/0presentation.htm>, consulté en juillet 2008.

Wanlin, P. (2007) *L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels*, Recherches Qualitatives – Hors Série – numéro 3, Acte du colloque *Bilan et perspectives de la recherche qualitative*, p.243 à 272.

Yin, K. R. (2008) *Case Study Research: Design and Methods*, Quatrième édition, SAGE, 219 p.

Zuindeau, B. (2000) *Développement durable et territoire*, Économie – Presses universitaires du Septentrion, France, 289 p.